

Société du Grand Paris



ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT LE PROJET DE CREATION DE LA LIGNE 18 RELIANT LES GARES AEROPORT D'ORLY (exclue) A VERSAILLES-CHANTIERS

- Arrêté Inter-préfectoral n° 2018-PREF/DCPPAT/BUPPE/063 du 3 mai 2018
- Décision N°E18000064/78 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles en date du 19 avril 2018

B - ANNEXES

Enquête publique conduite en mairies de Palaiseau, Versailles, Magny-les-Hameaux, Antony, du 11 juin au 10 juillet 2018

Commission d'enquête	Henri MYDLARZ	Président
	Jean-Pierre LENTIGNAC	Membre
	Bernard-Claude PANET	Membre

SOMMAIRE

1 ANALYSE DES OBSERVATIONS E-REGISTRE 127 p.

2 ANALYSE DES OBSERVATIONS REGISTRES PAPIER 8p.

5	Déposé le 19/06/2018 à 11:53 par molliere.catherine@wanadoo.fr Nom : MOLLIÈRE Profession : ingénieur Adresse : 10 rue Florian 92160 ANTONY Code Postal : 92160 Ville : ANTONY	La ligne 18 dans son ensemble n'est pas pertinente. Il ne faut pas poursuivre la logique des projets destructeurs de terres agricoles sur le plateau, alors que l'heure est à la préservation des espaces naturels et non bâtis. L'utilité d'un transport en commun transversal reste, mais le choix d'une ligne lourde n'est pas adapté . Un moyen plus en rapport avec le nombre de voyageurs doit être retenu. Ceci est particulièrement criant dans la partie ouest du tracé . Outre l'impact sur le terrain, il y a des besoins financiers élevés et pas forcément satisfaits pour des ligne nettement plus prioritaires. Donc il n'y a pas lieu d'admettre des impacts et dérogations pour un projet qui ne convient pas aux besoins.	1																				1
6	Déposé le 22/06/2018 à 10:45 par marine.lubin29@gmail.com Nom : LUBIN Profession : Chef de projet Adresse : 26 Ter rue paul vaillant couturier Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 06.31.30.98.26	Il n'y a aucune pertinence à la création d'une nouvelle ligne de transport. Le nombre de voyageurs ne justifie pas un tel investissement et une telle dégradation de la qualité de vie et du paysage des habitants de Magny Les Hameaux. De plus, la compensation écologique du projet de la ligne 18 ne tient pas la route! Quel intérêt de s'installer en grande banlieue si c'est pour avoir autant de nuisances qu'en plein Paris ! La décision et le tracé de cette ligne se fait encore au détriment des citoyens qui ne veulent pas de toutes ces constructions! C'est facile de s'appuyer sur les enquêtes publiques, vu que personne ne les consulte et personne ne fait part de son mécontentement ! Enfin aucun intérêt pour les communes de Magny-les-Hameaux et Chateaufort ainsi que ceux de Saclay et Villiers-le-Bâcle, d'accueillir de telles infrastructures ! Le Grand Paris, né de l'idée de désenclaver les petites et grandes couronnes sont une belle fumisterie !	1	1																			1
7	Déposé le 24/06/2018 à 09:35 par alain.marty61@orange.fr Nom : CLAR ET MARTY Profession : retraités Adresse : 3 rue du relais de poste Code Postal : 91190 Ville : SAINT AUBIN Téléphone : 0169072824	Nous nous opposons à la ligne 18, en particulier après le Christ de Saclay , car nous souhaitons avant tout défendre les riches terres agricoles de cette région. Les arguments avancés pour sa construction sont à l'encontre des études faites. En effet, tout montre que la nécessité de cette ligne n'est pas prouvée alors que la modernisation des lignes existantes est primordiale ainsi que la mise en place de liaisons plateau/vallée . Les études de pollution sonore et lumineuse qui nous ont été présentées dans les différentes réunions publiques étaient faussées, sans parler de l'aspect visuel d'un métro aérien au milieu des champs. Cette ligne 18 se voulait "express" mais avec la multiplication des gares due à l'égo de nos politiques, elle a perdu de son intérêt.	1	1	1																		1
8	Déposé le 26/06/2018 à 12:56 par laurent.pagani@laposte.net Nom : PAGANI LAURENT Profession : Astrophysicien Code Postal : 91190 Ville : GIF-SUR-YVETTE	Alphonse Allais proposait de construire les villes à la campagne car l'air y est plus pur. C'est ce que nous propose la ligne n°18. Bravo! Mais on cherche encore la ville. La ligne n°18 en plein champs, c'est un contre-sens total qui n'est pas justifié par aucune urbanisation. ça va détruire des terres arables parmi les meilleures de France, gacher le paysage (même le député Villani de la majorité présidentielle a reconnu qu'il fallait absolument enterrer ce métro, pas de ligne aérienne) et va a posteriori justifier la destruction d'encore plus de terres arables pour urbaniser le long du métro pour le rendre "rentable". Développez plutôt des liaisons douces et courtes entre le bord du plateau et le RER en fond de vallée et remettez le RER en état de fonctionner qu'il retrouve sa fiabilité d'antan au lieu de gaspiller de l'argent dans des projets pharaoniques d'un autre âge.	1		1																		1
9	Déposé le 26/06/2018 à 13:00 par Anonyme	La ligne 18 n'a aucune raison de passer en aérien . Elle sera une pollution visuelle et phonique pour tous les habitants de Chateaufort et de Magny les Hameaux sans qu'ils n'en tirent aucun avantage. Une emprise importante sur les champs, et surtout sur une qualité de vie des habitants. Il est un peu facile de déclarer d'utilité publique un projet que les élus et les habitants refusent, bonjour Démocratie ! Cela dure depuis des années, et les politiques ont vite fait de retourner leur veste quand cela les arrange (V. Péresse défilait quand même avec nous à la première manifestation !!!!) Tout ça est histoire de politiciens, et nous, petites gens, n'avons pas notre mot à dire, sinon de subir leur décision sans broncher. Soutenons nos élus, c'est le moins que l'on puisse faire et manifestons pour sauver nos villes et villages des décisions arbitraires de l'Etat.		1																			1

<p>10 Déposé le 26/06/2018 à 16:16 par Sylviepoupeau@free.fr Nom : POUPEAU SYLVIE Profession : Retraitee Adresse : 6 rue de la rigole Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.85.76.29.08</p>	<p>Je suis contre la ligne 18 car aucune utilité , il existe déjà des bus et tcsp La route va être doublée Encore plus si elle est aérienne ! On nous retire déjà plein de bonnes terres agricoles Sans compter la nuisance visuelle et sonore En plus pas d'arrêt à Villiers le bacle, seulement les nuisances... C'était un si joli endroit , cela devient invivable. Encore une histoire de promoteurs prêts à tout pour gagner de l'argent !</p>	1	1								1	1						
<p>11 Déposé le 26/06/2018 à 16:50 par chanquen@wanadoo.fr Nom : QUENNESSON CHANTAL Profession : technicienne de laboratoire Adresse : 42 bis rue de paris Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 0169281089</p>	<p>Je suis contre la ligne 18 et tiens à la préservation du plateau de Saclay en terres agricoles</p>	1									1							
<p>12 Déposé le 26/06/2018 à 22:53 par sandi.kilo@laposte.net Nom : MREYFLPONTIGGIA Profession : FRANCO</p>	<p>La demande d'autorisation environnementale déposée par la SGP est un scandale! La SGP est dans l'incapacité de construire sa ligne 18 sans contourner la loi Natura 2000, de plus demander une dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées (4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement prouve que la SGP se moque complètement des études d'impacts environnementales. NON à la ligne 18 et je suis contre cette demande d'autorisation et de contournement des lois, articles qui protègent le peu d'espaces naturels qui nous restent.</p>	1									1	1						
<p>13 Déposé le 27/06/2018 à 10:05 par apicellafrancois@gmail.com Nom : ASEM (ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES ÉTANGS DE LA MINIÈRE) Adresse : 13 rue Jules Vallés Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT Téléphone : +33661771838</p>	<p>Bonjour, veuillez trouver ci-joint l'Avis de l'Association de Sauvegarde des Étangs de la Minière (ASEM). La remarque générale est que l'Etude d'Impact minimise complètement les impacts environnementaux. 34 points d'incohérence ont été relevés dans l'étude d'impact, bien que nous nous soyons limités à commenter le 2ème tronçon de la Ligne 18 ! L'autre commentaire général est le suivant: étant donné le report modal insignifiant prévu (0.6%) de la voiture au transport en commun pour un coût de 4MM€, ce rapport montre quasiment l'inutilité du projet de Ligne 18. Cordialement L'ASEM</p>										1	1						
<p>14 Déposé le 27/06/2018 à 10:17 par apicellafrancois@gmail.com Nom : ASEM (ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES ÉTANGS DE LA MINIÈRE) Adresse : 13 rue Jules Vallés Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT Téléphone : +33661771838</p>	<p>AVIS DE L'ASEM L'ASEM est l'Association de Sauvegarde des Etangs de la Minière. L'Association est agréée pour la Protection de la Nature au niveau départemental. La zone de compétence de l'Association s'inscrit depuis la vallée de la Bièvre jusqu'au Plateau de Saclay (entre Saclay et Guyancourt). L'Association participe aux débats publics et aux enquêtes publiques qui concernent le Projet de Ligne 18 et notamment en ce qui concerne le 2ème tronçon Saclay-St Quentin-Versailles. Synthèse de l'Avis : L'Etude a tendance à minimiser tous les impacts. L'Etude montre que les gains énergétiques et en réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) sont nuls. Ce résultat d'un point de vue environnemental est extrêmement critiquable. D'autre part, l'arrivée de la L18 dans une région peu habitée amènera une population nouvelle qui créera d'autres désordres environnementaux. Cet aspect est insuffisamment traité. La Ligne 18 comme les autres lignes du Grand Paris Express (GPE) a pour objectif d'atteindre un report modal vers les transports en commun de 20%. Or le report modal dû à la Ligne 18 est de 0.6%. On peut dès lors se demander si le coût de 4MM€ et les impacts sur l'Environnement justifient la construction d'un tel réseau pour un gain aussi marginal. Alors que de vraies mesures qui permettront d'atteindre les objectifs de report modal peuvent être proposées dans la feuille de route de la SGP : - Eviter de créer de nouvelles routes; - ou taxer leur utilisation (mais gratuité pour les véhicules non polluants) ; - créer des vraies pistes cyclables (de largeur suffisante, entretenues régulièrement et prioritaires par rapport aux voitures).</p>		1								1	1						

		<p>L'économie réalisée par les 14km de viaduc par rapport au souterrain sur le Plateau de Saclay est très discutable si l'on dresse la liste des impacts environnementaux (laideur de l'ouvrage, bruit généré, surface prise aux terres agricoles, etc...). Les efforts pour tenter de reconstituer le paysage ou dissimuler au mieux l'ouvrage expliqués dans le dossier sont louables mais très insuffisants. La 1ère proposition est bien entendu de revenir vers une solution en souterrain. La seconde proposition est de demander à la SGP une compensation à l'échelle des impacts. Ces compensations peuvent prendre la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de création d'exploitations agricoles pour la production biologique locale; - de création d'espaces boisés et protégés dans les régions impactées par la Ligne 18 ; - de création de vraies pistes cyclables ou autres stations de mobilité durable et non polluantes. <p>Le problème du CEA de Saclay est complètement occulté dans cette étude. La zone non aedificandi de 500m de rayon autour du réacteur OSIRIS ne permet pas à l'heure actuel, ni de construire une gare ni de faire passer un Métro. La SGP entend purement et simplement demander une dérogation, qui, si elle était acceptée, serait la porte ouverte à tous les abus. Le risque lié au réacteur nucléaire doit être traité comme une priorité et demande à être évité. Aucun ouvrage ne doit être inclus dans la zone non aedificandi. L'EP (Enquête Publique) n'envisage même pas l'hypothèse selon laquelle la dérogation est refusée.</p> <p>L'Etude d'Impact présente correctement les enjeux du Projet et les objectifs à atteindre. Mais l'analyse de tous les impacts potentiels montre d'une façon très forte que ces impacts sont systématiquement minimisés. En outre, certains projets d'urbanisation sur le 2ème tronçon de la Ligne 18 (Saclay-St Quentin-Versailles) sont encore à l'état d'ébauche.</p> <p>Sur la base de ces observations, notre association demande :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le report de la présente Enquête Publique dans le temps en ce qui concerne le 2ème tronçon de façon à intégrer correctement les impacts liés aux projets urbains (SQY Est et Satory notamment); 2. une révision dans tous les cas de l'étude d'impact, et notamment une révision de ses conclusions; 3. de vraies propositions pour des mesures ERC (Eviter Réduire Compenser) à l'échelle des impacts environnementaux générés par les projets de la Ligne 18 et de ses projets urbains. <p>Avis détaillés sur l'Etude d'Impact : cette analyse détaillée porte sur les 34 chapitres de l'étude d'impact.</p> <p>Voir la pièce jointe</p>	1																				
15	Déposé le 27/06/2018 à 12:17 par christophe.madras@gmail.com	<p>Les atteintes irréversibles à l'environnement et au contournement des lois Natura 2000 ont déjà été largement commentées lors de la précédente enquête publique. Une fois encore on nous redemande d'apporter nos observations. Et bien allons y ! Ce projet de ligne 18 est un condensé de tout ce qu'il ne faut pas faire. Les alternatives n'ont pas été sérieusement exposées. Je réitère donc mon avis EXTREMEMENT DEFAVORABLE au projet de la ligne 18. Je ne peux pas être plus précis et cette fois-ci, peu de place à l'interprétation des commissaires enquêteurs ! NON A LA LIGNE 18 !</p>	1	1																			

16	Déposé le 27/06/2018 à 14:15 par jean.pierre.vallaey@numericalble.fr Nom : ASSOCIATION BELLEVUE Adresse : 14 avenue de l'Europe Code Postal : 92160 Ville : ANTONY Téléphone : 0142377374	Notre quartier (« Bellevue »), paisible et agréable, est situé à proximité de la zone de construction de la future gare d'Antony et de la future base de chantier de la SGP à Massy (entrée du tunnelier, sortie des déblais et création de l'OA8). Pour ses habitants, la ligne 18 qui suit un axe est-ouest et s'arrête (provisoirement ?) au milieu des champs à Saclay, offre peu d'intérêt. Mais il représente un réel motif d'inquiétude face aux inconvénients et nuisances attendus en phases chantier et d'exploitation (dépréciation immobilière, bruit, vibrations, poussières, embouteillages de véhicules, ...). En 2016, une pétition appuyant un tracé alternatif en zone inhabitée (Figure 2), 190 m plus long, n'a pas reçu d'écho positif. C'est dans ce contexte que l'Association Bellevue exprime à nouveau son inquiétude face aux probables conséquences de la ligne 18, directes et indirectes. - Directes. Nous demandons à nouveau que nos représentants soient présents aux réunions préparant les chantiers de la gare et du tunnel. Nous avons manqué d'informations depuis le début de ce projet. Il est significatif que dans le volet « Impacts et Mesures » de ce dossier d'enquête pour la section Orly-Massy, seule la « perturbation temporaire des chiroptères » (chauves-souris) est prévue dans la seule partie concernant Antony. C'est louable, mais H. sapiens n'est pas mentionné ! - Indirectes. La ligne 18 « vise à améliorer la vie quotidienne des habitants ... » (1ère phrase du dossier de la SGP). Mais comme pour toute ligne de transport créée, l'effet bénéfique peut être de courte durée si cela conduit à une densification excessive l'habitat autour des gares et le long du tracé. Dans le cas d'Antony, le risque d'un effet collatéral très néfaste est probable si la construction des milliers de logements , annoncée en réunion publique par le maire d'Antony, Jean-Yves Sénant et dans le bulletin municipal de juin 2017, mais non mentionné explicitement dans le dossier de cette enquête , se réalise. Il s'agirait de 3000 logements sociaux selon le rapport de la première enquête publique (Pièce 1, p. 81, -Entretien avec le maire d'Antony -) Le site prévu pour ces nouvelles constructions est enclavé, bordé à l'est et au sud par une double autoroute (A6 et A10 avec 12 à 16 voies à cet endroit) et les pistes de l'aéroport d'Orly. De nouveaux espaces bitumés remplaceront des sols encore perméables. Les véhicules motorisés de cette nouvelle population augmenteront drastiquement les pollutions acoustiques et atmosphériques. Pour rejoindre les grands axes (RD 920, A6, A10), les véhicules devront passer par les avenues Sommer et Jouhaux (notre quartier) qui sont déjà bien chargées matin et soir. Les données d'Airparif (https://www.airparif.asso.fr) montrent bien que les pollutions aux oxydes d'azote (Nox) et aux particules fines (PM10) suivent les voies autoroutières et révèlent que même un jour sans condition climatique défavorable, la pollution par le dioxyde d'azote NO2 englobe déjà le site Antony alors que le reste d'Antony y échappe (Airparif Itiner'AIR). C'est un endroit inadapté à un lieu de vie. En espérant que nos arguments auront retenu votre attention, nous vous prions, Monsieur le Commissaire enquêteur, de recevoir nos bien sincères salutations. Pour l'association de quartier "Bellevue"															
17	Déposé le 27/06/2018 à 15:55 par jeromevetomanlegendre@gmail.com	CONTRE LE PROJET DE LA LIGNE 18. Contre le bétonnage et le goudronnage du plateau de Saclay et de mon pays que j'aime! Contre ce système cynique qui consiste, d'un côté les grosses entreprises françaises du BTP (milliardaires) qui n'ont aucun scrupule à dénaturée la France, étant donnée que c'est eux qui touchent le pactole ; et de l'autre les travailleurs immigrés (exploités) qui font le travail, étant donnée qu'ils n'ont pas un amour viscéral de la France, pays qui n'est pas le leur . Nous, peuple français qui somme juste spectateur de tous cela! <i>(NDLC: propos discriminatoires)</i>	1														
18	Nom : BERTRAND GUENIOT Profession : Agent Immobilier Adresse : 8 impasse du Verger Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0671071839	Le métro, pourquoi pas, aérien c'est un non sens ! D'une part car ça ne concerne qu'une portion (Palaiseau-St Quentin) alors qu'il est enterré partout ailleurs (pourquoi devant chez nous ?), d'autre part car les terres agricoles sur lesquelles il s'implante étaient censées être sanctuarisées dans le cadre de l'OIN , et pour le coup c'est une sacrée entorse à cet engagement! Avez-vous déjà vu le rail de l'aérotrain dans la région d'Orléans? Franchement ça ne donne pas envie, et c'était il y a 50 ans ! (quelques photos en PJ pour illustrer cette jolie verrue...) Déposé le 27/06/2018 à 18:04 par bertrand.gueniot@live.com Voir la pièce jointe (photos du rail de l'aérotrain)		1						1							
19	Déposé le 27/06/2018 à 19:47 par yfgonthier@gmail.com Nom : GONTHIER Profession : Yves Code Postal : 91190	Les terres agricoles, sur lesquelles cette ligne s'implanterait, sont censées être sanctuarisées dans le cadre de l'OIN ! Lors de la précédente enquête publique, les atteintes à l'environnement et l'inutilité de cette ligne ont déjà été largement commentées. Le besoin n'est pas de faire une troisième ligne - parallèle au RER C (fait déjà Orly-Versailles) & RER B - mais de venir de 2 vallées transversales (l'Yvette & la Bièvre). L'urgence est d' améliorer les lignes RER existantes tout en s'appuyant sur les gares existantes de ces vallées pour les liaisons plateau/vallée . Des alternatives sont possibles. AVIS DEFAVORABLE, NON A LA LIGNE 18 !	1	1	1					1							
20	Déposé le 27/06/2018 à 19:52 par jcdrapier92@free.fr Code Postal : 92160 Ville : ANTONY	La future gare Antony se situera dans un quartier enclavé en bordure d'une double autoroute et à proximité des pistes de l'aéroport d'Orly. La circulation y est déjà dense pour rejoindre les grands axes (A6, A10 et RD 920). Sans nouveau plan de circulation (département de l'Essonne, région IDF ?), la gare, en attirant de nouveaux véhicules aggravera la situation. De plus, des opérations foncières doivent accompagner l'arrivée de la ligne 18. L'implantation de 3000 logements prévus à Antony entre la gare et les autoroutes (des milliers de nouveaux habitants avec leurs véhicules motorisés) et bien d'autres sur le site d'AgroparisTech, à Massy, achèveront de bitumer les derniers sols encore perméables et exposeront davantage les riverains aux pollutions acoustiques et atmosphériques (Nox et particules fines) qui sont déjà bien présentes autour des grands axes (voir les données d'Airparif en PJ). Il est donc impératif de limiter fortement la densification de l'habitat dans ce quartier pour éviter de trop dégrader l'environnement des riverains. Voir la pièce jointe				1				1	1						

<p>21 Déposé le 27/06/2018 à 23:12 par patpetit@yahoo.fr Nom : PETIT Profession : Responsable des systèmes d'information Adresse : 1 rue des lilas Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 06.79.82.97.91</p>	<p>Cette ligne est inutile. La priorité et les efforts devraient être consacrés au renforcement de la qualité du RER B avec la circulation de train duplex et le raccordement du RER B de St Remy les Chevreuse à Coignières pour interconnexion avec la ligne La Défense. Pourquoi consacrer un budget colossal à une ligne qui n'intéresse personne et défigure le paysage, créé de la pollution des sols, visuelle et sonore. L'abandon de la ligne 18 participerait au désendettement de notre pays !!</p>	1																						
<p>22 Déposé le 27/06/2018 à 23:28 par lsfg@terresfertiles.com Nom : SCI TERRES FERTILES Profession : groupement</p>	<p>AVIS DE TERRES FERTILES</p> <p>Voir la pièce jointe</p> <p>Terres Fertiles est un groupement de 1200 habitants du territoire qui se sont regroupés en 2005 pour acheter collectivement 20 ha de terres agricoles sur le Plateau de Saclay.</p> <p>Terres Fertiles a pour objet de maintenir les terres fertiles en Ile de France, par l'acquisition, la gestion, la mise en valeur de terres à vocation agricole, arboricole, forestière ou d'élevage ainsi que le bâti éventuellement nécessaire à l'exploitation.</p> <p>Terres Fertiles est une société civile qui favorise la mise en valeur de ces terres par la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement.</p> <p>A ce titre Terres Fertiles est particulièrement concernée par la ligne 18 dont le tracé traverserait ses parcelles cultivées sur les communes de Saclay et Villiers le Bâcle si cette ligne venait à être réalisée malgré l'opposition des habitants du territoire.</p> <p>Terres Fertiles a exprimé son opposition à la ligne 18 Orly-Versailles passant par le Plateau de Saclay dès la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) sur le Métro du Grand Paris avec le cahier d'acteurs du Réseau Associatif du Plateau de Saclay signé en 2010, mais aussi dans toutes les dernières enquêtes publiques (les derniers avis de Terres Fertiles datant de mars et avril 2016 sont toujours accessibles sur le site : terresfertiles.com/ interventions de TF/Avis et saisines).</p> <p>Enfin Terres Fertiles est partie prenante d'un recours collectif avec plusieurs associations contestant la notion même d'utilité publique de cette ligne.</p> <p>Rappelons les arguments de refus de ce projet qui constituaient les avis de Terres Fertiles en 2016 qui restent totalement valables à ce jour : Il s'agit d'un projet de métro :</p> <ul style="list-style-type: none"> - très coûteux et économiquement déficitaire. - source d'urbanisation accrue sur le Plateau. - ne répondant pas aux besoins de ceux qui viendront travailler sur le Plateau. - n'apportant aucun gain de temps aux habitants. - négligeant des alternatives plus utiles et moins couteuses. - nuisible à l'agriculture dans sa pérennité sur le plateau. - difficilement compatible avec la ZPNAF. - néfaste à l'environnement. Ils n'ont pas changé car le projet de ligne 18 s'est aggravé. <p>Cette nouvelle enquête publique porte sur l'avis de l'Autorité Environnementale (A.E.) en date du 21 février 2018, cet avis actualisant l'avis précédent de 2015 lié au dossier d'enquête de 2016.</p> <p>L'A.E. fait remarquer que certaines de ses recommandations de 2015 n'ont pas été prises en compte suffisamment par la Société du Grand Paris (SGP).</p> <p>Avant toute chose il est important de dire combien les associé(e)s de Terres Fertiles qui ont lu le dossier de cette enquête publique depuis sa mise en ligne ont été choqués par les réponses de la SGP aux questions exprimées par l'A.E. dans son étude d'impact, en raison de la méconnaissance du Plateau, de la vie de ses habitants, des enjeux environnementaux décisifs que révèlent ces réponses, tout autant que du mépris largement perceptible à l'égard des choix de vie des habitants à travers les expressions employées (voir § suivant).</p> <p>Avant de reprendre les impacts délétères sur l'environnement de ce viaduc aérien sur le Plateau et plus globalement de toute la ligne 18, il convient de rappeler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que la ligne 18 ne répond pas du tout à une « utilité publique » puisqu'elle ne répond pas aux besoins des habitants pour les trajets domicile-travail. J. Lorthiois (urbaniste) l'a expliqué lors des assises de la mobilité fin 2017 en montrant que les déplacements entre les bassins d'emploi 78 et 91 ne représentaient que des flux marginaux pour lesquels un métro ne se justifie aucunement. - Que la ligne 18 dans son ensemble ne répond pas non plus à une « utilité publique » pour les temps de transport Versailles Chantiers-Orly puisqu'elle annonce « Versailles Chantiers-Massy Palaiseau en 26 à 27 mn » alors que le RER C actuel l'effectue en 19 mn dans un sens et 23-24 mn dans l'autre sens. <p>Ajoutons que le temps annoncé par la SGP pour la ligne 18 n'est que celui du transport, or les gares de Versailles Chantiers, de Satory, de Massy seront enterrées en grande profondeur de 21 à 25 m soit 6 à 7 étages à descendre (dossier B2) et qu'il est indispensable de rajouter au temps de transport le temps d'accès aux voies depuis la surface même avec des escaliers roulants, la même chose pour la sortie, et en plus le temps d'accès aux gares depuis les zones de stationnement.</p> <p>Au total il convient de rajouter au moins ¼ h. Des milliards pour un temps de transport plus long !!!</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

22	<p>A propos de la consommation des sols, c'est dans l'avis de l'A.E. (p115) que l'on découvre que selon la SGP le viaduc aérien est nécessaire car compatible avec la ZPNAF, alors que le métro enterré serait techniquement incompatible avec la ZPNAF. Le motif invoqué reposant sur la nécessité de construire des ouvrages de sécurité débouchant en surface tous les 800 m dans cette zone, donc consommant un peu de ZPNAF.</p> <p>C'est un argument non pertinent car si le métro avait été enterré il n'y aurait pas eu besoin de toute l'emprise du viaduc aérien et de sa voie de service de 4 m sur les 13 kms. Ces 16,9 ha que pourrait consommer le viaduc et sa voie de service auraient été alors réintégrés dans la ZPNAF. Celle-ci se serait trouvée alors largement plus augmentée que l'emprise des « puits » nécessaires au métro enterré ne l'aurait réduite. Par contre les « zones de transition » où le viaduc rentre et sort de terre représentent 810 m de longueur à Palaiseau et 460 m à Magny les Hx. Ces zones de transition étaient décrites dans l'avis de l'A.E. de 2015 comme « des coupures infranchissables au sein du territoire ». Signalons à ce propos le photomontage scandaleux fourni par la SGP (dossier B3 p 363) présentant l'entrée souterraine à Magny avec un écrasement de l'échelle en hauteur et un allongement en largeur rendant le viaduc quasiment invisible !!!</p> <p>Sur les nuisances sonores : Sujet essentiel pour les habitants proches de la ligne, l'A.E. indique dans ses recommandations « de présenter les résultats chiffrés des études acoustiques par habitation...de façon à permettre une identification précise des impacts et de préciser, le cas échéant, les mesures d'évitement ou de réduction qui seront mises en œuvre ». Aucun problème non plus assure la SGP, pourtant il va quand même passer (selon les indications p 152 du dossier avis des instances et si l'on fait le total des 2 sens) 12 trains/heure entre 5h30 et 7h30 comme de 20h à 2h30 du matin, certes c'est moins que les 42 trains/h aux heures de pointe juste après ces horaires, le matin, et juste avant, le soir !</p>																		
22	<p>Or les chiffres de 49 à 55 DB(A) pour Villiers et Chateaufort semblent correspondre à des moyennes sur 30 mn (p 153), ce qui écrêterait ainsi le bruit aigu du moment d'un passage de train. Du fer contre du fer qui roule entre 65 et 100 km/h peut-il être sans impact sur le sommeil des habitants les plus proches de nos villages ? La seule protection sonore indiquée par la SGP (dossier B3 p583) serait apportée par des déflecteurs de 1,5 m de haut le long du viaduc.</p> <p>On peut relever que les logements prévus dans les 2 ZAC seront encore moins bien lotis et en zone rouge même. Quel beau « système urbain novateur » (comme le présente la SGP dossier B3 p364) de continuer à installer, comme il y a 50 ans, des logements neufs au bord d'une ligne de train qui va générer des nuisances sonores importantes pour leurs habitants !</p> <p>Sur les déblais (5,4 millions de tonnes à évacuer) : L'A.E. demande « d'explicitier comment est assurée la cohérence entre les principes retenus dans le schéma de gestion et de valorisation des déchets, le schéma directeur de gestion des déblais de la ligne à actualiser et les marchés de travaux ». Dans les réponses de la SGP il y a de nombreuses pages, mais la SGP glisse vite sur l'impact sur la circulation, alors que les 2/3 seront évacués par les autoroutes et voies rapides, alors que la SGP (dossier B3, p 319) indique « un impact fort sur le Plateau ».</p> <p>Quant aux sites de stockages de ces déblais, l'Autorité Environnementale elle-même remarque les hypothèses très générales de la SGP et le risque de saturation des sites prévus puisqu'ils pourraient bien être insuffisants pour recevoir tous les déblais prévus des autres lignes du métro du grand Paris. Rappelons pour mémoire que la SGP n'avait pas hésité dans la précédente enquête concernant la ligne 18 à indiquer 4 sites de stockage qui allaient fermer en 2016, 17 et 18 pour des déblais sortant en 2020 ! Ceci n'avait pas échappé à l'A.E. qui l'avait indiqué dans son avis de 2015. Quand on voit à Champlan les dégâts dus aux déblais de la ligne 15 qui devraient arriver très prochainement, on ne peut minimiser ce sujet pour le Plateau.</p> <p>Remarquons que le sujet doit poser un problème à la SGP car elle rend difficile l'accès aux informations claires, en commençant par répondre à l'A.E. dans le dossier B2, puis indiquant des informations complémentaires se trouvant dans le dossier B3, où là elle renvoie au volet F (annexe 8) ! Particulièrement volumineux et impossible à lire en entier en quelques jours au début de cette enquête publique.</p>																		
22	<p>Sur l'archéologie : L'impact est reconnu comme « variable selon les découvertes » (dossier B3 p550-551) alors qu'ont été ou seront détruits des éléments de l'histoire patrimoniale et agricole de notre territoire datant du début du millénaire mais aussi de l'âge du bronze.</p> <p>Les effets sur les humains : Il manque dans l'étude d'impact ce chapitre pourtant très important. En effet la SGP elle-même reconnaît (dossier B3 p 364 et suivantes) que le dessous du viaduc est assombrissant, parle de « sensation d'écrasement » et de « ressentis négatifs en terme d'ambiance ». La SGP n'a nullement pris en considération le coût humain de ce viaduc aérien chez les habitants qui verront leur cadre de vie dégradé avec les conséquences évidentes sur leur moral, les conséquences des perturbations du sommeil générées par viaduc et trains à proximité des habitations. Coût indirect ainsi mais coût direct par les consultations médicales nécessaires, les médicaments peut-être parfois, etc...</p>										1		1						

22	<p>Encore une fois on constate que cette Opération d'Intérêt National (O.I.N.) engagée par tous les gouvernements successifs depuis 2007 impose son ordre par la force, en détruisant les vestiges historiques de notre territoire, en détériorant sa première ressource économique : l'agriculture, en dégradant définitivement le cadre de vie des habitants, ce qui constitue aussi une manière de contraindre au départ tous ceux qui ne sont pas des adeptes des mégapoles anonymes et déshumanisées, et en passant outre tous les avis défavorables des habitants exprimés de manière répétée enquête après enquête, en ignorant les recours juridiques en cours contre le cluster et la ligne 18.</p> <p>A l'époque du réchauffement climatique, des limites plus qu'atteintes dans la détérioration de la biodiversité qui nécessitent d'abandonner immédiatement les pesticides, au moment où les citoyens demandent de plus en plus à vivre sainement, à manger de la nourriture bio et où il est intelligent de la produire localement, l'aménagement du territoire qu'impose l'Etat sur le Plateau par cette O.I.N. est un modèle vétuste qui continue d'exporter les zones urbaines dans les zones agricoles en les détériorant, avec toujours la logique économique d'une croissance reposant sur le BTP et la spéculation immobilière.</p> <p>Pourtant n'oublions pas nos nombreuses actions et leurs effets positifs pour limiter l'ampleur de la destruction initialement prévue de notre territoire :</p> <p>N'oublions pas que si aujourd'hui il existe une ZPNAF protégée sur le Plateau, c'est parce que nous, les citoyennes et citoyens, aidé(e)s par nos associations, avons su convaincre (de 2007 à 2010) certains des élus locaux, quelques députés, quelques sénateurs qui ensuite ont intégré une partie de nos demandes dans leurs amendements modifiant la loi, alors que déjà l'Etat nous riait au nez.</p> <p>N'oublions pas les nombreux recours en attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recours des 4 maires de Villiers le Bâcle, Chateaufort, Saclay et Magny les Hameaux contestant le bien-fondé de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la ligne 18. - Recours de l'ensemble des associations actives pour l'environnement du Plateau et des vallées contre cette DUP. - Recours au niveau Européen effectué par les associations en raison des infractions commises, selon elles, par l'Etat Français eu égard à la législation 	1	1	1	
22	<p>N'oublions pas notre demande de moratoire adressée au 1er ministre en raison des recours en attente de jugement. N'oublions pas les doutes exprimés en plusieurs occasions par des experts reconnus nationalement (Cercle des Transports, Commissariat Général aux Investissements, Cour des Comptes) sur la non-rentabilité de cette ligne.</p> <p>N'oublions pas le dérapage des coûts dénoncé par la Cour des Comptes encore récemment qui aurait du aboutir à l'élimination de la ligne 18 vu son coût et sa faible VAN (Valeur Ajoutée Nette si chère aux spéculateurs).</p> <p>N'oublions pas les inquiétudes de certains commissaires enquêteurs sur la compatibilité de l'ensemble avec la ZPNAF.</p>		1	1	1
22	<p>N'oublions pas les nombreuses alertes de l'Autorité Environnementale auparavant et ici encore.</p> <p>N'oublions pas les Assises de la mobilité de novembre 2017, organisées avec beaucoup d'énergie et d'efficacité par les maires des 4 villages et les associations du Plateau, à la demande des députés des circonscriptions concernées, au cours de laquelle un urbaniste a montré que les flux de populations domicile-travail ne traversaient aucunement le Plateau de Saclay ni venant des Yvelines ni de l'Essonne et donc que la ligne 18 ne répondra aucunement à la demande d'amélioration de transports du quotidien.</p> <p>En réponse à nos actions légitimes, l'Etat utilise l'EPAPS comme interface de pseudo-concertation chargée surtout de déminer le terrain local (ce qu'elle n'a pas obtenu), oppose le silence, fait semblant d'ignorer les recours, impose sa logique malgré l'échec universitaire déjà patent (le rassemblement de toutes les écoles et universités en une seule entité pour une meilleure visibilité internationale a été rejeté et ne se fera pas), continue de prétendre améliorer la recherche alors qu'il y a une réduction globale des moyens par étudiant, veut faire perdre à la recherche agronomique tout l'intérêt historique des parcelles de Grignon, etc...</p>	1			
22	<p>L'Etat n'a toujours pas intégré que le seul modèle d'aménagement du territoire adapté au 21ème siècle réside dans la Préservation absolue des terres agricoles et cela d'autant plus qu'il existe des villes autour, aide à la reconversion vers le bio, sanctuarisation des espaces naturels pour sauver la biodiversité (dont l'être humain est partie prenante), classement des espaces forestiers, arrêt de l'extension urbaine en particulier les zones commerciales, reconstruction de la ville sur la ville (ça veut dire ici qu'on rénove les hôpitaux là où ils sont en ville, à Longjumeau, Orsay, Juvisy, et qu'on n'en construit pas un à leur place en pleine zone agricole sur le Plateau).</p> <p>Vivre au 21ème siècle c'est remettre l'environnement au centre de tout aménagement du territoire.</p> <p>Enfin pour terminer nous refusons qu'une étude d'impact comme celle-ci, effectuée en 2016-2017, puisse avaliser 10 ans à l'avance un aménagement dont on sait qu'il ne débutera au mieux qu'en 2027 et ne deviendra effectif qu'en 2030 et encore, alors que les critères de protection de l'environnement et ceux d'appréciation des impacts du viaduc aérien auront forcément beaucoup évolué dans 10 ans.</p> <p>Il est indispensable que la commission d'enquête aboutisse à la conclusion que l'étude d'impact sur laquelle il lui revient de statuer n'est aucunement applicable au tronçon ouest (Christ de Saclay-Versailles) de cette ligne 18.</p> <p>L. Sainte Fare Garnot (gérant de Terres Fertiles) 28/06/2018</p>				

<p>24 Déposé le 28/06/2018 à 04:47 par helene@lipietz.net Nom : LIPIETZ Profession : RESTAURATRICE en bio, local et solidaire Adresse : 7 rue du maréchal foch Code Postal : 89200 Ville : AVALLON</p>	<p>http://terresfertiles.com/wp-content/uploads/2018/06/Avis-de-TF-enq-pub-2018.pdf#page=1&zoom=auto,-134,847 voici dans ce lien pourquoi je suis contre les atteintes à des terres fertiles à l'heure où nombre d'humains crèvent de faim à cause du réchauffement climatique induit par nos modes de vie occidentaux obsolètes. CE: Ce lien correspond à l'avis déposé par Terres Fertiles. IDEM n°23</p>	1		1	1	1													1
<p>25 Déposé le 28/06/2018 à 08:30 par nicoleroger2@wanadoo.fr Nom : ROGER N Profession : Retraitée EN Adresse : 18 allée des peupliers Code Postal : 91300 Ville : MASSY Téléphone : 01.60.11.59.26</p>	<p>Un métro sur le plateau est une aberration ! Je me rends souvent sur ces terres, et je vois que déjà les terres agricoles ont été saccagées. Je vous prie d'arrêter le massacre ! Un jour prochain nous n'aurons pas d'autres solutions pour nourrir l'île de France !</p>	1		1															
<p>26 Déposé le 28/06/2018 à 09:29 par herve.lemeur@free.fr Nom : LE MEUR Profession : chercheur Adresse : 6 avenue du Maine Code Postal : 75015 Ville : PARIS Téléphone : 0143274986</p>	<p>Afin de se préoccuper de la nourriture (pas que des gens du plateau d'Orsay), il faut laisser beaucoup de terres agricoles. On ne se nourrit pas que de recherches et d'argent. Paris n'a déjà que 3 jours d'autonomie alimentaire. Je me préoccupe plus de l'autonomie alimentaire que des Progrès techniques qui contribuent en plus souvent à nous hétéronomiser.</p>			1						1									
<p>27 Déposé le 28/06/2018 à 12:09 par r.gerday@sfr.fr Nom : GERDAY Profession : retraitée Adresse : 107 rue de Reuilly Code Postal : 75012 Ville : PARIS</p>	<p>Je suis 100% d'accord avec l'observation 23 de Terres Fertiles</p>	1		1	1	1													1
<p>28 Déposé le 28/06/2018 à 13:00 par sabinedelanoy@libertysurf.fr Nom : DELANOY Profession : metteur en scène Adresse : 15 rue de Chartres Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 06.19.86.62.10</p>	<p>Je suis totalement contre la ligne 18 - Que la ligne 18 ne répond pas du tout à une « utilité publique » puisqu'elle ne répond pas aux besoins des habitants pour les trajets domicile-travail. J. Lorthiois (urbaniste) l'a expliqué lors des assises de la mobilité fin 2017 en montrant que les déplacements entre les bassins d'emploi 78 et 91 ne représentaient que des flux marginaux pour lesquels un métro ne se justifie aucunement. - Que la ligne 18 dans son ensemble ne répond pas non plus à une « utilité publique » pour les temps de transport Versailles Chantiers-Orly puisqu'elle annonce « Versailles Chantiers-Massy Palaiseau en 26 à 27 mn » alors que le RER C actuel l'effectue en 19 mn dans un sens et 23-24 mn dans l'autre sens. Ajoutons que le temps annoncé par la SGP pour la ligne 18 n'est que celui du transport, or les gares de Versailles Chantiers, de Satory, de Massy seront enterrées en grande profondeur de 21 à 25 m soit 6 à 7 étages à descendre (dossier B2) et qu'il est indispensable de rajouter au temps de transport le temps d'accès aux voies depuis la surface même avec des escaliers roulants, la même chose pour la sortie, et en plus le temps d'accès aux gares depuis les zones de stationnement. Au total il convient de rajouter au moins ¼ h. Des milliards pour un temps de transport plus long !!!</p>	1								1			1					1	1

<p>29</p>	<p>Déposé le 28/06/2018 à 17:43 par charly.guillard@mairie-palaiseau.fr Adresse : Mairie de Palaiseau</p>	<p>Ville de Palaiseau, délibération du Conseil Municipal en date du 25/06/2018: Le Conseil Municipal, VU le code général des collectivités territoriales, VU le Code de l'Environnement, VU le décret n°2017-425 du 28 mars 2017 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du tronçon de métro automatique du réseau de transport public du Grand Paris reliant les gares Aéroport d'Orly à Versailles Chantiers, (gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin non incluses) a été publié au journal officiel du 28 mars 2017, Vu le dossier de demande d'autorisation environnementale réalisée par la Société du Grand Paris dans le cadre de l'instruction du projet de ligne 18 mis à disposition dans le cadre de l'enquête publique se déroulant du 11 juin au 10 juillet 2018, VU les annonces gouvernementales en date du 22 février dernier, relatif au report au plus tard à 2027 de la livraison de la ligne 18, CONSIDERANT que l'émergence du cluster nécessite la mise en œuvre à court terme d'une desserte en transports en commun performante et à très haut niveau de service et que seule la ligne 18 est de nature à répondre à cet objectif, CONSIDERANT que la réalisation de la ligne 18 doit être envisagée à court terme mais qu'elle doit en parallèle satisfaire à toutes les exigences en matière d'intégration environnementale et paysagère, Sur le rapport de Monsieur le Maire et sa proposition, Après en avoir délibéré, - Prend note que le dossier a fait l'objet : o d'un avis réservé de la CLE Orge Yvette, sous réserve de la prise en compte d'un certain nombre de remarques relatives à la prise en compte d'enjeux hydrauliques, o d'un avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature qui met en évidence le manque de caractère opérationnel et fonctionnel des mesures de compensation, o de plusieurs demandes de compléments de la part de l'autorité environnementale, notamment sur la fonctionnalité du corridor écologique créée au sud du SMR/SMI et sur le la nécessité de renforcer les justifications concernant les boisements de compensation prévus à Gif sur Yvette et sur le site de Port aux Cerises de Draveil. EMET : - un avis favorable à la mise en œuvre de la ligne 18, et rappelle qu'il est indispensable de mobiliser tous les moyens nécessaires pour anticiper sa livraison, faute de quoi il sera impératif de reporter des aménagements prévus pour éviter qu'une thrombose des infrastructures ne compromette gravement l'émergence du cluster. - Un avis défavorable sur le site d'implantation et du site de maintenance et de remisage et le poste de commande centralisé : les études menées dans le cadre de la présente procédure et les consultations des structures compétentes illustrent que le choix actuel présente des conséquences majeures sur l'environnement. Les mesures de compensation prévues -à l'extérieur du territoire communal- ne sont pas à la hauteur des dommages irréversibles causés localement sur les différentes continuités écologiques et paysagères qui structurent le territoire. Le prolongement de la réflexion sur un emplacement alternatif est donc impératif. - Rappelle sa demande d'implantation d'une gare supplémentaire sur le tracé, au niveau du secteur dit de la croix de Villebois, à un endroit où elle est techniquement réalisable et constituerait un élément d'articulation stratégique entre les quartiers de l'Ecole Polytechnique et Camille Claudel.</p>															
<p>30</p>	<p>Déposé le 28/06/2018 à 22:05 par mlbretin@ntymail.com</p>	<p>A moyen et long terme, la sécurisation alimentaire de la région parisienne est bien plus importante qu'un métro : laissons ces terres à l'agriculture et améliorons les 2 lignes existantes, le RER B et le RER C qui relie déjà Massy-Palaiseau à Versailles.</p>															

32 & 33	Déposé le 29/06/2018 à 14:41 par riqpasca@live.fr	<p>Lors de la précédente consultation , une utilisation et interprétation fallacieuse de mon avis et celui de mon épouse ont été faits. voir mail 17726/1727/1728et 1730</p> <p>Pour éviter toute ambiguïté notre avis est clairement contre ce projet de métro aérien et maintenant même enterré pour éviter toute nouvelle tricherie dans les résultats . les surcouts annoncés entre la version enterrée et aérienne étaient de 265M€ ce qui à l'époque représentait 0,01% du montant global du projet et non démontré.</p> <p>Depuis les surcouts ceux sont envolés en multipliant les gares et celui ci est une goutte d'eau.</p> <p>Sortir un tunnelier pour le re-enterrer 8km plus loin couterait moins cher ? Nous allons détruire un des derniers paysage agricole pour les générations à venir et "pourrir " la vie de chateaufort , Villiers le BAC et des villages alentours de part les travaux et les nuisances sonores futures mais en préservant le Golf National ??? Et je suis moi même golfeur sur ce site .</p> <p>Le niveau sonore a été moyenné entre le passage d'un tram et la période "calme . On dormira 1mn toutes les 2mn</p> <p>Pourquoi les risques de perturbations magnétiques sont regardés pour les entreprises comme Safran mais pas pour les riverains de Chateaufort justes à coté .</p> <p>Idem pour les risques sécurité malgré le passage près du CEA .</p> <p>L enquête publique a été honteusement truquée et je ne suis pas le seul Castelfortain dont l'avis a été trahi .</p> <p>De plus lors des 2 réunions publiques auxquelles j'ai assisté la directrice du projet a traité l'assistance avec dédain faisant comprendre qu'elle était là par obligation mais que de toute façon le dossier était bouclé et notre avis juste pris pour respecter la forme .</p> <p>Voir pièce jointe</p>	1																						
34	Déposé le 29/06/2018 à 17:50 par: Anonyme	La ligne 18 est une aberration environnementale. Alors, une fois encore, NON A LA LIGNE 18, en aérien ET en souterrain !	1	1																					
35	Déposé le 30/06/2018 à 09:17 par antoine.o.godard@gmail.com Nom : GODARD Profession : Chercheur Adresse : 48 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0663630689	Je suis opposé à la construction de la section sur viaduc de la ligne 18. Cela viendrait défigurer le site naturel exceptionnel du plateau de Saclay et apporterait de nombreuses nuisances. .		1																					
36	Déposé le 30/06/2018 à 10:48 par herve.toussaint2@orange.fr Nom : TOUSSAINT Profession : Directeur des Opérations Adresse : 25 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0609357415	Cette ligne 18 est une aberration écologique et économique. JE suis OPPOSE à la construction de cette ligne tant en aérien que sous-terrain.		1																					
37	Déposé le 30/06/2018 à 12:29 par julietoussaint98@yahoo.fr Nom : TOUSSAINT Profession : Etudiante Adresse : 25 rue de la Perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.95.35.42.07	JE suis formellement opposée à cette ligne 18 aérienne sur le plateau de Saclay et qui va apporter des nuisances sonores et environnementales importantes. NON à ce désastre écologique.		1									1	1											

38	Déposé le 30/06/2018 à 13:58 par Anonyme	<p>Un certain nombre d'observations déposées à ce jour sur ce registre s'opposent à la ligne 18, ou à son passage en aérien, afin de préserver les terres agricoles ou l'état naturel du plateau de Saclay. Elles sont donc en fait opposées à l'ensemble du projet de développement de cette zone.</p> <p>Si ce projet doit être arrêté, alors effectivement il ne sera pas utile de construire la ligne 18 ; mais dans ce cas tout le projet, les constructions en cours, les démnagement prévus d'entreprises et établissements publics etc. devraient être arrêtés au plus tôt avant que les implantations soient irréversibles, à supposer qu'elles ne le soient pas déjà.</p> <p>Dans le cas contraire, si le développement du plateau de Saclay se poursuit, alors il est indispensable et urgent de l'accompagner de transports en commun, l'infrastructure actuelle étant saturée.</p> <p>Même si les délais annoncés de 2027-2030 sont respectés, les personnes travaillant et vivant sur le plateau peuvent s'attendre à des années passées à subir les embouteillages et les bus bondés.</p> <p>Je n'ai pas d'avis sur le passage aérien ou enterré de la ligne 18 ; l'enterrer pourrait peut-être épargner certains désagréments signalés dans ce registre, mais retarderait sans doute la mise en service. Alternativement, il a aussi été proposé de moderniser le RER B et développer des moyens de transport reliant la vallée et le bord du plateau. Ce schéma serait sans doute intéressant, que la ligne 18 se fasse ou non, et pourrait être en place plus rapidement que celle-ci.</p>																								
39	Déposé le 30/06/2018 à 14:23 par m.ferino@laposte.net Nom : FERINO Adresse : 3 ROUTE DE VERSAILLES Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0660495594	<p>Une enquête pour avaliser le fait que 14 km de métro aérien sont respectueux de l'environnement naturel et agricole du plateau de Saclay qui ainsi serait traversé de part en part? les limites du ridicule et de l'irrespect sont franchies.</p> <p>Les compensations envisagées sont dérisoires par rapport aux dégâts infligés, d'autant plus qu'elle ne dépassent pas les intentions, sans aucune mesure concrète, responsable, et engageante. Un telle désastre ne peut être et ne sera jamais compensé, quelles que soient les mesures théoriques et réglementaires mises en places.</p> <p>Pour exemple cette notion de bruit réglementaire qui lise les émergences acoustiques dans le temps et qui tend à nous faire penser que le métro sera furtif en terme de bruit sur le plateau de Saclay. Ainsi, on tend à nous faire croire et accepter que ce Métro ne sera pas une gêne pour la faune et les habitants.</p> <p>C'est une tromperie ignominieuse, permise et autorisée par l'état pour encourager le bétonnage du plateau de Saclay en autorisant la dévoration des espaces agricoles et naturels par un cluster scientifique dont les bénéfices ne sont mêmes pas prouvées!</p> <p>Cette enquête de l'état est une honte publique et manifeste un total manque de respect des engagements environnementaux de notre pays envers ses citoyens et les générations futures.</p> <p>Je m'oppose totalement à ce projet de métro destructeur d'environnement.</p>	1											1	1								1			
40	Déposé le 30/06/2018 à 16:35 par capucine_toussaint@yahoo.fr Nom : TOUSSAINT Profession : Cadre Adresse : 25 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.10.07.37.80	<p>Je suis contre la ligne 18.</p> <p>L'utilité n'est pas prouvée, d'autres solutions plus respectueuse de l'environnement et des résidents existent (TCSP, renforcement des lignes existantes et autres solutions).</p> <p>C'est un délire de mettre à 10 m de haut un métro qui va gâcher la zone rurale, empiéter sur les surfaces agricoles, qui va faire une nuisance sonore énorme pour les résidents à proximité : villages de Châteaufort et Villiers le Bâcle sans pour autant leur apporter une amélioration des transports en commun pour eux et pour la vallée de Chevreuse (complètement engorgée vers Paris aux heures de pointe).</p>	1	1	1																					
41	Déposé le 30/06/2018 à 19:54 par Sidoniepic@yahoo.fr Nom : CHEMIN Profession : Comptable Adresse : 8 impasse philippe le grene Code Postal : 91190 Ville : ST AUBIN Téléphone : 0622853637	<p>Non a ce projet destructeur de notre environnement</p>	1																							
42	Déposé le 01/07/2018 à 00:29 par Buard.chantal@gmail.com	<p>Je suis absolument contre ce projet de ligne 18.</p> <p>Nuisances sonores nuisances pour l agriculture nuisance visuelle. De plus cette ligne ne sert a rien. Il y a deja le rer c et des lignes de bus.</p> <p>Arretons de massacrer le plateau de saclay.</p> <p>On en peut plus..! Immeubles et entreprises a n'en plus finir grignotent de plus en plus nos belles et bonnes terres agricoles.</p> <p>NON NON NON</p>	1	1										1	1											

<p>49 Déposé le 01/07/2018 à 12:02 par aureliebiron@yahoo.fr</p>	<p>Non à la ligne 18 dans sa globalité et pas seulement au métro aérien. Habitants du plateau et de la vallée, nous avons besoin d'améliorer les réseaux routiers et de transports existants et non d'en créer un que nous ne pourrions même pas utiliser car il n'y aura pas de gare à proximité. Ce projet est délétère pour l'environnement dans sa globalité : faune, flore, terres agricoles, nuisances visuelles, sonores, déchets..... L'urbanisation que cela engendrera aura des incidences irréversibles quant à notre bien être, tranquillité mais aussi majorera les risques d'inondation et de pollution de nos terres pour l'instant sauvegardées. Les personnes désireuses de conserver leur cadre de vie seront à nouveau contraintes de s'éloigner. J'habite Magny les Hameaux et ce n'est pas pour que j'ai quitté Chatillon il y a maintenant 11 ans.</p>	1																										
<p>50 Déposé le 01/07/2018 à 12:19 par</p>	<p>Non au métro ligne 18. J'habite Guyancourt</p>	1																										
<p>51 Déposé le 01/07/2018 à 12:20 par laurent.gauvry@wanadoo.fr Téléphone : 0680608339</p>	<p>Je suis CONTRE la ligne 18. Les raisons qui motivent mon avis sont en grande partie exprimées dans l'avis de Terres Fertiles du 28 06 2018 : - négligence des besoins réels des habitants de la région: liaisons Nord/Sud depuis les vallées et les réseaux de transport existants qui pourraient être largement améliorées avec le budget considéré - l'accès aux rares gares pour les habitants ne semble pas être une préoccupation du projet (parkings aux abords des gares,...) ces habitants n'auront pour part de ce projet que les nuisances - impact sonore de la liaison aérienne grossièrement minimisé par une moyenne qui revient à dire qu'entre 2 trains nous pourrions dormir et vivre tranquilles - impacts visuels, écologiques, agricoles biaisés, parfois par des considérations urbanistiques totalement délirantes, illustrées par une "novlangue" dont on espérait la disparition (à cet égard, je me demande si ma préférence n'est pas : " le viaduc comme catalyseur de paysage") - rentabilité financière non démontrée, le flux quotidien n'étant pas celui auquel répondrait cette ligne (vous allez rire, mais ne travaillant pas au velodrome de St Quentin en Yvelines, son accès facilité ne m'apparaît pas comme une priorité absolue...) Par ailleurs, le changement de tracé de la ligne sous le quartier de la Bretonnière à Voisins le bretonneux a démontré que les études effectuées étaient pour le moins perfectibles (quelques degrés d'angle ont permis d'épargner un quartier entier). De là à penser que l'ensemble des études menées sont potentiellement entachées d'erreurs ou d'approximations (bien entendu, non intentionnelles), il y a un pas que d'aucuns franchiront sans hésiter. En conclusion, l'utilité publique de ce projet me paraît pour le moins discutable, et son impact environnemental (sur les plans de la flore, de l'économie, de la faune - humains compris) négligé.</p>	1	1	1	1				1				1	1														
<p>52 Déposé le 01/07/2018 à 15:29 par jean-pierre.michel51@wanadoo.fr Nom : MICHEL JEAN PIERRE Profession : Retraité Adresse : 3 Ter chemin des sablons - Code Postal : 91430 Ville : VAUHALLAN Téléphone : 06.81.10.51.69</p>	<p>Je suis délégué des AVB sur la commune de Vauhallan Je partage totalement l'avis déposé par Terres Fertiles le 28/6/2018 C'est le bon sens et l'intelligence qui y sont exprimés. IDEM n° 23</p>	1	1	1	1				1					1	1													
<p>53 Déposé le 01/07/2018 à 15:32 par jacques.isa1@gmail.com Nom : JACQUES ISABELLE Profession : Personnel administratif de collectivité territoriale (employée de mairie) Adresse : 3 chemin de la Fabrique Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 01.39.56.47.78</p>	<p>Je rejoins les recommandations de l'Autorité environnementale dans son avis délibéré sur la ligne 18 (tronçon Aéroport d'Orly - Versailles Chantiers) - (78, 91, 92 et 94) - Actualisation de l'avis n°2015-63, et notamment sur le manque de détails et plus particulièrement sur les scénarios concernant Châteaufort (Yvelines) et notamment sur celui du doublement de la RD n° 36. En effet, si le projet de doublement de la RD n° 36 qui inclut une implantation du métro en aérien sur la partie centrale est envisagé, cela impliquerait un rapprochement inacceptable des limites urbanisées et urbanisables du territoire de Châteaufort (78), alors que pour d'autres territoires urbanisés le projet est enterré. Châteaufort (78), subit un environnement déjà fortement impacté par les nuisances liées à la RD 36 et au survol des avions de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (Plan d'exposition au bruit (PEB) et Plan de gêne sonore (PGS)) (1). De plus, ce tronçon traverserait en aérien le périmètre du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse dont l'Etat s'est engagé par la signature de sa charte (2), et se situerait à la limite d'un site NATURA 2000 et d'une Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIIEFF) de type I et II (2). De plus, ce scénario semble contraire à la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels et des paysages du plateau de Saclay (3). Par conséquent, j'émet des réserves puisque le doublement de la RD n° 36 incluant une implantation du métro aérien en partie centrale augmentera significativement l'emprise sur les espaces agricoles et diminuera encore la surface sanctuarisée sur le plateau. Par ailleurs, Châteaufort se situe dans le périmètre de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, et considérant que l'espace aérien environnant un aérodrome doit être protégé vis-à-vis des obstacles afin de permettre aux avions amenés à l'utiliser d'évoluer avec la sécurité voulue (4), j'émet des réserves quant à la proximité de la piste réservée au décollage et à l'atterrissage des avions qui se trouve dans la zone des servitudes aéronautiques de protection des centres de réception radioélectrique contre les obstacles (PT2) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble du PLU de</p>													1	1													

53		<p>Pour toutes ces raisons, je demande l'intégration d'un nouveau scénario au projet de la ligne 18 pour le territoire de Châteaufort (78), à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tronçon en semi enterré à partir de la RD n° 938 sur le secteur de la Croix de la Justice en direction du centre de Châteaufort, - un tronçon enterré en approche des zones urbanisées et urbanisables de la limite du secteur de La Croix de la Justice à la limite du territoire de Châteaufort en direction Magny-les-Hameaux ou de Guyancourt. <p>(1) Source : https://www.geoportail.gouv.fr/carte (2) Source : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/charte_pnr_modif_juin_bd.pdf (3) Source : Décret n° 2013-1298 du 27 décembre 2013 délimitant la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay) - JORF n°0304 du 31 décembre 2013 page 22307 texte n° 37 (4) Source : http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/sites/default/files/elaboration_psa.pdf</p>															
54	<p>Déposé le 02/07/2018 à 08:40 par escandeph@yahoo.fr Nom : ESCANDE Profession : Ingénieur Adresse : 7 rue de l'Yvette Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 06.64.04.31.50</p>	<p>La ligne 18 pose de gros problèmes environnementaux et économiques. Elle n'est pas justifiée économiquement : avec un coût à prévoir de 5 milliards d'euros en tenant compte des dépassements observés sur les projets de ce type, la ligne 18 est trop chère pour le service rendu. A moins qu'elle ne soit le Cheval de Troie d'une urbanisation plus massive du plateau? Ce qui serait une aberration environnementale en rupture avec les engagements pris par la loi - mais comme disent les détracteurs de cette loi, ce qu'une loi a fait... De plus si elle est en aérien à partir de Palaiseau, il s'agit de rajouter une balafre à un paysage déjà éprouvé par les nouveaux cubes et cylindres de béton qui sont en cours de multiplication. Cette blessure rendra l'agriculture non-rentable et tuera tout espoir d'un territoire un tant soit peu résilient aux menaces environnementales.</p> <p>Des solutions alternatives existent : le TCSP existant a été conçu dès l'origine pour être transformé en tramway moderne et rapide... aussi rapide que la ligne 18 dont la multiplication des gares a fait perdre la rapidité originelle et augmenté les coûts.</p> <p>De plus le tramway permettrait de desservir efficacement toutes ces zones récemment urbanisées! Le tramway permettrait de réduire les coûts d'un facteur 10, permettrait de rendre le service et de dégager des sources de financements pour les nécessaires liaisons vallées-plateaux et des économies pour les finances publiques - donc pour nos impôts.</p> <p>La ligne 18 est en contradiction avec l'Accord de Paris de 2015 sur le climat : elle ne doit en aucun cas se faire, le service qu'elle promet doit être rendu par des moyens aussi efficaces et beaucoup moins chers.</p>	1		1					1						1	
55	<p>Déposé le 02/07/2018 à 09:26 par christian.roze@gmail.com Nom : ROZÉ Profession : retraité Adresse : 29 rue grande brière Code Postal : 78180 Ville : MONTIGNY LE BRETONNEUX Téléphone : 06.63.54.33.12</p>	<p>La ligne 18 est quasiment inutile car elle ne correspond à aucun flux de personnes désirant se rendre à leur travail. Le flux, pas très important et constaté, relie Versailles au plateau de Saclay mais pas Saint Quentin en Yvelines.</p> <p>Le tracé de cette ligne est donc erroné.</p> <p>Pour améliorer le sort des franciliens d'Essonne ou d'Yvelines en particulier, la bonne solution n'est pas de construire de nouvelles infrastructures de transport lourdes, chères, énergivores mais de rendre nos territoires multi-fonctionnels (emplois, logements, écoles, loisirs à proximité).</p> <p>Ainsi le besoin de mobilité diminuera et tous les inconvénients liés à cette mobilité accrue. N'oublions jamais que nous payons tous directement ou indirectement ces infrastructures importantes.</p> <p>Le projet du pôle Paris Saclay est d'ailleurs une ineptie au sens de la multi-fonctionnalité. Mieux vaut des établissements de recherche et d'enseignements plus petits et bien répartis sur toute l'Ile de France. Comme toujours, près de nouvelles gares va se développer une pression foncière énorme et donc détruire des terres agricoles. Or, la région a besoin de préserver ces terres nourricières qui sont un atout et une bonne assurance contre les effets du réchauffement climatique.</p> <p>Pour toutes ces raisons de bon sens, je demande l'abandon du projet de construction de la ligne 18.</p>		1								1					
0.56	<p>Déposé le 02/07/2018 à 10:13 par Anonyme</p>	<p>OUI à la ligne 18</p> <p>Qu'on le veuille ou non, l'aménagement du campus sur Gif, Orsay et Palaiseau est largement avancé et ne s'arrêtera pas.</p> <p>Il faut absolument une ligne de métro et de toute urgence pour permettre aux nombreux étudiants et salariés de rejoindre le plateau de Saclay.</p> <p>Les transports en commun actuels sont complètement saturés, les routes le sont déjà mais le pire est à venir.</p> <p>Alors il faut prendre conscience que c'est l'INTERET GENERAL qui prime.</p> <p>La ligne Orly-Saclay est absolument nécessaire.</p> <p>Pour le tronçon Saclay - Versailles c'est du plus long terme.</p> <p>L'aménagement sur les Yvelines va entamer ses phases de concertation.</p>		1													
57	<p>Déposé le 02/07/2018 à 10:18 par mtixier@libertysurf.fr Nom : GUERIN MARIE Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Je pense que le métro n'est pas le meilleur moyen de déplacement sur le plateau de Saclay.</p> <p>Il est plus simple, plus efficace, plus écologique, plus économique de développer les bus en site propre pour relier les moyens de transport qui existe déjà, notamment le RER.</p> <p>Le métro coûtera très cher pour peu de débit de voyageurs.</p> <p>Minimisons l'impact du développement du plateau de Saclay</p>		1						1							

58	Déposé le 02/07/2018 à 11:09 par ferd182@gmail.com Nom : FERNANDEZ Profession : cadre Adresse : 11 impasse du pré aux anes Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.49.77.90.59	Le tronçon de la ligne 18 saclay versaille n'a aucun intérêt pour désengorger les axes routiers actuels. plus de 70% du trafic de la zone provient de la N118, un tronçon perpendiculaire à cet axe n'aura donc que peu d'effet ! Il serait plus intéressant pour la collectivité et aussi d'un point de vue financier, d' aménager les transports routiers actuels (bus) , ce qui par ailleurs, créera autant d'emplois, et injecter le delta dans l'aménagement de la n118. Arrêtons de dépenser l'argent pour rien, regardons la situation dans sa globalité en prenant en compte la nature même des flux de trafics. Cdt.																				
59	Déposé le 02/07/2018 à 12:01 par cedric.le.dantec@gmail.com Nom : LE DANTEC CÉDRIC Profession : Gerant d'entreprise Adresse : 20, chemin de la Folie Code Postal : 78117	Je suis résolument contre la ligne 18 . Qu'elle soit aérienne ou enterrée. Je n'ai absolument pas du tout apprécié lors de la précédente enquête publique que mon vote ai pu être considéré comme favorable alors que j'étais contre le fait que cette ligne soit en aérien. Désormais, mon avis est plus tranché : je suis définitivement et fermement CONTRE la ligne 18.	1																			
60	Déposé le 02/07/2018 à 21:46 par nasohn@bigfoot.com Profession : INGENIEUR Ville : PALAISEAU	Je suis CONTRE cette ligne 18 qui est une aberration écologique et économique. Ce projet n'est pas d'utilité publique!! Il existe des solutions moins coûteuses qui répondraient à la DEMANDE RELLE. Développer les lignes de bus en site propre, rénover et renforcer les RER B et C existants, développer des liaisons tram-train permettrait de desservir plus d'hectares avec moins de nuisances sonores et visuelles en restant dans un souci écologique, alimentaire en préservant les terres agricoles ; mais aussi de bien-être des riverains et des usagers des transports.	1	1							1											
61	Déposé le 02/07/2018 à 23:12 par Anonyme	Résolument NON à ce projet inutile et destructeur.	1								1											
62	Déposé le 03/07/2018 à 00:23 par yves.mignoton@gmail.com Nom : MIGNOTON Profession : retraité Ministère des Transports Adresse : 6 avenue ney Code Postal : 91800 Ville : BRUNOY Téléphone : 06.77.18.24.23	Une enquête d'utilité publique peut-elle mettre en évidence une inutilité publique ? Je l'espère encore. la lecture des avis précédents font pencher la balance en ce sens; un vieux projet (Blanc, Sarkozy ...) reste accroché à son rocher comme la bernique; comme un air de NDDL en plus jeune ! Pourquoi s'obstiner à poursuivre ce projet dispendieux , inutile en terme socio-économique et non écologique : le chiffre est à l'évidence sous-évalué (voir Cour des Comptes) et ses aléas minimisés. le budget mis dans la ligne 18 asséchera toutes améliorations des autres moyens de transport propres et adaptés dans la zone (même si les structures responsables sont différenciées, au final c'est le même contribuable qui paye). Pourquoi déplacer dans le Grand Paris et en Express les mains d'œuvre pour aller travailler ? les habitants de l'Est RP iront travailler à l'Ouest et inversement ! les bassins d'emploi devraient offrir des logements dans le périmètre le plus proche; pourquoi développer d'une manière dévorante le plateau de Saclay; bétonner les terres agricoles repoussera très loin les moyens de nourrir les habitants du plateau; la bétonisation est un cadeau promis et offert aux grands groupes capitalistiques et spéculateurs comme Bouygues et consorts; les réseaux énergie, routiers, épuration, eau pluviales seront à coup sûr sous-dimensionnés et détruiront les territoires voisins (vallées, villages ...). la faune, la flore, l'eau, l'équilibre climatique, la pollution sonore et visuelle ne seront pas bien sûr préservés. Ce projet de ligne 18 au service du développement mégalomane du plateau de Saclay (nous avons par la bagarre échappé à une expo universelle folle !) est DANGEREUX et INUTILE, que ce soit pour les populations actuelles mais pire encore en tant qu'héritage mortifère pour nos enfants et les générations futures; Je confirme l' INUTILITE PUBLIQUE de la création et de l'exploitation de la ligne 18 et des autres projets du GPE; mettez l'énergie et les finances dans des projets de transport raisonnables, de proximité, à améliorer en site propre; je suggère de noyer sous forme de piscine les gares déjà en construction (Vinci a bien perdu la construction et l'exploitation promise de NDDL !)	1								1										1	

<p>63 Déposé le 03/07/2018 à 01:15 par nduedari@cap-terre.net Nom : DUEDARI NAËL Profession : thérapeute Adresse : 4 rue Molière Code Postal : 91370 Ville : VERRIÈRES LE BUISSON Téléphone : 0601782530</p>	<p>Je pense que le plateau de Saclay est une des rares enclaves en région Parisienne qui laisse encore un gout de campagne. La région Parisienne est déjà suffisamment dense pour ne pas la densifier encore plus ! Il y a plein d'autres endroits où le développement économique en équilibre avec la présence de la nature pourrait être entrepris. Le manque de nature dans les grandes ville est source de stress, pollution, et maladie. Vous le savez. N attendez pas les effets secondaires pour en être convaincu ! Le budget alloué à la construction de ce métro peut largement être investit dans la mise en place d'infrastructures vertes et respectueuse de l'environnement, tant au niveau pollution que visuelle. Reportez vous aux projets des maires des villages concernés et adoptez leurs recommandations : - Moderniser les RER existants, améliorer leur efficacité - Développer de nouveaux transports en commun qui facilitent la mobilité interne dans chaque bassin de vie - Realiser la ligne de transport en commun site propre entre massy et sqey - Prolonger le tram massy versailles vers sqey Merci de prendre en compte ces remarques Respectueusement.</p>	1		1																			
<p>64 Déposé le 03/07/2018 à 07:45 par</p>	<p>Espérons que la raison l'emportera enfin et que cette ligne NE VERRA JAMAIS le jour. Il serait temps de cesser de bétonner le plateau, lieu de terres d'une fertilité exceptionnelle et de rétention des eaux de pluie, dont les épisodes récents nous ont montré l'incontournable utilité. Si nous voulons protéger les communes situées en vallées des inondations et glissements de terrain, il serait temps de décréter d'utilité publique le développement d'une agriculture respectueuse de la terre sur le plateau de Saclay, plutôt que des projets délirants de bétonnage à outrance qui ont montré leurs criantes limites le siècle dernier.</p>	1																					
<p>65 Déposé le 03/07/2018 à 07:53 par claude.bourbier@orange.fr Nom : BOURBIER Profession : retraité Adresse : 1,impasse du pré aux ânes Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0160190619</p>	<p>Je suis absolument contre ce projet, d'autant plus que la RD 36 va passer en deux fois deux voies et 2 voies de bus qui vont relier ST Quentin en yvelines à Massy tout en passant par Saclay et le plateau du Moulon. Je ne vois pas l'intérêt de faire passer un métro aérien qui va gâcher le paysage, apporter des nuisances sonores et encore bétonner le peu de terre agricole dont nous disposons. Nous nous apercevons aujourd'hui avec le changement de temps, les orages violents et les pluies importantes que le bétonnage à outrance n'est pas une bonne chose ! Donc mon choix est vraiment mûrement réfléchi et devrait être aussi celui de l'état, nous pouvons et devons rester plus simple et plus économe !!!! C'est donc un grand NON à ce projet!</p>	1		1																			
<p>66 Déposé le 03/07/2018 à 09:33 par laurent.durville@hotmail.fr Nom : DURVILLE Profession : Responsable Innovation Industrialisation Automobiles Adresse : 1 parc de Diane Code Postal : 78350 Ville : JOUY EN JOSAS Téléphone : 06.15.19.64.93</p>	<p>Opposé au projet de ligne 18. Avant tout nécessaire d'améliorer les RER B et C en place, régularité, fiabilité, fréquence; complété par un réseau de transport BUS en local.</p>	1		1																			
<p>67 Déposé le 03/07/2018 à 10:15 par flederer@orange.fr Nom : LEDERER Profession : chercheuse scientifique retraitée Adresse : Hameau de l'Yvette, Bât B Code Postal : 91190 Ville : GIF-SUR-YVETTE Téléphone : 01.69.07.91.53</p>	<p>Quand on passe en voiture par le Plateau de Saclay, à part quelques moments le matin et le soir, il n'est pas évident que la ligne 18 satisfierait un besoin fondamental. Il semble de plus que les évaluations ont montré que la ligne ne serait pas rentable. La destruction du paysage par un métro aérien a en outre de quoi inquiéter sérieusement. Ne peut-on pas plutôt améliorer la desserte de la vallée par une modernisation du RER B, et la desserte du plateau par des lignes de bus suffisamment dispersées et fréquentes, dont les arrêts seraient plus proches des besoins que les deux stations prévues pour la ligne 18 sur le plateau?</p>		1							1											1		

68	<p>Déposé le 03/07/2018 à 10:27 par antoine.li@free.fr Nom : LI Profession : Enseignant en architecture retraité, actif dans une AMAP Adresse : 45 avenue du Château Code Postal : 92340 Ville : BOURG LA REINE Téléphone : 01.43.50.47.10</p>	<p>Les objectifs du Grand Paris sont contradictoires: Améliorer la vie des franciliens est en effet contradictoire avec l'idée de favoriser le développement de la région capitale qui est déjà trop développée, ou celle d'augmenter son attractivité. Paris et ses banlieues étouffent de la trop grande taille de la métropole, du centralisme exacerbé de la France et les franciliens ont surtout besoin que cette étouffement soit atténué par plus de développement dans le réseau des villes moyennes en région. Les franciliens étouffent par les prix de l'immobilier trop élevés, ou par la saturation des transports en commun, mais contrairement à une idée simpliste, ce n'est pas en augmentant ces transports qu'on trouve une solution: - les chantiers d'autoroutes urbaines (radiales ou rocades) menés pendant 50 ans n'ont pas supprimé les embouteillages, ils ont augmenté le nombre d'automobilistes en induisant l'urbanisation de zones plus étendues. - Les lignes de métro sont aussi sujettes à ce phénomène (mais à plus long terme), mais surtout, elles font grimper les prix immobiliers et cassent au loin les populations défavorisées et créent des ghettos sociaux. Et pendant ce temps, l'approvisionnement alimentaire des habitants passe par plus de grande distribution, plus de commerce à grande distance, au détriment de la qualité alimentaire et de la rémunération des agriculteurs. En Ile de France, nous avons besoin de rééquilibrer les activités en faveur de celles qui permettent une vie plus autonome et notamment en faveur de l'agriculture de proximité. Tous ceux qui considèrent que l'avenir est dans la transition écologique et que cela consiste notamment à revitaliser les circuits courts en matière alimentaire ne peuvent que mal juger le projet du Grand Paris qui cache mal les appétits des "développeurs" urbains intéressés par des profits à court terme. Les terres du plateau de Saclay sont à ce titre extrêmement précieuses, et l'agriculture qui y existe devrait être considérée comme un patrimoine à préserver absolument. Le ligne de métro projetée, ne fera à terme que favoriser le grignotage inexorable des terres nourricières, et la version aérienne projetée, accompagnée de l'élargissement de la route départementale, rendra encore plus difficile par effet de barrage la vie des agriculteurs qui entretiennent le patrimoine agricole. Je connais ce secteur puisqu'en tant que membre d'une AMAP, j'ai quelques relations avec certains des agriculteurs concernés. Le plateau de Saclay n'est pas un terrain vide ouvert aux aménageurs privés, publics ou mixtes, c'est une terre productive à soutenir en favorisant son maintien. Sa proximité avec les zones urbanisées est irremplaçable.</p>	1																									
69	<p>Déposé le 03/07/2018 à 10:38 par c-f.langry@wanadoo.fr Nom : LANGRY C-F Profession : Retraitee Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU</p>	<p>De grâce, cessez de mettre la tête dans le sable ! N'est-ce pas évident que les bétonnages divers et variés engendrent des conséquences on ne peut plus néfastes pour les populations du site (en l'occurrence : plateau de Saclay et villes en contrebas). Les moyens de transport existent et seraient suffisants si tout était fait pour exiger une amélioration du RER B par exemple. D'autre part, pourquoi mettre sous le coude cet intéressant projet de téléphérique entre la gare de Lozère et le plateau ? Je dénonce ce projet inconséquent de ligne 18 qui occasionnera beaucoup de problèmes aux cultivateurs (comment pourront-ils faire circuler leurs machines agricoles sur des tronçons de route bouchés et dans leurs champs plantés de piles de béton supportant le métro ? Nous voulons "du producteur au consommateur ? C'est actuellement le cas grâce aux AMAPS. Nous voulons des villes humaines respectueuses de la nature. C'est ce que nous avons à Palaiseau Nous voulons que les habitations soient proches du lieu de travail afin d'enrayer cette course folle qui détruit la santé, détruit les sites agricoles précieux à 25km de Paris. NON À LA LIGNE 18.</p>	1		1																							
70	<p>Déposé le 03/07/2018 à 11:12 par anceau.camille@gmail.com Nom : ANCEAU Profession : chargé d'études en écologie Adresse : 18 Allée Louis Caramiaux Code Postal : 78570 Ville : ANDRÉSY Téléphone : 0632386944</p>	<p>En vertu de l'avis de l'ASEM, j'ajoute ma voix à celle des avis négatifs sur le projet de ligne 18. Les coûts, notamment environnementaux et pour la biodiversité, sont trop élevés au regard du bénéfice que cette extension apporterait. Les fonds seraient mieux alloués à la rénovation du réseau ferré existant et à l'amélioration du service déjà en place qu'à de lourds travaux en contradiction avec les impératifs actuels d'économies d'argent et d'espace. De plus, la sécurité semble devoir être mise de côté (construction envisagée dans la zone de sécurité autour du réacteur) , ce qui n'est pas admissible !</p>	1		1																					1		

71	<p>Déposé le 03/07/2018 à 12:18 par langry.yves@wanadoo.fr Nom : LANGRY Profession : retraité Adresse : Bt C05 les chandeliers 99 av du général LECLERC - 91120 PALAISEAU Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.64.37</p>	<p>Cette ligne 18 d'un métró, n'a certainement pas pour but de permettre à une amélioration des transports pour les citoyens locaux car: -Le STIF écrit dans un rapport de 2015, à propos de ce projet: -" Il n'existe pas de demande de transport EST-OUEST dans le sud de PARIS et cette situation dans le futur est durable " La cour des comptes également émet un avis défavorable à ce projet: -" Si l'on compare le coût de construction de cette ligne, le coût du matériel roulant sa gestion et les superstructures nécessaires, à sa réalisation, au nombres de personnes susceptibles de l'emprunter afin de la rentabiliser, le taux de rentabilité est proche de zéro; - De plus les financements actuels sont encore hypothétiques." (rapport 2015). Voici donc ce que disent ces deux institutions, qui ne sont pas un ramassis "d'écologos-gauchistes"! Aussi malgré ces critiques objectives, l'état et les oligarques du BTP ,afin de rentabiliser à tout prix ce juteux chantier, ont lancé le projet d'exposition universelle..; La politique de la fuite en avant inconsidérée étant le propre de la logique exponentielle du profit capitaliste, allié aux pouvoirs en place! Et ce, au détriment de la démocratie, de l'écologie et des citoyens! Un rétropédalage de l'état ayant eut lieu à propos des coûts exorbitants à investir pour cet événement! Il n'en reste pas moins que les "roitelets locaux", veulent tous leur gare et dans la foulées bâtir autour, sans pour cela améliorer les désertes des vallées au plateau de SACLAY.</p>																									
71		<p>L'argent des contribuables au lieu d'être perdu dans un projet peu rentable et destructeur de l'environnement, serait mieux utilisé pour: a) Moderniser la ligne B du RER b) Étudier les dessertes vallées -plateau par des téléphériques à grande contenance (technologie sûre, propre respectueuse de l'environnement et économique en termes de coût! (ratio: coût construction, exploitation, sur nombres de passagers). Le projet ligne 18, souffre d'une cruelle insuffisance d'études d'impacts environnementaux, agricoles et écologiques, ainsi que du respect: -De la cop21, des avis démocratiquement exprimés par les habitants et leurs associations . - Des rétentions d'informations et simulacres de "concertation" de la part des ELUS favorables au projet et à leurs protégés (les entreprises du BTP) - De même que des intérêts convergents de certains membres des dites commissions de concertation. Notre république, piétine la démocratie, au bénéfice des puissances privées et de leurs intérêts. Certains élus attendant le retour d'ascenseur de ces entreprises pour le financements de leur prochaines élections!..</p>																									
71		<p>CONCLUSIONS - En l'état le projet ligne 18, ne répond pas à une demande de déplacements (cf STIF). - N'est pas rentable (COURS DES COMPTES). - Détruit les terres arables agricoles vivrières "pièges à carbone"et porteuses de la biodiversité; - Ne respecte pas le classement des zones naturelles . - L'imperméabilisation des sols ,étant donné la composition géologique du sous-sol du plateau, va multiplier les inondations de surfaces et les glissements de terrains sur ses bords. -Sa conception sur pylônes, va compliquer et stoppera à termes toute activité agricole. - La construction de stations ou gares, annoncent la multiplication de zones constructibles autour de ces gares et donc à termes l'urbanisation complète du plateau! - L'excavation et l'évacuation des terres de remblais 37000 tonnes sur le site "de la prairie" VILLEBON est un risque majeur d'aggravation des crues de cette rivière et de ses affluents, mettant en danger les biens et les riverains! - Le volume des matières premières et les énergies fossiles utilisées, ains que la stérilisation des terres arables, contreviennent aux accords signés par la FRANCE à la COP21 sur le climat! - Ce projet de ligne 18, ne répond en rien aux besoins urgents des habitants des vallées et du plateau, en matière de déplacements et de transports en communs propres et fiables;</p>	1																								

72	<p>Déposé le 03/07/2018 à 12:45 par michel.lavarec@sfr.fr Nom : MICHEL LAVAREC Adresse : 5 rue du pot d'étain Code Postal : 78730 Ville : SAINT ARNOULT EN YVELINES Téléphone : 0674577215</p>	<p>On ne peut qu'être affligé par un tel non sens de tous ces décideurs aménageurs qui n'ont qu'une idée en tête urbaniser. Depuis les années 60 notre pays va de dégradation en dégradation eu égard à ce qui fait notre environnement commun. Ces gens là n'utilisent que des arguments de propagande et de communication pour arriver à leurs fins de façon à pouvoir se gaver et à spolier des populations entières. Même s'il ne faut pas vivre dans le passé, il est grand temps de stopper cette folie du bitume, du béton au détriment de nos paysages, notre qualité de vie, notre avenir. Comment ne pas être circonspect quand on entend ces politiques au moment des élections dire stop au mitage de la région parisienne et qui élus se précipitent pour bâtir à qui mieux mieux pour faire rentrer de l'argent disent-ils. N'est-ce pas non plus une aberration de technocrate que d'avoir inventer cette notion du Grand Paris alors que les habitants ne veulent plus vivre dans les mégapoles car se sentant cernés par tout ce qui les entoure. De la folie pure et simple que d'envisager une zone bétonnée qui va du Havre à Orléans? On pourrait continuer ainsi en imaginant le super Grand Paris puis le Méga Grand Paris puis le plus extra Méga Grand Paris, puis après pschitt...Plus rien, que du bitume du béton, fini l'herbe, les oiseaux, les rongeurs, les petites rivières avec leurs poissons, les mammifères sauvages, rien de la tôle, des immeubles, des routes, autoroutes, (métro suspendu!!!!!!), quel bel avenir? Et puis comment encore donner crédit à tous ces fossoyeurs de la nature quand pour leurs projets démoniaques, ils demandent dérogation pour ceci dérogation pour cela, mais les représentants du peuple ont-ils seulement le droit d'accorder de telles faveurs alors que l'intérêt collectif est gravement mis en cause? On est aussi surpris de voir comment l'argent du contribuable est dilapidé en projets tous plus dispendieux les uns que les autres alors que dans le même temps on demande au contribuable de se serrer la ceinture en payant de plus en plus d'impôts, n'y a-t-il pas là quelque incongruité qui ne saurait faire l'unanimité parmi le cortège de contribuables se sentant floués? Et puis encore faire comme si l'or noir était un bien infini en continuant sur des modèles dépassés depuis longtemps eu égard aux décision à prendre en ce qui concerne l'agriculture locale, les déplacements respectueux du paysage et de l'environnement, la nature préservée pour le bonheur de tous. Est-ce utopie que de voir ainsi l'avenir s'éclaircir au lieu de le voir chaque jour s'enfoncer un peu plus dans les abîmes?</p>	1																								
73	<p>Déposé le 03/07/2018 à 13:38 par alex.jouydiane@gmail.com Nom : BISSON MICHELINE Profession : RETRAITEE Adresse : 8 PARC DE DIANE Code Postal : 78350 Ville : JOUY RN JOSAS Téléphone : 01.39.56.68.39</p>	<p>Je souhaite conserver la qualité de vie de la région où j'habite par la protection de son environnement (faune, oiseaux, flore, moins de pollution...)</p>	1	1																							
74	<p>Déposé le 03/07/2018 à 15:27 par jeanlouis@dufou.fr Nom : DU FOU Profession : retraité Adresse : 55 rue Charles de Gaulle Code Postal : 78350 Ville : JOUY-EN-JOSAS Téléphone : 06.88.26.33.19</p>	<p>FICHIER JOINT Contre l'évidence d'arguments raisonnables et chiffrés, portés par les associations et certains élus du plateau, le projet de la ligne 18 continue sa course folle dans le mur avec comme carburant la certitude têtue, méprisante et irresponsable de la SGP. Alors que l'on aménage à grands frais des caricatures d'espaces maraîchers sur les toits à Paris, les terres parmi les plus fertiles de France sont en passe d'être saccagées d'un trait de plume. L'un des trésors agricoles le plus proche de Paris se voit petit à petit, mesure après mesure, subrepticement, condamné à disparaître avec les activités qui y sont attachées. Ceci, alors que l'on répète à l'envi que la production agricole doit être le plus proche possible du lieu de consommation. Ce lieu emblématique des grands espaces agricoles de la région constituant un paysage remarquable à lui seul, serait irrémédiablement ravagé. Les dates avancées pour la mise en service de la ligne 18 sont retardées régulièrement, sans doute pour en amoindrir l'impact dans l'esprit du public et des riverains. L'argumentaire de défense de la "solution" du métro repose sur des hypothèses erronées : les mouvements de population justifiant la construction de la ligne 18 ne se font pas dans les axes évoqués. voir notamment l'étude de Jacqueline Lorthois qui a longuement étudié les déplacements domicile-travail en région parisienne. Les temps de parcours mis en avant ne sont pas plus performants que ceux relevés en utilisant les transports actuels, pouvant être secondés par des dessertes légères et rapides à mettre en place. Sans tenir compte des améliorations annoncées depuis des années sur les lignes B et C et qui sont ajournées, sans doute au profit de ce projet pharaonique et inutile. Les besoins de desservir les installations et équipements déjà présents sur le plateau -étudiants et employés- sont aujourd'hui dramatiquement ignorés et les moyens de transport adaptés, absents. Les solutions raisonnables et suffisantes existent : elles ont été proposées à maintes reprises mais les certitudes des conducteurs du train fou les rendent sourds !</p>	1	1																							

79	Déposé le 03/07/2018 à 22:39 par tellier.philippe@gmail.com Nom : TELLIER Profession : Retraité, ancien conseiller agricole et responsable de formation Adresse : 9 Rue Maurice Nogues Code Postal : 78960 Ville : VOISINS-LE-BRETONNEUX Téléphone : +33130600334	- je ne crois pas une seule seconde à l'intérêt de tels travaux payés par le contribuable alors que l'association Terres Fertiles du Plateau de Saclay en plus de l' ASEM de Guyancourt en démontrent largement la nuisance et qu'il y a tellement de solutions alternatives proposées - je rajouterai l' impact très négatif sur le peu qui reste de notre agriculture Francilienne ; le mitage des parcelles du fait des travaux et ensuite du viaduc, avec ses pylônes qu'il faudra contourner, sera inévitable ; en culture conventionnelle, il sera impossible à l'agriculteur de réaliser des traitements phytosanitaires ; en plus des nuisances sonores, l'agriculteur retrouvera des déchets jetés par la fenêtre par les voyageurs tout le long du parcours : plastiques, canettes etc. ce qui rendra sa parcelle incultivable sur des km et le dégoûtera de soigner son champ ; très vite, l'agriculteur sans successeur va être tenté de vendre en terrain à bâtir ; et là, ce sera fini de l'agriculture qui sera encerclée de maisons avec des habitants ne voulant aucune nuisance de fumier, odeur d'élevage, bruits de tracteur etc.. - comment ne pas sentir la condescendance vis à vis de la population locale quand on ose écrire : "le viaduc apporte le progrès" ou encore "le dessous du viaduc est conçu pour y développer des usages récréatifs" ? - faut-il rappeler que la France perd 1 département agricole tous les 5 à 7 ans par la disparition de ses terres arables ? Et ici, il s'agit de l'une des meilleures terres de France ; vous allez répéter le scénario de Disney Land à Marne La Vallée où nos décideurs politiques de l'époque ont sans scrupule allègrement bétonné des terres prodigieuses de fertilité, très profondes, qui en faisaient un grenier à blé... Ils avaient au moins l'excuse que la COP 21 n'était pas passée par là. Mais les élus d'aujourd'hui ne pourront pas en dire autant. Pour moi, on prépare ici, contre la volonté même de la population, et malgré l'avis inverse d'experts reconnus et de la Cour des Comptes, un écocide (destruction importante d'un écosystème par une exploitation excessive) coûteux, dangereux pour la santé humaine, un grand projet inutile pour tout le monde . Qui en assumera la responsabilité ? - Nos enfants, vos enfants jugeront... mais ils ne pourront pas ressusciter la biodiversité disparue et rendre fertile une terre bétonnée et polluée à jamais, sacrifiée sur l'autel du profit. Il sera trop tard pour eux...	1														
80	Déposé le 04/07/2018 à 07:46 par theann@orange.fr Nom : THEAU Profession : medecin Adresse : 12bis rue Girardon Code Postal : 78000 Ville : VERSAILLES Téléphone : 06.51.50.27.71	dans mes convictions pour vivre durablement dans un environnement conservé, pour que persiste une agriculture propre et nourricière, je souhaite m' opposer au viaduc aérien balafrant le territoire.		1													
81	Déposé le 04/07/2018 à 08:59 par pafontaine2@numericable.fr Nom : FONTAINE Profession : retraité Adresse : 45 rue d'ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.67.94.24.17	je suis contre le projet de métro de la ligne 18 qui participe grandement à la disparition de terres agricoles jugées très fertiles. La conservation de ces terres devrait être une priorité absolue si on veut garder une production agricole de proximité et de qualité.		1						1							
82	Déposé le 04/07/2018 à 10:10 par contact@kermedia.com Nom : KERHOAS-KRIEGER Profession : Professeur d'allemand et dirigeant de TPE Adresse : 80 rue de la Perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.16.75.30.62	Pourquoi se lancer dans la construction de la ligne 18 qui coûtera si cher alors qu'il suffirait d'avoir du bon sens en rénovant les lignes existantes (entre Versailles Chantiers et Orly, le RER B) et de mettre les bus en site propre . Arrêtons cette gabgrie financière qui ne fait que détruire notre environnement. Comment peut-on avoir organisé la COP 21 et se lancer encore dans de tels projets qui endetteront sans doute encore plus notre pays. Je suis totalelement défavorable à cette ligne qui prouverait une fois encore que si elle était construite que les lobbies des marchands de béton ont encore bien fonctionné. Prenons en exemple, la ville de Hambourg dont la population a refusé que sa ville se porte candidate pour la tenue des jeux olympiques car elle consciente des pertes financières pour sa ville. Peut-on devenir raisonnable en France au lieu de toujours se lancer dans des grands travaux autour de Paris, région déjà suffisamment engorgée ? Les solutions plus douces pour l'environnement existent, il faut juste avoir le souhait et l'envie de s'y attarder. Faites preuve d'intelligence.	1		1												

85	<p>10/ p 60: Aucune étude de l'impact sur les rigoles et drains en archéologie et leur liaison avec l'aqueduc de Buc et le réseau de drainage vers le chateau de Versailles. L'aménagement hydraulique fin par capillarité du Grand Siècle n'est pas mentionné. ==> Destruction assurée de monument technique historique Envisageriez vous de détruire les réseaux du pont du Gard en Cévennes?</p>			1	1
85	<p>11/ 6/ 3: Le tourisme n'est envisagé que par grand pôle: Rungis...(tourisme de type capitaliste) Pourquoi ne pas faire d'étude d'impact sur les clubs de cyclotourisme qui parcourt le plateau à longueur de temps? sur les clubs de marcheurs? Les chevaux vont adorer le métro... activité de ballade équestre en péril : pas pris en compte. Viendront-ils rouler, marcher sous un métro? Ressources pour la restauration locale dans les villages? Pas étudié? Pourquoi ne pas prendre en compte le tourisme vert dans des gîtes "ruraux" sur le plateau et an commune du Parc de Chevreuse au lieu de vouloir imposer un tourisme de masse sur la zone?</p>				
85	<p>12/ Argument fallacieux "Le Golf National accueillera la Ryder Cup en 2018, une compétition susceptible de générer 50 000 visiteurs par jour" cela va durer trois jours en septembre 2018 et après plus jamais à l'échelle de la compétition mondiale. Et d'ici septembre 2018 , le metro ne sera pas pret Donc argument inutile. Arrêtez de nous vendre du vent !</p>				
85	<p>13/ tourisme p 63 Aucune reconnaissance de la qualité paysagère du plateau: toujours les vallées, les coteaux , jamais la valeur de l'horizon visible du plateau? Quel coût financier estimé? Vous connaissez beaucoup d'endroits en IDF où l'horizon est visible à 360 degrés? ==> analyse paysagère largement insuffisante et lacunaire.</p>	1			
85	<p>14/ 8.2 impacts sonores je cite: " L'impact sonore du trafic aérien est localement très important au niveau des communes de Toussus-le-Noble (centre-ouest du fuseau) et de Paray-Vieille-Poste (extrême est du fuseau)." Pas Chateaufort? Pas Voisins? N'y a t-il pas accumulation des bruits ? quand le metro va s'ajouter aux avions, à combien sont estimés les bruits ? quel est le seuil admis pour être une nuisance? je cite: "Les enjeux au niveau de la portion centrale du tracé (section aérienne en viaduc) où l'environnement sonore est assez calme sont également importants, notamment avec la présence des lotissements à Villiers le Bâcle et Châteaufort" Quels sont les mesures de bruit sur cette portion: PAS CALME !!!! Impact des aéroports Orly, Velizy plus Toussu plus la route, plus le metro P 64: il est marqué qu'il y a de nombreux espaces verts: donc le métro peut faire du bruit: aucune étude sur les impacts sur la faune? sur ces espaces perçus comme des zones de repos pour les urbains? pour les touristes? ==> incohérence. incompatibilités avec ce qui est dit précédemment. Pas d'analyse de l'accumulation des impacts visuels, sonores, environnementaux, donc les facteurs ne s'additionneraient pas mais on construit une</p>			1	
85	<p>15/ je cite: " Parmi les 36 zones calmes et zones vertes sensibles identifiées dans le fuseau, plus de la moitié présentent cependant un enjeu nul à faible du fait de leur éloignement par rapport au tracé." affirmation qui demande à être démontrée car les impacts de bruit sont très difficiles à calculer: bruit Paris est-il intervenu? quelle entreprise a mesuré ces bruits, A quelle distance le bruit est-il émis? Chiffrage des bruits sur la durée, pas uniquement la passage du metro de quelques secondes... Il faudrait faire des études pendant une journée et une nuit pour mesurer les impacts de bruit. Ce qui est souvent fait c'est l'addition théorique en cabinet d'aménageur du bruit supposé du metro en vitesse de pointe additionné au passage d'un avion et des voitures sur la RD 36. Le bruit doit être mesuré sur sa nuisance quotidienne, cumulative et répétitive. ==> information trop vague et non chiffrée précisément Idem pour la pollution lumineuse: trop vague. N'ont pas été comptés dans la mesure du bruit, les impacts des camions pour l'évacuation des déchets, des remblais et l'apport de matériels qui</p>			1	
85	<p>P 96: je cite: " l'impact est également faible autour de la RN118 pour lesquels l'environnement sonore est principalement impacté par le trafic de l'axe routier. La RD 36 à Villiers-le-Bâcle et à Châteaufort participe également au niveau sonore ambiant." Non, mais vous vous rendez compte de ce qui est écrit. traduction: "Ben c'est pas grave, y'a déjà du bruit, on peut en rajouter...." Cette phrase n'est pas du niveau attendu de la part des aménageurs du Grand Paris. Ils n'ont rien calculé ni envisagé. C'est scandaleux! et cela continue: " p 103: la présence de la RD36 qui masquera en grande partie le bruit du métro en phase chantier et en exploitation ;" bref un bruit cache l'autre mais ne s'additionne pas Ils ont fait passer des acousticiens pour faire des études à Grand Paris? P 95 Que c'est laid en zone paysagère et naturelle du Parc de la Vallée de Chevreuse. Impensable d'imaginer une tel aménagement au regard de la qualité paysagère et agricole du plateau !! Entrez le métro .</p>	1			
85	<p>NON à l'urbanisation du plateau de Saclay p 131: je cite: "L'étalement urbain représente également un coût pour la société. En effet, les espaces ruraux consommés procurent certains services pour la société qu'il est intéressant de prendre en compte. " je note l'intérêt nouveau et récent de l'aménageur. Les chiffres indiqués ne reposent sur aucune explication claire et compréhensible du grand public. Ils ne prennent en compte que le GES et pas tout le reste. ==> imprécis et incomplet. p 139: je cite: " Les quelques 200 km de réseau et les ouvrages associés vont engendrer un volume très important de déblais, malgré une répartition sur plusieurs années de chantier." Foisonnement indicatifs prévus des remblais en M3? pas indiqué? où partent les déchets? Zone impactées en province? pb des camions sur nos routes et impact sur l'entretien des RD? je cite: " la SGP rechercher les possibilités de recours au transport fluvial ou ferré." La SGP recherche.... à la veille du chantier donc n'a pas encore trouvé... p 160: je cite: " Environnement humain : Réseaux C1 : Viaduc dans les servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Toussus-le-Noble." Classé dans Chateaufort? L'aéroport est humain? Environnement humain? rien sur le village, ses habitants, son paysage, ses chemins. ==> Drôle de vision de l'humain. aucun impact sur l'Environnement naturel? Aucun rapport avec la ZPNAF : à protéger? La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris crée une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) à Paris-Saclay. Empiètements pas envisagés ?</p>			1	

		<p>Conclusion: nombreux impacts minorés dans de nb domaines. La modification du territoire par l'arrivée du metro est jugé "Modéré. C'est faux. La carte de la ZPNAF n'est pas associée au dossier d'enquête publique? Non au métro aérien, Non au métro tout court. Non à l'urbanisation du plateau au regard du besoin d'espaces agricoles et "naturels" de l'agglomération parisienne. Demande de Débat public par la SGP selon la Convention d'Aarhus. Pascale Mormiche Châteaufort.</p>	1	1																							
86	Déposé le 04/07/2018 à 13:33 par coco.gounot@numericable.fr Nom : GOUNOT Profession : mere au foyer Adresse : 3 chemin des raiajes tournants Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0687245767	Non au métro aérien, Non au métro tout court. Non à l'urbanisation du plateau au regard du besoin d'espaces agricoles et "naturels" de l'agglomération parisienne. on nous a demandé il y a qq mois si on était pour ou contre le métro. j'ai répondu que je n'étais pas contre mais pour qu'il soit enterré , les enquêteurs n'ont retenu que le oui au souterrain donc que j'étais favorable à la ligne 18 !! puisque la mauvaise foi est de rigueur maintenant mon avis est défavorable pour cette ligne à tout point de vue !!! bétonnage veut dire inondations dans le futur sur chateaufort et ailleurs, veut dire moins ou plus d'habitat pour les animaux, veut dire plus de terres agricoles ! et ne parlons pas de l' environnement sonore et visuel !! j'habite juste en face de la route où devrait être construit le métro, comment allons nous vivre nous et nos enfants ? et nos voisins ? arrêtons un peu de dépenser de l'argent public inutilement alors qu'il y a d'autres solutions que l'état connait !! et tout ça au profit de quoi ? à part au détriment de l'humain et de l'animal ! faites preuve d'intelligence pour une fois et ne pensez pas que gros sous mais soyez humain !		1								1	1														
87	Déposé le 04/07/2018 à 14:29 par jllc25@gmail.com Nom : LE COZ Profession : chomeur Adresse : 13 residence les terres rouges Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 06.10.31.52.52	grand projet inutile qui est la pour flatter l'ego de certains de nos élus et gonfler le porte monnaie des entreprises du BTP. Première remarque l'insouciance et le cynisme de certains de nos élus qui soutiennent ce projet avec tous ses risques de dérives environnementales et financières. En tant que citoyen je me pose des questions sur les compétences en gestion de certains de nos élus quand ils soutiennent contre vents et marées un projet que la cour des comptes à jugé bâclé dans son organisation , des risques de dérives financières réels dus à la sous estimation et des risques de dépassement de budget dont on sait malheureusement qui les supportent ((les citoyens de la région) Ce métro ne correspond pas à un besoin réel car une étude à montré qu'il n'existe pas de flux conséquent entre les Yvelines et l'Essonne dans le sens nord sud , que la densité de population est trop faible pour rentabiliser ce métro . Il semble même que l'on fasse le pari que le métro en accélérant l'urbanisation du plateau de Saclay verra en retour sa rentabilité augmentée. Le comble du cynisme!! L'empreinte sur les terres agricoles du tracé à l'air libre est trop important . Les terres agricoles du plateau sont très riches et il faut les préserver sinon a quoi sert la COOP21 et les engagements pris par la FRANCE. il existent des solutions alternatives pour améliorer et organiser un schéma de transport plus rationnel et moins couteux sur le plateau de saclay		1									1		1			1							1		
88	Déposé le 04/07/2018 à 11:17 par claudineparayre@orange.fr Nom : JOUY ECOLOGIE Profession : association Adresse : 41 rue Kurzenne Code Postal : 78350 Ville : JOUY EN JOSAS Téléphone : 06.86.23.45.41	L'avis déposé ce matin comportait une coquille rendant difficile la compréhension du point 2.1 aussi voici la version corrigée ci après et en pdf Jouy en Josas, le 4 juillet 2018 Avis de l'association Jouy Ecologie pour l'enquête préalable à l'autorisation environnementale concernant le projet de ligne 18 entre Orly et Versailles Chantiers L'association Jouy Ecologie a pour objet notamment de soutenir le développement de l'agriculture sur le territoire du Plateau de Saclay . Dans ce qui suit, Jouy Ecologie apporte son avis sur le tronçon du Plateau de Saclay , dit second tronçon de la ligne 18 prévu pour 2030. 1. L'étude d'impact n'examine pas suffisamment les effets cumulés. Voici ce qu'écrivait en 2015, l'Autorité environnementale, dans son précédent avis à propos du projet de métro : «Par ailleurs, il est probable que le concept habituel d'« effets induits sur l'urbanisation »est insuffisant dans le cas du présent projet. Ce concept est pertinent dans le cas d'une infrastructure construite principalement pour ses effets en matière de transport, mais néanmoins susceptible d'infléchir de manière non planifiée (mais non nécessairement néfaste) les évolutions de long terme de l'urbanisation. Dans le cas présent, la ligne de métro est conçue pour participer à une urbanisation planifiée et de grande ampleur . Ceci renforce la nécessité de présenter des éléments quantifiés quant à cette urbanisation ». Et l'Autorité environnementale recommandait « de compléter le dossier par une analyse des impacts cumulés de la ligne 18 avec les autres projets des CDT des secteurs qu'elle traverse, engagés et en projet (zones d'activité concertées, notamment) ». Dans son avis 2018, l'Autorité environnementale indique « l'étude d'impact ne reprend pas l'analyse à large échelle des développements urbains induits par la ligne 18 , qui constituait une annexe séparée de l'étude d'impact initiale, et n'en cite que les grandes lignes dans une page du chapitre 6 sur l'analyse des impacts sur l'environnement humain ». A la lecture des documents certes copieux mais finalement flous sur bien des points, on constate qu'effectivement la SGP dit prendre en compte les impacts de plusieurs projets connus au moment de l'élaboration de l'étude d'impact ; et avec cette stratégie, la SGP passe sous silence la ZAC de Corbeville où pourtant la construction d'un hôpital est envisagée... Sans compter que l'autorité environnementale expliquait parfaitement en 2015 que la ligne de métro participe à une urbanisation planifiée et de grande ampleur. Ainsi le cumul des effets reste volontairement imprécis et largement sous-estimé , car ne prenant pas en compte l'urbanisation à venir effectivement. De plus les commentaires de la SGP sur le fait que les effets cumulés seront faibles ou modestes sont énoncés sous forme d'affirmations sans reposer		1									1														

88	<p>2.4 Destruction d'une espèce protégée L'Ae indique que « la localisation des ouvrages et des aires de chantier permet l'évitement du réseau hydrographique, à l'exception de la rigole de Corbeville et de la rigole des Granges » où ont été observées des campagnols amphibiens, espèce protégée, la « rigole de Corbeville subira potentiellement un impact fort ». L'association Jouy Ecologie a alerté dès avril 2015 l'Etablissement public Paris Saclay de la présence de campagnols amphibiens dans la rigole des Granges et la rigole de Corbeville Compte tenu des obligations de protection vis à vis d'une espèce protégée, il est impératif de trouver une autre solution que leur destruction. A ce jour aucune solution n'est proposée.</p>																		
88	<p>3. Un projet globalement destructeur de l'équilibre du territoire Tous les experts s'accordent sur la non rentabilité du projet de ligne 18. Les travaux des urbanistes ont fait la preuve qu'il n'existe pas de besoin de transport lourd entre le bassin St Quentin en Yvelines/Versailles d'une part, Massy d'autre part : le bassin St Quentin en Yvelines/ Versailles est particulièrement équilibré, avec la meilleure adéquation Travail-Emploi régionale : entre 45% et 60% des emplois occupés par les actifs du territoire ; il n'y a pas de flux ouest-est, d'un bassin à l'autre montrent les études. Aussi, un transport lourd pourrait à terme déséquilibrer ce territoire, provoquer une urbanisation du plateau, faire flamber les prix, et finalement contribuer à l'étalement urbain. Les associations dont Jouy Ecologie ont fait la démonstration que des solutions de transport répondant aux besoins de la population sont rapidement réalisables à moindre coût liaisons plateau/vallées, prolongement du RERC Massy/Versailles jusqu'à St Quentin sans changement à Versailles, maillage nord /sud... cf assises de la mobilité de novembre 2108) Il est donc particulièrement étonnant que ces alternatives, tout comme les conclusions des rapports des experts ne soient toujours pas pris en compte dans une vision prospective à moyen terme de l'avenir du plateau de Saclay ; De même Jouy Ecologie s'étonne des résultats de l'étude des contributions du public lors de l'enquête publique de 2016 au cours de laquelle 70% des contributeurs ont exprimé un avis qui conteste l'utilité publique du projet de métro ligne 18, ce qui n'apparaît pas lors de la publication des résultats.</p>																		
88	<p>En conclusion : le report de l'octroi de l'autorisation pour le tronçon Saclay-Versailles s'impose. L'Autorité environnementale indique dans sa synthèse : « Sa réalisation est prévue pour une mise en service en deux temps. L'Ae recommande à l'autorité décisionnaire d'apprécier l'opportunité d'octroyer l'autorisation environnementale pour la seule première section, la seconde section pouvant faire l'objet d'une autorisation ultérieure sur la base d'une nouvelle actualisation de l'étude d'impact ». Jouy Ecologie considère qu'il est effectivement prématuré d'accorder une autorisation environnementale pour le tronçon Saclay-Versailles en raison de: - l'insuffisance de l'évaluation du cumul des impacts cf. point 1 et notamment des risques majeurs d'artificialisation du Plateau de Saclay actuellement non pris en compte dans l'étude d'impact ; - des évolutions à prévoir d'ici 10 ans sur ce territoire ; - des possibles évolutions de la réglementation en matière environnementale ; - des évolutions dans l'appréciation des besoins de transport au regard des nouvelles technologies. et demande le report de l'autorisation environnementale pour le tronçon Saclay-Versailles.</p>																		
88	<p>Claudine Parayre Présidente de Jouy Ecologie</p>																		
88	<p>P 547 Polytechnique « Effets cumulés : L'aménagement de la ZAC modifie l'occupation d sol agricole, avant que la Ligne 18 ne s'implante sur le secteur. Le métro se réalise donc sur un sol déjà remanié. Les effets cumulés seront donc modérés sur l'agriculture. » En d'autres termes puisqu'on a déjà urbanisé on impacte peu l'agriculture ... Au total, les effets de consommation de ressources (énergétiques, terres agricoles etc.) production de gaz à effets de serre, réchauffement lié à la concentration, pollution aérienne, imperméabilisation des sols et difficultés de gestion des eaux superficielles, pollution des eaux par effet cumulés des imperméabilisations, rupture des continuités écologiques, perte de biodiversité, accumulation de déblais (coût carbone du transport, stockage non résolu) etc. sont évidemment totalement sous-estimés dans l'étude d'impact actuelle. Jouy Ecologie demande que l'ensemble de ces éléments soit fourni pour qu'un avis éclairé puisse être donné tant par les habitants que par les commissaires enquêteurs, car il est nécessaire d'évaluer les risques de dégradation du territoire plus précisément en prenant en compte l'ensemble des impacts à venir.</p>																		
89	<p>Déposé le 04/07/2018 à 17:54 par astrid.auzou@free.fr Nom : AUZOU Profession : Ingénieur Adresse : 31 rue de la Colline Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 01.64.46.25.11</p>	<p>Les habitants et salariés du plateau de Saclay n'ont pas besoin d'un métro qui traverse la plateau à toute vitesse mais de transports doux qui s'arrêtent partout. Et surtout de transports peu chers dans lesquels nous pouvons monter avec nos vélos pour effectuer "le dernier kilomètre". Ce que vous proposez n'est pas adapté. Ce transport entrainera encore et encore des constructions sur nos terres agricoles.</p>																	

<p>90 Déposé le 04/07/2018 à 18:07 par Nom : DEPECKER Profession : Retraité Code Postal : 78350 Ville : JOUY EN JOSAS</p>	<p>Je fréquente le village de Villiers le Bâcle pour me fournir en pain fabriqué à partir des céréales cultivées sur le plateau. Je m'y rends en voiture de JOUY. Aucune liaison en transport en commun pour un temps optimisé. Qu'apporterait la ligne 18 pour satisfaire mon besoin ? Rien puisqu'il n'y a pas d'arrêt à Villiers-Le-Bâcle Construire un transport en commun sur rail et sur pilotis est une décision absurde alors qu'on dit vouloir conserver les terres agricoles. Par comparaison, le métro aérien de Paris est absurde car il génère des nuisances sonores insupportables. Prôner des transports « doux, apaisés, bienveillants, socialement responsables et permettant aux citoyens de vivre ensemble » n'est que du verbiage politique qui se veut politiquement correct et à la mode donc sans profondeur de raisonnement. Il est donc nécessaire de repenser la mobilité autrement car les travailleurs n'ont nullement envie d'habiter dans le 91 et d'aller travailler dans le 78 ou vice versa au motif qu'il existerait la ligne 18. Il vaut mieux écouter le client plutôt que le technocrate et son politique qui se déplace en voiture. Les caisses sont vides. Les prévisions de travaux fausses, mais personne n'est sanctionné, l'impôt est levé pour s'endetter et pouvoir payer les surcoûts d'invest Et d'exploitation. Soyons raisonnable</p>																								
<p>91 Déposé le 04/07/2018 à 19:40 par h.martinez@mageos.com Nom : MARTINEZ Profession : retraité Adresse : 17 rue Geneviève Aubé - Le Bois des Roches Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 01.39.56.26.85</p>	<p>Habitant le Bois des Roches, hameau de la commune de Magny les Hameaux, notre pavillon sera situé à quelques centaines de mètres de la future ligne 18 Saclay-Versailles. Nous entendons déjà le bruit de la circulation automobile très dense le matin et le soir sur le CD 36, parallèle au futur tracé de la ligne 18, nous sommes importunés fortement par le bruit des avions de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (école de pilotage) qui décollent et atterrissent sans cesse en passant au-dessus du hameau, enfin, nous entendons la nuit les compresseurs de climatisation placés sur le toit de l'entreprise située entre le CD 36 et la rue Geneviève Aubé où nous habitons. Nous avons déjà notre dose de nuisances sonores pour ne pas en ajouter !... En conséquence, je manifeste ici mon opposition au passage en aérien de cette future ligne 18, qui engendrera inévitablement des nuisances sonores au contraire de ce qui est affirmé par l'étude d'impact. D'autant plus, que cette ligne n'apportera aucun service aux habitants du secteur aérien de la future ligne 18, vu qu'il n'y aura aucune gare, et aucune interconnexion avec les autres moyens de transports de la Ville Nouvelle de St Quentin en Yveline, une véritable hérésie vu les milliers d'emplois qui y sont implantés (RENAULT, THOMSON, SAFRAN, etc) !... Enfin, ne pas mettre en souterrain la future ligne 18 dans la zone des pistes de l'aérodrome de Toussus le Noble présente un risque certain, car les avions (hélicoptères) passent souvent qu'à quelques dizaines de mètres au dessus du CD 36 où passent les voitures : qu'en sera y-il des risques avec une ligne qui passera en aérien à une quinzaine de mètres ?...</p>																							1	
<p>92 Déposé le 05/07/2018 à 11:06 par Patrick.Bernert@wanadoo.fr Nom : BERNERT Profession : Retraité Adresse : 20,rue du Parc Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 0785256197</p>	<p>La ligne 18 est indispensable pour desservir le Plateau de Saclay et doit être réalisée au plus vite.</p>	1																							
<p>93 Déposé le 05/07/2018 à 12:13 par helenedudayame@hotmail.com Nom : DUDAY Profession : Professeur Adresse : 3 rue Claude Debussy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE</p>	<p>La ligne 18 en aérien va provoquer des nuisances sonores très importantes pour les communes riveraines dont la mienne fait partie, ce qui va dégrader nos conditions de vie et notre santé, la nôtre et celle de nos enfants. De plus elle va dégrader fortement le paysage et donc notre cadre de vie. Il faudrait que cette ligne passe en souterrain, tel que cela avait été prévu au départ. Ne sacrifiez pas nos villes, s'il vous plaît!</p>		1																				1	1	

<p>0.94 Déposé le 05/07/2018 à 13:39 par le.maire@mairie-chateaufort78.fr Nom : MAIRIE DE CHÂTEAUFORT Profession : COLLECTIVITE TERRITORIALE Adresse : 19 place Saint Christophe Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 01.39.56.76.76</p>	<p>Le Conseil Municipal de la Commune de Châteaufort a, par délibération en date du 2 juillet 2018, voté la motion en pièce jointe à prendre en compte dans le registre électronique.</p>																				
<p>95 Déposé le 05/07/2018 à 16:07 par yvangalea@gmail.com Nom : GALEA Profession : Retraité Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>J'habite Châteaufort et je suis résolument CONTRE le prolongement Ouest de la Ligne 18 entre Saclay (CEA St Aubin) et Versailles-Chantiers. Je demande qu'un refus d'autorisation environnementale soit prononcé pour cette portion de ligne. Avant tout parce qu'on n'accorde pas cette autorisation à un projet inutile qui va être une gabegie de plus si mené à terme (à l'image de l'aérotrain d'Orléans). L'utilité publique de la Ligne 18 a été déclarée globalement et sans discernement dans un contexte pour le moins houleux. Si cette Ligne 18 peut être utile dans sa portion Est pour relier les pôles de Orly, Massy et Saclay, elle l'est à mon sens pas du tout dans sa portion Ouest. En effet, il existe déjà des structures de transport en commun entre Versailles Chantiers et Massy : par le RER C (25mn de trajet en moyenne), ainsi que des lignes de bus qui relient le pôle St Quentin-en-Yvelines à Massy. De Massy, la portion Est de la Ligne 18 pourra ensuite permettre de relier facilement Orly ou Saclay. De plus, la portion Ouest de la ligne ne desservira que 2 gares : St Quentin-Est et Satory, ce qui limite énormément son intérêt, avec un intérêt nul pour les villages riverains du tracé comme Châteaufort. Aussi, j'ai des forts doutes sur la réalité de la rentabilité de cette portion de Ligne 18. Retraité et me déplaçant à toute heure du jour, j'ai pu remarquer depuis longtemps que, mis à part un pic de circulation le matin de 8h à 9h30 et le soir de 17h à 18h30, c'est le calme plat toute la journée sur la RD36. Je ne vois donc pas qui vont être les milliers de passagers qu'on nous promet dans le dossier et d'où ils vont venir. Qu'en est-il vraiment de ce flux Ouest-Est dont on nous parle tant? Je pense donc que pour répondre aux pics de circulation mentionnés ci-dessus, il serait beaucoup plus judicieux et prioritaire de moderniser la ligne RER C Versailles Chantiers - Massy, et renforcer les lignes de bus St Quentin - Massy aux heures de pointe en les rendant complètement écologiques (sites propres, bus électriques, ...). ça coûterait quand même beaucoup moins cher au contribuable! Quant à l'impact écologique, environnemental et humain, je m'attends à quelque chose de réellement négatif en termes de nuisances, et beaucoup plus important que ce que laisse entendre la SGP dans son dossier. Je ne vais pas reprendre ici tous les arguments explicités par ailleurs dans cette enquête contre la Ligne 18 aérienne et que j'approuve pour la plupart.</p>	1																			
<p>95</p>	<p>Mais OUI, la ligne aérienne va balafrer le plateau autour de nos villages, OUI toutes ces piles en béton vont avoir un impact visuel catastrophique dans notre belle campagne et faire la joie des tagueurs, OUI la sécurité d'une telle ligne aérienne est mise en cause par le passage à très basse altitude au quotidien de dizaines d'avions de l'aéroport de Toussus, OUI la ligne aérienne va bouleverser la biodiversité locale, OUI elle va rendre les abords beaucoup plus bruyants de part et d'autre du tracé quoi qu'en disent des simulations de toutes façon favorables au projet, OUI elle va priver le développement de projets éco-responsables dans notre région de milliards d'Euros qui auraient pu y être investis... Et tout ça pour qui, pour quoi et au nom de quoi, à notre époque où il y a une prise de conscience très forte pour stopper une boulimie de construction dévastatrice, préserver nos champs et recréer des espaces naturels ? NON A LA PORTION OUEST DE LA LIGNE 18.</p>																				

96	Déposé le 05/07/2018 à 16:19 par julie.helle.degand@gmail.com Nom : HELLE JULIE Profession : Ingénieur Chercheur Adresse : appt 411, 4 allée des Bièvres Code Postal : 78000 Ville : VERSAILLES Téléphone : 06.84.56.99.72	Je n'ai pas eu tout le temps souhaité pour consulter le dossier mais j'ai tout de même quelque remarque. Je suis cycliste et depuis 2012 je me rends sur le plateau de Saclay quotidiennement. 1) Lors de la création de la gare de Versailles chantier il faudra prévoir un maximum de place côté Porte de Buc. Une nouvelle piste cyclable est en cours de construction à cette endroit et actuellement l'offre de parking est quasi-nulle. Il faut compter au moins cent places. 2) Vous soulignez que Massy Palaiseau est une gare où le besoin en parking vélo sera fort et vous ne prévoyez qu'une centaine de place. en comparaison vous en prévoyez 600 à Orsay. Je pense que 600 à Massy ne sera pas du luxe étant donné le besoin à cet endroit. 3) Dans le dossier je n'ai pas très bien compris si la voie de service qui sera faite le long de la 118 sera aussi la piste cyclable ou si vous prévoyez d'en créer une nouvelle à côté. Je pense qu'il est préférable de n'avoir qu'une seule voie pour les cycliste et les véhicules de services ainsi la voirie sera mieux entretenu évitant le problème actuel de dégradation de la piste cyclable. D'ailleurs lorsque la ligne 18 sera en tronçon aérien ne serait-il pas possible de faire passer la piste cyclable sous ces pieds? Y a t'il suffisamment de largeur. Ce serait on ne peut plus agréable de faire du vélo protégé de la pluie!!! 4) Dans votre dossier vous remarquer à 2-3 endroit la perturbation engendré par la phase chantier pour les cyclistes. Merci de bien prendre en compte cette composante lors du chantier: mise ne place d'itinéraire de déviation, engin, boue ou matériel sur la piste cyclable... 5) J'ai vu aussi que dans plusieurs gares le parking vélo sera connecté à la piste cyclable. Pensez bien aux bordures à zéro et s'il vous plaît évitez les potelets. Le CEREMA a fait des fiches très intéressantes à ce sujet. 6) N'hésitez pas à contacter les associations pour la réalisation des ouvrages vélos. VéloVersailles, Venir à vélo à Saclay (VVS), MDB... Merci pour l'intérêt que vous portez aux cyclistes.																						1
0.97	Déposé le 05/07/2018 à 16:44 par hubertjacques0470@orange.fr Nom : HUBERT Profession : RETRAITE Adresse : 2 AVENUE DE LA COMTESSE Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.77.84.92.06	Non au métro , oui au site propre et doublement de la RD 36.	1		1																			
98	Déposé le 05/07/2018 à 19:05 par er.bordas@wanadoo.fr Nom : BORDAS Profession : Retraité Adresse : 5, Avenue de la Comtesse Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BÂCLE Téléphone : 0612855430	Bonsoir, Je suis résolument et fermement opposé à la construction aérienne de cette ligne de métro inutile. Nos élus ont déjà largement condamné ce projet (tract de juin 2018), et nous sommes tous résolument déterminés à suivre leurs avis, qui sont aussi les nôtres. Si l'état fait semblant de ne pas nous entendre, la seule et unique issue sera la lutte. Armée ??? A nos dirigeants d'en assumer les responsabilités.			1																			
99	Déposé le 05/07/2018 à 21:37 par Anonyme	Une barre de béton de 12 mètres de haut sur 14 kilomètres de long pour y faire passer un métro sur des rails à plus de 100 km/h, toutes les 2 minutes, jours et nuits devant nos villages !!! Comment voulez-vous que ce projet soit environnementale viable ... c'est pas possible. Je dis NON à ce projet. La nature vous en remercie		1																				
100	Déposé le 05/07/2018 à 21:40 par sronayette@gmail.com Nom : RONAYETTE Profession : Ingénieur Adresse : 130 les Eaux-Vives Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.72.86.95.96	Stop à l'urbanisation du plateau, stop à l'artificialisation des sols, stop aux GPI (grands projets inutiles). L'activité économique, le développement n'est pas une fin en soit, et sûrement pas synonyme de progrès. Préservez nos surfaces agricoles, préservez la biodiversité , ralentissons et réfléchissons. Il y a d'autres voies, d'autres solutions. Moins de mobilité (télétravail, 32h...), et mobilité plus douce. Qu'importe que l'Île-de-France ne soit pas "super performante", qu'importe que la France ne soit pas dans le top 10 des puissances économiques, ne soit pas la "startup nation" du XXIème siècle. Il y a tant de choses à faire dans le domaine de nos déplacements, notre travail, notre alimentation. Pourquoi ne pas faire du plateau de Saclay un lieu pionnier des solutions alternatives dans ce domaine? Donc non à la ligne 18, où qu'elle passe, au sol, en sous-sol ou dans les airs. Nous avons échappé de justesse à l'exposition universelle, ça n'est pas pour se taper 15 ans de travaux derrière pour une ligne qui sera, on le sait, un gouffre financier. Nous n'avons pas besoin de ça! Et puisque je ne peux pas arrêter le "développement" du plateau de Saclay, alors réfléchissons à améliorer les infrastructures existantes.									1	1												

101	Déposé le 05/07/2018 à 21:43 par lapoire91@laposte.net Nom : POIRIER Profession : cadre domaine soortif Adresse : 15 rue François du charmes Code Postal : 91190 Ville : SAINT AUBIN Téléphone :06.07.77.76.18	Pourquoi ne pas l'enterrer... Nous echappons a la pollution visuel des affiches publicitaires. Ce serait dommage de polluer notre environnement par cette barre de beton... Donc enterrer le.....!																					
102	Déposé le 05/07/2018 à 21:43 par papinou.stephan@gmail.com Nom : DELATTRE Profession : Retraité Adresse : 10 avenue de la Comtesse Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0778691527	Oui au métro NON AU METRO AERIEN Vous avez obligation de préserver le bien être sitovent et les terres agricoles qui nous nourrissent. Sinon ne faites rien nous nous sommes habitués		1							1												
103	Déposé le 05/07/2018 à 21:43 par bertrandgoumy@hotmail.com Nom : GOUMY Profession : ingénieur Adresse : 12 rue de bartillat Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.83.10.26.25	NON a ce projet destructeur de paysage NON a mon environnement visuel		1																			
104	Déposé le 05/07/2018 à 21:44 par Gilbon.virginie@orange.fr Nom : GILBON Profession : Tresorier Adresse : 5 route de saint aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLÉ Téléphone : 0685775840	Nuisance sonore, dégradation de notre jolie campagne et pas de gare pour nous servir alors Je dis non au métro aérien Offrez nous un tramway on pourra peut être bénéficier d'une station nous permettant d'utiliser ce moyen de transport		1	1						1												
105	Déposé le 05/07/2018 à 21:49 par Anonyme	Ce projet n'est pas viable écologiquement ! Il empiète sur des terres cultivables et expropriées pour un autre type de transport. Un tramway, c'est léger et écologique, mais un métro lourd sur 12 kilomètres de béton armé ne l'est certainement pas. Je m'oppose à ce projet.		1	1						1												
106	Déposé le 05/07/2018 à 21:59 par chris.louvier@gmail.com Nom : LOUVIER Profession : ingénieur Adresse : 3 rue de la source perdue Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE Téléphone : +33687540155	Je suis résolument CONTRE ce projet de métro qui ne résoud en rien les problèmes de transport sur le secteur En particulier l'axe Saclay - versailles ne recouvre a présent qu'un trafic infime . L'état nous répète qu'il faut faire des économies : c'est le moment de ne pas creuser un déficit qui risque s'alourdir . Par ailleurs écologiquement , passer en aérien - (= avec des pylones et des servitudes) sur des terres agricoles est une absurdité . A l'heure ou le ministre nous dit vouloir réduire la consommation des terres agricoles, il est temps pour l'état de faire preuve de cohérence et de responsabilité et ne pas créer cette ligne: cette infrastructure si elle voit le jour, donnera des tentations d'urbaniser plus que prévu le secteur et une nouvelle fois rogné sur les terres agricoles . Il faut toutefois améliorer la situation des gens installés (étudiants , chercheurs ..) , l'infrastructure du TCSP ayant été prévue pour être éventuellement transformer en tramway c'est une piste . N'oubliez pas aussi le rabattement par téléphérique proposé par quelques associations et qui semblent prometteur, sans être onéreux comme un métro !		1	1																	1	

<p>107 Déposé le 05/07/2018 à 22:05 par dimitri.tiberghien@yahoo.fr Nom : TIBERGHIE Profession : Manager de transition Adresse : 18 rue d ors Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone :0662160103</p>	<p>je suis contre ce projet qui ne respecte pas notre environnement et la charte du PNR de la haute vallée de Chevreuse. La seule solution c'est de mettre ce métro sous terre et optimiser les moyens de transport existants. De plus si le métro existe vous nous privez de stations ... Paysages dévastés, habitants marginalisés et spoliés. Dimitri Tiberghien.</p>																					
<p>108 Déposé le 05/07/2018 à 22:13 par cathub78@yahoo.fr Nom : HUBERT Profession : Catherine Adresse : 3 square des Genêts Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone :06.51.41.54.88</p>	<p>Je suis contre ce métro aérien, on aurait pu éventuellement accepté un tramway. Car un métro est dans une métropole comme son nom l'indique pas dans les champs ! Faire un métro en hauteur avec tout ce béton au dessus ou près des habitations c'est une aberration, nous habitons dans ces communes Châteaufort, Magny les hameaux, Villiers le bâcle et les autres parce que c'est calme et qu'il y a de la verdure, de la nature, des champs pas pour voir un affreux métro défigurer le paysage. Faut arrêter de construire à tout va et de tout bétonner. JE VOTE CONTRE LE METRO AERIEN. A ceux qui veulent un métro habitez Paris, y un métro ou Lyon...</p>																					
<p>109 Déposé le 05/07/2018 à 22:14 par luckilise@hotmail.fr Nom : MARECHAL Profession : Assistante direction Adresse : 22 - RUE DE BARTILLAT Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone :+33673783380</p>	<p>Non pour détruire le seul espace encore vert autour de Versailles. Gardons 'votre tranquilité j'ai retrouve un esprit de campagne dans notre village . Laissez nous notre campagne .</p>																					
<p>110 Déposé le 05/07/2018 à 22:15 par Nom : ÉLISE H Profession : Comptable</p>	<p>Je suis CONTRE !!! C'est moche et ça ne servira pas !</p>	1																				
<p>111 Déposé le 05/07/2018 à 22:17 par cathub78@yahoo.fr Nom : HUBERT Profession : Nicolas Adresse : 3 square des Genêts Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone :06.51.41.54.88</p>	<p>Je votre contre le métro aérien. Inutile et trop cher.</p>																					
<p>112 Déposé le 05/07/2018 à 22:44 par audrey.lefevre1@free.fr</p>	<p>Nous avons fait le choix de venir habiter dans la commune de villiers le bacle pour être à la campagne. J'ai fais le choix pour notre confort personnel de travailler pres de chez moi et gagner moins sur mon salaire au lieu d'aller travailler sur PAris pour avoir une qualité de vie. Nous sommes habitués a prendre les transports qui sont deja présents et nous nous plaignons pas car nous avons choisi ce choix. Aujourd'hui nous voulons nous mettRe un metro aerien sur notre coin de paradis qui nous degraderas notre vie que nous avons actuellement. Je suis contre ce metro aerien</p>																					
<p>113 Déposé le 05/07/2018 à 22:56 par Nom : BERTAIL DAMIEN Profession : Ingénieur Adresse : 14 rue de la Rigole Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone :01.70.56.07.29</p>	<p>Je suis contre le projet déposé en l'état. Il est de notre responsabilité, en ce siècle qui se veut écologique, de proposer des solutions innovantes et intégrées permettant d'améliorer les usages et les transports tout en préservant notre environnement. Il est évident qu'une ligne de métro aérienne sera source de pollution sonore et visuelle, affirmer le contraire dénote d'une absence totale de respect de l'environnement. De plus proposer un métro sans gare sur une grande partie de sa ligne est également un non sens en terme mobilité. Pour finir, il est peu crédible que la seule économie réalisée grâce à la partie aérienne rende un projet d'une telle envergure rentable.</p>													1								

<p>114 Déposé le 05/07/2018 à 23:06 par patrice.vandame@gmail.com Nom : PATRICE VANDAME Profession : Retraité5 Adresse : 10 rue de l'infanterie Code Postal : 17000 Ville : LA ROCHELLE Téléphone : +3361361045</p>	<p>Je dis NON à la mutilation de la nature qui sera irrémédiablement détruite avec l'arrivée d'une barre de béton de 14 KLM entre Massy Palaiseau et St Quentin en yvelines La qualité de la vie du plateau de Saclay deviendra celle des quartiers nord de Paris : la honte de la capitale</p>	1																		
<p>115 Déposé le 05/07/2018 à 23:15 par Thomas.josson@orange.fr Nom : JOSSON THOMAS Profession : Designer Adresse : 57bis rue de Paris Code Postal : 92190 Ville : MEUDON Téléphone : 06.42.42.22.43</p>	<p>Je suis contre l'implantation en aérien du tronçon de la futur ligne 18. J'y vois un échec complet d'architecture, de développement durable et d'urbanisme réfléchi. C'est un renoncement à nos paysages et campagnes même si c'est dernier son agricole. Sans parler des nuisances apportés aux riverains. Je dis oui au développement, et ici notamment des réseaux de transport afin de décongestionner un peu plus la région parisienne mais pas au détriment de nos paysages , de notre environnement. Cette intégration de ces nouveaux réseaux doit être bien plus intelligente et respectueuse. Avec ce projet on se croirait pendant la guerre froide en union soviétique... C'est à notre patrimoine que l'on touche, ce que nous léguons à nos enfants. Et tout ce que nous léguerons avec ce projet ne sera que tonnes de bétons suspendus sales, délabrés et tagués de toutes parts. Un bien bel heritage...</p>	1																		
<p>116 Déposé le 05/07/2018 à 23:18 par Audrey.valois@wanadoo.fr Nom : VALOIS AUDREY Profession : Responsable communication scientifique Adresse : 7 rue de la tête ronde Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.09.70.50.66</p>	<p>Il est impossible de détruire l'environnement visuel et sonore du plateau faisant face à Villiers le Bâclé simplement parce que le nombre de gares a été tant augmenté qu'il n'y a plus suffisamment de sous pour enterrer le métro. Halte au béton, privilégiez la nature et un art de vivre devenu trop rare à proximité de Paris pour une fois.</p>	1																	1	
<p>117 Déposé le 05/07/2018 à 23:22 par Nom : BROQUET Profession : Pharmacien Adresse : 14 impasse du pré aux ânes Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.87.32.07.52</p>	<p>CONTRE le métro aérien. Ayant choisi de m'installer à Villiers pour fuir toutes sortes de pollutions sonores et visuelles, ce projet est une catastrophe concernant la qualité de vie recherchée par les habitants de Villiers ainsi que pour tous les habitants des villages autour.</p>	1																		
<p>118 Déposé le 05/07/2018 à 23:24 par croux81@yahoo.fr Nom : ROUX Profession : Responsable commerciale Adresse : Ferme de voisins le thuit Code Postal : 91190 Ville : VOISINS LE THUIT Téléphone : 0663488436</p>	<p>Contre le metro aerien pour le métro sous terrain</p>	1																		

<p>0.125 Déposé le 06/07/2018 à 01:27 par jeanpaul.bucelle@gmail.com Nom : BUCELLE Profession : Retraité Adresse : Ferme de Voisins le Thuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.62.49.02.98</p>	<p>Je me déclare opposé à la construction d'une ligne de métro aérienne sur le plateau de Saclay Je suis favorable à une version souterraine telle qu'elle a été retenue pour le reste de la ligne Seule la solution souterraine est équitable car elle traite de façon égale l'ensemble des riverains En outre elle assure la préservation de l'espace cultivable dont la sauvegarde est une cause primordiale</p>	<p>1 1</p>									
<p>126 Déposé le 06/07/2018 à 01:29 par Nom : T. DURIEZ</p>	<p>Cette enquête publique contient un volet sur l'eau et les milieux aquatiques. Messieurs de la commission merci de noter que le tablier de ce viaduc à la forme traditionnelle de U. En cas de pluies, l'eau doit pouvoir être évacuée. Il serait écologiquement irresponsable d'évacuer des eaux chargées de polluants (graisses, rouille, particules de béton et d'usure des rames et des rails) dans les champs en dessous du viaduc. Ainsi la construction d'un système d'évacuation par le tout à l'égout est nécessaire. Or le passage d'une canalisation souterraine viendra nécessairement perturber voir casser le fragile système de drainage en place sur le plateau. Cette canalisation viendrait ainsi faire obstacle aux ruissellements naturels des eaux de pluie, qui bloquées formeraient des poches d'eau immenses et néfastes à l'agriculture. En cas de fortes pluies le passage brutal des eaux par-dessus la canalisation pourrait même venir inonder e partie des villages situés sur le plateau de saclay (déjà vécu). Ces poches d'eau qui ne pourraient s'évacuer naturellement feraient également pourrir les cultures sur plusieurs dizaines/centaines de mètres tout le long de cette canalisation (14 Km de long). La typologie du plateau favorise déjà aujourd'hui l'apparition de telles poches d'eau ; le fait de bloquer l'écoulement naturel des eaux par des canalisations souterraines, ne ferait qu'amplifier ce phénomène et réduire d'autant les récoltes. L'écoulement de l'eau sur le plateau de saclay est très compliquée et nécessite des études bien plus approfondies que celle du dossier en téléchargement sur votre site. Il faut également travailler en collaboration avec les associations locales. >> En l'état, le dossier technique de cette enquête publique n'est pas viable. Je suis donc dans l'obligation de refuser et dire NON à cette enquête publique.</p>							1			
<p>127 Déposé le 06/07/2018 à 01:51 par Remyfaisca@me.com Nom : FAISCA Profession : Rémy Adresse : 27 rue d Ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.14.23.16.72</p>	<p>Je suis totalement contre ce métro aérien. C est une hérésie sortit de cerveaux étriqués et sans talents sous couvert de nécessités politiques. Halte aux gaspillages et caprices. Laissez nous tranquilles avec vos pollutions sonores et visuelles. Laissez nous respirer et la terre aussi. Du béton, des nuisances, de la crasse et de la pollution comment osez vous nous soumettre à tout ceci ?</p>						1				
<p>0.128 Déposé le 06/07/2018 à 02:12 par darkvampire666@hotmail.fr</p>	<p>Les terres agricoles du plateau de Saclay sont exceptionnelles au niveau national de par leur qualité. Cela permet des cultures exceptionnelles qui permettent d'alimenter les habitants localement. De plus, construire une telle structure briserait la vie de tous les habitants des villages alentours, qui se sont installés ici pour la tranquillité : le paysage sera défiguré, les nuisances sonores impacteront très négativement le quotidien et la pollution engendrée aura un effet significatif sur la santé (notamment des jeunes enfants). Je m'OPPOSE à ce projet. Cela ne répond qu'à une logique financière décidée par des personnes qui n'ont absolument pas pris en compte les enjeux locaux, et n'ont pas du tout prévu le coût monumental du "grand paris" alors qu'il ne s'agit, finalement, que d'une relocalisation. Il suffit de voir aujourd'hui les dommages sociaux très prononcés qu'à provoqué la Silicon Valley sur San Francisco pour comprendre que ce projet n'est qu'une utopie forcée par des politiques qui n'ont pas pris le temps d'étudier les problèmes inhérents au regroupement technologique.</p>	1									
<p>129 Déposé le 06/07/2018 à 06:06 par annette.moulin@orange.fr Nom : MOULIN ANNETTE Profession : RETRAITEE Adresse : 1 ROUTE DE SAINT AUBIN Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>NON au métro aérien Destruction de notre environnement Nuisances sonores FIASCO TOTAL</p>	1									
<p>130 Déposé le 06/07/2018 à 06:14 par afajo@hotmail.com Nom : PIET Profession : Responsable clientele Adresse : 5 r Charles Péguy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Je suis tout à fait CONTRE cette ligne aérienne. Elle va générer de nombreuses nuisances sonores, et gâcher ce bel environnement dont nous jouissons actuellement. Du bruit, du béton, non, ça n'est pas ce que nous voulons pour notre village ! Nous voulons préserver un environnement sain pour nous et nos enfants !</p>					1	1				

146	Déposé le 06/07/2018 à 09:43 par fbalthazard@wanadoo.fr Nom : BALTHAZARD FRANCOISE Profession : Ingénieur Adresse : 1 rue du vieux lavoir Code Postal : 91190 Ville : SAINT-AUBIN Téléphone : 0685219991	J'habite Saint-Aubin et je suis contre le projet de ligne 18 sur le plateau de Saclay . J'y passe tous les jours pour prendre le train à Jouy pour aller à la Défense, et je peux prétendre à mettre une heure de transport quand le matériel des lignes C et U sont à la hauteur. Donc je ne vois pas bien ce qu'on pourrait faire de plus. Je suis contre ce projet : - Parce que l' agriculture va en patir inévitablement , comment des agriculteurs vont pouvoir travailler entre autant de routes de services et de pylones ? A force de leur prendre des terres ils vont finir par ne plus pouvoir travailler faute de rentabilité et qu'elle aubaine pour les promoteurs. Et la ZPNAF sera forcément impactée . - Parce que la faune et la flore du plateau va aussi être bouleversée car les champs et les haies vont, entre deux blocs de béton, être remplacés par des arbres venus d'ailleurs sans aucun rapport avec ceux qui existaient avant. - Parce que ce projet est défendu par certains élus dont ça flatte l'égo et qui ont beaucoup d'intérêts à faire construire sur le plateau avec comme argument d'augmenter la mixité, pourvu qu'elle ne soit pas dans leur environnement immédiat. - Parce que le projet dans le sens Versailles / Massy est surdimensionné par rapport aux besoins en termes techniques et en coûts . Des solutions alternatives moins coûteuses ont été proposées de nombreuses fois sans jamais être écoutées par la SGP. Les « assises de la mobilité » l'avaient bien montré mais qu'a-t-on fait de - Parce que plutôt que de construire une ligne de plus il faudrait faire des travaux sur les lignes C et B déjà existantes et qu'on a oublié de faire évoluer. - Parce qu'au niveau des nuisances sonores tout le plateau les communes de Saclay, Villiers le Bâcle et chateaufort vont payer un lourd tribut. Humainement aussi l'impact sera forcément négatif car toutes les populations qui seront le long de ce viaduc ne pourront plus dormir et verront leur cadre de vie anéanti. - Ce projet va détruire notre plateau aux paysages superbes et aux terres si riches au profit du bétonnage et toute ses nuisances sans aucun respect pour l'environnement. - J'attends beaucoup des recours en attente, celui des 4 maires dont les communes sont directement concernées, des associations du plateau et des vallées et du recours au niveau Européen des associations qui pointe le doigt sur les infractions de l'état Français Pour toutes ces raisons je demande le report de l'autorisation environnementale pour le tronçon Saclay-Versailles.																				
155	Déposé le 06/07/2018 à 09:48 par frederic.laye@yahoo.fr Nom : LAYE FREDERIC Profession : INGENIEUR Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE	A l'heure où le Ministre de l'Ecologie nous parle de "zéro artificialisation", il est temps de montrer l'exemple et de stopper cette ligne 18 non rentable et qui ne peut le devenir qu'en bétonnant tout le plateau.	1	1																		
258	Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:02 ModÈre : Nom : ONY ONE Adresse : Cedex : 91190 Ville : SAINT-AUBIN Email : onyone@gmail.com TÈlÈphone : Profession : INGENIEUR INFORMATIQUE	Pourquoi dégrader l'espace du plateau de Saclay avec ce projet de 'grand Paris'??? Ne croyez vous pas que ces dégradations vont plaire aux habitants, qui ont choisis de vivre dans ce coin, par convictions écologiques, de bien être et qu'ils ont du payer le prix fort pour avoir ce coin paisible ? Moi, j'ai fait ce choix car je pense à mes enfants et que j'ai tout mis en oeuvre pour en arriver là. Aujourd'hui je vois cet espace se dégrader avec l'arrivée des grues, dubÈtons, ainsi que les amÈnement dÈbiles autour du CEA. Rien que les voies de Bus, les premiers management, sont une catastrophe. C'est très mal fait; un Bus passe, TOUS les feux se mettent au rouge, sans aucune raison de sÈcuritÈ! Il repasse au vert aprÈs que le bus soit dÈjÈ plus de 800m. J'aimerais rencontrer ces ingÈnieurs de la voirie afin qu'ils expliquent pourquoi ce bordel. Le bonchons sont monstrueux matin et soir. Evidemment, ces personnes ne vivent pas dans le coin c'est évident. Beaucoup grillent ces feux, TOUT COMME LES BUS EUX-MEME!!! Un nouveau carrefour du Christ va être fait (et mal fait) Supprimer les Ronds points pour les remplacer par des feux est une fois de plus une connerie! Quant au Metro... comment les personnes peuvent approuver cela??? PERSONNE ! Seuls ceux qui 'travaillent' sur ces plans en trouveront un bénéfice (et encore). DÈplacez vous et regarder ces espaces verts ou la faune et flores sont exceptionnels et que l'homme va encore dÈtruire pour 'améliorer' la vie des gens. On ne vous a pas attendu pour avoir cette vie si paisible ici. DÈgagez ! et faites votre béton ailleurs.																				
266	Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:06 ModÈre : Nom : LAMBRET Adresse : 12 allÈe des NÈfliers Cedex : 78990 Ville : ELANCOURT Email : jean.lambret@wanadoo.fr TÈlÈphone : 07.50.44.57.45 Profession : Formateur	Si le paysage fait partie de l'environnement, alors nous avons un problème. Les terres sont rurales. Le métro est urbain. Amener le métro c'est amener la Ville, alors qu'il faudrait amener des cultures vivrières: Vu le nombre d'habitant, le besoin de se nourrir de notre région est le plus important en France. Eloigner les terres agricoles de notre région, c'est renforcer nos besoins en Énergie pour l'avenir, au lieu de renforcer nos capacités d'auto-alimentation. Nous avons vu l'Étalement urbain, de Paris à la Petite Couronne. Gachis de paysage. Perte de biodiversité. Avec la création du métro en zone rurale, nous préparons la même chose pour dans 40 ans, avec la Grande Couronne. D'autres Régions souffrent de désertification. Délocalisons l'emploi, utilisons les logements existants, renforçons la centralité de petites et moyennes communes en développant leur Communauté. Soutenons les en apportant des infrastructures de transports publics. Mais arrêtons l'étalement urbain de la Région Ile de France!																				

267	06/07/2018 : 10:07 FRIEDMANN 2 route de Gif 91190 : VILLIERS LE BACLE roger.friedmann@wanadoo.fr 06.07.69.27.49 Retraité	Non au métro aérien C'est une pollution visuelle et sonore avec tout ce que cela engendre comme conséquences. D'autre part il apparaît que plusieurs projets se superposent tel que le doublement du RD 36, la construction d'une voie en site propre pour autobus, le métro. Tout ces projets ne semblent pas indispensables et occupent de grandes surfaces sur une des meilleures terres agricoles de France.	1														
268	Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:09 Nom : Adresse : Cedex : Ville : PALAISEAU Email : sylvie.sass@sfr.fr	Observation : totalement opposée au projet de ligne 18 dans son ensemble ; ligne inutile couteuse destructrice des terres agricoles.La destruction de tout un équilibre environnemental, faune flore agricole , hydraulique est depuis le début de l'installation du campus un vrai scandale politique monté contre l'avis de la population qui habite aux alentours et qui voit tous les jours sa qualité de vie se dégrader; La mégalomanie et la folie des grandeurs de nos hommes politiques de tous bords se résume aujourd'hui en un tas de batiments tous plus laids les uns que les autres sans architecture d'ensemble et pour couronner le tout, point d'orgue du projet : le métro STOP nous n'en voulons pas Laisser nous un peu de terre à nos sabots et aller bétonner ailleurs! Abandonnez ce projet comme vous l'avez fait avec discernement pour l'exposition universelle.	1							1	1			1		1	
276	Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:20 ModÈrÈ : Nom : POUILLOT ALAIN Adresse : 3, chemin des petites montÈes Cedex : 78117 Ville : CHATEAUFORT Email : alain.pouillot@free.fr	Je suis contre ce métro en aérien qui a un impact environnemental sans précédent sur le Plateau de Saclay: - destruction à jamais des paysages agricoles sur un territoire protégé et reconnu via la ZPNAF et le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. - destruction de zones agricoles protégées. - nuisances sonores additionnelles irréversibles en bordure du village de Chateaufort . - Le plateau agricole est fragile compte tenu de sa taille relativement faible de 2400ha et de la pression immobilière importante en Ile de France. L'implantation de cette infrastructure en aérien serait un symbole qui détruit des dizaines d'années de protection sur le Plateau.	1								1	1					
287	Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:24 ModÈrÈ : Nom : HOLLER ALAIN Adresse : 21r de verdun Cedex : 91400 Ville : ORSAY Email : alainholler@wanadoo.fr TÈlÈphone : 0169287385 Profession : medecin	Mettre un Metro sur le plateau tel qu'envisagé sur le projet est inepte Il ne résoudra aucun de problÈmes de circulation et de déplacement que rencontrent et rencontreront les habitants du nord de l'Essonne . Comme ancien élu municipal et cantonal d'Orsay je soutiens les remarques , oppositions , et propositions des maires du plateau qui sont très cohérentes, constructives, infiniment moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement . Je vous prie donc de bien vouloir donner un avis défavorable à un projet mal conçu et que l' on se doit d'amender.	1												1		

288	<p>Date de dépôt : 06/07/2018 Heure de dépôt : 10:29 Observation déposée par Le collectif Enterrez le Métro Adresse : Cedex : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Email : enterrezlemetro@gmail.com</p>	<p>La loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques, dite Loi paysage, est une loi française qui vise à protéger et mettre en valeur les paysages qu'ils soient naturels, urbains, ruraux, banals ou exceptionnels.... éSégolène Royal : "Chacun doit pouvoir bénéficier d'un droit au paysage" 04/2015 Pour 54 % des français, le bruit des transports (trains, avions, circulations) est la principale source de nuisance loin devant les bruits de comportements qui gêneraient 21 % de la population. - Enquête TNS-SOFRES de mai 2010 "les Français et les nuisances sonores " - Ministère du développement durable La biodiversité qui se réduit c'est l'humanité qui rétrécit. Mobilisons nous pour inverser la tendance. Chacun peut agir : - Réduire les pesticides - Lutter contre l'artificialisation des sols - Réduire les pollutions notamment plastique N.HULOT - 03/2018: "Le rythme actuel d'extinction des espèces est sans équivalent depuis la fin des dinosaures il y a 65 millions d'années" Edouard Philippe, premier ministre - 03/2018 Disparition des oiseaux des campagnes de France " Je vais présenter un plan sur la biodiversité mais tout le monde s'en fiche. Je veux un sursaut d'indignation." N.HULOT - 03/2018. quelques citations issues des médias. La France ne cesse de se présenter comme le chantre du combat pour préserver la biodiversité, le paysage, la planète jusqu'à donner des leçons aux autres pays sur la scène internationale. Et effectivement, tout le monde s'en fiche de tout ça. Nicolas Hulot a raison, l'Etat lui-même s'en fiche, puisqu'il soutient et encourage, au travers de ses actions et de ses organes comme la SGP, l'urbanisation massive du plateau de Saclay et l'implantation d'un métro alors même qu'il est injustifié en termes de trafic !!! Comment espérer qu'un métro aérien ne détruise pas la biodiversité du plateau de Saclay ? Comment pourra-t-on compenser pareille horreur, pareille atteinte aux espèces naturelles du plateau de Saclay ? Le dossier d'enquête publique laisse croire qu'on peut tout compenser, qui plus est sans même dire comment !!! On ne pourra jamais compenser une telle attaque à l'environnement, si ce n'est sur le papier et dans des dossiers théoriques comme celui de cette enquête publique. Ce dossier est d'ailleurs construit sur la base de raisonnements réglementaires et théoriques bien trop éloignés de la réalité à laquelle ils ont prévus de répondre : un métro aérien ne "shooterait" pas les oiseaux et autres chiroptères. Un métro aérien ne ferait pas de bruit et ne serait pas dérangeant et audible par des habitants situés à 100m. Un métro aérien ne serait pas nuisible aux champs sur lesquels il passe. Un métro aérien ne se verrait pas et ne dégraderait pas le paysage caractéristique d'un plateau "tout plat" qu'il traverse sur 14km. Oui, cette enquête publique et ce dossier d'enquête publique sont des atteintes à l'intelligence, des tromperies dignes de fake news comme on dit aujourd'hui. Nous demandons l'arrêt complet de ce projet de métro, tout autant destructeur qu'inutile, tout comme celui du cluster Paris Saclay qui n'a même pas fait ses preuves et vivote au gré des reluctances et refus des écoles de venir sur le plateau ! Nous dénonçons d'ailleurs les abus d'annonces, qu'il viennent des personnalités politiques éminentes des communes urbanisées autour du plateau (plateau qu'elles relèquent avec envie tout autant qu'elles n'en ont que faire...) et même récemment du rapporteur public du conseil d'État (en séance publique devant les recours des 4 communes rurales qui ont attaqué la DUP de la ligne 18) , qui tendent à justifier un métro par le cluster alors que le cluster n'est justifié par RIEN, si ce n'est une intuition et pour faire comme des autres qui en reviennent depuis, et pour lequel les habitants et citoyens n'ont même pas été consultés. Pas une seule enquête publique. Pas le choix. Nous réclamons une cohérence dans les actions de l'État, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Les engagements écologiques pour la préservation de notre planète valent plus que de simples actes de communication revendicateur de principes responsables qui ne sont même pas mis en œuvre sur notre propre territoire. Comme Nicolas Hulot, nous réclamons un sursaut d'indignation et l'arrêt de ces projets destructeurs d'environnement</p>																								
-----	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>586</p> <p>Déposé le 06/07/2018 à 11:51 par johanna.moreau7@gmail.com Nom : MOREAU Profession : Cadre Adresse : 237 rue de la croix Nivert Code Postal : 75015 Ville : PARIS Téléphone : 0649097383</p>	<p>Le confort apporté (en exploitation) par cette ligne ne vaut pas la peine visuelle et environnementale qu'elle engage pour nos villages et ses population. NON au métro aérien !</p>																									
<p>600</p> <p>Déposé le 06/07/2018 à 12:08 par maza.girardin@gmail.com Profession : étudiante Code Postal : 78117</p>	<p>NON AU METRO AERIEN. Non au métro et à l'urbanisation du plateau de Saclay. Etudiante et Habitante de Châteaufort, J'ai choisi d'habiter ici pour être loin du bruit, de la ville et de la vie de Campus qui est un artefact de ville hérité des années 50s et du fonctionnalisme. Théorie de la ville fonctionnaliste est aujourd'hui remise en cause par les urbanistes eux-même. Ce métro ne servira qu'à relier des pôles et non des hommes. J'ai besoin de me rendre à Versailles, à Saint Rémy pour le RER B donc vers le sud ou vers le nord du plateau mais la ligne 18 me propose des directions est-ouest. Non merci. ça ne correspond pas du tout à mes usages. La fréquence des lignes de bus desservant Châteaufort ont été diminués ces dernières années rendant les liaisons plus difficiles. Un TCSP suffirait amplement pour remplir les besoins de habitants de Châteaufort et des villages avoisinants. le Rer B sur sa partie Sud fonctionne moins en moins bien, par manque d'investissements, je pense. a priori, l'argent existe quelque part pour le rénover puisqu'il existe pour la ligne 18. Pourquoi pas investir dans l'existant et dans le fonctionnel au lieu de transformer l'équilibre du plateau de saclay? Des améliorations sur le RER C (la connexion au niveau de Versailles) pourrait suffire à fluidifier la circulation. Le problème que pourrait résoudre un métro est simplement la liaison Massy- RER B - plateau de Saclay au niveau du Campus. Des nombreuses propositions (le téléphériques, les vélos, les wagons cabines...) plus efficaces, plus légères, plus localisées que la ligne 18 ont été étudiés mais jamais proposés à la débat public. A QUAND UN LE DEBAT PUBLIC? A quand un plan global et une concertation Global à l'échelle du Plateau de Saclay. Ce métro est également très laid et très bruyant en zone paysagère et naturelle du Parc de la Vallée de Chevreuse. une des Trames verte et bleue de l'IDF!!! L'agglomération parisienne (12M d'hab) a besoin d'espace agricole et "naturels". Cette zone la plus dense d'Europe, voire du monde a également le moins d'espace vert par M2 par hab au regard des grandes métropoles européennes: Berlin, Londres, Turin, Vienne. Conserver ce plateau et ses richesses agricoles et naturelles prend part à la beauté et à l'attractivité de la région parisienne. Où iront les déblais? ceux de la ligne 18 mais aussi ceux des autres lignes.... Non au métro aérien, Non au métro tout court. Non à l'urbanisation du plateau au regard du besoin d'espaces agricoles et "naturels" de l'agglomération parisienne. Je demande un arrêt des travaux tant que les arbitrages des recours au Conseil d'Etat et à l'UE ne sont pas rendus. et je demande de Débat public par la SGP selon la Convention d'Aarhus. Bien à vous, MG</p>																									
<p>601</p> <p>Déposé le 06/07/2018 à 12:12 par r-n.delattre@orange.fr Nom : DELATRE RENEE Profession : retraitée Adresse : 13 chemin de limon Code Postal : 91430 Ville : VAUHALLAN Téléphone : 016941378</p>	<p>En tant que membre de la CLI de Saclay (Commission Locale d'Information), voici joint mon avis défavorable.</p>	1	1		1				1	1	1			1	1											
<p>681</p> <p>Déposé le 06/07/2018 à 12:31 par alainchopard@free.fr Nom : CHOPARD ALAIN ET ANNICK Profession : Retraité Adresse : 25 route de Gif Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLE Téléphone : 06.08.26.68.13</p>	<p>Nous sommes CONTRE le métro aérien pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> . La pollution visuelle comme le montre l'exemple en photo ci-jointe . La pollution sonore . La disparition de centaines d'hectares de terres agricoles, d'espaces naturels, de flore faisant fuir aussi la faune liée à ces environnements !!! <p>De PLUS il y a un remaniement en cours de la RD 36 devant passer de 2 à 8 voies - 2 voies site propre BUS - 4 voies de circulation automobiles - 2 voies mixtes : piétons et cyclable</p> <p>En coordonnant l'ensemble de ces travaux RD 36 + Métro, au niveau du terrassement et des fondations, il serait possible d'enterrer le métro sous le RD 36 sans en augmenter le budget avec la possibilité d'avoir une gare à Saclay, qui étant enterrée serait peut-être acceptée par l'ASN, ce qui n'est pas le cas pour une gare aérienne !!!</p> <p>En dernier point il serai judicieux de se poser la question de savoir si il est réellement nécessaire d'avoir 2 lignes juxtaposées : BUS ET Métro pour un même parcours au regard du nombre de voyageurs potentiel ???</p> <p>Coridalement Alain ET Annick CHOPARD VALANT POUR 2 OBSERVATIONS</p>									1	1			1	1							1				

1103	Déposé le 06/07/2018 à 15:27 par guillaume.rousseau@oin-paris-saclay.fr Nom : EPA PARIS-SACLAY Adresse : 6, boulevard Dubreuil Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 01.64.54.36.49	L'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et la Société du Grand Paris ont travaillé conjointement afin de coordonner leurs interventions sur le territoire de la ZAC du quartier de l'École polytechnique à Palaiseau. Un document contractuel traitant de la répartition des responsabilités environnementales et des réalisations entre les deux parties est en cours de finalisation. Dans le dossier soumis à l'enquête, la SGP propose la relocalisation des mares Ma9 et Ma10 que nous avons prévu de réaliser dans le cadre de notre arrêté loi sur l'eau 2013.PREF.DRCL/BEAPFI/SSPILL/479 du 7 octobre 2013 et qui se trouvent sous les emprises du centre d'exploitation. La relocalisation de ces deux mares a été discutée en amont avec la SGP et convient à l'EPA Paris-Saclay. Ces deux mares sont prévues dans le cadre de la mesure de restauration du corridor écologique et seront intégrées au projet de Parc naturaliste en cours de conception par l'EPA Paris-Saclay, actuellement au stade de Plan guide. En revanche, la dépression humide supplémentaire (ou mare temporaire) proposée dans le cadre du dossier soumis à l'enquête n'est pas une relocalisation de mesure due par l'EPA. Il s'agit d'une compensation propre à la ligne 18. Au vu de l'avancement de la définition de nos propres mesures compensatoires et du projet de Parc naturaliste qui se développera dans ce secteur, la localisation proposée par la SGP n'apparaît pas compatible avec les aménagements projetés. C'est pourquoi, nous proposons une localisation différente de cette troisième mare temporaire. Cette mare pourrait être accueillie sur les emprises de l'EPA Paris-Saclay mais dans la partie Nord de la ZAC, à proximité du BEP7, afin de participer avec efficacité au corridor des milieux humides et aquatiques qui sera constitué dans ce secteur avec une connexion à terme à la rigole des Granges. L'EPA Paris-Saclay propose de conserver la maîtrise foncière de cette mare, et d'autoriser la SGP à réaliser la mare et à en assurer l'entretien. Le fichier attaché à la présente observation (180706_Remarques EPAPS enquête publique SGP DAEU.pdf) reprend et explicite graphiquement le propos développé.																					
1141	Déposé le 06/07/2018 à 15:47 par vpreauxjean@gmail.com Nom : PREAUX Profession : Ingénieur Chimiste Adresse : 1 rue adrienne Bolland - Code Postal : 78960 Ville : VOISINS LE BRETONNEUX Téléphone : 01.30.57.99.17	non au métro aérien : nuisance sonore; dénaturation le paysage; réduction des terres agricoles		1																			
1142	Déposé le 06/07/2018 à 15:47 par Daniel.denot@orange.fr Nom : DENOT DANIEL Profession : Retraité Adresse : 9 rue de l'intendant gobert Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLÉ Téléphone : 0608930529	Non au métro, la ligne 18 à partir de saclay va détériorer l'espace agricole. On a à besoin de nos agriculteurs.		1																			
1267	Déposé le 06/07/2018 à 17:09 par Martin.isabel54@gmail.com Nom : MARTIN ISABEL Profession : Retraitee Adresse : 6 rue Charles Péguy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 01.69.41.18.75	Non au métro aérien de la ligne 18 entre Gif et Versailles. (nuisances sonores, défiguration du paysage, perturbation de l'écosystème)		1																			

	<p>Déposé le 06/07/2018 à 17:17 par Nom : TISSANDIER GABRIEL Profession : Retraité Adresse : 2, rue Charles Péguy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLE Téléphone : 01.60.19.04.66</p>	Non au métro aérien de la ligne 18 sur le plateau de Saclay.		1																						
1298	<p>Déposé le 06/07/2018 à 17:28 par dj.phalippou@free.fr Nom : PHALIPPOU Profession : INGÉNIEUR RETRAITÉ Adresse : 7 RUE DE VOISINS LE CUIT Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLE Téléphone : 01.69.41.12.98</p>	<p>Je suis absolument CONTRE le projet de ligne 18. Voici pourquoi: ce métro ne correspond pas aux besoins de transport de la région, pour se rendre à Orly ou à Roissy nous avons déjà le RER B. Nous avons besoin de radiales La RN 118 est saturée. Il est nécessaire de prolonger la RN 104 vers l'ouest. L'impact sur l'environnement est désastreux il y a un peu plus de cent ans quand les décideurs ont fait le métro parisien ils l'ont enterré. Imaginons toutes les lignes de Paris en aérien on serait la risée du monde entier. Alors pourquoi pas enterrer tout court ce projet.</p>	1		1								1													
0.1319	<p>Déposé le 06/07/2018 à 17:44 par joele.phalippou@free.fr Nom : PHALIPPOU JOELE Profession : Fonctionnaire Retraitee Adresse : 7 rue de Voisins le Cuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLE Téléphone : 01.69.41.12.98</p>	<p>Je suis CONTRE la ligne 18 sur le plateau de Saclay. Tout porte à croire qu'elle ne sert à rien, qu'elle va détruire ce qui reste d'agriculture, qu'elle va perturber les oiseaux migrateurs qui utilisent les étangs de Saclay, qu'elle procurera une gêne acoustique insupportable aux riverains... Je ne trouve que des points négatifs.</p>		1									1	1		1										
1327	<p>Déposé le 06/07/2018 à 17:51 par cynthiajeudes@gmail.com Nom : FARNARIER Profession : Employé Adresse : 3 rue du chemin de terre Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE Téléphone : 06.12.28.78.11</p>	<p>A l'heure où chacun s'inquiète de sa santé, de son environnement de vie, de son mode de consommation et de déplacement, nous voyons que ce projet faramineux ne prend en compte aucune de ces exigences et laisse les habitants du plateau sans défense. Merci pour ce site permettant de partager son avis. Ce projet de métro aérien va détruire la quiétude des villages alentours rares encore à être préservés du stress et de mode de vie toujours plus rapide inutilement. Il dégoûte de ce que les humains sont capables de faire pour détruire un lieu jusqu'ici préservé par une nature et un calme à seulement 22km de Paris. Je rêve d'une prise de conscience collective pour se rendre tous compte de ce qu'on laisse à nos enfants. Du bruit et un plateau de Saclay défigurés. Si le projet était réalisé sur une durée plus longue permettant ainsi d'étaler les coûts permettant d'enterrer ce métro, nous pourrions non seulement préserver la tranquillité mais également permettre de développer un plateau de Saclay ecoresponsable. Des cultures biologiques, des maisons écologiques et des parcs et jardins sauvages seraient meilleurs pour tous. S'il vous plaît ne faites pas ça.</p>		1												1								1		
1335	<p>Déposé le 06/07/2018 à 17:57 par anneolivier2008@hotmail.fr Nom : CESAR ANNE Profession : retraitée Adresse : 14 impasse Philippe Le Grene Code Postal : 91190 Ville : SAINT-AUBIN</p>	<p>Bonjour ! Je crains énormément l'arrivée du métro sous sa forme aérienne ! A l'époque où on parle de qualité de vie, on va imposer une rampe de béton juste hideuse, du bruit, car une rame toutes les 4 mn....., une circulation de voitures augmentée (bruit et pollution....) une diminution du domaine agricole, une dépréciation des biens à Villiers-le-Bacle.... bref une catastrophe écologique, environnementale et humaine ! bravo à tous nos politiques, tellement à notre écoute.... Je ne parle même pas du coût, certainement plus élevé à l'arrivée que pendant l'étude</p>		1												1										
1339	<p>Déposé le 06/07/2018 à 18:02 par vdriddler@live.fr Nom : VAN DE RIDDER Profession : enseignant Adresse : 40 ROUTE DE GIF Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0169350089</p>	ça suffit de passer un moment dans la vallée pour comprendre que le projet n'est pas possible ; ou possible mais autrement et différent.		1																						

1472	Déposé le 06/07/2018 à 19:30 par charlon.memelle@free.fr Nom : PAREJA Profession : olivier Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT	Plusieurs choses me posent problème à l'occasion de cette Enquête Publique : - 1 - Je ne comprends pas l'urgence de faire cette étude d'impact alors que le tronçon entre Saclay et Versailles ne sera pas construit avant au moins 10 ans. D'ici là, beaucoup de choses auront changé localement sur les habitudes de transport des habitants-salariés du plateau, sur les exploitations agricoles proches de la D36 et même sur les technologies de transport adaptées. - 2 - Les réponses concernant l'impact sur le paysage du viaduc sont totalement ridicules. Comment imaginer qu'il puisse être un marqueur valorisant ? Sa nature même construction sur pilotis ainsi que tous les ouvrages techniques nécessaires à une telle ligne de métro seront nécessairement envahissants. - 3 - L'impact sur les exploitations agricoles pendant la phase de travaux et pendant l'exploitation est notoirement sous-estimé. Le viaduc par son emprise sur les terres agricoles, par son ombre, les voies et bâtiments techniques de maintenance / exploitation seront nécessairement des obstacles au maintien d'une agriculture vivrière et dont la spécificité est d'être en proximité urbaine et donc particulièrement nécessaire pour limiter les transports. De manière générale, les solutions de transports alternatifs n'ont pas été suffisamment étudiées par rapport aux besoins des habitants et des salariés. La mise en place d'une infrastructure de transport aussi lourde ne peut se justifier que par une stratégie d'urbanisation du plateau dans les décennies à venir. L'histoire de l'île de France est malheureusement celle de l'étalement urbain et il est largement temps de changer de modèle.														
1495	Déposé le 06/07/2018 à 19:48 par rousseau91@free.fr Nom : ROUSSEAU Profession : ENSEIGNANTE Adresse : 23 RUE DU COLOMBIER Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0663266005	- Trop peu de gens ont besoin d'une ligne transversale: un métro, c'est beaucoup trop cher pour le peu de bénéfice apporté. Mieux vaudrait faire des voix réservés aux bus, tram et vélos en transversal, et améliorer le réseau rer existant. - Quid des nuisances sonores pour les riverains? Pas de mur antibruit prévu... - Quid des nuisances pour les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs qui traversent le plateau de Saclay? - Comment faire croire que la surface agricole sera préservée? Il est évident que dès qu'il y aura des gares, il y aura forte urbanisation... Il est pourtant important de préserver les fermes sur le plateau de Saclay, permettant une consommation locale, évitant de la pollution. Pour toutes ces raisons, je dis NON au Métro, mais Oui à des solutions alternatives!	1		1	1					1	1				
1511	Déposé le 06/07/2018 à 20:10 par jean-michel.mestdagh@orange.fr Nom : MESTDAGH Profession : Chercheur émérite en poste au CEA Saclay Adresse : 12 rue Paul Couderc Code Postal : 92330 Ville : SCEAUX	Je m'associe sans aucune réserve à l'ensemble des points mis en lumière par la délibération du conseil municipal de Villiers-le-Bacle: Décision N° 18 06 28 04 CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS dont l'objet est : Motion relative à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express. Pour être plus explicite, j'en recopie la conclusion en soulignant qu'elle rejoint ma propre opinion : je "demande que le projet tel qu'il est présenté soit abandonné et remplacé par la combinaison des améliorations des RER et des solutions de rabattement qui permettraient ainsi de desservir le plateau de Saclay de façon fine, adaptée aux besoins spécifiques des différentes catégories de populations (habitants, étudiants, personnels des universités et écoles, salariés des entreprises), dans des délais et coûts raisonnables. En complément des études techniques pour améliorer la liaison Orly-Massy pourraient être engagées, comme par exemple le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la gare d'Orsay Gif. " Bien cordialement, Jean-Michel Mestdagh														
1512	Déposé le 06/07/2018 à 20:11 par sabia.marthe@free.fr Nom : SABIA MARTHE Profession : retraitée Adresse : 7 allée du clos broset Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 0139569281	LE TRAJET AERIEN DE LA LIGNE 18 ENTRE PALAISEAU SACLAY ET GUYANCOURT EST UNE ABERRATION. DES SOLUTIONS RAISONNABLES EXISTENT : - ENTRE MASSY ET VERSAILLES CHANTIERS UNE LIGNE EXISTE DEJA. SA PROLONGATION VERS VERSAILLES SATORY PEUT SE FAIRE EN PASSANT CETTE LIGNE SOUS LES LIGNES ACTUELLES POUR UN COUT BEAUCOUP PLUS RAISONNABLE - UNE LIGNE 18 AERIENNE A 10 M DE HAUTEUR VA DETERIORER CONSIDERABLEMENT LES PAYSAGE AVEC BEAUCOUP DE BRUIT POUR LES VILLAGES RIVERAINS. - DE BONNES TERRES AGRICOLES VONT DISPARAITRE (ALORS QUE NOUS ALLONS EN MANQUER BIENTOT). IE TRAVAIL DES AGRICULTEURS SERA PLUS COMPLIQUE. - DES TRANSPORTS EN SITE PROPRE AVEC PLUS DE SOUPLESSE SERAIENT PREFERABLES POUR TOUTES LES POPULATIONS. - LA GESTION DES EAUX SUR CES TERRES ARGILEUSES EST ELLE BIEN PRISE EN COMPTE ? SE RAPPELER LES INONDATIONS DE 2008 ! - EVITER UNE TROP FORTE CONCENTRETIION DE POPULATION. J'ESPERE QUE L'AVIS TRES CRITIQUE DES POPULATIONS SERA ENFIN RESPECTE CORDIALEMENT			1	1				1	1			1		
1530	Déposé le 06/07/2018 à 20:53 par Thierry1610@gmail.col Nom : FASOLIN Profession : Informaticien Adresse : 92 route de Damiette Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE Téléphone : 06.84.00.32.26	Non au métro en aérien : il nous a été promis en souterrain et pour de mauvaises raisons il nous est aujourd'hui imposé en aérien uniquement sur Gif, Villiers et Chateaufort ce qui va défigurer le plateau. Pourquoi ce traitement de défaveur et le massacre de l'environnement uniquement pour nos trois communes ! Revenons au projet initial : souterrain !		1	1					1	1		1			

<p>1540 Déposé le 06/07/2018 à 21:00 par h.corbet@laposte.net Nom : CORBET Profession : opticien Adresse : 78 rue des Casseaux Code Postal : 91140 Ville : VILLEBON SUR YVETTE Téléphone : 01.60.14.72.39</p>	<p>Ce projet de ligne 18 est une honte : participation au gaspillage de terres agricoles et mépris de la population. PJ Avis de Terres Fertiles</p>	1																							
<p>1541 Déposé le 06/07/2018 à 21:01 par mamb-bonnet@orange.fr Nom : BONNET MARTINE Profession : retraitée de l'éducation nationale Adresse : 24 avenue Joseph Kessel Code Postal : 78180 Ville : MONTIGNY LE BRETONNEUX Téléphone : 01.30.57.16.01</p>	<p>J'ajoute mon désaccord aux avis négatifs sur le projet de ligne 18. Ce projet de métro est toxique pour les citoyens français et les habitants locaux sur plusieurs plans. Pour faire court, je citerai 2 volets - financier : il a un budget prévisionnel d'un coût exorbitant pour la construction (que sera t il à l'arrivée ...?) et non rentable en fonctionnement. Je recommande de consacrer ces fonds à la rénovation du réseau de transport en commun existant (RER...) et de prendre en compte les alternatives très intéressantes présentées par plusieurs associations du territoire, moins coûteuses et souvent plus innovantes. - extrêmement préjudiciable à l'environnement, en tant que bétonnisation de terres cultivables de grande qualité dont en outre une partie est cultivée en agriculture biologique, demande croissante des consommateurs. Il est donc nuisible au maintien d'une agriculture nourricière indispensable, ainsi qu'à la ZPNAF. Enfin si un viaduc est construit, il constituera une dégradation majeure des paysages, aux abords d'un parc naturel réputé et hautement fréquenté. Le changement climatique impose aux responsables français de ne pas dégrader encore plus les espaces de vie naturelle (qui ici ont été d'ailleurs préservés de haute lutte ...) et les possibilités d'approvisionnement en circuits courts, actuellement en développement, appréciés par les habitants et encouragés par les politiques locales.</p>			1							1												1		
<p>1553 Déposé le 06/07/2018 à 21:13 par jp.roucher@gmail.com Nom : ROUCHER Profession : DIRECTEUR COMPTABLE Adresse : 57 Rue Curie Val d'Albian Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0687706128</p>	<p>Je suis contre le projet de metro aérien du plateau de Saclay Ce projet est une honte à l'heure de la défense de l'environnement !! Les besoins de transports de l'Essonne sont de Paris aux plateaux de Saclay et de Gif Et non ce projet transversal qui ne sert à rien !! Les autorités qui poussent ce projet sont pitoyables dans leurs connaissances des besoins de nos régions. Non à ce projet !!!</p>			1	1																				
<p>1556 Déposé le 06/07/2018 à 21:15 par Nom : FOUC Profession : technicienne commerciale Code Postal : 78210 Ville : ST CYR L'ECOLE</p>	<p>Des travaux avec un coût faramineux qui n'amélioreront pas les modalités de transport pour les habitants limitrophes mais sont destinés à des hypothétiques personnes extérieures ; un coût pour les terres agricoles, pour la nature et un paysage dénaturé.</p>	1		1							1								1				1		
<p>1577 Déposé le 06/07/2018 à 21:39 par DOUGNACP@GMAIL.COM Nom : DOUGNAC Profession : INGENIEUR Adresse : 10 SQUARE CHARLES LEBRUN Code Postal : 78960 Ville : VOISINS LE BRETONNEUX</p>	<p>Je suis opposé à ce projet en l'état, l'étude d'impact ne correspond pas à la réalité : il y aura forcément des nuisances environnementales , sonores , esthétiques avec une dépréciation du paysage. Pourquoi faire en aérien? c'est d'évidence un contre sens, cela expose , amplifie et multiplie les nuisances. je suis contre ce projet en l'état</p>			1							1	1													
<p>1585 Déposé le 06/07/2018 à 21:41 par vandamestephane@gmail.com Nom : VANDAME Profession : Responsable compostiere Adresse : 13 route de Versailles Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>lorsque le paysage de cette plaine sera barrée par un viaduc en béton sujet au tags et en dessous transformé en poubelles a ciel ouvert comment peut on autoriser un tel ouvrage sur ce plateau comment peut on décevement demander "une autorisation environnementale" cette phrase veut tout dire de plus cet ouvrage faut il le rappeler ne sera pas rentables , d'éminents économistes y ont travaillé et leur conclusion est : non rentable.... Pourquoi s'acharner alors que dans dix ans ce système sera obsolète..... D'autres moyens tel les bus en site propres , les téléphériques , peuvent raccorder le plateau au RER B qui pourrai être rajeuni à un cout moindre que celui du métro ligne 18.....</p>			1	1																				

0.1594	Déposé le 06/07/2018 à 21:59 par jean.lesaing@free.fr Nom : JEAN LESAING Profession : INGENIEUR Adresse : 15 Bis RUE DE PARIS Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0612778437	Je m'interroge sur la pertinence de ce projet. Un projet si coûteux sera t il vraiment utile alors qu'une voie de bus a été créé il y a peu de temps ? Les gares me paraissent mal placées. Les gens vont devoir marcher sur une longue distance pour rejoindre une gare et prendre un train qui les amènera à la gare RER de Massy. Il me paraît préférable de densifier la fréquence de bus et de rétablir la ligne 91.06D qui a été supprimée en septembre 2017 et qui permettait un trajet Saclay Bourg à la gare de Massy en 10 minutes. http://www.leparisien.fr/saclay-91400/a-saclay-la-suppression-d-une-ligne-de-bus-enerve-27-09-2017-7291389.php La partie aérienne va dénaturer le plateau.																								
0.165 1	Déposé le 06/07/2018 à 23:07 par reyem.salocin@gmail.com Nom : NICOLAS MEYER Profession : géologue Adresse : 33, rue Montesquieu Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.79.46.94.29	Mesdames, Messieurs, depuis mon enfance, je vois détruire, abîmer, dévaster les terres nourricières de notre pays pour des projets d'une utilité parfois plus que douteuse. Au moment où les pays s'étant dotés il y a des décennies de ces "mégapoles" (que la France leur envie tant) les éclaircissent, les coupent en morceaux en y introduisant des forêts artificielles, c'est juste le moment où la France veut se faire sa grande ville, sa mégapole, son Grand Paris, tout en prônant la décentralisation. C'est est assez de toutes ces absurdités et ces non-sens. Notre pays a besoin de revenir à des bases saines et avant tout conserver ses terres nourricières. Il faut abandonner ce projet destructeur de métro qui, de toute évidence, ne sera que le prétexte fondateur pour bétonner le reste du plateau de Saclay et détruire les dernières chances de pouvoir, un jour, produire la nourriture des parisiens à courte distance de Paris. Tout cela pour créer une nouvelle mégapole qui n'est en rien nécessaire ou inéluctable. D'autre projets peuvent être créés avec le respect de l'environnement et des habitants de ce pays. Il faut au contraire faire de ce plateau de Saclay un havre de biodiversité ultra-protégé. Il faut reprendre le maraichage et produire aux portes de Paris la nourriture des parisiens. Il importe de se souvenir qu'il y a juste cent ans, Paris produisait tous ses primeurs intramuros sur 6% de la superficie de la ville... Il faut favoriser les jardins partagés, les initiatives telles que les Incroyables Comestibles. Il faut donner du sens à la vie des citoyens, non pas les noyer dans des projets absurdes qu'ils ne comprennent pas, dans lesquels ils devront tout quitter pour aller habiter des endroits qui n'existent pas encore. Abandonner ce projet inutile, c'est le devoir logique de toute équipe gouvernementale responsable et soucieuse de laisser derrière elle non pas béton et désolation mais un futur vivable pour nos descendants. Je veux opposer ici un NON catégorique à ce projet absurde et destructeur d'environnement, de biodiversité et de tissu social. Avec mes salutations	1																							
0.1678	Déposé le 06/07/2018 à 23:59 par solenne.dubois@hotmail.fr Nom : DUBOIS Profession : Salariée secteur associatif Adresse : 9 rue Marguerite Yourcenar Code Postal : 78180 Ville : MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Téléphone : 0645683856	Projet très coûteux par rapport aux prévisions de fréquentation. Important de préserver les zones agricoles à proximité des bassins de vie, avec une forte demande de produits locaux. La transition écologique nécessite de relocaliser les activités humaines essentielles et de privilégier les programmes d'urbanisme qui évitent l'étalement urbain. La construction de cette lourde infrastructure, alors que les besoins actuels de déplacements sur cet axe sont faibles à ce jour, risque d'entraîner (de justifier) une urbanisation croissante de cette zone qu'il faut pourtant préserver. Projet entraînant une dégradation du paysage rural en zone péri-urbaine.	1	1																						

<p>1799</p>	<p>Déposé le 07/07/2018 à 11:57 par c.chevreau@laposte.net Nom : CHEVREAU Profession : Retraité Adresse : 4 rue Jules Renard Code Postal : 91430 Ville : IGNY Téléphone : 01.60.19.21.75</p>	<p>ENQUETE PUBLIQUE SUR LA LIGNE 18 ENVISAGEE SUR LE PLATEAU DE SACLAY AVIS de l'ASSOCIATION ADEVE D'IGNY Cette nouvelle enquête porte sur l'avis de l'autorité environnementale (A.E.) du 21 février 2018 qui fait remarquer que certaines de ses recommandations n'ont pas été suffisamment prises en compte par la Société du Grand Paris (SGP) Le projet de métro à travers champs proposé est : -Très couteux et économiquement déficitaire -Ne répond pas aux besoins des personnes qui viendront travailler sur le plateau -N'apporte rien aux habitants qui ont besoin d'une déserte fine -Est nuisible à la viabilité de l'agriculture et néfaste à l'environnement etc... Les contraintes dues au CEA sont complètement occultées par la SGP. La zone non aedificandi de 500m de rayon autour du réacteur OSIRIS ne permet pas de construire une gare, ni de faire passer un métro. La SGP entend demander et obtenir une dérogation à cette réglementation au mépris de la sécurité des utilisateurs. Le risque lié au réacteur nucléaire ne doit pas être négligé, toutes les constructions doivent se faire hors zone non aedificandi principalement au moment où un rapport parlementaire pointe les failles du parc nucléaire français. Pourtant l'enquête publique n'envisage même pas que la dérogation puisse être refusée. L'étude d'impact présente les enjeux et les objectifs à atteindre. Les réponses de la SGP, à l'analyse des impacts potentiels, montrent que ces impacts sont systématiquement minimisés et rarement traités. Cette façon de faire n'est pas responsable. Se basant sur les éléments ci-dessus, notre association demande : -La suppression de la ligne entre Massy-Palaiseau et Versailles qui fait double emploi avec le RER C plus rapide actuellement et le sera encore plus avec le tram-train dont la première phase est en cours. -Si cette ligne doit être réalisée malgré tous ses désavantages, elle doit se réaliser entièrement en sous terrain pour supprimer les nuisances sonores et visuelles, ainsi que les contraintes agricoles. -Demande des alternatives plus économiques respectueuses des activités locales. Développement de nos constats : On ne peut pas dire que la ligne 18 soit d'utilité publique, puisqu'elle ne répond pas aux besoins des habitants pour les trajets domicile-travail. L'urbaniste J. Lorthois l'a démontré lors des assises de la mobilité en novembre 2017 en se basant sur les déplacements entre les bassins d'emploi du 78 et du 91 qui ne représentent que des flux marginaux pour lesquels un métro ne se justifie pas. De plus, les gares sont très éloignées les unes des autres et ne satisfont généralement pas à la déserte du dernier kilomètre pour les utilisateurs potentiels. En outre, cette ligne ne peut pas pallier à temps les insuffisances immédiates dont souffrent les usagers des transports existants, et elle évacue la possibilité de modernisations et de solutions alternatives innovantes. La mobilité ne plaide pas pour sa création. Elle n'est pas non plus d'utilité publique pour les temps de transport Versailles chantier-Orly, puisque la SGP donne « Versailles-chaletier/ Massy-Palaiseau en 26 à 27 minutes alors que le RER C actuel met 19 minutes dans un sens et 23 à 24 dans l'autre sens. Comment peut-on défendre un tel investissement pour un temps de transport plus important avec ces arguments ? Le dossier démontre aussi son inutilité. La SGP valorise l'impact paysagé du béton dans la nature avec une mauvaise foi évidente quand elle dit : -Le passage du viaduc est une opportunité d'amplifier les ensembles paysagés... -Le viaduc sera un marqueur territorial valorisant le territoire. Chacun sait que c'est l'inverse qui se produirait, ce viaduc aérien constituerait une dégradation majeure des paysages ruraux traversés ainsi qu'une dévalorisation du territoire. La SGP a en fait cherché à faire des défauts du viaduc des avantages afin de valoriser l'impact paysagé à jamais dévasté. Le ressenti local est plutôt une barrière séparative d'un ancien territoire partagé, donc une entrave à l'agriculture. La masse visuelle du viaduc ne peut qu'être évaluée que par déduction. Le dessous du tablier est prévu à 6 mètres du sol, les rails à environ 10 mètres, avec des rames de 3 mètres de hauteur, l'écran obtenu équivaldrait à un immeuble de 4 étages qui se déplace. Le tablier large de 8 mètres renforcera l'impression de masse de cette construction et fera une ombre au sol défavorable aux cultures. Quant aux 3 ou 4 gares aériennes qui sont prévues, de 60 mètres de long et 18,5 mètres de haut chacune, elles feront un écran visuel de 1000 m2 chacune. Quant à la destruction de la zone boisée de Villebois à Palaiseau où sera implanté le site de maintenance, la SGP reconnaît elle-même un impact fort sur le paysage malgré les mesures de compensation ; effectivement le bois sera rasé et remplacé par une activité industrielle. Il n'y a vraiment rien de favorable pour ce projet.</p>	<p>1</p>																
-------------	--	---	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

		<p>Alors même qu'aucun financement n'est prévu pour la construction d'une gare supplémentaire dans le quartier de Camille Claudel à Palaiseau, la SGP anticipe la réalisation possible en élargissant les aménagements prévus (donc les constructions au détriment de la verdure). Alors qu'en dehors du maire de Palaiseau, tout est contre cette gare, pourtant la SGP décide de commencer les travaux, comprenne qui pourra.... Cette décision est représentative de la majorité des décisions que prend la SGP : aller à contre sens de la logique.</p> <p>Alors que l'A.E. demande dans ses recommandations : « de justifier le doublement des emprises au sol nécessaires à la réalisation de la ligne ». Les réponses de la SGP continuent de nier la réalité en limitant les impacts : « aux piles du viaduc » soit 19 ha de détruit en dehors de la ZPNAF. Soit les piles sont énormes, soit elles sont très nombreuses.</p> <p>Dans l'avis de l'A.E. nous voyons que selon la SGP le viaduc aérien serait nécessaire car compatible avec la ZPNAF, alors que le métro enterré serait techniquement incompatible avec la ZPNAF. Le motif invoqué serait la nécessité de construire des ouvrages de sécurité débouchant en surface tous les 800 mètres qui prendraient de la surface sur la ZPNAF.</p> <p>C'est un argument pour le moins non pertinent, car avec un métro enterré il n'y a pas l'emprise du viaduc aérien et de sa voie de service de 4 mètres de large sur 13 kms. Ce serait près de 17 ha de réintégrés dans la ZPNAF et pas une réduction de surface. Les 16 ouvrages évoqués feraient moins du 1/10ème de l'emprise du viaduc. Là encore le discours de la SGP n'est pas crédible.</p> <p>Par contre les zones de transition où le viaduc entre ou sort de terre (810 m de long à Palaiseau et 460 m à Magny les Hameaux) sont décrites par l'A.E. comme : des coupures infranchissables sur le territoire.</p> <p>L'A.E. demande de présenter : « les résultats chiffrés des études acoustiques par habitation... de façon à permettre une identification précise des impacts, et de préciser si besoin, les mesures d'évitement ou de réduction qui seront mises en œuvre ».</p> <p>Il n'y aura aucun problème pour la SGP sur le sujet, même si le bruit évalué de 49 à 55 dBa évalué à Villiers et à Chateaufort semble être des moyennes sur 30 minutes et pas des valeurs de pointes au passage du métro. Chacun a pu constater que le passage d'un train ou d'un métro à partir de 5H30 le matin ou jusqu'à 2H30 en fin de journée, fait un bruit qui peut troubler le sommeil dans les habitations de proximité.</p> <p>La seule protection sonore indiquée par la SGP est un déflecteur de 1,5m de hauteur le long du viaduc. La SGP doit donner la réduction de bruit induit par leur proposition, si elle peut être mesurée.</p> <p>Que dire de la nuisance sonore pour les logements qui seront construits à proximité du métro dans les 2 ZAC ? Là aussi la SGP doit pouvoir donner des éléments chiffrés.</p> <p>La SGP n'a pas pris en considération le coût humain de ce viaduc en aérien chez les riverains (cadre de vie dégradé, perturbation du sommeil tôt le matin et tard le soir par le bruit des métros, pollution visuelle etc...). De plus, le parcours aérien ne permet que de « compenser » et non pas « d'éviter » la destruction au sol des lieux de vie des espèces protégées et il impacte sans solution les chiroptères et l'avifaune (à noter que les voies ferroviaires aériennes ne sont prévues qu'à 1000 m « à vol d'oiseau » de la réserve ornithologique de l'étang de Saclay)...</p> <p>On constate que cette Opération d'Intérêt National (O.I.N.) s'impose par l'intermédiaire de la SGP, en passant outre tous les avis défavorables des associations et des habitants exprimés, de manière répétée enquête après enquête, en ignorant les recours juridiques en cours déposés au tribunal administratif et auprès de l'Union Européenne.</p> <p>Au moment où les citoyens demandent à vivre et à manger sainement, où il est intelligent de produire localement pour réduire la consommation d'énergie, l'OIN continue d'urbaniser les terres agricoles de qualité en les détériorant alors que des pays achètent en grande quantité des terres cultivables insuffisantes chez eux. C'est pour cela que les terres cultivables sont à préserver sur le plateau autant que possible et que les surfaces détériorées par un viaduc aérien est un non- sens historique qui peut encore être évité par un métro enterré.</p> <p>Aménager au 21ème siècle c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre l'environnement au centre de tout nouvel aménagement du territoire. -Toujours se poser la question : ce site est-il le mieux adapté au projet ou serait-il plus judicieux sur un autre territoire? -Respecter les populations concernées par les projets étudiés et analyser avec elles les problèmes soulevés et les résoudre ensemble (convention d'Aarhus du 25 juin 1998 signée par la France). -Prendre en compte les accroissements de population prévus et les mobilités existantes et mettre en place les besoins en déplacement avant la réalisation des projets. -Etre transparent et de bonne foi dans les échanges avec ses contemporains. <p>ADEVE confirme son avis négatif sur le projet de ligne 18, et demande des alternatives respectueuses des activités locales pour résoudre la mobilité sur le territoire.</p> <p>Le président Claude Chevreau</p>																									
1830	<p>Déposé le 07/07/2018 à 12:43 par anthonydom@free.fr Nom : DOMINIQUE Profession : Etudiant Adresse : 17 rue du stade Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 07.77.94.70.54</p>	<p>Je suis formellement opposée à cette ligne 18 aérienne sur le plateau de Saclay et qui va apporter des nuisances sonores et visuels, ainsi et surtout environnementales importantes. Comme par exemple, le fait que la ligne couperait la voie de migration de nombreuses espèces d'oiseaux. NON à ce désastre écologique.</p>	1														1										

<p>1862</p>	<p>Déposé le 07/07/2018 à 14:54 par ddrapier92@free.fr</p>	<p>Le mode de transport prévu pour le GPE est un métro lourd roulant sur fer alors que la plupart des transports automatisés dans le monde roulent sur pneus. C'est un premier problème au niveau environnemental car cela générera plus de nuisances (vibrations, bruits) pour les populations au-dessus - ou à proximité - du tracé. On nous vend le GPE pour le « métro du futur » alors qu'il s'agit d'un « chemin de fer », une innovation de ...1825 (1). Dès 2016, alors que je n'avais pas d'idées préconçues à propos de la Ligne 18, les réunions publiques concernant cette ligne m'ont révélé qu'il se créait une symbiose inquiétante entre la SGP et la plupart des élus locaux pour favoriser une urbanisation massive autour des gares et du tracé de la ligne. Alors que les autres lignes du GPE forment un ensemble cohérent, la 18, en s'égarant sur le plateau de Saclay encore peu urbanisé, offre un intérêt socio-économique faible comme l'ont souligné de nombreux experts (2). Mais beaucoup de maires, en conduisant des opérations foncières d'envergure, offriront a posteriori à la SGP la justification qui manque pour cette ligne. Cette connivence est étendue aux promoteurs et aux entreprises du BTP. Voilà comment un projet faiblement utile et très coûteux (5 milliards d'euros) pourrait, s'il se réalisait, menacer l'environnement d'une région encore agréable et verdoyante de l'île de France (avec des terres maraîchères et agricoles fertiles propices aux circuits courts de distribution) en la transformant en une banlieue bétonnée déprimante. L'intérêt apparent de la SGP pour les chiroptères et les amphibiens ne doiturrer personne. La densification massive de l'habitat résultant de la création de la ligne, constitue un risque majeur pour l'environnement. Palaiseau, Massy (site d'AgroparisTech), Antony (3000 nouveaux logements prévus entre la gare Antonypole et les autoroutes A6 et A10) préparent déjà le bétonnage d'espaces encore verts et le bitumage de sols encore perméables, avec pour conséquences, surpopulation, pollution et bruit. Quels sont les arguments qui sont censés justifier la ligne 18 (métro lourd) ? - Pour le tronçon Saclay-Versailles, vu les zones faiblement peuplées traversées et l'existence de la ZPNAF, il est difficile d'en trouver. Pour les défenseurs de la ligne, il fallait probablement en faire une rocade à tout prix jusqu'à Versailles voire Nanterre pour tenter de lui donner un peu de sens. Vu le coût et les arguments pertinents développés par les habitants, maires et associations des communes concernés (Terres Fertiles, ...), c'est une mauvaise raison. - Concernant le tronçon Massy-Palaiseau-Saclay, les mantras les plus classiques sont qu'il faut vite desservir le « Cluster de Paris-Saclay » et que le RER B est déficient. Il est vrai que les collectivités locales qui ont encouragé l'installation des premiers établissements sur le site (Danone, Thalès, Soleil) ont largement tardé à leur offrir des transports collectifs satisfaisants. Mais depuis, une route dédiée au pôle de Paris-Saclay a été créée (à grands frais) depuis la gare de Massy-Palaiseau jusqu'à Saclay. Des bus articulés à haute capacité (ligne 91.06C) partent toutes 4 minutes aux heures de pointe et atteignent le site de Polytechnique en une dizaine de minutes, et celui du Moulon en une vingtaine de minutes. Ils assurent une desserte fine avec une dizaine d'arrêts, ce qui permet à chacun d'être transporté à proximité de son établissement, alors que la ligne 18 ne desservirait le pôle que par deux gares à chacune de ses extrémités, distantes de 40 minutes à pied. Dans le futur, la cadence des bus sur leur voie propre pourra être augmentée car une voie dédiée est difficilement saturable. Cette route est également compatible avec un mode tramway. Un RER B rénové, avec de nouvelles rames devrait apparaitre B267en 2025. Donnons encore plus de moyens à ce transport vital avec un axe nord-sud qui dessert, par 4 gares, une grande partie de l'Université Paris-Saclay qui est localisée dans la vallée (la Faculté des sciences d'Orsay et le Campus CNRS de Gif-sur-Yvette). Ce qui manquera cruellement si rien n'est fait, ce sont des liaisons vallée-plateau. Vu le dénivelé, des liaisons par câble seraient bienvenues. - J'admets qu'une liaison rapide Orly-Massy est pertinente car la gare de Massy-Palaiseau est devenue un « hub » incontournable. Mais cette liaison existe déjà ! Par les voies du RER C, la station « Pont de Rungis-Aéroport d'Orly » (en connexion avec les navettes ADP) peut être atteinte en quelques minutes. Il faudrait évidemment améliorer l'existant (actuellement 2 trains par heure, des TGV et des trains de fret sur la même voie ...). Pour cela, - mettre en place des navettes rapides (« Orly Express » ?) pour atteindre une gare RER C rénovée « Aéroport d'Orly », et éventuellement prolonger jusqu'au terminaux Sud et Ouest de l'aérogare - achever la desserte SNCF Massy-Valenton pour permettre aux TGV de rouler sur une voie propre, et - ne faire rouler les trains de fret que pendant la période nocturne du couvre-feu de l'aéroport d'Orly. Tout cela pourrait être achevé dans un délai plus rapide que la ligne 18 et pour un coût bien moindre.</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>																									
-------------	--	---	----------	----------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>1872 Déposé le 07/07/2018 à 15:15 par les Amis du Grand Parc de Versailles - AGVP Association agréée pour la protection de l'environnement des Yvelines 2 bis place de Touraine - 78000 VERSAILLES contact@grandparcdeversailles.org www.grandparcdeversailles.org jdegivry@gmail.com</p>	<p>Préambule L'association des Amis du Grand Parc de Versailles (AGPV), créée en 2000, est agréée au titre de la sauvegarde de l'environnement pour le département des Yvelines. Elle est fortement impliquée sur le projet d'OIN depuis son lancement fin 2008 (Lauréat au Concours d'idées, acteur de la définition de la ZPNAF ...). Elle est intervenue dans les enquêtes publiques sur les CDT Territoire Sud de Paris-Saclay et Versailles/SQY/Vélizy et en mars 2016 sur le projet de ligne 18. L'association n'a pas uniquement vocation à veiller à la sauvegarde environnementale des territoires entourant Versailles (centrés sur l'ancien Grand Parc de chasse) : elle s'intéresse tout autant à la mise en valeur du patrimoine historique, avec l'objectif de contribuer à un cadre de vie harmonieux et vivant. On notera que le tracé de la ligne 18 affecte spécifiquement ledit Grand Parc historique sur Châteaufort et Magny, pour sa partie prévue en aérien. Les observations que nous avons formulées lors de l'enquête publique de 2016 restent d'actualité en 2018 : le projet est notamment surdimensionné par rapport aux besoins estimés à l'époque par le STIF (IdF Mobilités) sur la section CEA-Saint-Quentin pour 2030. Sans entrer dans les détails (nous sommes en plein accord avec les critiques de Terres Fertiles, par exemple, sur les arguments de la SGP, qui multiplie les affirmations sans preuves), nous insisterons sur quatre points fondamentaux concernant l'impact environnemental. 1 – L'étude d'impact ne prend pas en compte l'ensemble des aménagements Le cumul du métro, de sa voie de service, du TCSP, des 2 x 2 voies du CD36, de la piste cyclable conduit à une emprise moyenne de 72 m de large sur le sud du plateau, isolant les villages de Magny, Châteaufort, Villiers du plateau agricole. C'est l'impact de cet ensemble qu'il convient de prendre en considération, et pas seulement l'emprise des piles du viaduc ! Il est évident que cette coupure quasi infranchissable va définitivement détruire le lien naturel entre ces communes et la zone de protection agricole. Cette dernière, en étant scindée en deux au niveau de la frontière entre Essonne et Yvelines, va être fragilisée, deux parcelles risquant de devenir des délaissés. Outre l'impact sur les habitants, on peut craindre un effet très négatif sur les couloirs écologiques, notamment un blocage des migrations faunistiques entre les espaces naturels et forestiers du nord (Marly et Versailles) et ceux du sud (vallée de Chevreuse).</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	<p>2 – L'argumentaire de la SGP sur l'environnement est trop souvent fallacieux La Société du Grand Paris multiplie les acrobaties intellectuelles pour affirmer le progrès qualitatif que va apporter le métro sur son viaduc. On ne peut s'empêcher de citer les perles suivantes, relevées dans les dossiers B2 et B3 : - « le viaduc sera un marqueur territorial valorisant le territoire » - « le dessous du viaduc est conçu (afin...de) développer des usages récréatifs » - « le viaduc est une opportunité d'amplifier les ensembles paysagers » - « le viaduc (est) dans une position de catalyseur du paysage » - « les effets cumulés (sur la partie ex-végétalisée de Camille Claudel) sont nuls, voire même positifs... » Manifestement, l'argumentaire de la SGP s'adresse plus aux futurs usagers du métro contemplant les paysages du plateau qu'aux habitants et agriculteurs subissant sa présence ! 3 – L'impact des nuisances sonores est édulcoré La Société du Grand Paris indique manifestement des valeurs moyennes pour les niveaux acoustiques que vont subir les riverains du viaduc à Châteaufort et Villiers (et des ZAC traversées en amont). En réalité se sont les pics de bruit qui importent ; nous avons l'expérience de trains roulant à environ 100 km/h, fer sur fer, générant un niveau acoustique de 72 dB(A) à 50 m de la ligne. Nous doutons que les déflecteurs prévus réduisent sensiblement ce niveau ; une analyse plus rigoureuse aurait été indispensable. 4 – L'étude d'impact sera obsolète dans 12 ans Octroyer une autorisation environnementale pour un projet qui ne verra le jour que dans une douzaine d'années (au mieux !) est prématuré. Le contexte risque de changer fortement d'ici là, et il serait plus approprié de traiter pour le moment le segment Orly-CEA, et ultérieurement le segment CEA-Versailles. Le premier peut-être se justifier à terme pour les besoins du Campus, le second ne nécessitant, pour les années à venir, que la réalisation rapide du chaînon manquant du TCSP, entre le CEA et Voisins-le-Bretonneux, sans oublier un réseau de bus BHNS entre Chantiers et Satory. En conclusion, notre association demande à la Commission d'enquête de rejeter l'application de la présente étude d'impact de la ligne 18 pour son segment Christ-de-Saclay—Versailles, et de la reporter à une date plus en phase avec le projet, s'il s'avérait maintenu. Jacques de Givry Président</p>																							
<p>1873 Déposé le 07/07/2018 à 15:16 par manuel.ortiz098@orange.fr Nom : ORTIZ PERIS MANUEL Profession : Technicien de fonderie retraité Adresse : 6 rue Charles Peguy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.43.72.37.42</p>	<p>Je suis contre le passage du métro Aérien sur le plateau de Saclay.</p>		1																					

<p>1874 Déposé le 07/07/2018 à 15:20 par philippemaug@libertysurf.fr Nom : MAUGAN Profession : Coordinateur Adresse : 6 résidence des Quinconces Code Postal : 91190 Ville : GIF-SUR-YVETTE Téléphone : 0616484304</p>	<p>Le métro aérien tel qu'il est pensé pour la ligne 18 est une solution pour du court terme, ce qui serait très intéressant pour de grand groupe de promoteurs évidemment. Ne parlons pas des nuisances, elles sont aussi évidentes. Y a t'il eu une réflexion sur les 10 ou 20 années à venir autour de cette infrastructure ? Devrons nous monter des murs antibruit, planter des arbres autour pour pouvoir rester dans les normes environnementales ?</p>																										
<p>1875 Déposé le 07/07/2018 à 15:23 par Val-yvelin@orange.fr Nom : YVELIN Profession : Secrétaire Adresse : 3 route de saint aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0608673764</p>	<p>Non au métro aérien du plateau de saclay</p>																										
<p>1878 Déposé le 07/07/2018 à 15:30 par Noelle.yvelin@orange.fr Nom : YVELIN Profession : Retraitée Adresse : 3 route de saint aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0610121852</p>	<p>Je suis contre le métro aérien sur le plateau de saclay</p>																										
<p>1882 Déposé le 07/07/2018 à 15:39 par frederiquedom@free.fr Nom : DOMINIQUE Profession : secretaire Adresse : 17 rue du stade Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0686373491</p>	<p>Le métro ligne 18 je suis contre car cela perturberai le trajet migratoire pour les oiseaux, la nuisance sonore et visuel.</p>																										
<p>1885 Déposé le 07/07/2018 à 15:46 par Yvelin.pierre@orange.fr Nom : YVELIN PIERRE Profession : Retraité Adresse : 3 route de saint aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0621393980</p>	<p>Non au métro aérien à Villiers le bâcle</p>																										
<p>1889 Déposé le 07/07/2018 à 15:52 par gerard.guillan@neuf.fr Nom : GUILLAN Profession : Retraité Adresse : 7 rue du Vieux-Lavoir Code Postal : 91190 Ville : SAINT AUBIN Téléphone : 0671356953</p>	<p>Ce métro, de plus aérien, est une aberration économique et écologique. Un tramway, plus capacitif et plus rapide que les bus actuels, sur les voies actuelles du TCSP, doublé d'accès par téléphériques vers les gares du RER, ainsi que des RER à 2 niveaux et fiables pourraient largement subvenir aux besoins prévus et futurs sur le Plateau. Le métro ne se justifierait que si le Plateau était destiné à devenir, à terme, une zone urbanisée supplémentaire en remplacement d'une grande partie de la ZPNAF....mais peut-être est-ce cela l'avenir envisagé par nos élus du Plateau de Saclay!! Il est aberrant de penser aussi que ce métro n'empiète pas sur la terre agricole de la ZPNAF. A-t-on déjà vu du blé pousser sous un toit en béton? De plus, la vision nouvelle des buildings en béton en cours de construction ne suffisent-ils pas à gâcher notre Plateau? Encore de la bonne terre agricole gâchée. Plus il y aura de béton moins on aura de légumes, et pourtant le besoin ne fait que croître!! G.Guillan</p>		1	1									1													1	

1893	Déposé le 07/07/2018 à 16:01 par Jeandaknoff@gmail.com Nom : DAKNOFF Profession : Retraite Adresse : 7 rien Bossuet Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.16.77.35.71	Serait ce possible de conjuguer les deux propositions (aérien et souterrain) en donnant la priorité au souterrain. Si cela ne serait pas le cas ,je dis NON à l'aérien qui serait une pollution visuelle et qui entacherait de ce qui reste de notre beau plateau	1																						
1896	Déposé le 07/07/2018 à 16:15 par lc120@hotmail.fr Nom : CARLO Profession : Cadre financier Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 0695374581	Farouchement hostile à ce projet démesuré qui va conduire inéluctablement à l'urbanisation massive et en définitive,, totale du plateau de Saclay avec tous les problèmes environnementaux, de circulation et d'accès qui demeureront notamment en ce qui concerne les liaisons plateau-vallées de Bièvre et de l'Yvette. Un programme d'un montant exorbitant (3,7 milliards d'euros mais en réalité , 15 avec l'addition des frais financiers et des retards et autres imprévus comme souligné par la Cour des Comptes), insoutenable compte tenu de l'état des finances publiques et locales. Peu importe que notre pays perde deux ou trois crans de notation dans les dix années à venir comme cela est à craindre compte tenu de l'absence de politique de réduction de la dette publique et d'une éventuelle prochaine secousse financière, les taux s'envoleront et la dette d'ensemble liée au Grand Paris Express sera insoutenable. Tout cela pour transporter tout au plus 50000 voyageurs par jour qui déboucheront sur un RER B déjà totalement saturé et qui ne répond plus aux normes de sécurité et de ponctualité d'un service public ajoutant à la pagaille qui règne déjà aux gares RER de Massy -Palaiseau. Des travaux inutiles qui se traduiraient inévitablement par une hausse dissuasive du prix de l'abonnement Navigo et viendraient en définitive , jointes aux autres taxes déjà imaginées et à venir pour tenter de boucler un financement plus qu' hypothétique , porter un rude coup à l'attractivité et à la compétitivité du territoire. L'existence de ce projet, la façon non démocratique avec laquelle il a été conduit , son soutien inconditionnel par des élus inconscients, est un pur scandale et une atteinte grave à l'intérêt général.									1	1								1				1	
1897	Déposé le 07/07/2018 à 16:26 par annemarie.costa@free.fr Nom : COSTA ANNE MARIE Adresse : 55 rue Mendès France Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX	Je n'approuve pas ce projet de grande envergure car son utilité n'apparaît pas essentielle. En effet, les études du STIF démontrent l'absence de flux importants de circulation entre Yvelines et Essonne, plus particulièrement entre les bassins d'emploi de St Quentin en Yvelines et de Massy. Une partie du tracé de la ligne 18 entre Orly et Gif avec des dessertes prévues à Antony, Massy, Palaiseau, Orsay et Gif fait double emploi avec le RER B qui pourrait, avec une partie du budget prévu pour ce projet, modernisée, améliorée avec des fréquences augmentées. Cette option permettrait de désengorger les transports en commun et la circulation routière. Le gain de temps mis en avant pour rallier Orly et les autres gares (au plus 30 mn) ne justifie pas à mes yeux ce chantier coûteux. Je n'approuve pas ce projet car son coût est exorbitant par rapport à la rentabilité de la ligne. Je m'appuie sur le rapport de la Cour des Comptes qui émet des réserves sur la rentabilité de la ligne au vu du coût et du nombre de voyageurs bénéficiaires. ou alors faut-il penser qu'à plus ou moins long terme des projets d'urbanisation de toute cette zone feront venir une population suffisante pour rentabiliser la ligne. La Cour des Comptes a également émis des réserves sur le risque que ferait courir ce coût de la création d'une dette insoutenable. Je ne veux pas laisser aux générations futures un passif financier que nous aurions pu éviter. Je n'approuve ce projet car il nuit gravement à l'environnement et à l'activité agricole. La déforestation massive et le bétonnage pour mener à bien ce projet sont de réels dangers pour les riverains. Il est reconnu que les épisodes d'inondations suite aux fortes pluies ainsi que les glissements de terrain sont bien la conséquence de la déforestation et de la construction en nombre d'habitations et d'infrastructures. Deux exemples récents (l'effondrement de la D 906 et le déraillement du RER B) sont malheureusement là pour rappeler les risques bien réels de tels projets. Je n'approuve pas ce projet car l'impact environnemental sera désastreux et perturbera définitivement l'écosystème pendant les travaux puis pendant l'exploitation de la ligne. Alors que nous constatons l'inquiétante disparition des oiseaux, amphibiens et insectes, alors que Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, ce projet constitue une véritable régression par rapport aux fragiles avancées écologiques des années précédentes (COP 21...).	1	1							1	1								1				1	
1899	Déposé le 07/07/2018 à 16:27 par angelique-baudrat@orange.fr Nom : BAUDRAT ANGELIQUE Profession : Étudiante Adresse : 3 route de St aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BÂCLE Téléphone : 06.63.53.94.54	Non au bruit des wagons Non aux monstres de pylônes Oui au métro souterrains	1																					1	

<p>1951 Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.36</p>	<p>STOP à ce projet pharaonique qui demandera des financements utiles à bien autre chose. NON à cette pollution environnementale, choisissez a minima d'enterrer ce métro qui ne représente qu'un pourcentage INFIME du coût global de l'opération (certainement de 1 à 2%). ECOUTEZ les riverains concernés qui auront ce spectacle permanent devant les yeux et le bruit plein les oreilles 24h sur 24. Après autant d'années d'enquêtes à répétition, vous les décideurs allez-vous enfin prendre en compte les doléances de ceux qui vont subir toutes les nuisances de ce projet!</p>																								
<p>1956 Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.37</p>	<p>Non au métro aérien. Cette balafre de béton va irrémédiablement défigurer le plateau de Saclay. Les villages du plateau (Villiers le bâcle, Chateaufort, etc.) n'auront que les nuisances visuelles et sonores de ce projet pharaonique totalement disproportionné.</p>																								
<p>1983 Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.38</p>	<p>Non au métro aérien. Comment peut on croire qu'il n'existe pas d'autre solution satisfaisante pour réaliser le projet? Comment peut on accepter de détruire un des derniers paysages agricoles à proximité de la capitale? Comment peut on encore détruire des terres nourricières? Entrez le météo mais pas en aérien! Pas contre le progrès, mais contre les mauvaises solutions! Stop! C</p>																								
<p>2008 Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.39</p>	<p>Quelle ironie ! Une enquête publique de demande d'autorisation environnementale pour un projet qui va massacrer à jamais l'environnement du plateau de Saclay sous la forme d'une immonde balafre de béton longue de 13 kilomètres ! Quel mépris pour les habitants du plateau de Saclay que ces permanences des commissaires enquêteurs mises en place dans seulement 4 villes et non pas dans l'ensemble des communes impactées par le tracé de la ligne 18, obligeant à se déplacer lin de chez eux ceux qui souhaiteraient consulter le dossier papier, échanger avec les commissaires enquêteurs ou simplement écrire un avis dans les cahiers réservés à cet effet. Quel courage faut-il également pour se lancer dans le dépouillement d'un nouveau dossier à ceux qui, comme moi, ont vu leur avis « contre le métro aérien » honteusement comptabilisé en avis « pour le projet de métro avec réserves », ayant ainsi permis d'aboutir à la déclaration d'utilité publique de la ligne 18 lors de l'enquête publique de 2016 ! Il n'empêche que je ne peux me résoudre à laisser mon environnement se faire détruire par une Société du Grand Paris qui utilise approximations et arguments fallacieux pour faire aboutir son projet. Comment en effet accepter qu'un bloc de béton d'environ 8 mètres de large sur près de 4 mètres de haut et s'étendant sur plus de 13 km à quelques 6 mètres du sol soit considéré comme « une opportunité d'amplifier les ensembles paysagers » et « un marqueur territorial valorisant le territoire ». Comment imaginer que cette balafre de béton va rapprocher les populations et qu'elle ne sera d'aucune gêne pour les agriculteurs ? Qui aura envie de profiter de ces espaces récréatifs installés sous cette masse de béton, régulièrement ébranlée par le passage de rames de métro, mis à part les taggeurs qui ne manqueront de s'approprier tout ce béton comme zone d'expression libre ? Comment accepter que toutes ces terres fertiles soient soustraites à l'agriculture pour être bétonnées et les goudronnées afin de les transformer en gares, parkings associés, centre de maintenance, voies de retournement, voie de service tout le long du viaduc, zones de transitions en entrée et sortie de tunnel... Sans compter l'impact sur le réseau hydraulique : en cas de phénomènes fortement pluvieux, que va devenir l'eau s'abattant sur toutes ces surfaces devenues imperméables s'ajoutant à celles déjà trop nombreuses liées à l'urbanisation à outrance des zones de Corbeville et du Moulon mais aussi de la future RD36 avec ses 6 voies de circulation.</p>	1	1	1						1	1			1											

		<p>Comment ne pas imaginer alors le ruissellement dans la vallée avec des effets encore plus dévastateurs que ceux que l'on vient de connaître à Gif-sur-Yvette (effondrement du RER B, glissement de terrain rue de la Gruerie) ou à Saint-Remy-les-Chevreuse (inondation du centre-ville).</p> <p>Comment accepter le bruit que vont générer ces rames de métro de 60 mètres de long en passant avec leurs roues en fer sur des rails en fer, à une vitesse pouvant atteindre les 100 km/h, toutes les 3 minutes par sens de circulation aux heures de pointes.</p> <p>Comment accepter la démonstration du faible impact de ces nuisances sonores quand cette démonstration s'appuie sur des valeurs moyennées absolument pas représentatives des pics de bruit associés qui seront imposés aux populations à chaque passage de rame. Cette situation est particulièrement inacceptable pour ceux qui habitent à proximité et qui verront se dégrader non seulement leur environnement visuel mais également leur environnement sonore.</p> <p>Sans compter que sous couverture de « système urbain novateur », des habitations seront dans le futur construites encore plus près du viaduc et donc encore plus impactées par ces nuisances sonores que les populations déjà présentes. Comment accepter un tel impact sur l'environnement alors qu'il a été démontré à de nombreuses reprises que la ligne 18 est trop chère, qu'elle ne sera pas rentable et qu'elle ne répond pas aux besoins des populations locales.</p> <p>Pourquoi risquer pour le futur une urbanisation majeure du plateau sous couvert de rentabilisation d'une ligne de métro sous-utilisée, qui serait un nouveau massacre environnemental, alors que des solutions alternatives moins coûteuses et plus en adéquation avec les besoins des habitants ont de nombreuses fois été proposées : modernisation du RER B, téléphériques pour liaisons vallée plateau, conversion RER C en tram train et prolongation jusqu'à Saint-Quentin-en-Yvelines, finalisation du TCSP de Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines, remplacement des bus en TCSP par un tram tout aussi capacitaire que le métro et permettant une bien meilleure desserte locale, ...</p> <p>Pour toutes ces raisons, je me prononce contre cette demande d'autorisation environnementale et je confirme ma position contre la ligne 18.</p>																									
2009	<p>Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.40</p>	<p>Est-il vraiment encore nécessaire d'indiquer que cette ligne est une hérésie au regard, de l'environnement, de son dimensionnement, de son coût. et surtout du respect des habitants touchés de plein fouet par des intérêts de puissants (augmentation des gares souhaitées par des communes de grandes tailles et acceptées par la SGP) Des solutions alternatives ont été apportées par de nombreuses associations, balayées sans étude approfondie.... Je suis contre le métro de la ligne 18 dans sa configuration actuelle!</p>	1	1							1																
2010	<p>Déposé le 07/07/2018 à 16:35 par christinecarlochristine@gmail.com Nom : GONIN Profession : Cadre banque Adresse : 91 boulevard de Palaiseau Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.30.41</p>	<p>Trop d'emprise sur les terres agricole il faudrait soit un téléphérique pour rejoindre la vallée soit un métro souterrain je pense</p>		1							1																
2011	<p>Déposé le 08/07/2018 à 09:20 par puybasset_f@netcourrier.com Nom : PUYBASSET Profession : retraitée Adresse : 6 rue Claude Monet Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0681808607</p>	<p>Ce projet est criminel! Il perturbera totalement la tranquillité des habitants de Saclay et abîmera le paysage de façon inimaginable sans parler des perturbations pour la faune et la flore. Les promenades calmes et bien agréables le long des rigoles du plateau dans les environs de l'abbaye de Limon n'existeront plus. Le plateau sera défiguré et deviendra invivable. Tout ceci est désespérant. On dirait que ces grands décideurs font tout pour démolir le bien être des habitants de cette planète et la si belle nature! C'est scandaleux! ENTERREZ CE METRO!!!!!!!!!!</p>		1						1	1		1														
2012	<p>Déposé le 08/07/2018 à 11:22 par marechal.ignny@free.fr Nom : MARECHAL Profession : informaticien Adresse : 2 bd d'ignny Code Postal : 91430 Ville : IGNY Téléphone : 06.10.66.55.52</p>	<p>je ne suis pas favorable à un métro aérien pour la ligne 18</p>		1																							

2013	Déposé le 08/07/2018 à 11:26 par frede.labomme@wanadoo.fr Nom : LABOMME Profession : comptable Adresse : 40 rue de sacaly Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.09.44.38.41	Je suis totalement opposée à ce métro aérien qui dénature le paysage . Sur le plateau de SACLAY, depuis quelques mois de beaux arbres ont été enlevés . Respecter l'environnement , s'il vous plait!		1													
2014	Déposé le 08/07/2018 à 11:35 par talisback13@gmail.com Code Postal : 91190 Ville : SAINT AUBIN	Nous refusons ce métro aérien qui va défigurer durablement le plateau de Saclay. Faut-il rappeler que le projet initial prévoyait un métro enterré et que la non maîtrise des coûts nous conduit aujourd'hui sur cette solution écologiquement désastreuse. C'est parfaitement lamentable : nous payons suffisamment d'impôts pour en exiger un usage raisonné et sans gâchis.		1													
2015	Déposé le 08/07/2018 à 12:39 par pchancel@yahoo.fr Nom : CHANCELIER Profession : Cadre Ville : GUYANCCOURT	Pourquoi s'entêter sur la construction d'un tel équipement dont le CGI a considéré qu'il était sur-dimensionné? Pourquoi s'entêter à vouloir défigurer le plateau de Saclay avec une affreuse "barre de béton" à 4 mètres de haut? Pourquoi s'entêter à vouloir dépenser plusieurs milliards alors que d'autres solutions seraient plus adaptées? Il faut accroître et fiabiliser l'offre de transport en commun. C'est nécessaire. Alors pourquoi ne pas privilégier un tramway qui emprunterait le parcours DEJA EXISTANT du TCSP, sur SQY. Outre un coût beaucoup moins important, une emprise au sol moindre, en particulier sur le plateau, il permettrait de densifier, réellement l'offre de transport entre SQY et CAPS, d'une part, et au sein des 2 CA, d'autre part. Enfin, une interconnexion à la gare SNCF de SQY permettrait aux habitants du sud Yvelines, une connexion directe pour relier Saclay et Orly. Ce que le projet actuel n'offre pas.		1	1												
2016	Déposé le 08/07/2018 à 14:04 par Marylenecorvisier@orange.fr Nom : CORVISIER MARYLENE Profession : Retraitee Adresse : 8 rue Charles Peguy Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0672890090	Non au métro aérien, Laid et bruyant pour l'environnement Ouvrage inutile, double emploi avec le Tcsp. Serait plus judicieux un tramway.		1	1												
2017	Déposé le 08/07/2018 à 14:28 par veronique.coyette@gmail.com Nom : COYETTE Profession : Ingenieur Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE	Je suis opposée au projet de la ligne 18 en l'état qui va entraîner une pollution visuelle et sonore et détruire des terres agricoles.		1					1	1							
2018	Déposé le 08/07/2018 à 14:29 par thierry.p.rousseau@gmail.com Nom : THIERRY ROUSSEL Profession : ingénieur Adresse : ferme de voisins le thuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 01.39.56.86.89	Faire circuler un train/métro aérien dans un espace naturel et agricole tel que le plateau de saclay m'apparait comme désastreux complet. Je suis opposé à ce projet du fait de son impact environnemental dramatique.		1					1								

<p>2020 Déposé le 08/07/2018 à 15:10 par cathy.lutz@free.fr Nom : LUTZ Profession : Retraitée Adresse : 83 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.76.87.17.75</p>	<p>NON - NON au métro aérien et au métro en général pour toutes les raisons déjà évoquées.</p>	1	1																					
<p>2021 Déposé le 08/07/2018 à 15:16 par schmittclaudine@hotmail.com Nom : SCHMITT CLAUDINE Profession : Retraitée hôtesse de l'air Adresse : 12 rue des Orfèvres Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 0687151759</p>	<p>Je refuse le métro aérien car il ne correspond pas du tout à ce que nous voulons pour le futur. Il y a d'autres solutions plus adaptées du point de vue économique, écologique, esthétique : un métro enterré ou des systèmes de déplacements plus innovants, ce qui pour le coup apporterait un intérêt inédit à la région. A nos experts de se creuser la tête!</p>		1								1											1		
<p>2023 Déposé le 08/07/2018 à 16:04 par jdunyach@numericable.fr Nom : DUNYACH Profession : Retraité Adresse : 14 rue d'Ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Encore une "idée" de technocrate qui ne supporterait pas d'avoir sous ses fenêtres un tel équipement bruyant et inesthétique mais qui ne se gêne pas pour l'imposer aux autres... Où vont passer les 2000 hectares de terres agricoles qui devaient protéger le plateau de Saclay? On peut légitimement penser qu'elles ne seront plus utilisables en termes d'agriculture et qu'elles deviendront un jour constructibles. Quel "cerveau" a déterminé la rentabilité de ce projet alors qu'un tramway aurait fort bien résolu ce problème de transport à moindre nuisance? Il est hors de propos de cautionner ce projet et son coût faramineux.</p>		1	1							1	1												
<p>2025 Déposé le 08/07/2018 à 16:14 par alexa.duplaix@gmail.com Nom : DUPLAIX Profession : Enseignant Adresse : 31 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 0671139643</p>	<p>Je m'oppose fermement au métro aérien. En particulier pour ses effets néfastes sur l'environnement.</p>		1								1													

2026	Déposé le 08/07/2018 à 16:17 par Commune de Chateaufort	<p>Considérant que l'avis défavorable de la commune exprimé dans sa délibération du 28 septembre 2016 a été totalement ignoré, Considérant le peu d'attention portée aux populations concernées, avec la mise en place de permanences des commissaires enquêteurs dans seulement 4 villes et non pas dans l'ensemble des communes traversées par la ligne 18, alors même que la précédente enquête publique de 2016 avait recueilli plus de 4 000 avis dont une bonne partie ont été détournés de leur propos (pour mémoire, tous les avis « contre le métro aérien » avaient été comptabilisés comme des avis « pour le métro avec réserve » minimisant ainsi le retour très négatif des habitants du plateau de Saclay envers cette aberration écologique environnementale et économique),</p> <p>Considérant que deux recours ont été déposés pour faire annuler la déclaration d'utilité publique de la ligne 18, l'une par les mairies de Chateaufort, Magny-les-Hameaux, Saclay et Villiers-le-Bâcle et l'autre par huit associations, et que leur jugement n'a pas été délibéré,</p> <p>Considérant que cette enquête intègre la gare du CEA Saclay non incluse dans la déclaration d'utilité publique du fait de son inconstructibilité en raison des contraintes de sûreté nucléaire,</p> <p>Considérant le coût prévisionnel de la ligne 18 annoncé à 3,2 milliards d'euros par la SGP en mai 2017 et le coût réel estimé à 5 milliards d'euros suite à l'avis de la Cour des comptes</p> <p>Considérant la décision du gouvernement de retarder certaines lignes toujours suite à l'avis de la Cour des comptes soulignant le risque de création d'une dette insoutenable,</p> <p>Considérant que le matériel roulant sur la ligne 18 spécifique sera incompatible avec les autres lignes de métro de la SGP interdisant un bouclage en continu du grand Paris express tel que souhaité par la SGP</p> <p>Considérant l'atteinte majeure aux paysages de sites naturels remarquables (Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, forêt domaniale de Port-Royal, paysages agricoles du plateau de Saclay, bordé par un habitat de petits villages intégrés dans la nature) causés par les gares du viaduc du métro aérien à une hauteur de 18,5 m sur 60 m de long ainsi que l'ensemble du viaduc en béton à une hauteur d'environ 10 m du sol,</p> <p>Considérant l'emprise des piles, du centre de remisage, des parkings relais, de la voie de service et la modification de l'ensoleillement et de l'humidité tout le long du viaduc engendrant une perte de rentabilité des terres agricoles traversées,</p> <p>Considérant l'avis de de l'Autorité environnementale qui « relève un doublement de la consommation de sols en espaces ruraux et urbains ouverts par rapport à la version initiale de l'étude d'impact » et « recommande de justifier le doublement des emprises nécessaires à la réalisation de la ligne »,</p> <p>Considérant la rupture des corridors écologiques et la dégradation voire la destruction des habitats, la mise en danger et la gêne sur les axes de déplacement imposés par la présence du viaduc aux chauves-souris, oiseaux migrateurs, amphibiens, petits mammifères, sans qu'aucune mesure</p> <p>Considérant la minoration par la Société du Grand Paris des émergences sonores (pourtant bien réelles avec un passage de métro à 100km/h toutes les 90 sec, de 5h00 à 22h00) et la motivation de l'Autorité environnementale qui indique que « l'analyse des impacts en phase exploitation reste à ce stade trop succincte » et recommande de fournir de nombreux compléments.</p> <p>Considérant les statistiques de l'INSEE montrant l'absence de flux importants entre les Yvelines et l'Essonne (seules 8% des personnes travaillant sur la frange sud du plateau viennent des Yvelines, 70% provenant de l'Essonne) et soulignant le caractère peu rentable d'une ligne 18 qui sera sous fréquentée et le risque associé d'une urbanisation à outrance pour rentabiliser la ligne (nulle part au monde on ne fait circuler un métro dans une zone de densité inférieure à 100 habitants emplois par hectare ; sur le plateau de Saclay on n'atteint pas 10 % de cette valeur),</p> <p>Considérant que des solutions de transports alternatives moins onéreuses et plus en adéquation avec les besoins de populations existent parmi lesquelles :</p> <p>La modernisation des RER existants et l'amélioration de leur efficacité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rénovant et renforçant les voies délabrées des RER B et C qui irriguent des zones fortement habitées où le besoin est fort, contrairement à la ligne 18 qui traverse des champs, - avançant immédiatement la modernisation du RER B (voitures duplex, pilotage automatique), - convertissant rapidement le RER C en tram train et le prolongeant jusqu'à Saint-Quentin-en-Yvelines, - Le développement de nouveaux transports en commun qui facilitent la mobilité interne dans chaque bassin de vie à l'est et à l'ouest en : <ul style="list-style-type: none"> - créant des liaisons entre vallée et plateau par téléphérique ou autre transport innovant de moindre coût financier et énergétique, pouvant embarquer des vélos (contrairement au métro) et facilitant ainsi les circulations douces sur le plateau qui se prête bien à ce type de mobilité, - renforçant le rabattement vers les gares par un maillage de bus nord/sud adapté (bus à la demande par exemple comme dans la plaine de Versailles). - Et pour la traversée du plateau de Saclay d'est en ouest : - réalisation de la ligne de transport en commun en site propre (TCSP) entre Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines qui permettra de répondre aux besoins en termes de débit de voyageurs et de desserte du secteur, - prolongation en tram train Massy-Versailles vers Saint-Quentin (cf. ci-dessus). <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>- DEMANDE que le projet tel qu'il est présenté soit abandonné et remplacé par la combinaison des améliorations des RER et des solutions de rabattement qui permettraient ainsi de desservir le plateau de Saclay de façon fine, adaptée aux besoins spécifiques des différentes catégories de populations (habitants, étudiants, personnels des universités et écoles, salariés des entreprises), dans des délais et coûts raisonnables.</p> <p>En complément des études techniques pour améliorer la liaison Orly-Massy pourraient être engagées, comme par exemple le prolongement de la ligne 14 jusqu'à la gare d'Orsay Gif.</p> <p>NON AU METRO</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
------	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

2036	Déposé le 08/07/2018 à 16:38 par cma.raquin@orange.fr Nom : RAQUIN Profession : Retraité (chercheurCNRS) Adresse : 24 Avenue de la Comtesse Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS - LE - BÂCLE Téléphone : 0160190259	Villiers-le Bâcle, le 08/07/2018, J'émet un avis défavorable sur le projet concernant la future ligne 18 pour la partie comprise entre Saclay et Saint Quentin en Yvelines. Le métro perché sur des pylônes entraînera des nuisances esthétiques et sonores qui pourraient probablement être en grande partie atténuées et ce à moindre coût. Une argumentation sérieuse peut être développée pour la construction d'une voie en déblais sur cette partie du tracé. 1) Si les versants sont correctement réalisés et plantés d'une végétation adaptée, on sait réduire considérablement les nuisances sonores. 2) Pour les usagers (clients) du transport, ce n'est pas ce qu'on peut voir de plus laid. On peut en profiter longuement sur certaines sections du RER B lorsque celui-ci musarde, ce qui arrive plus fréquemment qu'il ne serait souhaitable. 3) En cas de précipitations exceptionnelles qui ont déjà entraîné des inondations à Villiers le Bâcle en 2007 et aussi en 1974 disent les anciens, on aurait, à proximité du village, un drain qui devrait permettre d'écrêter les arrivées d'eau en provenance d'un plateau qui sera de plus en plus urbanisé, raisonnablement ou pas. Ce rôle ne saurait être tenu par une voie sur pylônes. 4) Le coût devrait être nettement inférieur pour la collectivité et c'est un argument que ni la Société du Grand Paris ni les élus ne devraient avoir honte d'opposer au zèle des entreprises du BTP pour satisfaire leurs intérêts, légitimes d'ailleurs, et ceux de leurs actionnaires. 5) Il reste l'argument de la sécurité martelé par les tenants du métro perché (ou enfoui). Cet argument paraît aussi péremptoire que vain car il est hélas quasi impossible d'empêcher quelqu'un(e) résolu(e) d'attenter à sa vie ou à celle de ses semblables de le faire. De plus, en cas d'accident ou d'attentat, est-il plus facile aux secours de porter assistance à des passagers bloqués dans un tunnel ou perchés à 10m de haut que dans une voie en déblais ? Les services de secours hautement compétents (pompiers, sécurité civile) pourraient sans doute se prononcer utilement sur cette question. Compte tenu du fait que, l'enquête d'utilité publique ne propose qu'un avis favorable ou défavorable motivé sur le projet actuellement proposé, une modification pour cette partie du tracé ne semble pouvoir passer que par un avis défavorable motivé. C'est ce que j'espère avoir fait.																					
2042	Déposé le 08/07/2018 à 17:02 par mac.raquin@wanadoo.fr Nom : RAQUIN Profession : médecin retraité Adresse : 24, avenue de la comtesse Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE Téléphone : 06.42.46.68.44	J'émet un avis défavorable sur le projet concernant la future ligne 18 pour la partie comprise entre Saclay et Saint Quentin en Yvelines. Le métro perché sur des pylônes entraînera des nuisances esthétiques et sonores qui pourraient probablement être en grande partie atténuées et ce à moindre coût. Une argumentation sérieuse peut être développée pour la construction d'une voie en déblais sur cette partie du tracé. 1) Si les versants sont correctement réalisés et plantés d'une végétation adaptée, on sait réduire considérablement les nuisances sonores. 2) Pour les usagers (clients) du transport, ce n'est pas ce qu'on peut voir de plus laid. On peut en profiter longuement sur certaines sections du RER B lorsque celui-ci musarde, ce qui arrive plus fréquemment qu'il ne serait souhaitable. 3) En cas de précipitations exceptionnelles qui ont déjà entraîné des inondations à Villiers le Bâcle en 2007 et aussi en 1974 disent les anciens, on aurait, à proximité du village, un drain qui devrait permettre d'écrêter les arrivées d'eau en provenance d'un plateau qui sera de plus en plus urbanisé, raisonnablement ou pas. Ce rôle ne saurait être tenu par une voie sur pylônes. 4) Le coût devrait être nettement inférieur pour la collectivité et c'est un argument que ni la Société du Grand Paris ni les élus ne devraient avoir honte d'opposer au zèle des entreprises du BTP pour satisfaire leurs intérêts, légitimes d'ailleurs, et ceux de leurs actionnaires. 5) Il reste l'argument de la sécurité martelé par les tenants du métro perché (ou enfoui). Cet argument paraît aussi péremptoire que vain car il est hélas quasi impossible d'empêcher quelqu'un(e) résolu(e) d'attenter à sa vie ou à celle de ses semblables de le faire. De plus, en cas d'accident ou d'attentat, est-il plus facile aux secours de porter assistance à des passagers bloqués dans un tunnel ou perchés à 10m de haut que dans une voie en déblais ? Les services de secours hautement compétents (pompiers, sécurité civile) pourraient sans doute se prononcer utilement sur cette question. Compte tenu du fait que, l'enquête d'utilité publique ne propose qu'un avis favorable ou défavorable motivé sur le projet actuellement proposé, une modification pour cette partie du tracé ne semble pouvoir passer que par un avis défavorable motivé. C'est ce que j'espère avoir fait. Veuillez agréer, Madame, Monsieur la/le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations. Marie-Anne RAQUIN																					
2043	Déposé le 08/07/2018 à 17:10 par annaphilippe@gmail.com Nom : MANGAUD Profession : Ingenieur Adresse : 40, Route de Trappes Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.84.55.57.79	Je suis contre ce metro que je ne pourrais pas utiliser à défaut de gare et qui ne fera que nuire à l'environnement dans lequel j'ai choisi de vivre : un village dans un parc naturel regional !	1																				

2044	Déposé le 08/07/2018 à 17:19 par gcolombier@gmail.com	Est ce que les décideurs" pourraient envisager un autre paradigme ? Construire une ligne de métro sur des terres de bonnes qualités est une la reproduction de modèles anciens qui deviennent de plus en plus obsolètes c'est à dire gaspiller les terres de proximité qui nourrissent un nombre important de personnes surtout que les circuits courts se développent de plus en plus ! Développer les transport quels qu'ils soient : auto = pollution, transport en commun =maltraitance des usagés par les grèves, les wagons surpeuplés, les nuisances sur l'environnement... Sans compter les conséquences du bétonnage des klusters et autres sur le cycle de l'eau, le pb du sable pour béton qui nuit aux rivières et aux littoraux De plus et à terme seront construits des lotissements encore sur les terres restantes pour rapprocher les travailleurs de leur travail ! N'est ce pas un paradoxe destructeur ? Par exemple plutôt que de développer les transports , développer le travail au plus près des personnes, utiliser l'existant, avec des bureaux vides partout et le télé travail il y a certainement d'autres solutions modernes respectueuses innovantes Pourquoi ne pas penser différemment maintenant car la planète va le faire pour nous et ce sera violent Donc non à la ligne pour toutes ces raisons!	1																	
2049	Déposé le 08/07/2018 à 17:32 par deffoguill@gmail.com Nom : GUILLAUMET Profession : Retraité Adresse : Quartier Bel Air - Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BÂCLE Téléphone : 06.48.80.22.68	Non, non et non ! nous ne voulons pas d'un métro aérien. Ce métro aérien est une aberration inutile, redondante, coûteuse et anti-nature alors qu'on dispose déjà d'un métro à Gif-sur-Yvette et qu'on nous gratifie d'une promesse de site-propre hypothéquant ce territoire agricole "protégé", de deux voies de circulation dédiées, en plus de celles prévues pour les voitures. C'est certainement de trop ! La rentabilité ne va pas y être, parce qu'il est certain qu'il va falloir –en plus- que tout cela soit rentable. Pour qui ? pas pour les riverains, mais assurément pour "certains profiteurs" comme toujours dans ce genre de projet. Une zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay a été instituée par le décret n°2013-1298 du 27 décembre 2013. La publication au Journal officiel a eu lieu le 31 décembre 2013. Alors, ce métro aérien, ça rime à quoi ? A qui profite le crime ? (lire ci-dessus). Pourquoi ne pas conjuguer site-propre et métro en réalisant un tramway ? Cela permettrait de résoudre le problème à la satisfaction de tout le monde, calmerait les esprits, resterait non polluant et relativement discret. Il est quand même incroyable que l'on ne tienne aucun compte des riverains et de leur cadre de vie, ni du bruit induit, des perturbations écologiques, ni des dégâts environnementaux irréversibles ! Il s'agit quand même d'un aménagement à long terme. Que restera-t-il pour nos enfants ? A trop urbaniser, on détruit tout. Permettez moi de douter du sérieux des gens qui se permettent de décider la construction d'un métro aérien dans ces conditions ! Un métro enterré, à la rigueur, mais que de frais et de remue-ménage pour un projet mal étudié et inutile alors qu'un tramway résoudrait le problème de la même façon. On nous a dit que le métro enterré coûtait trop cher ? encore un argument en faveur d'un tramway ! Ne sommes nous pas dans la périphérie du château de Versailles avec toutes les restrictions que cela entraîne pour effectuer la moindre modification à nos propriétés ? Comment se fait-il que l'on puisse envisager de construire une telle "verrue" au milieu de ce site protégé ? Actuellement, les arbres du Plateau ont été coupés pour être remplacés par une "forêt" de grues ... Bravo la protection de la nature !		1						1	1									
2050	Déposé le 08/07/2018 à 17:35 par Anonyme	Je suis contre le métro aérien. Trop de nuisances sonores, aucune utilité s'il n'y a pas d'arrêt à Châteaufort et puis le charme d'un petit village se perd. NON !		1		1						1								
2053	Déposé le 08/07/2018 à 17:39 par Florianedelattre@yahoo.fr Nom : GOUMY Profession : Puericultrice Adresse : 12 rue de bartillat Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.76.97.38.49	Nous ne voulons pas du métro aérien. Nous ne voulons pas détruire cette belle verdure qui nous entour. Nous ne voulons pas être embêté par les nuisances sonores qui va considérablement impact et nôtres façon de vivre. D'autres solutions existes. Pensez à nous qui vivons dans un cadre agréable et serein		1						1	1									
2054	Déposé le 08/07/2018 à 17:39 par nivet-emilien@bbox.fr Nom : NIVET EMILIEN Profession : Retraité Adresse : 13 CHEMIN DES RESERVOIRS Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0983558886	Non au métro aérien. Aucun respect de l'environnement.... Non au désastre écologique, humain et économique Considérant la rupture des corridors écologiques et la dégradation voire la destruction des habitats, la mise en danger et la gêne sur les axes de déplacement imposés par la présence du viaduc aux chauves-souris, oiseaux migrateurs, amphibiens, petits mammifères, sans qu'aucune mesure réelle et efficace d'évitement ou de réduction des inconvénients ne soit proposée, je répète..... ..NON AU METRO AERIEN.....		1							1	1								

<p>2056 Déposé le 08/07/2018 à 17:41 par florence.bulteau@gmail.com Nom : BULTEAU Profession : Ingenieure Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX</p>	<p>Je suis favorable au fait d'avoir un liaison en transport en commun entre Orly et Versailles mais totalement contre le projet de métro aérien sur le plateau de Saclay. Ce projet de métro aérien sur le plateau de Saclay risque de coûter très cher et de n'apporter que des nuisances. Il existe d'autres solutions, moins onéreuses et qui à mon avis, seront moins nuisibles pour les riverains. Le système de bus existant entre Orly et St Quentin en Yvelines peut être largement amélioré, je parle de la ligne 91-06. La fréquence des bus desservant le plateau de polytechnique et allant jusqu'au rond point de Christ de Saclay peut être réduite (j'ai constaté un bus toutes les 4 minutes au départ de Massy en juin entre 17h00 et 17h30). Cette réduction peut être reportée sur les lignes 91-06 A et B allant jusqu'à St Quentin en Yvelines (1 bus toutes les 30 minutes actuellement sur le même créneau horaire). Afin de faciliter ce type de transport, l'espace dédié aux voitures sur la D36 peut être réduit au profit d'une voie dédiée aux bus. Le cout de ce genre d'amélioration est bien plus faible qu'un métro aérien, automatique qui ne desservira pas les communes de Villiers le Bâcle, Magny les Hameaux, Chateaufort, alors que le bus dessert ces communes! De plus, sur les voies dédiées au bus, ces derniers peuvent être prioritaires lors de carrefours avec les autres véhicules. Ce n'est actuellement pas le cas sur la ligne dédiée aux bus (91-06) entre le rond point de Christ de Saclay et la gare de Massy. Si le bus a sa voie réservée pour gagner du temps, autant être cohérent jusqu'au bout et mettre le bus prioritaire sur les carrefours avec les autres véhicules. Le trafic sur la ligne du RER B peut également être amélioré avec une augmentation de la fréquence des RER, en ayant des RER moins omnibus. Certains pourraient faire des arrêts uniquement aux gares de St Rémy les Chevreuse - Orsay - Massy - puis les gares dans Paris. L'offre des transports en commun actuelle permet de se déplacer lentement! Avec quelques améliorations qui peuvent restreindre l'espace dédié aux véhicules, les transports en commun pourraient être bien plus performants. Et ceci avec des coûts bien moindre que le budget prévu pour la ligne 18 du grand Paris. En période de restriction budgétaire générale, il me semble que le projet de la ligne 18 est malvenu étant donné son coût. Les propositions ci dessus, notamment l'augmentation de la fréquence de la ligne 91-06 A-B peut se faire relativement rapidement car elle ne nécessite pas de nouvelle infrastructure. Ceci permet également de tester la pertinence de cette solution. Je suis convaincue que des solutions simples et peu coûteuses existent, plutôt que le développement de la ligne 18 qui s'apparente à un projet destructeur du cadre de vie sur le plateau de Saclay et un gouffre</p>																					1
<p>2057 Déposé le 08/07/2018 à 17:43 par bruno.palmino@gmail.com Nom : BRUNO PALMINO Profession : president Adresse : 3 chemin de la mare des champs Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Je suis contre le métro aerien. Ecologiquement irresponsable, il va détruire la perspective visuelle sur le plateau de Saclay. Les nuisances sonores vont rendre la vie difficile dans notre village.</p>																					1
<p>2060 Déposé le 08/07/2018 à 17:50 par sommereaujerome@free.fr Nom : SOMMEREAU Profession : responsable administratif Adresse : 2 square du clos de la grange Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 01.39.56.63.65</p>	<p>Je suis contre le métro aérien. Trop de nuisances sonores, aucune utilité s'il n'y a pas d'arrêt à Châteaufort et puis le charme d'un petit village se perd.</p>													1								1
<p>2064 Déposé le 08/07/2018 à 18:11 par clairestolz@club-internet.fr Nom : STOLZ CLAIRE Profession : Maître de conférences à Sorbonne- Université Adresse : 69 rue de la Perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Non au métro. Détruit l'environnement du plateau de Saclay et particulièrement au niveau de Villiers)le Bacle et Chateaufort inutile, car pas d'arrêt à Chateaufort. Très cher.</p>													1	1							1

2067	Déposé le 08/07/2018 à 18:32 par riviera456@gmail.com	<p>J'émet un avis défavorable à l'attribution d'une Autorisation Environnementale à ce projet de Ligne 18. En effet, le passage en viaduc de la ligne 18 me paraît incongru.</p> <p>Habitant le plateau, je constate que la demande de transport concerne plutôt l'axe Sud/Nord que Est/Ouest, me faisant mettre en doute la rentabilité financière de cette liaison st Quentin en Yvelines /Palaiseau. Pratiquement tous les élus locaux sont contre ce passage en viaduc, le GPE est en contradiction avec la position du ministère de la Transition énergétique et solidaire qui exclut de se substituer aux décisions des élus locaux.</p> <p>La Société du Grand Paris est un établissement public industriel et commercial (EPIC) détenu à 100 % par l'État, donc censé se conformer aux orientations gouvernementales. Pour toutes ces raisons, ce projet me semble être la copie conforme du projet « Notre Dame des Landes ». On voit comment cela a fini !</p> <p>Du point de vue environnemental, voici mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteinte de la biodiversité du plateau en contradiction formelle avec les déclarations gouvernementales récentes (plan biodiversité présenté par le ministre de l'environnement Mr Hulot) - Artificialisation de terrains agricoles au mépris de l'engagement du gouvernement ("changer de paradigme" en matière d'artificialisation de sols, phénomène qui continue d'accompagner 58% des projets de construction - plan biodiversité présenté par le ministre de l'environnement Mr Hulot) - A-t-on pris en compte les conditions climatiques hivernale sur le plateau de Saclay ? Il n'est pas rare que des précipitations de neige abondantes aient lieu en hiver sur le plateau, pouvant perturber de façon significative cette liaison aérienne (accumulation de neige sur les voies rendant fort compliquée la disponibilité du métro en pilotage automatique) 	1	1	1																	
2068	Déposé le 08/07/2018 à 18:34 par sheleva@wanadoo.fr Nom : SHELDRIK EVA Profession : chargée des cours à la retraite Adresse : 12, résidence du Château de Courcelle Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE Téléphone : 06.72.20.41.17	<p>Habitant depuis 1991 , nous avons pu suivre l'évolution du plateau de Saclay et depuis 3 ans déjà le grignotage de plus en plus avide et rapide des nos terres agricoles et transfert de l'école polytechnique ensuite construction de nouveaux bâtiments de Danone avec notre argent de contribuablede Tales de EDF.....des "boîtes" de nouvelles technologies Il est même question de construire un MEGA - HOPITAL Extension de la ville de Palaiseau !! Armement des terres agricoles = bitume, bitume, parkings . Les promoteurs immobiliers KAuffman et Broad , résidences pour étudiants "Silicone valey" version française !!! Tout est faux !!! La ville de Massy a vu de nouvelles constructions aussi. FOLIES DE "GRANDEURS" , continuent au détriment de toute logique : LE SAVOIR D'ENTREtenir LE CAMPUS D'ORSAY - VÉRITABLE "Silicone Valley à la française !! ENTREtenir MODERNISER NOTRE LIGNE RER B !!! PROLONGER LA LIGNE C, MODERNISER RER B (Les voitures rénovées gardent les mêmes châssis depuis 30 ans ...Voilà le mailler avec petits bus toutes les 10 min comme à Paris qui desservent les quartiers. Le futur proche se prépare sur le terrain avec les habitants.</p> <p>NOTRE. RER B ? NON , ON PRÉFÈRE manque d'entretien, négligence et laisser faire du tempspour des projets et réalisations des projets pharaoniques au détriment du BON SENS !! RERE B - LIGNE STRATÉGIQUE et si malmenée !! Maillage des bus qui fonctionnent encore au gasoil est insuffisant Tout le monde ne peut pas faire du vélo ! GRIGNOTER les terres agricoles..... Mais la NATURE nous le rappelle et nous l'avait rappelé en juin cette année , il y a 2 ans aussi en juin ÉTANCHÉITÉ DES TERRES BITUMÉES, BÉTONNÉES = INNONDATIONS , ÉBOULEMENTS DES TERRAINS Je ne suis pas favorable au tracé de la ligne 18 ...</p> <p>Membre du Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse Gif sur Yvette , le 8 juillet 2018</p>			1	1																
2070	Déposé le 08/07/2018 à 18:40 par auric.claude@numericable.fr Nom : AURIC CLAUDE Profession : electronicien Adresse : 18 rue des Orfèvres Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	<p>Non au métro.</p> <p>Projet incohérent Nuisible l'environnement du plateau de Saclay et particulièrement au niveau de Villiers)le Bacle et Chateaufort Trop de gares en Essonne et pas assez en Yveline (pas d'arrêt à Chateaufort). projet déséquilibré Très cher. Déposée le 08/07/2018</p>	1			1																
2073	Déposé le 08/07/2018 à 18:59 par cathie.varieras@wanadoo.fr Nom : VARIERAS DIDIER Profession : Ingénieur Adresse : 18, rue de la Perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.72.07.82.02	<p>Avis négatif car la liaison aérienne entre le CEA de Saclay et le golf de Saint-Quentin va défigurer les paysages agricoles du plateau bordés par un habitat de petits villages intégrés dans la nature. Il faut améliorer la desserte par bus, y compris en site propre, est-ouest et nord-sud.</p>				1	1															
2074	Déposé le 08/07/2018 à 18:59 par chr.coudray@orange.fr Nom : COUDRAY Profession : retraitée de l'enseignement supérieur Adresse : 8 rue des acacias Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.10.41.52	<p>Je suis tout à fait contre ce projet.</p> <p>D'abord à cause des travaux nécessaires à sa construction.</p> <p>Beaucoup trop chers, quand on connaît l'état des finances françaises. Et entraînant des nuisances importantes pour les riverains. Ensuite à cause des problèmes de toutes sortes qu'il entraînera: bruit, dénaturation de ces paysages que nous aimons, ombres sur les cultures, emprise au sol des piliers... sans compter certainement une urbanisation supplémentaire du plateau! Enfin, j'ai cru comprendre que la Cour des Comptes ne pensait pas que ce métro serait rentable. Alors, pourquoi s'obstiner, et laisser une ardoise payable par nos enfants? Pourquoi ne pas commencer par réhabiliter les lignes B et C du RER qui en ont bien besoin? Pourquoi ne pas envisager d'autres solutions plus économiques et surtout affectant moins la nature? Notre bien commun! Je fais appel à votre bon sens et à votre imagination.</p>	1		1															1		

2138	Déposé le 09/07/2018 à 00:43 par j.valli78@orange.fr Nom : VALLI JEAN Profession : Retraité Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.80.92.46.49	Les nombreux avis exprimés contre la L18 à l'occasion de cette enquête publique, dite de demande d'autorisation environnementale, souvent sur des thématiques identiques, frappent par leur pertinence et leur bon sens. J'y souscris à 100%, ainsi qu'à l'avis bien résumé dans la motion de ma commune de Châteaufort. Dans le souci d'éviter les redondances naturelles, j'évoquerais les incohérences et le manque de transparence des politiques urbaines, toutes inscrites sous le signe de l'expertise technocratique et d'un ordonnancement décisionnaire vertical. J'en veux pour preuve : --l'absence de concertation vraie entre les décideurs-technocrates et les citoyens concernés, ainsi que de leurs représentants. --la non prise en compte de l'expression publique au détour des simulacres démocratiques que sont les enquêtes publiques et les réunions de pseudo-concertation. --l'incohérence du discours politique, teinté de développement durable et de sobriété énergétique et la dette abyssale (déjà doublée à 5 milliard d'€) laissée à la charge des générations futures. --l'adoption d'un plan interministériel de lutte contre la bétonisation des sols et pour la préservation de la biodiversité face au doublement des surfaces artificialisées du plateau de Saclay et la destruction des couloirs écologiques. --l'inscription dans la Constitution de la protection de l'environnement et l'aggravation programmée de maints items environnementaux, comme le bruit. --le discours très technolâtre et marketing sur les smart-citys pour résoudre les problèmes à prévoir, qui, sous la pression inévitable de la spéculation immobilière, se muera mécaniquement en étalement urbain, énergivore et polluant. --le discours sur le développement régional pour homogénéiser et harmoniser économiquement le territoire national et la capture de près de 50% de sa richesse par une mégapole francilienne. J'émet par conséquent un AVIS DEFAVORABLE à l'autorisation environnementale, objet de l'enquête présente, ainsi qu'au projet L18 dans sa globalité.	1																	
2141	Déposé le 09/07/2018 à 06:00 par Isabelle.naut@orange.fr Nom : NAUT Profession : Conseillère assurance Adresse : 12 allée de la clairière Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE Téléphone : 0688488050	Je suis contre la réalisation de la ligne de métro aérien qui va à l'encontre de la protection de notre environnement il serait plus judicieux d'améliorer les transports existants rer B et C par des voitures duplex E		1	1															
2151	Déposé le 09/07/2018 à 08:16 par lfeingold@hotmail.fr Nom : FEINGOLD Profession : ingénieur Adresse : 42 rue Emile Zola Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.68.70.51.73	Je suis contre le métro aérien. L'amélioration des transports sur le plateau est utile, voire indispensable. Pour autant elle doit se faire en respect de l'environnement. Pour éviter de nouvelles nuisances sonores et visuelles, ce nouveau métro devrait donc être enterré ou semi-enterré.		1						1										
2152	Déposé le 09/07/2018 à 08:28 par laurence.benit@gmail.com Nom : BENIT Profession : Chercheuse Adresse : 55 rue Maurice Berteaux Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 01.60.14.04.59	L'urbanisation du plateau de Saclay a déjà amputé les terres agricoles de très grandes surface. Seuls 2300 m2 ont été sanctuarisés qui resteront très utiles à développer une agriculture de proximité, très rares en Ile de France. Toute menace sur ces terres me semble dommageables pour les générations futures. Une fois un métro implanté la sanctuarisation ne résistera pas longtemps à la pression immobilière, d'autant plus que le projet actuel de la ligne 18 est d'un coût pharaonique pour une ligne qui ne serait dans l'état actuel que peu utilisée (essentiellement aux heures de pointe) et donc non rentable. C'est le cas de la circulation automobile : des embouteillages le matin et le soir (qui pourraient être partiellement réduits si les personnels décalaient leurs horaires d'embauche et de fin de travail) et le reste du temps, des routes de campagne peu empruntées. Les transports actuels pourraient être renforcés (lignes B et C) avec des relais : bus, escalators, funiculaires, vélos électriques à disposition, co-voiturages, etc. Ce modèle aurait un coût très réduit par rapport à celui de la ligne 18, serait beaucoup plus souple et rapide à mettre en oeuvre. La ligne B pourrait passer en train à deux étages. Les contraintes techniques (tunnel à approfondir ou pont à rehausser) ne sont que peu de choses par rapport aux investissements techniques et financiers envisagés pour les lignes du grand Paris. Merci de prendre en considération ma modeste contribution aux motivations civiques. Laurence Bénit		1						1				1					1	

2155	Déposé le 09/07/2018 à 08:47 par hdebelle@free.fr Nom : DE BELLEVILLE Adresse : 79 route de Versailles Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX	Non au métro aérien Projet inadapté au besoin des habitants		1																																			
2159	Déposé le 09/07/2018 à 09:02 par guillaume.radureau@gmail.com Nom : RADUREAU Profession : Ingénieur Adresse : 21 rue de Bartillat Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0624390571	Je m'oppose fermement à la création d'un métro en aérien sur le plateau de Saclay. Je ne vois pas l'intérêt de massacrer les derniers paysages non urbanisés du plateau avec un métro aérien alors que celui-ci pourrait être enterré. Je n'accepte pas non plus les nuisances que pourrait amener un tel métro : bruit permanent sur le plateau, nuisance visuelle, destruction de la nature. J'ai le sentiment que certains urbanistes, non consultés, émettent des avis négatifs sur l'utilité réelle d'un tel édifice. Je ne veux pas laisser un plateau défiguré à nos enfants alors qu'il existe des alternatives qui ne semblent jamais étudiées. Pourquoi ne pas reprendre l'étude depuis une feuille blanche en repartant du besoin réel et en arrêtant de penser systématiquement que ce métro aérien est l'unique solution ? Nous n'en voulons pas de ce métro aérien !		1										1	1																								
2160	Déposé le 09/07/2018 à 09:06 par multicolaure78@orange.fr Nom : NEVEU LAURE Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT	Contre le métro. Ce métro est une absurdité et un détournement de pouvoir, en contradiction avec l'avenir que nous voulons pour notre pays en matière d'environnement.		1																																			
2161	Déposé le 09/07/2018 à 09:24 par lionel_b_bouchain@waters.com Nom : BOUCHAIN Profession : contrôleur de gestion Adresse : 38 rue d'ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.20.04.24.51	Je suis contre le métro ligne 18. Ce projet est surdimensionné. Il est néfaste pour l'environnement. Il est inutile et coûteux. Je privilégierais des solutions alternatives (bus en site propre, tramway, téléportation...) Cordialement		1	1																																		
2167	Déposé le 09/07/2018 à 09:49 par charlottomahieu@icloud.com Nom : BREUL Profession : Responsable Marketing & Communication Adresse : 4 Impasse du fer à cheval Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.72.17.69.28	Bonjour, je m'oppose à ce projet qui vise à détruire plusieurs périmètres. Tout d'abord le paysage, ce sera une véritable pollution visuelle mais également sonore que d'avoir ce métro aérien. Vous n'en avez pas marre de saccager la nature et de tout bétonner à des fins financières et dirigées par des lobbys et des entreprises de BTP monopolistiques. Il faut préserver notre nature, notre environnement! Qu'allons-nous laisser à nos enfants??? du béton et du béton et de la pollution... Notre vallée de chevreuse est encore préservée, gardons-la ainsi. C'est un réel havre de paix et de nature à 30 mn de Paris. Vous détruisez déjà tout ce qui se trouve autour du Christ de Saclay, arrêtez votre boulimie destructrice. C'est scandaleux. Je sais que mon avis ne sera pas pris en compte, que ce projet est déjà lancé et rien ne l'arrêtera. Mais au moins j'aurai donné mon avis, j'aurai essayé de vous dire que c'est ENCORE une erreur, une bêtise humaine de plus pour assouvir la nature et la supprimer. En plus ce métro ne s'arrêtera même pas à Villiers Le Bâcle, donc il n'a aucun intérêt. Et les champs qui vont être rasés, les abeilles qui vont encore disparaître, l'air qui ne sera plus renouvelé sainement par les forêts aux alentours devenues trop rares. Ce projet est inutile pour tout ces points écologiques mais également humains. Il est irrationnel et injustifié. Pour une fois, laissez la nature tranquille et réfléchissez à vos GRANDES décisions prises dans vos tours parisiennes... Je dis NON à ce projet destructeur.		1											1																								
2168	Déposé le 09/07/2018 à 09:57 par domonique@feelzen.com Nom : MARTIN DOMINIQUE Profession : Retraité Adresse : 2, allée du Clos Brosset Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	Après étude du dossier et pris en compte des arguments contradictoires il apparaît flagrant que ce projet, en l'état, est source de toutes sortes de nuisances pour notre village et son environnement immédiat. Nuisances visuelles et sonores, impact sur les cultures et l'écologie du plateau, apport à terme inéluctable de projets d'urbanisations. Tout cela sans aucun apport positif pour Châteaufort déjà bien pénalisé par le trafic routier et aérien. C'est pourquoi nous nous prononçons résolument contre ce projet de la ligne 18. Monique et Dominique Martin													1	1																							

<p>2169 Déposé le 09/07/2018 à 09:59 par laugille@hotmail.com Nom : GILLE Profession : Ingénieur Adresse : 26 rue de la truie qui file Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 0761835258</p>	<p>Je m'oppose fermement à ce projet car cela détruira notre environnement de vie : le paysage, les terres agricoles, la nature, la faune, la qualité de vie... Cela amènera également des encore plus de nuisances sonores. Laissez notre nature tranquille et arrêtez de bétonner ! NON au projet du métro aérien à Saclay.</p>																						
<p>2171 Déposé le 09/07/2018 à 10:03 par Anonyme</p>	<p>Je suis contre le projet de métro. Cette ligne de métro va dénaturer le Plateau de Saclay et générer énormément de nuisances tant visuelles que sonores. Nos décideurs qui sont pro métro aérien se moquent de ce qu'ils laisseront derrière eux. Je leur souhaite de faire de beaux cauchemars et de venir emménager sur le plateau....pour pouvoir profiter pleinement des conséquences de leurs décisions!!!!</p>	1																					
<p>2182 Déposé le 09/07/2018 à 10:27 par alex.stoud@wanadoo.fr Nom : STOUD Profession : Chef d'entreprise Adresse : Route du plessis Code Postal : 10200 Ville : SOULAINES DHUYS Téléphone : 06.32.41.44.58</p>	<p>Cette Ligne aerienn n'a pas de sens, il faut arrêter de penser à des travaux coutant autant d'energie, de béton et d'argent. La rentabilité écologique de ce type d'aménagement est tellement longue qu'elle en devient improbable. Développons des transport en commun léger, de vrai réseau pour de la circulation douce et économisons le foncier.</p>	1	1																				
<p>2184 Déposé le 09/07/2018 à 10:31 par mdlcroix78@gmail.com Nom : DELCROIX Profession : Marie Adresse : 57, rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.98.21.16.62</p>	<p>Habitants de Chateaufort nous nous opposons à la création de ce métro aérien. Nous sommes venus dans ce village pittoresque afin d'y trouver tranquillité, calme et sérénité. Ce projet va porter atteinte au paysage de cette vallée ainsi que nous apporter des nuisances sonores. Nos biens vont être dévalorisés et nos vies perturbées. Nous disons NON à cette création.</p>	1																					
<p>2204 Déposé le 09/07/2018 à 10:58 par neveu.emmanuel@gmail.com Nom : NEVEU Profession : Ingénieur paysagiste Adresse : 5 place de la grande fosse Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 01.39.56.96.20</p>	<p>Je m'oppose à ce projet de métro dans sa globalité. Habitant à Châteaufort depuis ma naissance soit depuis 32 ans et ingénieur paysagiste formé sur le plateau de Saclay à Jouy en Josas, je suis contre ce projet dans sa globalité. Les désordres environnementaux, écologiques, agronomiques et sociaux seront trop importants dans cet espace encore épargné par l'urbanisation effrénée que connaît notre société. Aménager le cadre de vie ne signifie pas le détruire. Aménager notre cadre de vie signifie respecter notre environnement géographique, nos terres arables, nos villages et nos forêts. En tant qu'acteur de l'aménagement urbain et paysager, mais également en tant que résident du village de Châteaufort, je m'oppose à ce projet catégoriquement. Emmanuel NEVEU Ingénieur paysagiste</p>	1	1																				
<p>2210 Déposé le 09/07/2018 à 11:01 par gmt.belfort@orange.fr Nom : BELFORT MARIE THÉRÈSE Profession : Retraitée Adresse : 38 Rue de la Maison neuve Code Postal : 35600 Ville : REDON Téléphone : 06.70.43.58.69</p>	<p>EN 1981 NOUS AVIONS CHOISI DE VIVRE DANS CE VILLAGE POUR SON ENVIRONNEMENT AU MILIEU D UNE NATURE PRESERVEE ET SON CALME. NOUS EN SOMMES PARTIS A L AGE DE LA RETRAITE RICHES DES MOMENTS HEUREUX QUE NOUS Y AVIONS VECUS. CONSTRUIRE UN METRO AERIEN DANS CET ENVIRONNEMENT EST UNE ABERRATION ET UN MANQUE DE RESPECT POUR LES HABITANTS ET LES AGRICULTEURS. A QUOI SERVENT LES GRANDS DISCOURS SUR LA PRESERVATION DE LA PLANETE SI NOUS NE SOMMES PAS CAPABLES DE PRESERVER CE QUI EST SOUS NOS YEUX. C EST LA RAISON POUR LAQUELLE JE DIS NON A CE PROJET.</p>	1																					
<p>2211 Déposé le 09/07/2018 à 11:04 par Anonyme</p>	<p>Je suis contre le métro entièrement. Halte à l'urbanisation effrénée avec les désordres engendrés, environnementaux, agronomiques et sociaux. Aménager le cadre de vie en respectant notre environnement géographique, nos terres arables, nos villages, nos forêts et leurs habitants ne signifie pas les détruire. Je m'oppose catégoriquement à ce métro.</p>	1																					

2244 Déposé le 09/07/2018 à 11:46 par godcat@free.fr Nom : FAISCA Profession : Chef de projet Adresse : 29 rue d ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0646250667	Contre la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du grand Paris.	1														
2247 Déposé le 09/07/2018 à 11:52 par annie.labarre@gmail.com Nom : LABARRE ANNIE Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	NON AU METRO !!!!! Je suis CONTRE. Je dis NON à la ligne 18 qui est INUTILE !!!! Des milliers d'euros ont été engagés pour créer le site propre de la ligne de bus existante. Que va devenir ce site ? A la poubelle comme tant d'autres choses !!!! Dans une période où il est demandé de faire des économies, où les dotations aux communes se réduisent à une peau de chagrin, pourquoi gâcher l'argent public ? Il manque tant à la rénovation des RER, l'augmentation du nombre de bus, réparations des routes, rénovation de l'éclairage public, etc !!!!!!! Un lobby de plus voulu par quelques illuminés. De plus, ce métro ne réduira pas les bouchons existants. On construit et on bétonne à tout va. Cela conduit à des catastrophes naturelles (inondations, défiguration de l'environnement). J'avais cru comprendre que le Plateau de Saclay devait absolument être sauvegardé et protégé !!!!! On en est bien loin !!!!! Avec ce projet, c'est le contraire qui se profile !!!!! On se moque de nous !!!! Il faut plutôt continuer à améliorer l'existant, le perfectionner et terminer le site propre, cela sera bien suffisant.	1														
2256 Déposé le 09/07/2018 à 12:08 par elisabeth.piotelat@limsi.fr Nom : PIOTELAT Profession : Elisabeth Adresse : 27 Les Avelines Code Postal : 91940 Ville : LES ULIS Téléphone : 07.81.48.03.39	La ligne de métro arrivera bien trop tard. Si elle ne peut se faire plus rapidement, autant développer les transports et circulations douces actuellement. Par exemple, en ce 9 juillet, il est impossible d'utiliser les transports en commun depuis la gare d'Orsay pour se rendre sur le plateau de Saclay. La seule ligne de bus plateau-vallée, la ligne 7 (Mobicaps) a été supprimée. Si la CPS juge qu'il n'y a pas assez de monde pour maintenir une ligne de bus, pourquoi devrait-il y avoir un métro ? De plus, la circulation piétonne est inexistante pendant les travaux de la ZAC du Moulon. S'il y a un métro, il faudra bien des accès piétons pour accéder aux gares. Comment est-ce possible autrement ? Pourquoi ne pas y penser dès aujourd'hui. Concernant le dossier de l'eau, le dérèglement climatique n'est pas pris en compte. L'accident du RER B ou l'inondation de la RN118 le 13 juin dernier ont montré qu'il fallait envisager que des quantités de pluies correspondant aux normes en vigueur (30mm/2 h) puissent tomber dans un cours laps de temps (30mm pendant 20 minutes, puis plus rien). Vous pouvez voir les détails dans le fichier pdf ci-joint. Je vous invite à consulter - l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2014.PRÉF.DRCL/BEPAFI/SSPILL/712 du 3 octobre 2014 - Le rapport du GIEC - Avis du groupe local EELV sur l'enquête sur la loi sur l'eau sur la ZAC du Moulon Ces liens sont dans le fichier.		1	1			1		1							
2257 Déposé le 09/07/2018 à 12:08 par marie.erard@gmail.com Nom : ERARD Profession : Enseignant Chercheur Adresse : 11 rue de verdun Code Postal : 91400 Ville : ORSAY Téléphone : 06.16.84.25.92	Avant d'engager des dépenses pharaoniques, il serait souhaitable d'exploiter au mieux le réseau déjà existant (RER B) et les liens qu'il est possible de faire entre les gares de la vallée qui longe le plateau et les différents points du plateau. Par ailleurs de nombreuses personnes doivent commuter quotidiennement (y compris certains étudiants et certaines personnes plusieurs fois dans la journée) de la vallée au plateau. La ligne 18 ne sera d'aucune utilité pour eux. La jonction avec Versailles existe déjà via le RER C qu'il conviendrait aussi de moderniser.		1													

2278	Déposé le 09/07/2018 à 12:37 par marc.jachym@free.fr Nom : MARC JACHYM Profession : Ingénieur en informatique Adresse : 20 rue Michel Ange Code Postal : 91940 Ville : LES ULIS Téléphone : 07.82.90.35.60	Le projet de construction de la ligne 18 du réseau Grand Paris Express n'est pas une proposition sincère et cohérente avec les défis de la protection environnementale et en particulier, pas cohérente avec la protection de la biodiversité en général ni avec la définition de la Zone de protection forestière et agricole qui a été inscrite dans la loi pour le plateau de Saclay. Le coût du « métro aérien », cela avait été démontré par les projections du SDRIF et par le rapport Auzannet, est bien trop élevé pour être rentabilisé sans augmentation importante de la population devant habiter sur le plateau. Cela dépasse largement les besoins du projet de regroupement d'établissements « Paris-Saclay ». A terme, la présence d'une infrastructure de transport à rentabiliser conduira à une remise en question de ladite zone de protection et c'est pour cela que ce projet de ligne 18 en viaduc n'est pas une proposition sincère. Évidemment, doubler les voies routières est une solution peu moderne et l'axe RN118 + doublement prévu de la route RD36, cela fait peur également (à l'environnement et à la santé des populations avoisinant ces axes). Pourquoi ne pas miser d'une part sur l'existant, le RER B qui dans le sens Paris – Saint-Remy-les-Chevreuses le matin (et inversement le soir) est certainement loin d'être à saturation et, d'autre part, sur un projet de téléphérique pour relier quelques gares du RER B aux établissements du plateau de Saclay ? Ce téléphérique serait une solution efficace, moins coûteuse pour les finances ou l'environnement et ... rapide à mettre en place. La ligne 18 suspendue, de toute façon, arrivera bien trop tard pour les personnels des établissements devant déménager sur le plateau du Moulon. Le TCSP depuis Massy pourrait également être transformé en tramway, nettement plus léger que le projet de ligne 18 et moins pesant sur l'environnement, et assurer une part du transfert des voyageurs devant rejoindre le plateau. Ces dernières propositions me semblent cohérentes avec le projet Paris-Saclay. Sinon, ce sera à terme l'urbanisation massive du plateau de Saclay, urbanisation dont on ne voit pas à quelle loi de protection naturelle elle pourrait bien répondre ! Il y a de plus les questions de sécurité nucléaire, des parties du CEA et de la société CIS bio International devraient être démenagées ! En résumé, la pression de la ligne 18 sur l'environnement du plateau de Saclay serait très importante et les « compensations » que permet le code de l'environnement ne pourront jamais être à la hauteur des destructions et pollutions générées par ce projet, si, malheureusement, il devait, un jour lointain, devenir effectif.																	
2282	Déposé le 09/07/2018 à 13:00 par nadia.hantat@yahoo.fr Nom : HANTAT Profession : retraitée Adresse : 67 rue de Paris Code Postal : 91400 Ville : ORSAY	plusieurs problèmes concernent le projet de Saclay: un cout financier non maîtrisé un développement des transports qui ne permet pas la rénovation du rer b pourtant utilisé par des millions de personnes 3 hôpitaux fermés soit 1000 contre un seul 465 lit à Saclay alors qu'il est difficile de circuler en banlieue une bétonisation préjudiciable à l'érosion des sols diminution des terres arables tout ça dans une zone protégée																	
2284	Déposé le 09/07/2018 à 13:05 par Nom : MME MURCIA Profession : Agent immobilier	Bonjour, j'espère que cette ligne 18 ne verra jamais le jour sous la forme d'un viaduc aérien. C'est une méprise environnementale totale ! Non à ce projet aussi bien inutile que destructeur. Destructeur des terres agricoles, destructeur d'un paysage rural et destructeur d'un écosystème déjà mis à mal par toutes sortes de constructions sur le plateau de Saclay.																	
2288	Déposé le 09/07/2018 à 13:16 par bonnin.claudette@wanadoo.fr Nom : BONNIN Profession : Retraitée Adresse : 444 rue Nationale Code Postal : 17590 Ville : ST CLÉMENT DES BALEINES Téléphone : 0671721304	Avis défavorable à la construction du métro aérien détruisant les sols la biodiversité les paysages																	

2289	Déposé le 09/07/2018 à 13:19 par jlbabigeon@orange.fr Nom : BABIGEON	Je suis globalement opposé à ce projet pour les aspects suivants : Budgétaire : La somme envisagée uniquement pour la construction -plus de 3 milliards d'Euros- n'est pas de trop pour rénover les infrastructures existantes, notamment le RER B pour lequel, je constate la dégradation des voies, la signalisation peu fiable, et la nécessité d'entamer un projet -utile celui-la- de trains 2 étages. Rentabilité une fois construit : Les points délicats sont aujourd'hui les embouteillages aux abords du CEA, et sur la F118. Pour le CEA, des solutions locales doivent être (re)trouvées (cars) et pérennisées à des horaires réalistes (>>17h). Le trafic F118 est composé de non utilisateurs potentiels d'une telle ligne 18. Cette ligne sera donc sous-exploitée. Tracé : d'autres lignes existantes sont à rénover, maintenir et optimiser : Massy-Versailles, Massy-Orly... Il n'y a pas besoin d'axe pour Orly, mais de transports locaux LEGERS Massy-RERC, Palaiseau-RERC, de bonnes signalisation et de personnels. Le transport sur la plateau est réalisable par des moyens légers et écologiques. Environnement : ce projet est une catastrophe, non pas bien sur qu'un métro soit néfaste en lui-même -d'autres projets du Grand Paris sont potentiellement bénéfiques- mais parce qu'il sert de prétexte à une urbanisation rampante du plateau de Saclay. Ce projet doit être complètement repensé dans une perspective d'arrêt des constructions et regroupements de bâtiments et d'écoles sur ce plateau, d'utilisation préférée de la zone existante des Ulis pour d'éventuelles implantations scientifiques, de maintien des hopitaux de proximité, de valorisation de l'agriculture pour le bienfait des parisiens et de toute la zone Essonne/Yvelines... Il est urgent de réfléchir à l'impact d'un plateau supplémentaire bétonné en 2050, alors qu'il est montré que les températures pourraient atteindre 45°c en été sur Paris, et que l'écoulement des eaux dans la vallée n'est pas assuré. L'étiage de l'Yvette est déjà suffisamment inquiétante.	1	1															1
2291	Déposé le 09/07/2018 à 13:25 par Carine.osche@yahoo.fr Nom : OSCHÉ Profession : Assistante administrative et commerciale Adresse : 9 rue Robert thomas Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.03.95.59.13	NON !! L'écosystème est déjà trop fragilisé. Le coût sera important et il y a d'autres infrastructures à mettre en place, à améliorer ou à entretenir çà tuellement sur le plateau. Nous demandons à ne pas avoir des habitations de plus de 3 étages ce n'est pas pour avoir cette monstruosité.nous sommes déjà dérangé par le nuisance sonore de l'an N118, des hélicoptères ce n'est pas pour avoir ce bruit r' Plus qui se diffusera plus facilement en hauteur.		1						1									1
2292	Déposé le 09/07/2018 à 13:28 par francois.lusseyran@free.fr Nom : LUSSEYRAN Profession : Directeur de recherche au CNRS Adresse : 5 rue des Pierres Beurres Code Postal : 91370 Ville : VERRIERES LE BUISSON Téléphone : 01.60.13.97.85	Je suis opposé à la construction de la ligne 18. Bien sûr je perçois un certain intérêt logistique du point de vue des transports en région parisienne. Pourtant ma préférence irait radicalement à l'amélioration des voies existantes (RER B) et création d'une liaison efficace entre Orsay et le plateau du Moulon. En effet la sauvegarde des terres et paysages rescapés de la première phase de Paris-Saclay vaut largement à mes yeux le confort gagné par les usagés actuels. Je pense que dans un avenir proche le renoncement à la ligne 18 apparaîtra comme une décision sage.	1	1															
2311	Déposé le 09/07/2018 à 14:19 par domi_jacquet@hotmail.fr Nom : WOGJACQUET Profession : chercheur Adresse : 6 av de l'espérance Code Postal : 91440 Ville : BURES SUR YVETTE Téléphone : 06.80.40.85.63	Assez de gaspillage de l'argent public: au lieu de défigurer les terres agricoles du plateau et d'y induire à court ou moyen terme une urbanisation massive justifiée par la rentabilité d'une ligne aujourd'hui largement sur-dimensionnée, il est urgent de préserver la capacité agricole du plateau et de moderniser les lignes de transport existant (RER B et C notamment) et d'y adjoindre un maillage de transport léger entre gares rer et sites universitaires et urbains du plateau. comme la technologie CarLina proposée par SEA. Des études détaillées sur les transports professionnels entre les bassins d'emploi qui seraient desservis par la ligne 18 montrent que son utilité est sujette à caution, il est temps de renoncer à cette folie.		1				1											
2321	Déposé le 09/07/2018 à 14:28 par david.durivaux@lesjardinsdesceres.net Nom : DURIVAUX Code Postal : 91400 Ville : ORSAY	Trois observations : 1) Les impacts sur, à la fois, la destruction des milieux aquatiques et le régime des écoulements des eaux de ruissellement sont incomplet puisque des projets ne sont pas définis (gare Saclay) , sont déclarés modifiables, bien qu'inscrits dans le dossier d'enquête. 2) La création d'un viaduc aérien à 10 m qui séparera la frange sud du plateau des terres agricoles détruira la qualité du paysage qui est avec les terres agricoles une grande caractéristique environnementale du plateau. 3) L'impact sonore de la partie aérienne est simulé "à terme" en comparant avec un impact hypothétique sans métro aérien, sans qu'aucune base de ces calculs n'ait été validée, circulations routière (voiture et camions) étnnt impossible à estimer à l'horizon 2030.... Ces simulations montrent de plus un impact fort (passage du vert au jaune) des zones pavillonnaires de Villiers le Bâcle.		1		1			1		1								1
2328	Déposé le 09/07/2018 à 14:43 par Nom : VAN CAUTEREN Code Postal : 91190 Ville : VILLERS LE BACLE	Quand l'homme n'aura plus de place pour la nature peut-être la nature n'aura t-elle plus de place pour l'homme.								1									

2338	<p>Déposé le 09/07/2018 à 14:56 par hdunyach@numericable.fr Nom : DUNYACH HUGUETTE Profession : enseignante à la retraite Adresse : 14 rue d' ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 01.39.56.24.61</p>	<p>Non et Non à un projet absurde , onéreux , destructeur , inutile , aberrant! Preuve irréfutable de l' inconscience et l' incompétence de tous les politiques qui jouent avec l' argent qu 'ils nous ponctionnent sans scrupule. .Nous nous en souviendrons! H Dunyach</p>	1																					
2342	<p>Déposé le 09/07/2018 à 15:09 par nicolasferrey@me.com Nom : FERREY Profession : Maitre de Conférence Adresse : 5, rue Vincent van Gogh Code Postal : 91440 Ville : BURES SUR YVETTE Téléphone : 06.82.88.62.52</p>	<p>Beaucoup de questions concernant la construction de la ligne 18 : - à quels besoins précis aujourd'hui cette ligne répondrait t-elle, c'est à dire la proportion des personnes qui travaillent et qui habitent à moins d'un km par exemple de cette ligne, en comparaison avec cette même étude sur le réseau existant (notamment B et C et Bus), - quel est le bilan carbone de la construction de cette ligne, avec une simulation du bilan carbone de l'urbanisation autour de cette ligne simulée sur 20 ans, - en quoi cette ligne répond t-elle au besoin des habitant des bassins de vie les plus proches et les plus importants autour de Saclay, i.e. la vallée, les Ulis... - quelle serait le coût et le bilan carbone d'un réseau public de bus propres qui répondrait enfin aux besoins, fortement connecté avec les lignes B et C, réhabilitées, à titre de comparaisons. - que rapportera aux communes et aux élus les opérations immobilières qui ne manqueront pas de fleurir autour de la ligne, élus majoritairement tous en faveur de cette construction malgré l'urgence climatique, malgré les inondations récentes due au bétonnage, et récurrentes dans la vallée avec ses glissements de terrain. - Quelle sera la plus-value des terrains situés à moins 1 km de la ligne 18, et comment cette plus-value sera redistribuée, - quelle est l'impact simulé à 20 ans sur la surface des terres agricoles A titre personnel, un bus par heure, en encore en heure de pointe, pour venir de Bures et des Ulis sur le plateau de Saclay, qui met beaucoup trop de temps. Avec des élus, qui ne savent même pas quantifier un besoin et faire appliquer correctement une délégation de service public, pourtant presque tous en faveur de cette construction de la ligne 18, comment faire confiance à l'institution en terme d'infrastructures susceptibles de répondre au besoin public. Vivement les élections municipales, car en matière d'infrastructure, que ce soit la ligne 18 comme l'hôpital, les élus sont visiblement plus enclin à défendre des intérêts privés plutôt que l'intérêt général avec une occultation totale de la problématique du changement climatique.</p>	1		1	1																		
2363	<p>Déposé le 09/07/2018 à 15:40 par cgallas@orange.fr Nom : GALLAS Profession : Ingénieur retraité Adresse : 30ter Rue Montesquieu Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 01.60.19.67.06</p>	<p>On ne peut prétendre défendre un environnement propice aux études parce que resté naturel si on le massacre avec cet horrible métro aérien. C'est d'autant plus grave que ce métro n'est d'aucune utilité. pour relier Versailles à Massy, in y a déjà le RER C et si des transports seraient utiles, ce serait pour relier Saclay à Paris. La solution serait alors de développer un tramway le long de la RN 118, solution qui serait d'un moindre impact écologique, et beaucoup moins coûteuse au contribuable. Le but de ce métro aérien est de faire de nouvelles stations dans le campagne pour bétonner la région parisienne afin d'en supprimer toutes les zones vertes et les terres agricoles. Il est encore temps de renoncer à ce métro construit contre l'avis de tous, mis à part les bétonneurs. Quand je pense qu'on a renoncé à un aéroport indispensable, à NDDL et que l'on va faire bien pire sur le plateau de Saclay. Faut-il tout casser, tout saborder dans ce pays pour se faire entendre?</p>			1	1							1											

2366	<p>Déposé le 09/07/2018 à 15:53 par arlettefastre@aol.com Nom : FASTRE Profession : enseignante retraitée Adresse : 39 avenue Jean-Baptiste Lulli Code Postal : 78530 Ville : BUC Téléphone : 01.39.56.47.54</p>	<p>Concernant le tronçon Saclay-Versailles, il s'agit davantage d'un projet urbain que d'un projet permettant de rapprocher plus rapidement des centres d'activité existants des populations qui en seraient éloignées. Un métro ne peut se justifier économiquement qu'en site urbain dense. Ce site urbain dense n'existe pas aujourd'hui entre Saclay et Versailles. L'objectif (caché) de la SGP est de créer cette densité urbaine là où elle n'existe pas encore. Et c'est bien ce que des communes comme Guyancourt ou Versailles ont compris et commencé à construire avec les projets d'urbanisation massive autour des futures gares pour commencer. Ces apports considérables de population sont une conséquence directe du projet de métro entre Saclay et Versailles. Ils vont avoir un impact significatif sur l'environnement. Cet impact n'est pas étudié aujourd'hui bien qu'il soit directement lié à la ligne 18 entre Saclay et Versailles. C'est une des raisons pour lesquelles il y a lieu de suivre la recommandation de l'Autorité Environnementale de reporter un éventuel octroi de l'autorisation environnementale pour la seconde section du projet (liaison de Saclay à Versailles) sur la base d'une nouvelle actualisation de l'étude d'impact. Plus ponctuellement, il semble que les informations sur la faune et flore de la zone de St-Quentin n'ont pas pu être prises en compte dans l'étude d'impact présentée, n'étant pas disponibles. Il faut donc recueillir ces informations pour compléter l'étude. Même chose pour les continuités écologiques. Concernant la ZAC de Satory ouest, il apparaît qu'aucune information détaillée ne soit disponible sur les impacts de cette ZAC sur les habitats et les zones humides. Il est donc nécessaire de diligenter une étude pour établir ces informations afin de les intégrer dans l'étude d'impact. Concernant l'impact du projet sur les eaux souterraines. Il est indiqué qu'il sera surveillé ! C'est mieux que rien mais c'est un peu tard pour estimer l'impact des modifications prévisibles AVANT la réalisation du projet. De plus, comment est-il prévu que cette surveillance sera réalisée ? Par qui ? Qui va payer ? Et une fois les désordres éventuels constatés à posteriori, que fait-on ? Réparer ? Comment ? Qui va intervenir ? Qui va payer ? La question des drainages agricoles est vaguement évoquée pour une mise à jour des plans. Il faut finaliser cette mise à jour AVANT toute intervention pour éviter de détruire ces drains très anciens qui ont permis une valorisation agricole d'excellentes terres, parmi les meilleures de France. Une destruction ne peut être qu'exceptionnelle et extrêmement limitée. Elle doit impérativement être compensée par des moyens équivalents en termes d'efficacité afin de ne pas affecter la qualité des terres et le rendement de l'exploitation. En conclusion, je suis défavorable à l'autorisation du projet et je demande que l'étude d'impact soit actualisée et qu'une nouvelle enquête globale sur l'ensemble des projets de la zone concernée soit ouverte.</p>	1														
2369	<p>Nom : COQUELET CHRISTOPHE Profession : Acheteur Adresse : 27 rue des Orfèvres Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.86.37.40.86</p>	<p>Les contradictions entre les paroles et les actes !! http://www.france24.com/fr/20180704-environnement-nicolas-hulot-plan-sauvetage-biodiversite-nature-pollution-especes NON AU METRO AÉRIEN !!!</p>	1														
2374	<p>Déposé le 09/07/2018 à 16:06 par danielmiraut@gmail.com Nom : MIRAUT DANIEL Profession : retraité Adresse : 77 rue m ravel Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT</p>	<p>projet inutile et propice à densifier la population. de grâce laissez notre belle nature à nos portes des solutions de transport en site propre et modernisation des transports existant seraient mieux adaptés</p>		1													
2375	<p>Déposé le 09/07/2018 à 16:07 par jack.durian@laposte.net Nom : JACQUES DURAND Code Postal : 78180 Ville : MONTIGNY LE BRETONNEUX</p>	<p>Ce qui serait raisonnable compte tenu du flux de voyageur entre SQY et Massy, ce serait de finaliser le site propre du 9106. Un client de la ligne 9106 Cdt</p>	1	1													

2409	Déposé le 09/07/2018 à 17:02 par r-n.delattre@orange.fr Nom : DELATTRE RENEE Profession : retraitée Adresse : 13 chemin de limon Code Postal : 91430 Ville : VAUHALLAN Téléphone : 016941378	Complément à mon avis no 601 sur le risque nucléaire Lors du dépôt de mon avis le 6 juillet je n'avais pas encore fini l'étude des 3336 pages de ce dossier d'EP. Je réagis à la réponse de la SGP pages 130-131 à l'Ae sur la gare CEA- Saint -Aubin: - La SGP laisse entendre qu'il y a une relation entre les 2 servitudes "Zone de danger" et "ZNA" en écrivant: "La réduction de la zone de danger du CEA, décidée sous l'autorité du Préfet de l'Essonne, entrainera celle du périmètre de la servitude non aedificandi". Or la zone de danger de 1 km à partir de OSIRIS, prise pour OSIRIS et Cis-Bio, servitude prise par le Préfet de l'Essonne en mai 2011 pour" La maîtrise de l'urbanisation autour des Installations nucléaires de base (INB) du CEA de Saclay", qui empêche toute installation recevant du public donc gare, parking... est totalement indépendante de la ZNA. Cette ZNA remonte à l'installation du CEA en 1947, confirmée par décret ministériel du 6 avril 1960 (cf avis Ae) et toujours maintenue dans tous les documents d'urbanisme depuis plus de 70 ans. Le principe de précaution existait déjà! La ZNA est de 500m autour des clôtures du CEA de l'époque, ce qui explique le périmètre découpé, et qui englobe Cis-Bio aujourd'hui indépendant , mais sur les terrains d'origine du CEA. D'après la jurisprudence cette ZNA interdit toute construction sur ou sous le sol, donc même la construction des piliers du viaduc sont interdits, ainsi que la gare! Le 8 avril 2016 lors de la réunion publique sur la Ligne 18 à Supélec en présence de la Sous- Préfète de l'Essonne de l'époque, la SGP a dit être au courant de la zone de danger de 2011, mais semblait découvrir cette ZNA!! - Le schéma" Phase de vie d'une INB (Source ASN)" est trompeur sur les délais de procédure de démantèlement. Le dossier de démantèlement est noté sur 2 ans, quant à la suite le schéma n'ayant pas d'échelle, on a l'impression que le décret de démantèlement interviendra dans les 3 ans, alors que le démantèlement n'interviendra pas avant 10, 15, 20 ans et même plus. Il est donc évident qu'en 2027 l'INB no 40 d'OSIRIS ne sera pas démantelée. La ligne 18 ne pourra donc pas atteindre le Christ de Saclay à l'issue de la 1ère phase de réalisation. - 1 problème supplémentaire n'est pas évoqué, celui de la Gare Orsay-Gif qui est située en plein Périmètre Particulier d'Intervention (PPI). En conséquence, les données sont trompeuses, erronées ou inexistantes et ne répondent pas à l'information légale et obligatoire du citoyen sur les Risques Majeurs auxquels il est soumis. Dans ces conditions je donne un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale sollicitée Renée Delattre formatrice aux Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME), membre de la Commission Locale d'Information (CLI) de Saclay.																										
2418	Déposé le 09/07/2018 à 17:19 par Anonyme	Il serait grand temps que nos élus comprennent que les temps changent et que de plus en plus leur rôle sera de porter les décisions du public et non plus de décider à leur place. Non à cet horrible projet qui environnementalement n'a aucun argument pour lui ! Ce n'est pas quelques dizaines de milliers de passagers par jour qui vont véritablement réduire la production de CO2. Les personnes qui seront transportées par la ligne 18 prennent déjà le métro ou RER. C'est juste qu'ils vont gagner 5 minutes sur leur trajet plutôt que de passer par Paris centre. Inutile donc. Aucun intérêt écologique pour le prix déboursé. Mon avis est donc défavorable à cette enquête publique.	1																									
2428	Déposé le 09/07/2018 à 17:34 par c.montet@parc-naturel-chevreuse.fr Nom : VANDEWALLE YVES Profession : Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse Adresse : Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - - Code Postal : 78472 Ville : CHEVREUSE CEDEX Téléphone : 01.30.52.09.09	Je vous prie de trouver l'avis du comité syndical du Parc relatif à la réalisation de la ligne 18 en son passage sur les communes du Parc naturel accompagné de la note technique rédigée par l'Atelier Architecture, Urbanisme, Paysage du Parc. Vous en souhaitant bonne réception. Yves VANDEWALLE Président du Parc Voir PJ								1																		
2433	Déposé le 09/07/2018 à 17:43 par guylaperle@yahoo.fr Nom : LAPERLE Profession : retraité Adresse : 7 bis rue de la tour Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	Non à la ligne 18 que ce soit en aérien ou en souterrain. Il existe déjà une voie spéciale pour les bus qu'il suffit de compléter entre le rond point du golf national et le rond point du christ de Salay. Utilisons l'existant plutôt que d'entamer des travaux hors de prix pour défigurer le plateau agricole. De plus cette ligne n'apportera aucun service aux habitants situés entre Saint-Quentin Est et CEA Saint-Aubin.	1	1																								

2435	Déposé le 09/07/2018 à 17:49 par marc.louvet@laposte.net	<p>Habitant du plateau, non loin du parcours aérien de la ligne 18, je suis contre la création et la mise en exploitation de la ligne 18. En effet, aujourd'hui, ce projet de métro montre de grandes faiblesses dans sa justification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rendement d'exploitation sera négatif (pas assez de monde dans ce métro, les flux de personnes ne sont pas dans ce sens et n'évolueront pas dans cet axe) - le coût de réalisation est exorbitant, au point de ne pas pouvoir enterrer 14 petits km de métro.... - l'impact environnemental est important et négatif : - sonore (augmentation des nuisances sonores du plateau), - visuel (barre visuelle sur un plateau dégagé et agricole, la campagne à proximité de Paris deviendra une banlieue standard), - agricole (10% de terres agricoles bio sont déjà là, sur le plateau, et le gouvernement du président Macron vient d'annoncer que l'objectif de la France est de passer à 15% de terres agricoles Bio partout en France, c'est une priorité pour la France. Ce n'est pas logique de commencer par déconstruire ce qui existe déjà, c'est une perte d'investissement et d'argent pour la France) - pour la Faune et la Flore : le plateau est riche en faune et en flore. La changer d'habitat ne fera que la faire mourir. D'autres solutions existent, des études ont été réalisées, présentées, par des acteurs du plateau. Inspirez vous de leurs conclusions, partagez eux leurs expériences du plateau et faisons de ce plateau un monde meilleur. 																			
2444	Déposé le 09/07/2018 à 17:57 par jean.matthieu.guerin@gmail.com Nom : GUERIN Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE	<p>En lisant des conclusions telles que celle-ci je m'interroge sur le sérieux du dossier et m'inquiète des mesures qui seront prises pour limiter (oserais-je rêver d'éviter) les impacts: "Si des protections acoustiques étaient nécessaires pour réduire l'impact acoustique, plusieurs solutions existent"...</p> <p>Egalement l'emprise au sol des piliers et de la voie de service sont forcément dommageables pour l'écosystème, pour les exploitations agricoles.</p> <p>Comment ; à l'heure où la disparition de la biodiversité inquiète les plus hautes instances nationales et internationales ; la destruction définitive de plusieurs hectares d'habitats de nombreuses espèces peut être déclarée comme ayant un impact résiduel faible ? Il va de soit qu'en tant que riverain j'ai grande crainte des impacts sonores et visuelles d'un viaduc avec du matériel fer/fer. Mais comme le dit si bien le dossier, il y a déjà quelques nuisances sur le plateau (N118, RD36, Aéroport), donc pas de soucis pour en rajouter d'autres. Un métro enterré sur l'ensemble du parcours ne serait-il pas plus respectueux de l'environnement et des riverains ? Je dois l'accorder, un inconfort à un métro sous-terrain est de ne pas offrir la "vue plongeante pour l'utilisateur sur les paysages du plateau de Saclay" que vante le dossier.</p> <p>En conclusion, mon avis est défavorable.</p>																			
2457	Déposé le 09/07/2018 à 18:10 par patrick.boumier@ias.u-psud.fr Nom : BOUMIER Profession : chercheur	<p>NON à ce projet qui ne règlera pas les problèmes de transport de ceux qui travaillent dans la vallée ou sur le plateau, et qui empêchera d'autres solutions adéquates.</p>																			
2476	Déposé le 09/07/2018 à 18:36 par o.charlet@wanadoo.fr Nom : CHARLET OLIVIER Profession : Ingénieur en Télécommunications Adresse : 37 avenue Jean Jaurès Code Postal : 91430 Ville : IGNY Téléphone : 06.80.34.01.42	<p>Je suis contre le projet de ligne 18 tel que présenté dans l'enquête publique. Cela fait plusieurs années que je m'évertue à comprendre l'intérêt pour la collectivité, pour la société et pour la région IDF d'une ligne de métro ou tout autre moyen de transport lourd sur le plateau de Saclay, compte tenu de la population limitée, et de la ZPNAF qui protège 2200 ha de terres agricoles. La portion de cette ligne 18 sur le plateau est une véritable aberration, un futur gouffre financier, eu égard à la fréquentation prévisible, et de surcroît présentée comme d'utilité publique. Dans un monde où de plus en plus de citoyens cherche à donner du sens à leur vie sur terre et contribuer aux alternatives qui pourront sauver la planète, il est urgent de stopper tous ces grands projets de course à la croissance qui finira inévitablement dans le mur (les piliers pour ce qui concernent la ligne 18).</p> <p>Je demande que soit étudiée une véritable alternative à ce tronçon aérien de la ligne 18, en prenant en compte les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des transports en commun adapter aux besoins réels des citoyens et des entreprises ou universités (et non pas déplacer des activités en bétonnant et continuer de bétonner en construisant ensuite des moyens de transport lourd) - optimiser et améliorer les infrastructures existantes (ligne C / futur ligne Tram-Train Evry / Versailles, transport léger / tram sur le tracé du TCSP Massy CEA Saclay / télécabine vallée-plateau pour décongestionner le bus 91.XX qui dessert le cluster Paris Saclay) - prévoir un plus grand nombre de stations et maillage de transports en commun léger sur la partie Ouste du plateau en cours d'urbanisation (notamment cluster Paris Saclay) - préserver chaque m² de surfaces agricoles et de terres fertiles et de plus en plus précieuses Cdtl 																			
2477	Déposé le 09/07/2018 à 18:39 par Annabelle.aublin@sfr.fr Nom : AUBLIN Profession : Chargée de mission formation Code Postal : 91440 Ville : BURES SUR YVETTE	<p>Le plateau de Saclay devient de plus en plus bétonné De nombreuses installations se développent et viennent perturber l'écosystème de l'environnement naturel Je m'interroge sur l'intérêt de cette concentration de lieux de travail qui vont générer des déplacements nécessitant de nouvelles infrastructures de transport qui viendront en plus du reste perturber encore davantage ces espaces dédiés à l'agriculture à proximité de Paris La rentabilité de cette ligne est elle par ailleurs viable ? Ne faudrait il pas renouveler les infrastructures existantes qui le nécessitent ?</p>																			

<p>2486 Déposé le 09/07/2018 à 18:48 par Nom : CASTELFORTAIN Profession : JURISTE Adresse : CHATEAUFORT Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>CONTRE le métro Pouvez-vous apporter la PREUVE financière que le trajet du métro aérien est moins cher qu'un trajet au niveau du sol? Dans le cas contraire, qui nous dit qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt ou des pressions de la part du futur Maître d'Œuvre du projet ?</p>	1																			1
<p>2505 Déposé le 09/07/2018 à 19:16 par valrap67@9online.fr Nom : VALOIS Profession : retraité Adresse : 6 E rue Raoul Dautry Code Postal : 91190 Ville : GIF-SUR-YVETTE Téléphone : 0663968541</p>	<p>Depuis fort longtemps les associations et les habitants locaux s'expriment sur le sujet des transports locaux du campus Paris-Saclay, sans se faire entendre... En pièce-jointe, une petite compilation à faire connaître aux décideurs qui ne sont sans doute pas des habitants de la région sud de Paris, contrairement à ma famille et moi-même depuis plus de 40 ans !</p>																				
<p>2518 Déposé le 09/07/2018 à 20:01 par Nom : GODARD EVELIN Profession : Ingénieur brevets Adresse : 48 rue de la perruche Code Postal : 78127 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 0663278276</p>	<p>Je suis contre la construction de la ligne 18 sur viaduc qui viendrait dénaturer le site naturel du plateau de Saclay. De plus, l'efficacité et l'utilité de cette ligne ne sont pas démontrées. Le cadre de vie des riverains serait nettement détérioré.</p>	1								1											
<p>2525 Déposé le 09/07/2018 à 20:27 par neveu.plge@orange.fr Nom : NEVEU Profession : Citoyen</p>	<p>NON AU METRO Encore une enquête publique pour dire NON à ce projet hideux et prétentieux. Projet qui bien évidemment, se contrefiche de l'environnement.</p>	1								1											
<p>2529 Déposé le 09/07/2018 à 20:43 par contact@polegaresaintremy.fr Nom : COLLECTIF POLE-GARE-SAINT-REMY Profession : Association Adresse : 48 avenue Guy de Coubertin Code Postal : 78470 Ville : SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE Téléphone : 06.52.12.32.37</p>	<p>Le Collectif Pole-Gare-Saint-Rémy émet un avis négatif à toute partie de ce projet de Ligne "L18" fragilisant la ligne sud du RER B. Plus explicitement, tout élément de ce projet : * Qui remet en cause la possibilité de stocker des trains RER B supplémentaires sur le "hub" industriel de Massy-Palaiseau. En cela le Collectif est opposé au blocage pour ce long chantier des terrains CEMEX (OA12 p168/440 de L18_DAE_Volet_F_Annexes_oct 2017.pdf, soit le volet F-14) initialement prévus pour 5 voies de garage RER B supplémentaires. * Qui impose ainsi le déplacement de voies garages du RERB en bout de ligne, loin des véritables besoins et surtout de toute maintenance, alors que la prochaine décennie sera marquée par un matériel en fin de vie et un nouveau matériel de remplacement en rodage et "déverminage". * Qui dénature et dégrade, avec ce déplacement, la fin de ligne RERB à Saint-Rémy dans le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse. * Qui entraînerait des travaux précipités, compte-tenu des risques de catastrophe déjà annoncés par le sinistre du 12/06/2018 en sortie de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. http://polegaresaintremy.fr/cms/</p>	Observation spécifique																			
<p>2545 Déposé le 09/07/2018 à 21:09 par Profession : Retraité Code Postal : 91400 Ville : SACLAY</p>	<p>Je suis contre le projet de ligne 18 présenté dans l'enquête publique. En premier lieu c'est une aberration écologique, les dernières terres agricoles du plateau vont être sacrifiées sur l'autel des lobbying économiques. Ce projet fera subir au habitants du plateau de Saclay un ensemble de nuisances (sonores, pollution, visuelles) Comme tout grand projet très onéreux le chiffrage est bien entendu minimisé par les sociétés qui participent aux appels d'offres afin d'obtenir l'aval des autorités et par la suite ce budget va exploser (+ 50 à 60 % par rapport au budget initial) voir les projets similaires. Aussi à l'heure des économies en tout genre (le gouvernement ne cesse de nous rabâcher que les caisses de l'état sont vides) et de l'écologie qui est une cause nationale, il est préférable voir impératif de consacrer ces sommes à des actions beaucoup plus urgentes pour les franciliens: - En développant et en améliorant les transports en commun existants, adaptés aux besoins des voyageurs/citoyens sans pour cela se lancer dans des projets pharaoniques qui se traduiront par un gouffre financier que nous devons payer (pour mémoire augmentation des impôts locaux lors de la dernière élection régionale en ile de France). - En préservant les derniers sites remarquables d'île de France en particulier le plateau de Saclay, en ne le défigurant pas par une ligne aérienne monstrueuse. - En développant les moyens de transport propres (ligne bus en site propre, mise à disposition de voitures et vélos électriques). - En réalisant et en entretenant des pistes cyclables car celles existantes sont dans un état déplorable interdisant leur utilisation et certains axes en sont totalement dépourvus (exemple route entre Saclay Bourg et Saclay Val D 446)</p>	1	1										1	1						1	

<p>2567 Déposé le 09/07/2018 à 22:01 par i.auric@pernod-ricard.com Nom : AURIC ISABELLE Profession : responsable service client export Adresse : 18 rue des Orfèvres Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUORT Téléphone : 06.30.88.74.03</p>	<p>Je suis contre le métro AERIEN qui dénaturerait complètement notre environnement . Habitants de Chateaufort ou Villiers le Bacle, nous n'aurions que des nuisances, de bruit et de visuel. Il s'agit d'un investissement à long terme, important économiquement par la région, mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'écologie et de la qualité de vie des habitants. OUI au métro en souterrain sur toute la ligne</p>	<p>1 1</p>	
<p>2571 Nom : GUYOMARD Profession : Retraitée Adresse : 2 rue Gabriel Péri Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 06.30.23.97.09</p>	<p>Non au métro aérien. Non aux bétonnage du plateau de Saclay. Non au grignotage des terres agricoles. Rénovation des lignes RER B et C. Non aux nuisances sonores. Réaliser une ligne de transport en site propre, tram par exemple. Nous sommes aux portes d un Parc Naturel Régional, pourquoi une telle verrue dans le paysage. A terme le plateau de Saclay sera totalement urbanisé, ce que personne ne veut. Trop de flou, d approximations, d incohérences et d incertitudes dans ce projet. Graves conséquences sur l environnement et les populations si cette ligne voit le jour.</p>	<p>1 1</p>	<p>1</p>
<p>2572 Déposé le 09/07/2018 à 22:09 par celinefredjapon@yahoo.fr Nom : VENET CELINE Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Je suis CONTRE LE METRO EN AERIEN sur le Plateau de Saclay et pour que celui-ci si et uniquement s'il doit se faire soit ENTERRE ABSOLUMENT !!!! Ce métro va défigurer l'environnement dans lequel nous vivons, en plus de cette pollution visuelle (des pylônes de béton qui seront vite tagués tous les 12 mètres à 9 mètres de haut) viendra se rajouter une pollution sonore (trains sur rails circulant en pleine vitesse à 120 km/h) et cela à parfois moins de 100 mètres des habitations ! Un train toutes les 2 minutes à heure de pointe. Les dernières terres agricoles de la région parisienne vont ainsi être sacrifiées, alors que la population ne cesse d'augmenter – quel héritage pour les générations futures ? Ne pouvons-nous pas protéger notre patrimoine agricole francilien ? De plus, aucune gare n'est prévue sur le tronçon Saclay – Magny les Hameaux, donc les habitants de Villiers le Bâcle et Chateaufort sont considérés comme des citoyens de seconde zone, alors que nous sommes des contribuables comme tout le monde. METRO ENTERRE = ENVIRONNEMENT PRESERVE METRO ENTERRE = NUISANCES SUPPRIMEES METRO ENTERRE = EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE LES FRANCIENS (MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE !)</p>	<p>1</p>	<p>1 1</p>
<p>2576 Déposé le 09/07/2018 à 22:10 par lacoste.a@free.fr Nom : LACOSTE Adresse : - Code Postal : 91400 Ville : SACLAY</p>	<p>Comment s'assurer que la ligne ne perturbe pas (par le bruit) la vie de la faune et des habitants? Comment mettre en place un service fluide qui permet l'accès au plus grand nombre? Le projet présenté ne donne pas suffisamment de détail. Bétonner pour faire un métro aérien fait penser à de gros chantier et un bruit conséquent. Pourquoi ne pas favoriser les voies de circulation douce déjà mise en place en multipliant les trajets (utilisation de bus électrique).</p>		<p>1 1 1</p>
<p>2577 Déposé le 09/07/2018 à 22:12 par frederic.duvernier@mpsa.com Nom : DUVERNIER Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>JE SUIS CONTRE LE METRO AERIEN SUR LA LIGNE 18 ! Halte au saccage de l'environnement agricole et rural des villages SACLAY VILLIERS LE BACLE CHATEAUFORT. Je pense qu'il serait préférable de rénover le matériel et les lignes de métro et RER existantes (fiabilité, ponctualité, sécurité, confort). Plutôt que de rajouter une ligne qui ne sera utilisée que par une minorité de voyageurs par rapport à un transport qui s'il avait été pensé pour relier Saclay à Paris directement et non pas Saclay à Versailles ou Saclay à Orly aurait été beaucoup plus pertinent. De plus, le projet de métro aérien se superpose à un projet de doublement de la RD36 avec 2 x 2 voies pour les automobiles + 2 voies réservées pour les bus + une piste cyclable...le tout créant une emprise au sol de 72 m de long (soit la largeur des champs Elysées !!!!!). La cour des Comptes alerte dans un rapport de décembre 2017 du gouffre économique que ce projet représente. (cf https://fr.scribd.com/document/369302347/Rapport-de-la-Cour-des-Comptes-Societe-Du-Grand-Paris#from_embed) Effectivement ne serait-il pas plus sage économiquement d'envisager des solutions plus frugales en terme de dépense d'argent avec des transports plus légers comme les bus en sites propres ? Je pense que ce projet qui avait été imaginé il y a 30 ans n'est plus en phase avec les réalités des changements de société actuelle (apparitions des véhicules autonomes et partagés) Nous avons pris part à toutes les réunions d'informations et celles dites de « concertation publique », mais notre avis n'a jamais été pris en considération, tout a été fait pour désinformer et museler les mécontents, ce n'est pas une démocratie. Je suis écoeuvrée de ce rouleau compresseur stupide, aveugle et sourd, qui ne répond qu'aux intérêts financiers de certains et aux appétits de leurs amis bâtisseurs.</p>	<p>1 1</p>	<p>1</p>
<p>2578 Déposé le 09/07/2018 à 22:17 par olivier.lesne@gmail.com Nom : LESNE OLIVIER Profession : Gérant EURL Adresse : 14 rue de Toussus Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 0650269233</p>	<p>Ce métro, dans le projet décrit à ce jour, n'apportera que des inconvénients pour les habitants du plateau de Saclay : - Nuisance sonore - Nuisance visuelle - Grignotage des terrains agricoles - Non respect de l'environnement écologique au pied du parc de la vallée de la chevreuse A minima, si ce projet est considéré comme vital pour la région, sa réalisation doit passer par un métro sous-terrain. Pour aller plus loin, il semble que d'autres solution moins couteuse puisse rendre le service tant attendu par ce métro en modernisant les transports existants et en mettant en place un TCSP sur le plateau de Saclay. Donc comme beaucoup d'autres, je dis un grand NON au métro aérien !!!</p>	<p>1</p>	<p>1 1</p>

<p>2579 Déposé le 09/07/2018 à 22:24 par axelle25_5@hotmail.com Nom : LESNE AXELLE Profession : Notaire Adresse : 14 rue de Toussus Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT Téléphone : 06.62.34.29.99</p>	<p>Je suis contre la construction de la ligne 18 sur viaduc qui viendrait dénaturer le site naturel du plateau de Saclay. De plus, il nuirait aux habitants des villages du plateau de Saclay comme ceux de Chateaufort, Villiers le bacle et autres. Il faut a minima enterrer ce métro. De plus, l'efficacité et l'utilité de cette ligne ne sont pas démontrées. Suite à la parution d'autres étude, la rénovation de l'existant et un TCSP serait plus efficace et moins couteux pour rendre le service attendu.</p>		1	1																	
<p>2583 Déposé le 09/07/2018 à 22:32 par marie.paule.viger@gmail.com Nom : VIGER MARIE-PAULE Profession : Retraitée infirmière Adresse : 41 rue Gaston Monmousseau Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT Téléphone : 06.22.78.12.43</p>	<p>De Nombreux points me semble traités à la va vite où pas du tout en matière d'environnement lié à la ligne 18 - des solutions concrètes autour du déséquilibre du DRAINAGE du plateau si important engendré par la ligne 18 -la protection des insectes , ét des plantes existants sur ces terres de Saclay , qui auront un risque d'extinction important .quid de la BIODIVERSITÉ ? - des solutions au bruit lié au métro demandées par les communes ét non Communiquées - l'équilibre environnemental perturbé de toute la région du plateau , véritable ceinture verte de l'île de france et terres agricoles depuis plusieurs siècles ... -enfin, le retentissement sur le bien vivre de la population du plateau , lié à la dégradation importante de leur environnement actuel. La Non prise en compte du maintien autour de Paris de terres agricoles pour une production la plus locale possible que prône nos politiques !</p>									1	1		1								
<p>2584 Déposé le 09/07/2018 à 22:40 par celinearsac@hotmail.com Nom : ARSAC Profession : Documentaliste Adresse : 130 résidence du parc des eaux vives Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 06.10.89.18.02</p>	<p>Je n'ai vu dans cette liste qu'un seul avis favorable au projet (non motivé alors que tous les avis négatifs sont argumentés sauf le fameux "Non au métro aérien" décliné 1 000 fois...) Je suis également opposée à ce projet de métro aérien dévoreur d'espace agricoles fertiles, riches en biodiversité et BEAUX. A la place de quoi, malgré un concours architectural international, on aura un truc imposant, qui coûtera un fric monstre et fera un raffut d'enfer (alors que les gens qui habitent les petits villages du plateau vivent dans un super cadre dont profitent aussi les gens qui ne vivent pas dessus). Je dis non à ce projet à l'ère de l'anthropocène (je croyais que l'ère de Pompidou, Monsieur tout route et tout béton, on en revenait un peu?). Les politiques et experts actuels qui ont voté pour ce projet avec - n'en doutons pas trop - leurs amis des grandes entreprises du BTP - ne pourraient-ils pas penser à des solutions plus complexes, plus intelligentes et plus écologiques en utilisant les forces en présence comme ces bonnes vieilles lignes de rer qui mériteraient un coup de jeune pour redonner du peps à leurs nombreux usagers ? Et si on construisait un tram sur le plateau (connecté au train comme le tram-train de Karlsruhe en Allemagne) qui longerait les routes existantes? Et si on faisait plus de place aux vélos ? Et si on suscitait des vocations de cyclistes chez les automobilistes en leur proposant une prime à l'achat de vélo électrique canon (au moins du niveau de celle de Paris) ? Et si on généralisait les garages à vélos au niveau des gares ? Et si on réparait du téléphérique et qu'on l'envisageait non pas comme une solution provisoire mais pérenne comme dans certaines villes d'Amérique du Sud ? Sûr qu'il y a moyen d'être digne des enjeux du siècle!</p>		1	1															A		
<p>2592 Déposé le 09/07/2018 à 22:51 par dryadedumaneguen@gmail.com Nom : LE GOURRIEREC Profession : attache d'administration Adresse : 4 place du trou d'argent Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 07.77.77.77.77</p>	<p>L'utilité et l'efficacité de cette nouvelle ligne de métro aérien ne sont pas démontrées. En revanche, l'impact écologique, environnemental, visuel, sur la santé des habitants, la faune et la flore, notamment aux abords de la commune de Châteaufort, est indéniable : bruit, bétonisation, suppression de terres agricoles fertiles, etc, tout cela lors que nous sommes au sein du parc naturel de la vallée de Chevreuse. D'autres solutions moins coûteuses à tous points de vue existent : voie de bus spécifiques, développement de pistes cyclables. je demande donc un passage en souterrain sur la totalité du plateau de Saclay ou l'abandon de ce projet si cette disposition n'est pas satisfaite.</p>		1							1	1										
<p>2593 Déposé le 09/07/2018 à 22:52 par ericvenot@hotmail.com Nom : VENOT Profession : Ingénieur Adresse : 15 ferme de voisins le thuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Non au Métro de la ligne 18! Ce métro n est absolument pas nécessaire. Il va dénaturer tout le plateau de Saclay dernier point de Nature en limite de Paris. Il faut plutôt renforcer tous les équipements présents! Rer C en priorité et Rer B ! De plus, l estimation des coûts associés est totalement sous estimés. Je suis contre le métro aérien. Il faut au minimum enterrer ce métro !</p>	1		1																1	

2594	<p>Déposé le 09/07/2018 à 22:56 par Nom : JEAN-CLAUDE DUDAY Profession : Retraité Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE</p>	<p>Cette ligne 18 a peut-être été déclarée d'utilité publique (en considérant faussement les avis « défavorables » en avis « favorables avec réserve ») elle n'en reste pas moins très mal étudiée. Prenons les gares du Plateau de Saclay : Moulon, Palaiseau-Orsay, St-Quentin-en-Yveline, toutes sont prévues sans interconnexion et avec des capacités d'accueil largement surévaluées. Les diagrammes de flux ont été fait « à la louche » sans tenir compte de l'environnement et se fondent sur des estimations que la SGP n'a jamais vraiment réussis à justifier. Niveau environnemental est-il donc raisonnable de bâtir des gares aériennes sur 3 à 5 étages, avec boutiques et tout le tralala ? Le tout pour seulement quelques milliers de voyageurs par heures ? Que les quais soient en hauteur, on n'a pas le choix, mais environnementalement parlant les gares pourraient très bien se trouver au niveau du sol ... et sans boutique ! L'Etat n'a plus d'argent pour enterrer le métro, mais construire et vendre du foncier (exproprié à rabais), tiens pour ça il a de l'argent. Pour mémoire la plupart des gares RER des environs « Le guichet, Orsay Ville, Lozère, Bures-sur-Yvette » ne font que quelques dizaines de mètres carrés et sont très très largement suffisantes pour accueillir une billetterie automatique, un guichet et surtout gérer plus de 10 fois le nombre de voyageurs prévu pour la ligne 18. Le Pass Navigo, les bornes automatiques et les smartphones ont aujourd'hui remplacés les agents d'accueil et les agents d'orientation. Les gares ne sont donc plus d'une grande utilité. Ainsi environnementalement c'est construire de l'inutile ! Pour un coût démesuré. Donc non, cette enquête ne doit pas obtenir l'avis favorable tant attendu par la SGP pour prouver sa toute-puissance et saccager un territoire encore préservé. AVIS DÉFAVORABLE JC DUDAY</p>																				
2595	<p>Déposé le 09/07/2018 à 22:57 par Claire.magnant@gmail.com Nom : MAGNANT Profession : Claire Adresse : 4 Ferme De Voisins le Thuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.73.55.64.19</p>	<p>La ligne 18 n'est pas la solution que les utilisateurs attendent. En effet, les transferts ouest-est ne sont pas vraiment compliqués, le soucis majeur étant de rejoindre Paris. Il faut moderniser les lignes de RER vraiment vieillissantes, faciliter leurs accès tant par les transports en communs avec des voies de bus dédiées, que par voitures (avec des parking adaptés). Il faut trouver des solutions pour désengorger la N118, un vrai calvaire au quotidien. Pour améliorer les transferts est-ouest le projet de cette ligne 18 semble complètement surdimensionnée et démesurée. Des solutions moins coûteuses et plus efficaces devraient être étudiées telles que une ligne de transport en commun en site propre entre St Quentin et Massy, ou un viaduc pour relier le bas de la vallée au plateau. Par ailleurs, à l'heure ou l'on valorise le patrimoine et la nature, ou l'écologie prends une place prépondérante dans notre quotidien, comment peut-on imaginer construire une partie en viaduc aérien à 10 mètres de haut (qui sortira de terre vers 2030) sur des terres classées terres fertiles d'Europe et sur ce magnifique plateau qu'est le plateau de Saclay ? A l'heure où l'on enterre lignes téléphoniques et électriques, à l'heure de la révolution de la mobilité urbaine avec l'arrivée en force des technologies électriques pour les voitures, un tel projet est inimaginable et ne correspond en rien à la politique environnementale actuelle. Nous avons investi dans une belle maison sur le plateau de Saclay pour la beauté du site et son calme. Notre maison est située au sein d'une ferme du XVIIIème siècle qui a gardé son caractère pittoresque et authentique. C'est un havre de paix ou il fait bon vivre et la qualité de vie y est exceptionnelle. Le chant des oiseaux nous réveille le matin. Cette nature doit être préservée et des solutions adaptées doivent être trouvées pour ne pas détruire cette partie de région parisienne qui est si belle. Si un tel projet devait naitre, nous aurons vue sur le viaduc depuis notre maison. La gêne qui serait alors occasionnée tant visuelle que sonore n'est pas acceptable pour nous. Nous étions auparavant à Versailles et nous sommes partis de la ville pour retrouver sérénité et un cadre de vie moins stressant. Le but n'était pas de se retrouver au bord d'une ligne de métro perchée à 10m de haut ! Le Sud-Ouest Parisien est la partie la plus préservée de la capitale, il faut continuer a prendre soin de ce lieu exceptionnel. En tant que Citoyenne française, je souhaite sincèrement demander à l'état qu'il revoie ce projet tant sur le fond (utilité d'un projet aussi pharaonique ne répondant pas aux besoins du quotidien) que sur la forme (destruction programmée de la nature). Merci pour votre prise en compte. Claire Magnant</p>																				
2597	<p>Déposé le 09/07/2018 à 23:00 par Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Non au métro aérien ! Oui au métro enterré sur le plateau de Saclay, comme à l'origine du projet. Avec la modification du projet, nos villes, et villages n'auront que les nuisances sonores sans aucun bénéfice. Aucune desserte ou arrêt prévu pour nos communes.</p>																				

2599	Déposé le 09/07/2018 à 23:03 par francoise@feelzen.com Nom : MARTIN FRANÇOISE Code Postal : 78117 Ville : CHÂTEAUFORT	Contribution à l'enquête publique demande d'autorisation environnementale L18 A l'heure ou des cris d'alarme s'élèvent face à la chute vertigineuse de la biodiversité, au prévision d'un réchauffement climatique accéléré et des phénomènes météorologique puissants associés, à la poursuite de l'artificialisation des terres. A l'heure ou le ministre de l'environnement prévoit un plan de lutte contre « la 6ème extinction de masse » et pour endiguer la disparition rapide des espaces naturelles et des espèces et ou l'Assemblée Nationale lance une réflexion sur la protection et le partage du foncier agricole comment répondre à une enquête publique de centaines de pages qui ne fait que démontrer le bien fondé d'une nouvelle ligne de métro en minimisant tous les effets induit par le chantier et son implantation, car considérés comme faibles !!!! Durée des travaux = perturbation temporaire, bruit, poussière, vibrations, évacuation par camion de tonnes de terre mais effets sur la faune la flore et l'humain considérés comme faible.... Respect de la ZPNAF mais pourtant voie et noue positionnées sous le viaduc ne permettant pas, comme indiqué, le développement d'une agriculture dynamique et diversifiée. L'ombre du viaduc ainsi que la modification de circulation des vents près de l'ouvrage ne sont pas pris en compte pour l'étude d'impact sur le rendement agricole. Abaissement des nappes, barrage aux écoulements, rehausse de certains niveaux seront réalisés lors des travaux. Les impacts hydrologiques du projet ainsi que les pollutions que les travaux vont entraîner sont minimisés et manquent d'information sur l'impact global sur les étangs, les rigoles, les rivières, les zones humides qui dépendent de l'hydrologie du plateau et des nappes phréatiques. Des compensations écologiques insuffisantes et qui ne tiennent pas compte des impacts cumulés. Exemple compensation par le parc du CNRS. Ce parc, qui est dans une zone protégée, qui abrite à l'heure actuelle une faune et une flore riche, va déjà être perturbé par l'urbanisation du plateau Comment serait-il une compensation à l'artificialisation des terres et à la perte d'habitat pour la faune alors même qu'il est déjà une compensation en voie de dégradation !!! En mettant 3 nichoirs !!! Certains impacts ne sont pas traités faute de données !!! seul le service de régulation du climat global a pu être quantifié et non les autres services tels que autoépuration de l'eau, de purification de la qualité de l'air, de régulation du climat et de contribution à la pollinisation. La viabilité du projet face au changement climatique est considéré comme peu vulnérable. Pourtant, l'élévation de température et sur une longue période se fait sentir actuellement autour de 35°. Comme indiqué, si la température extérieure avoisine les 35°, la température en tunnel sera supérieure à 35° !!!! L'étude concernant les nuisances sonores basée sur une moyenne ne tient pas compte des émergences. Les villages de l'axe Saclay-St Quentin sont déjà saturés par les bruits des aéronefs de Toussus le Noble et des routes de grande circulation attenantes																				
2603	Déposé le 09/07/2018 à 23:06 par sandrine.murgadella@wanadoo.fr	Considérant notamment : * l'atteinte majeure aux paysages de sites naturels remarquables (Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, forêt domaniale de Port-Royal, paysages agricoles du plateau de Saclay, bordé par un habitat de petits villages intégrés dans la nature) causés par les gares du viaduc du métro aérien à une hauteur de 18,5 m sur 60 m de long ainsi que l'ensemble du viaduc en béton à une hauteur d'environ 10 m du sol * l'emprise des piles, du centre de remisage, des parkings relais, de la voie de service et la modification de l'ensoleillement et de l'humidité tout le long du viaduc engendrant une perte de rentabilité des terres agricoles traversées * l'avis de de l'Autorité environnementale qui « relève un doublement de la consommation de sols en espaces ruraux et urbains ouverts par rapport à la version initiale de l'étude d'impact » et « recommande de justifier le doublement des emprises nécessaires à la réalisation de la ligne » * la rupture des corridors écologiques et la dégradation voire la destruction des habitats, la mise en danger et la gêne sur les axes de déplacement imposés par la présence du viaduc aux chauves-souris, oiseaux migrateurs, amphibiens, petits mammifères, sans qu'aucune mesure réelle et efficace d'évitement ou de réduction des inconvénients ne soit proposée, * la minoration par la Société du Grand Paris des émergences sonores (pourtant bien réelles avec un passage de métro à 100km/h toutes les 90 sec, de 5h00 à 22h00) et la motivation de l'Autorité environnementale qui indique que « l'analyse des impacts en phase exploitation reste à ce stade trop succincte » et recommande de fournir de nombreux compléments. Considérant donc tous ces éléments environnementaux, et dans le contexte de cette enquête sur la composante environnementale de la création de la Ligne 18, JE DIS NON AU METRO.																				
2604	Déposé le 09/07/2018 à 23:07 par	NON NON ET NON Je viens de recevoir l'edito des maires du Plateau le plateau déraillé? Pour toutes leurs précisions et leurs raisons et leurs solutions que je ne réécrirais pas ici. Aussi, contre les hélicos qui survolent la vallée de chevreuse																				
2606	Déposé le 09/07/2018 à 23:11 par t.duclouet@outlook.fr Adresse : Juliette adam Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE	Au moment où la disparition de la biodiversité inquiète les plus hautes instances nationales et internationales, la destruction définitive de plusieurs hectares d'habitats de nombreuses espèces peut être déclarée comme ayant un impact résiduel faible ? Il va de soit qu'en tant que riveraine, j'ai grande crainte des impacts sonores et visuelles .Préserver chaque m² de surfaces agricoles et de terres fertiles et de plus en plus précieuses. En conclusion, mon avis est défavorable. Thérèse																				

<p>2611 Déposé le 09/07/2018 à 23:29 par bures-orsay- nature.asso@u-psud.fr Nom : ASSOCIATION BURES ORSAY NATURE (A.B.O.N.) Profession : association loi 1901 : connaissance et protection de la nature Adresse : Bâtiment 304 - Université Paris Sud Code Postal : 91405 Ville : ORSAY Téléphone : 06.35.40.50.12</p>	<p>voir document joint</p>																																	
<p>2614 Déposé le 09/07/2018 à 23:32 par j.richard@cegetel.net Nom : RICHARD Profession : Ingénieur Adresse : 8 rue du moulin à vent Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.25.66.87.79</p>	<p>En 2015, la COP21 a réaffirmé l'importance des circuits courts dans l'approvisionnement alimentaire. Plus récemment, en juin 2018, dans le cadre du plan sur la biodiversité, le gouvernement s'est fixé l'objectif de zéro artificialisation nette c'est à dire de limiter l'emprise des surfaces bétonnées. Dans ce contexte, il me semble cohérent de revenir sur ce projet de métro aérien qui par son emprise au sol, va fortement empiéter sur les surfaces cultivables du plateau de Saclay, surface qui sont parmi les plus fertiles d'île de France et cela à à peine 20 kms de Paris !!!! Je m'oppose donc fermement à ce projet de métro aérien dont j'estime l'impact sur l'environnement désastreux... Jérôme Richard</p>																																	
<p>2617 Déposé le 09/07/2018 à 23:35 par</p>	<p>Dans ce projet de la ligne 18, il y a une sorte de démesure, mais étrangement cette exubérance ne fonctionne que dans un sens. Par exemple le nombre de places de parkings est ridiculement faible. De même le dossier d'enquête parle de parking déposé-minute ... croyez-vous sincèrement que les gens vont venir prendre le métro s'ils n'ont pas de quoi se garer et surtout s'ils ne peuvent pas laisser leur voiture gratuitement la journée ? Il faut rappeler que les gares ne se trouveront pratiquement pas à proximité des habitations (sauf Massy et Versailles). Donc pour prendre le métro il faut déjà pouvoir s'y rendre et pourquoi devrais-je payer 8h de parking en plus du billet de métro ? 300% de chance pour que le tronçon Orsay-Versailles soit un flop. Et un flop environnemental par la même occasion. Aucune réduction du CO2 ou des polluants ne sont d'ailleurs abordés dans le dossier d'enquête, pas même une estimation du nombre de véhicules que remplacerait la ligne 18. On ne parle pas de ce qui est trop faible ou négatif. Enfin, peut-être que la Société du Grand Paris nous cache des accords de construction de parking privés ? Parkings qui en terme d'environnement sont très destructeurs ... mais qui tant qu'ils n'apparaissent pas dans le dossier d'enquête publique restent « non comptabilisés ». La commission d'enquête devrait vérifier en détail ce point, car 300% de chance que ça se passe comme ça. La note écologique et environnementale de cette ligne 18 serait très sérieusement revue à la baisse. Refus environnemental pour ce projet.</p>																																	
<p>2619 Déposé le 09/07/2018 à 23:41 par</p>	<p>La loi européenne sur l'écologie et l'environnement vient de se durcir. La Société du Grand Paris en a-t-elle tenu compte ? Un dossier environnemental complémentaire à t-il été déposé auprès des enquêteurs ? Actuellement je pense qu'en terme environnemental, cette ligne 18 aérienne n'est plus en phase avec les directives européennes. Avis défavorable.</p>																																	
<p>2620 Déposé le 09/07/2018 à 23:45 par claire@bonnetain.net Nom : BONNETAIN Profession : Infirmière Puéricultrice Adresse : 5, rue de l'Eglise Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Non et toujours non au métro de la ligne 18 qui va dénaturer notre environnement et apporter de nombreuses nuisances surtout sonores.</p>																																	
<p>2621 Déposé le 09/07/2018 à 23:46 par frederic.lenindre@orange.fr</p>	<p>En tant qu'habitant de Châteaufort, ce métro aérien ne présentera que des inconvénients : bruyance, défiguration de l'environnement, sans apporter de bénéfice car les stations de métro sont trop éloignées. Non au métro aérien</p>																																	
<p>2622 Déposé le 09/07/2018 à 23:50 par frederic.lenindre@orange.fr</p>	<p>Non au métro aérien à cause du bruit. En effet, le dossier ne parle que d'augmentation du bruit moyen. Or, un bruit moyen n'a aucun sens dans ce cas car c'est la signature temporelle et le bruit max au passage des rames de métro qui vont générer un phénomène de bruyance sonore insupportable. On a déjà les avions ! Non au bruit, non au métro aérien.</p>																																	
<p>2623 Déposé le 09/07/2018 à 23:53 par frederic.lenindre@orange.fr</p>	<p>Le projet indique que les voyageurs seront contents de voir le paysage en aérien. Pour le plaisir de voyageurs qui ne font que passer, on est prêt à détruire le bien-être des habitants qui y vivent ? Non à la défiguration de notre paysage, non au métro aérien !</p>																																	

<p>2630 Déposé le 10/07/2018 à 00:10 par idelpech@wanadoo.fr Nom : DELPECH ISABELLE Profession : Retraitée Adresse : 29 COURS JEAN GABIN Code Postal : 92160 Ville : ANTONY Téléphone : +33681483882</p>	<p>Cette enquête environnementale soulève bien des inquiétudes d'autant plus que très peu d'informations sont dispensées par la municipalité, même au sein du conseil municipal. L'étude d'impact montre qu'Antony fait partie des zones sensibles quant à la qualité de l'air et au niveau de bruit ; de plus l'étude des sols montre un grand nombre de sites pollués sur la section Antonypôle-Massy Palaiseau : des mesures de surveillance et d'information aux riverains doivent être prévues. On apprend que la phase chantier va durer 9 ans et que l'Agence de santé du 92 demande des études locales plus approfondies concernant les nuisances temporaires (poussières, bruit, déversement de produits dangereux,...). Nous demandons des mesures de surveillance des niveaux de bruit, de pollution atmosphérique, en particulier de particules fines ; en effet le quartier cumulera les travaux de la Ligne 18, ceux concomittants des infrastructures du futur quartier, la proximité des deux autoroutes, du trafic automobile et de camions provenant des zones industrielles de Wissous et d'Antony sud, de l'aéroport d'Orly. Se rajoute à nos inquiétudes, la contiguïté d'un groupe scolaire, d'un lycée professionnel, d'une crèche d'entreprises, de plusieurs zones pavillonnaires, d'immeubles collectifs et à peine plus loin d'une crèche municipale. Concernant l'eau, il est à signaler que les récentes pluies abondantes ont entraîné un ravinement catastrophique dans le Bois de l'Aurore en contrebas de ce quartier, que n'a pas empêché la présence d'un bassin de rétention situé sous l'avenue des Frères Lumière à l'intersection avec la rue de l'Aubépine. A signaler aussi, la présence de grands platanes et érables bordant certaines rues et assurant un couvert végétal et un refuge pour les oiseaux nombreux sur la quartier. Des îlots végétaux, protecteurs de chaleur et indispensables à une bonne santé sont nécessaires dans ce nouveau quartier très dense qui comptera plus de 3000 habitants. Enfin, un gros point noir : si cette nouvelle ligne permettra, on l'espère, de moins utiliser la voiture, nous n'avons aucune information sur les différents moyens prévus d'accès à la gare elle-même. Non seulement par les Antonniens, mais surtout par les habitants des villes avoisinantes que sont Wissous, Longjumeau, Chilly Mazarin : chemins piétonniers ? Pistes cyclables ? Nouvelles lignes de bus ? Plan de circulation ? Parc relais ? Isabelle Delpech Conseillère municipale, mairie d'Antony, Groupe Antony à Gauche</p>	1	1	1	1														
<p>2633 Déposé le 10/07/2018 à 00:15 par frederic.lenindre@orange.fr</p>	<p>Les récentes études sur la mobilité recommandent de promouvoir les initiatives de co-voiturage (intégrées dans les abonnements de transport, permettant de rémunérer les ride sharers) pour tirer parti du parc circulant sans investir à perte dans de grosses infrastructures peu flexibles. Ce projet de metro va à l'encontre des recommandations des experts de la nouvelle mobilité, en utilisant l'argent du contribuable. Avis défavorable, non au metro aérien</p>	1	1																
<p>2634 Déposé le 10/07/2018 à 00:19 par frederic.lenindre@orange.fr</p>	<p>Il y a un risque de développement d'une "faune nocturne" de taggeurs, grapheurs, squatteurs, sous les tronçons du metro aérien. Pour des raisons de sécurité et de calme environnant, non au metro aérien</p>	1																	
<p>2638 Déposé le 10/07/2018 à 00:45 par bed91@sfr.fr Nom : SARKISSIAN Profession : responsable grands comptes Adresse : 22 rue montorgueil Code Postal : 91430 Ville : IGVY</p>	<p>Ce projet pharaonique va nous coûter des milliards sans pour autant améliorer notre quotidien car pensé par des technocrates qui n'assurons aucune responsabilité future des dégâts générés sur notre environnement et sur notre qualité de vie. Nous supportons déjà depuis des années un manque criant de solutions de déplacement perennes qui privilégient des transports flexibles et adaptés à notre intercommunalité. Pourquoi vouloir nous faire subir un transport lourd aerien injustifié au vu de son impact négatif sur notre cadre de vie et les pollutions sonores et visuelles qu'il engendrera. Non au metro aérien; oui à un metro enterré.</p>	1																	1
<p>2639 Déposé le 10/07/2018 à 00:46 par vincent.bourdin@limsi.fr Nom : BOURDIN Profession : Vincent Adresse : 41, route des templiers Code Postal : 91310 Ville : MONTHÉRY Téléphone : 0164493660</p>	<p>Ce projet : - ne résout pas les difficultés de transport le long de l'axe Est-Ouest Evry-Orsay en passant par St Michel sur Orge, Monthéry, Marcoussis - détruira encore plus le milieu naturel et les terres agricoles qui contribuent à nourrir Paris - a un coût astronomique Il faut l'abandonner d'urgence! A la place, il faudrait pour un coût moindre : - prolonger la voie en site propre Villejust-Massy-Palaiseau d'au moins deux kilomètres vers le sud - la faire respecter par les automobilistes avant que trop d'entre-eux n'aient pris l'habitude de l'emprunter pour gagner quelques place dans les bouchons - renforcer encore la cadence et la ramification des bus DM11 -améliorer la capacité de la plate-forme multimodale de Massy - mettre un tram sur la voie en site propre du bus 91.06 - renforcer la capacité de la ligne RER B en augmentant les passages pour aller vers des rames à 2 étages - renforcer les liaisons Lozere, Le Guichet, Orsay-Ville, Bures vers les campus d'Orsay et de Saclay plateau (voies cyclables, téléphériques, bus électrique...) - créer pour les plus impotents, incapables d'abandonner l'automobile une liaison Gif-sur-Yvette vers le campus CNRS de Gif (bus électrique...)</p>	1																	1
<p>2640 Déposé le 10/07/2018 à 00:53 par Catherine.puret@wanadoo.fr Nom : PURET Profession : Cadre commercial Adresse : 11 rue de la perruche Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 0638606739</p>	<p>Non aux nuisances sonores, visuelles et à la destruction de la qualité de vie des habitants . Projet coûteux pour une rentabilité nulle. Protégeons notre environnement et préservons le peu de nature qui nous entoure. AVIS DEFAVORABLE POUR LE METRO AERIEN.</p>	1																	1

2660	Déposé le 10/07/2018 à 07:44 par Nom : ERIC Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE	Je suis totalement contre la ligne 18 car elle va nuire à l'environnement alors qu'elle est totalement inutile. Cette ligne est une pollution visuelle et une véritable balafre sur le plateau au milieu de nos terre agricoles. C'est aussi une pollution sonore en champ libre jusqu'à nos villages. La faune du plateau va voir son habitat détruit et modifié alors que l'équilibre naturel est fragile. L'introduction d'une ligne avec un métro inutile sans passerger toutes les 5min ne permettra pas aux animaux de vivre et se reproduire en tranquillité. Ce métro est une absurdité écologique alors que des solutions alternatives moins importantes existent.																		1	1			
2665	Déposé le 10/07/2018 à 08:08 par b.martin413@laposte.net Nom : MARTIN BLAISE Adresse : Ile-de-France	J'émet un avis très négatif sur les conséquences environnementales de la création et l'exploitation de la ligne 18 du Grand Paris Express. Cette ligne est l'alibi pour artificialiser à grande échelle les espaces naturels du plateau de Saclay dont 500 ha sont déjà et cours de bétonnage. En raison du coût très élevé d'un tel investissement, pour le rentabiliser in va falloir augmenter le nombre de voyageurs fréquentant au début cette ligne, et pour ce faire rogner les 2300 ha de terres agricoles très fertiles encore préservés sur le plateau de Saclay. Mercredi 4 juillet le gouvernement a présenté un plan biodiversité en faisant de celle-ci une priorité d'égale importance que la lutte contre le changement climatique. Quand je vois les conséquences environnementales négatives de ce projet de ligne 18 bien décrites dans le document de quatre pages réalisé par les communes de Villiers-le-Bâcle, Châteaufort, Magny-les-Hameaux et Saclay avec l'aide d'associations du plateau de saclay et des vallées, je me dis que le rapport entre le coût très élevé de cette ligne (financier et environnemental) et ses bénéfices économiques aléatoires est très négatif. Fait important, des recherches scientifiques récentes montrent l'importance de la biodiversité ordinaire (ex. : vers de terres) dans la préservation de la biodiversité rare ou en danger d'extinction : j'en déduis que la préservation des très fertiles terres agricoles du plateau de Saclay est un vrai enjeu en terme de sauvegarde de la biodiversité. Jeudi matin dernier sur France Inter le ministre Hulot a déclaré que le projet EuropaCity de centre commercial et de loisirs géant sur 80 ha de terres agricoles était une "folie des grands" dont il ne voulait plus (1). A l'instar du projet EuropaCity et de la ZAC de 260 ha qui l'héberge (dont la création a été annulée le 6 mars 2018 par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise) conditionnés par la construction de la ruineuse ligne 17 nord du Grand Paris Express, l'urbanisation massive du plateau de Saclay induite par la construction de la ligne 18 est une autre folie des grands dont l'Ile-de-France se passerait bien. Enfin, cette enquête publique est un nouvel exemple de saucissonnage des procédures d'urbanisme, rendant très difficile pour le citoyen lambda la compréhension d'ensemble des enjeux et son implication dans la vie démocratique locale en raison de la multiplication des consultations publiques chronophages donc épuisantes à suivre. Je vous confirme donc mon avis très négatif sur les conséquences environnementales de la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express. Blaise MARTIN (1) http://www.europe1.fr/politique/europacity-une-folie-des-grands-dont-nicolas-hulot-ne-veut-plus-3702011.amp																		1		1		
2668	Déposé le 10/07/2018 à 08:25 par cyrilgirardin@free.fr Nom : GIRARDIN Adresse : 11 rue de la tour Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	J'émet un avis DEFAVORABLE à ce projet de métro qui : - entraine l'urbanisation de toute une partie de ce territoire largement agricole, mettant chaque fois un peu plus en balance sa viabilité agricole. - est incohérent sur cette partie ouest en limite de la ZPNAF et dans le périmètre du PNR de la vallée de Chevreuse - condamne plusieurs hectares d'excellents sols agricoles, des limons profonds et très fertiles du plateau - porte une atteinte grave aux agriculteurs déjà largement malmenés dans les aménagement en cours. - contribue à faire disparaître un peu plus d'espèces protégées L'enquête publique me paraît insuffisante : - du point de vue de l'impact réel du chantier, son bilan environnemental, son coût carbone, surtout avec les déblais à transporter à distance du plateau, - du point de vue du bruit, qui fournit des valeurs moyennes sur 30 minutes loin de la réalité des pics de bruits qui eux seront bien la cause des nuisances nocturnes par exemple. Ce procédé est tout à fait indigne d'une enquête publique sensée éclairer les citoyens de la réalité de l'impact de cet aménagement, mais l'on comprend bien la manœuvre. - du point de vue de la protection d'espèces protégées. La dérogation pour permettre la destruction de ces espèces est tout à fait déplorable. - du point de vue de la prise en compte de l'impact sur le PAYSAGE. Ce projet est un pur scandale qui, si il se réalisait, viendrait balafre pour plusieurs décennies ce paysage reconnu comme magnifique dans plusieurs rapport (en particulier les enquêtes patrimoniales de 2003 et 2013) Cyril Girardin																		1		1	1	1
2669	Déposé le 10/07/2018 à 08:29 par legrand.p@gmail.com Nom : LEGRAND PIERRE Profession : SCIENTIFIQUE Adresse : 5 Impasse des 4 Noyers Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BÂCLE Téléphone : 0628187373	Pour en finir avec la défiguration et le bétonnage à outrance de nos campagnes ! En tant qu'habitant directement concerné par le projet qui se situerait à 200m de mon habitation, je suis fermement opposé à sa réalisation en version aérienne. Je suis pleinement en accord avec le ministre de l'environnement actuel qui affiche une ferme volonté de limiter le bétonnage de territoire et de protéger sa biodiversité. Ce projet serait une atteinte grave à l'aménagement de notre commune avec des désagréments sonores et visuelles importants ! Ceux-ci impliquant par rebond une dévaluation de notre patrimoine immobilier. Comment croire qu'il n'aurait pas également pas un impacte négatif sur sa faune et sa flore ? Il est primordial de protéger l'intégrité du territoire de notre commune de ce bétonnage pour lui conserver son caractère rural et ses espaces naturels. En espérant que vous tiendrais compte des avis qui s'expriment lors de cette enquête. Il me semble que jusqu'à présent nous nos avis ne sont pas entendu. Bien cordialement, Pierre LEGRAND																		1		1	1	

<p>2671</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 08:37 par dp.farret@orange.fr Nom : VYF Profession : association Adresse : Bures sur Yvette Code Postal : 91440 Ville : BURES SUR YVETTE</p>	<p>ENQUÊTE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE</p> <p>Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express.</p> <p>Avis très réservé car présentation incomplète</p> <p>Préalables : V.Y.F. ne discute ni de l'opportunité ni de la nécessité du projet. Son action se concentre sur l'aspect environnemental et sécuritaire dans le cadre de l'eau sous toutes ses formes, dans le respect de la Loi. 3.1 Evolution des emprises travaux du projet L'augmentation des emprises du projet du viaduc qui tiennent désormais compte de la présence d'une piste d'entretien qui longe l'infrastructure sur environ 75% de son linéaire, ainsi que de la surface nécessaire à l'assainissement de la ligne (assainissement en surface par système de noues) VYF : de quel type d'assainissement s'agit-il ? Eaux de ruissellement, eaux pluviales ou eaux usées car cette appellation porte sur cette dernière théoriquement donc inacceptable. 3.2 Cas particulier du centre d'exploitation En effet, la superficie de 8,4 ha précisée dans le présent dossier, inclut la partie de la mesure de restauration du corridor écologique, qui sera réalisée immédiatement à l'Ouest du centre d'exploitation par la Société du Grand Paris en concertation avec l'EPAPS VYF : C'est à dire ?? finalité ? 4 Enjeux du sous-sol et des nappes Les campagnes de reconnaissances G11et G12 (référence à la norme antérieure F P94-500 de décembre 2006) ont fait respectivement l'objet de 151 sondages et de 305 sondages.La campagne complémentaire G2 est en cours de la réalisation. VYF : Il n'est donc pas possible de donner un avis éclairé sur le sujet. Apports complémentaires cependant : L'ensemble des résultats n'étaient donc pas disponible lors de la constitution du dossier de demande d'autorisation.</p> <p>Une synthèse des éléments, prenant en compte les investigations complémentaires réalisées depuis la constitution du dossier de demande d'autorisation, est présentée ci-après. Les pollutions anthropiques identifiées comprennent : -des teneurs en métaux (mercure, plomb et arsenic) dépassant fréquemment le fond géochimique moyen (valeurs CIRE) en Ile-de-France et certaines teneurs en mercure. Les plus fortes teneurs en mercure sont localisées au niveau de l'OA1 (2,1mg/kg entre 8,8m et 10 m dans les Calcaires de Brie), OA12 (1 mg/kg dans les remblais), OA23 (1,1 mg/kg dans les remblais), les fondations du viaduc (4,8 mg/kg et 1,4 mg/kg entre les gares d'Orsay et Gif-sur-Yvette entre 5 et 10 m de profondeur dans les Meulières de Montmorency), dans les déblais du tunnelier à l'ouest entre 20 et 30 m dans les Sables de Fontainebleau (1 et 2,6 mg/kg); -une teneur en BTEX6 de 0,68 mg/kg, dont 0,11 en benzène, dans un échantillon de remblais de l'OA10 et des traces de COHV 7 dans les eaux souterraines de la nappe des Marnes de Pantin; -des teneurs en hydrocarbures notables sur les sites suivants : o OA 24 : 2500 mg/kg et 810 mg/kg en Hydrocarbures C10 - C40 associées respectivement à 840 mg/kg et 230 mg/kg en HAP8 (avec présence de naphthalène, composé le plus volatil parmi les hydrocarbures aromatiques polycycliques) sur des échantillons de remblais avec mâchefers; o OA3 : 2000 mg/kg en Hydrocarbures C10 - C40 sur un échantillon profond de marnes supragypseuses de Pantin; o Gare Massy - Opéra : 1700 mg/kg en Hydrocarbures C10 - C40 sur un échantillon de remblais et présence d'odeurs d'hydrocarbures dans les marnes à huitres.</p> <p>Historiquement des activités industrielles non identifiées ont existé au droit du projet;o OA2 : 1500 mg/kg en hydrocarbures C10 - C40, fractions lourdes, dans les remblais entre 0 et 1 m de profondeur sur un sondage sur 4, probablement associés à la mise en œuvre des parkings de la zone. O Gare Satory : impacts nombreux dans les terrains superficiels (remblais, meulières de Montmorency)et les premiers mètres des sables de Fontainebleau au droit de la boîte gare et dans la zone d'installation de chantier avec un maximum de 790 mg/kg en Hydrocarbures C10- C40 et de 190 mg/kg en HAP (dont du naphthalène) ;o OA 22 : 650 mg/kg en hydrocarbures C10 - C40, fractions lourdes et 250 mg/kg en HAP dans les remblais entre 0 et 1 m de profondeur sur un sondage sur 5. VYF : Ces terres doivent être évacuées et traitées selon la nature des pollutions : terres des remblais et terres d'origines polluées avant toute construction. 4.2 Débits d'exhaure Les pompages en nappe ont été indiqués dans deux paragraphes distincts car ils concernent à la fois les eaux souterraines, dans lesquelles se font les pompages, et à la fois les eaux superficielles, dans lesquelles les eaux pompées sont rejetées, via les réseaux Les évaluations des débits d'exhaure, ainsi que les coefficients de sécurité considérés, sont différents pour chacune des parties (eaux souterraines et eaux superficielles) car celles-ci dépendent des enjeux et des conséquences propres à chaque thématique (pompage ou rejet) VYF : nappes superficielles : attention au risque de déstabilisation des zones humides et autres nappes superficielles . à savoir : - valeurs qualitative et quantitative de ces nappes et connaissances des liaisons , - vers quoi rabattre ces nappes ? Les réseaux actuels le permanentent ils idem pour les rigoles en solution de rétablissement ? - devenir de ces nappes qui se reconstitueront en ce qui concerne l'environnement, l'ouvrage, l'impact sur les habitations avales ou environnantes, Eaux souterraines :</p> <p>- Ces nappes perchées sont à protéger car rares et font la qualité du sol exceptionnel du plateau de Saclay. Les vider serait une grave erreur. Les nappes concernées sont de l'époque de l'Oligocène du grec ????? (oligos, peu) et ?a???? (kainos, nouveau). Elles sont à protéger. là encore vers quel rabattement ? Il est impensable de gaspiller une eau de cette qualité que proposez vous ? Que proposez vous pour lutter contre la déstabilisation inéluctable des futurs ouvrages ? 4.3 Caractérisation et suivi de la nappe des argiles à meulières et modalités d'action en cas d'impact L'Autorité environnementale recommande de décrire les modalités prévues pour préciser la connaissance des caractéristiques de la nappe des argiles à meulières, le rabattement prévisible et ses effets, le suivi à mettre en œuvre et les modalités d'action envisagées selon les résultats (page 16 de l'avis).</p> <p>La Société du Grand Paris poursuit ses études de dimensionnement et campagnes de reconnaissances (suivis piézométriques, ...) de la nappe des argiles à meulières. Selon les résultats échangés avec les entreprises de travaux, une mesure sur les conditions de réalisation de la tranchée pourra être prise, avec l'utilisation de parois moulées pour réduire les rabattements à l'extérieur des parois moulées.</p> <p>Dans ces conditions, l'ensemble des mesures nécessaires pour maintenir l'écoulement hydraulique seront mises en œuvre. VYF ne peut donner un avis sans avoir la connaissance complète du sujet et rappelle la prudence quant aux envois et modifications des arrivées des eaux de pluie et de ruissellement ou par drainage ou par dérivation. 2016/2017 ont fait subir à la Population en aval et à l'Environnement des inondations dramatiques</p>																										
-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>2723</p>	<p>Castelfortaine ADVMC Déposé le 10/07/2018 à 11:16 par ktrec@aiharpe.org Nom : TRECA Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE L18</p> <p>Que ne ferait-on pour vendre un projet ? ou l'insincérité maître d'ouvrage Le métro Grand Paris Express (GPE), réseau de transit (aller vite entre 2 points éloignés) dont la SGP veut faire « en même temps » un réseau de desserte (distribution locale entre points rapprochés) exemple L18, un mélange qui sème la confusion à plus d'un titre. La ligne 18 qui est depuis le début notée « maillon le plus faible et non rentable » (cf. rapport Auzannet, AUT (Association des Usagers des Transports) ...) bien que nécessaire d'après la SGP, illustre encore, s'il le fallait, l'insincérité flagrantes relevée par la Cour des Comptes sur l'ensemble du projet. Pour ne citer que 2 exemples relevés dans le document cf. le site http://www.colos.info/actualites/grand-paris/131-la-cour-des-comptes-etrielle-la-sgp) : « Une situation initiale des coûts du projet sans référence précise » (pages 34-35) ... Une croissance des coûts en partie masquée par une valorisation très insuffisante des risques et aléas », (page 42). Sans compter le nombre d'articles de presse de tous bords qui annoncent des dépassements budgétaires colossaux. Mais l'insincérité ne porte pas que sur les comptes de l'ensemble du projet. Nous passerons sur l'insincérité des dates de mise en service, même après révision pour faire plaisir aux élus locaux, ce n'est pas le sujet de cette enquête.</p> <p>Comme l'AE (Autorité Environnementale) le signale, la L18 est traitée, par la SGP, comme n'importe quelle autre ligne du GPE ! Grave erreur, le contexte de la L18 notamment sur la partie plateau n'est pas le même à plus d'un titre et modifie notamment l'impact global de cette ligne. Par exemple, si l'on s'appuie sur un des 1er documents du dossier « d'information synthétique » p7, la SGP présente un atout de la L18 « ... Elle offrira une alternative à la voiture pour circuler entre les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne et pour rejoindre rapidement le centre de Paris. » Ce type d'argument valable pour le projet global, n'est pas bon pour la L18, sème la confusion. La SGP ne connaît visiblement pas le plateau, mais elle a le devoir d'aller consulter les flux migratoires de la zone, cf. chiffre INSEE et autres rapports sur le sujet, avant de s'exprimer de la sorte. Profonde insincérité sur les atouts de cette L18.</p> <p>A qui va servir cette ligne 18 sachant que les flux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à environ 79% des usagers du plateau qui viennent surtout du sud et de l'ouest de l'Essonne et des Yvelines ; 2 départements géographiquement étendus et très mal desservis localement ; - à environ 15% aux usagers des Hauts de Seine et Paris ; - à environ 6% aux autres départements. <p>Ces chiffres évolueront sans doute, mais parmi les nombreux nouveaux arrivants peu sont ou étaient localisés à Paris : Centrale était à Chatenay-Pour ces instituts, les collaborations et autres liens (formation, thèses ...) entre eux et l'université Paris Sud, ne datent pas du projet du Grand Paris. Une partie non négligeable de cette population était déjà installée dans le secteur Paris Saclay. A 80%, ils utilisent leur voiture (on espère bientôt qu'ils utiliseront plus de vélo avec le développement des liaisons douces). Les autres, en grande partie pour des raisons de commodités utiliseront aussi leur voiture car ils n'ont pas d'autres choix à ce jour pour aller d'un point à un autre du plateau.</p> <p>D'autre part, les prix de l'immobilier devraient inciter une partie des quelques usagers habitant actuellement Paris ou la première couronne à venir se rapprocher du plateau, comme cela est généralement le cas. Si nous espérons tous que le GPE aide globalement à réduire la circulation et donc les Gaz à Effet de Serre (GES) parisiens, ce ne sera pas le cas de la L18 sur le plateau et ses vallées. Ce n'est pas la L18 qui va faire diminuer les flux de circulation du plateau ni de ses vallées.</p> <p>Nous pouvons d'ailleurs noter dans le dossier « Avis des instances » p 129 & 1.4.4 « Articulation du projet de la Ligne 18 avec les projets de doublement de la RD36 et du TCSP « ... avril 2016, le département de l'Essonne a précisé ... qu'il réduira ensuite l'ampleur du projet à l'Ouest, entre le CEA et Saint-Quentin-en-Yvelines, en conservant le prolongement de la 2x2 voies et de la circulation douce mais sans site propre, dans un souci de ne pas consommer les espaces agricoles du secteur ... ». C'est très louable de vouloir éviter de consommer des espaces agricoles mais s'ils choisissent de doubler la RD36 malgré le réaménagement du rond point du Christ de Saclay et l'annonce de la L18, c'est bien parce qu'ils attendent de la circulation supplémentaire et même qu'ils souhaitent la faciliter ... ce n'est pas bon pour les GES. Cette insincérité est grave.</p> <p>En effet dans le document _Avis des instances, l'ARS (Agence Régionale de Santé) précise p11 que : « l'état initial mentionne une mauvaise qualité de l'air extérieur. » elle résume les pathologies dues à cette mauvaise qualité de l'air dû au trafic routier et à l'agriculture. Elle ajoute p11 « le tracé de la L18 appartient à la zone sensible pour la qualité de l'air en Ile-de-France ». Mais elle donne un avis favorable au projet p9. Puis on peut noter p10 que l'ARS est confuse quant au projet GPE et L18 « le projet permettra à la fois de désenclaver des zones denses « Le programme ... présente par ailleurs une alternative à la voiture pour les déplacements de banlieue à banlieue. ... » en s'appuyant visiblement sur l'annonce de la SGP lorsque l'ARS note p11 : « Le projet devrait avoir un impact positif sur la qualité de l'air extérieur grâce au report modal de la voiture particulière au profit des transports en commun. » Surprenant !</p> <p>Notons en passant, que l'ARS n'a visiblement pas pris en compte la nouvelle façon de travailler des agriculteurs du plateau, notamment côté Essonne. Depuis plusieurs années ils cherchent tous à produire une agriculture raisonnée voire biologique prenant en compte la réduction des GES. Ce ne sont pas les agriculteurs du plateau qui vont encore empoisonner l'air. Il est vrai que la diminution des GES agricoles sera largement compensée par le doublement de la RD36 et sa circulation, tant que le parc automobile sera polluant et que le transport local n'est pas adapté. Nous soulignons donc que l'ARS donne un avis favorable au projet sur des informations in-sincères, c'est grave. Tout le monde est trompé.</p>	<p>1</p>	<p>1</p>																								
-------------	--	---	----------	----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>2731</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 11:29 par j.valli78@orange.fr Nom : VALLI Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Concerne : ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE L18 Dossier L18_DAE_II Avis des Instances : Avis délibéré de l'Autorité Environnementale (Ae) du 21.02.2018 et Compléments apportés par la Société du Grand Paris (SGP). Sujet traité : BRUIT Documents consultés : --L18_DAE_II_Avis des instances : p.120-121 et p.150-206 --L18_DAE_Volet B1 « Etat Initial » p.669-712 --L18_DAE_Volet B3 « Etude des Impacts » p.385-410 --L18_DAE_Volet F « Annexes » p.279-331 I. Introduction : Suite à une demande préfectorale l'Ae publie le 21.02.2018 son avis délibéré le 21.02.2017, correspondant à une actualisation de son premier avis du 21.10.2015. Reprenant partiellement les recommandations de 2015, elle demande à la SGP de préciser et compléter ses études d'impact du bruit généré par le projet L18 en phase d'exploitation, les considérant comme trop ténues. Elle demande : --rendre les cartes de bruit visible et lisible --faire des cartes de bruit spécifiques (par le biais d'une modélisation) des gares et des ouvrages annexes. --préciser les enregistrements sonores des « points de référence », habitation par habitation. --préciser les mesures d'évitement et de réduction. En réponse aux recommandations de l'Ae, la SGP a procédé à une mise à jour de son étude acoustique, tant par une nouvelle série de mesures de bruit « in situ » que par une nouvelle modélisation cartographique de bruit « calculé » le long du fuseau de la L18 (simulation informatique). Elle suit en cela une recommandation déjà formulée par l'Ae en son avis de 2015 : « l'Ae relève que les différentes hypothèses (de modélisation du bruit) devront être précisées au fur et à mesure de l'avancement du projet, mais aussi de l'urbanisation connexe, ce qui pourrait conduire à la hausse ou à la baisse les résultats présentés aujourd'hui.Elle note également que la propagation modélisée ne tient pas compte du bâti non encore existant, donc des renforcements du bruit par réflexion que celui-ci pourra produire ». II. Actualisation des mesures du bruit « in situ » : Les mesures de bruit « in situ » ont été réalisées par la société Icare entre le 31.10.2016 et le 24.01.2017. Il s'agit d'enregistrement sono-métriques en 36 points le long du tracé projeté de la L18. 9 points concernent le tronçon aérien. Chaque point topographiquement défini et répertorié de 1 à 36, a donné lieu à un enregistrement d'une durée de 30 minutes, de jour comme de nuit. Le choix du point a porté sur une zone plus particulièrement sensible (ouvrage annexe, gare, viaduc). L'unité de mesure est le Laeq. C'est un indice acoustique global qui indique l'exposition moyenne au bruit sur une période donnée. Les périodes retenues sont le jour (6h-22h) et la nuit (22h-6h).</p>	1	1													
		<p>III. Actualisation de la modélisation acoustique de la contribution sonore du viaduc (simulation et représentation cartographique) : Cette nouvelle modélisation, basée sur les dernières mesures du bruit « in situ », intègre, en plus des données de la précédente modélisation, le positionnement en 3 dimensions du viaduc, les dernières versions des plans de masse des ZAC ou projets d'aménagements disponibles (ZAC de Polytechnique, du Moulon, de Corbeville et quartier Camille Claudel), le trafic du métro, sa vitesse d'exploitation et les ouvrages annexes et émergents. Elle est réalisée avec le même logiciel que la précédente modélisation (CadnaA v4.5 de Datakustik). La cartographie des simulations acoustiques en façade des habitations et locaux le plus proches de la L18 répertorie 59 points (dits récepteurs) et selon la typologie du bâtiment concerné, chaque récepteur est représenté par 1 à 7 valeurs et ceci en fonction du nombre d'étages. IV. Simulation des contributions sonores résultant du fonctionnement des « Ouvrages annexes » (Oa) et des gares : Les Oa sont au nombre de 24, répartis tout au long de la L18 . Composés de ventilateurs tunnel, de groupes froids et de VMC des locaux techniques leurs émissions sonores sont complexes (grande variation de fréquences), ainsi que leurs simulations. Outre la réduction sonore imaginée par des solutions simples (lieu d'implantation, conception interne de l'ouvrage, revêtements absorbants, isolation des équipements techniques et installation de silencieux), ce sont des mesures pragmatiques qui sont envisagées au fur et à mesure des installations techniques. V. Remarques préliminaires sur le suivi des recommandations de l'Ae par SGP : les deux actualisations et les mesures préventives envisagées concernant les OA et les gares : Globalement les recommandations préconisées par l'Ae ont été respectées en ce qui concerne la visibilité et la lisibilité des cartes. Les points d'enregistrement sonore, ainsi que les points de bruit calculés (simulation des modèles) sont correctement répertoriés, leur lieu d'implantation précisés (adresse topographique) et individualisés (au plus près des façades d'habitation). Par contre les mesures de prévention, de réduction et d'évitement demandées par l'Ae, tant pour les émissions sonores générées par le métro que pour celles générées par les ouvrages annexes restent floues et indigentes. VI. Critique de l'actualisation des mesures de bruit « in situ » : L'arrêté du 8 novembre 1999 définit pour toute nouvelle infrastructure terrestre (comme la L18) sa contribution sonore maximale admissible et ceci, en regard de l'ambiance sonore pré-existante. Les 36 mesures effectuées d'octobre 2016 à janvier 2017 avaient donc pour finalité d'apporter les données acoustiques pour l'établissement du zonage de l'ambiance sonore pré-existante le long du fuseau de la L18, afin de connaître les valeurs limites admissibles en terme de contribution sonore. Au vu des résultats la SGP a décidé de classer l'ensemble du tracé de la section aérienne comme relevant d'une zone d'ambiance sonore modérée.</p>															

		<p>En comparaison des 26 mesures effectuées par le bureau ASM-Acoustics entre 2012 et 2015 et pour des localisations topographiques comparables, notamment sur le tronçon du viaduc entre le CEA-St.Aubin et le Golf National-Guyancourt, les valeurs en Laeq sont similaires. Cela semble indiquer qu'en l'espace de 3 ans le trafic routier sur la RD36 est resté stable. Or le modèle utilisé pour quantifier l'évolution du trafic routier hors métro sur le plateau de Saclay pronostique une forte augmentation (Modus 2030). Par ailleurs l'indice LAeq jour / nuit est sensé représenter la moyenne d'un enregistrement sur 16 / 8 heures. Or le protocole utilisé est un enregistrement sur 30 minutes de jour comme de nuit. Ces enregistrements sont variables et aléatoires selon le point considéré. A titre d'exemple, au point 24 l'enregistrement s'est déroulé entre 17h30 et 18h00, alors qu'au point 28 il a eu lieu entre 13h30 et 14h00. Ni la durée, ni l'heure d'enregistrement ne plaident pour un indice de confiance fiable, d'autant qu'une analyse des tableaux révèle des « anomalies ». Pour exemple l'enregistrement du point 17 situé sur le boulevard Monge au large du nouveau campus d'EDF. L'enregistrement de jour (entre 14h30 et 15h00) indique un LAeq de 52,5dB(A) et un enregistrement de nuit (entre 22h40 et 23h10) de 58dB(A), or ce secteur est inoccupé la nuit.</p> <p>VII. Critique de l'actualisation de la modélisation acoustique de la contribution sonore calculée de la L18 : Comme indiqué ci-dessus, le modèle a simulé en 59 points les valeurs des indices LAeq jour et nuit, afin de les comparer aux valeurs de l'ambiance sonore pré-existante. Sachant que l'arrêté du 8 novembre 1999 impose, pour une zone d'ambiance sonore modérée, telle que celle du tracé de la section aérienne de la L18, une contribution sonore maximale admissible de ne pas dépasser 63dB(A) le jour et 58dB(A) de nuit. Le précédent modèle réalisé en 2014 par le bureau ASM-Acoustics s'est basé sur une simulation en 37 points (R1 à R37). Nous avons comparé les simulations par les deux modèles de 7 points situés sur le plateau de Saclay de localisations très proches. 2 en façade de Safran à Châteaufort, 2 en façade de pavillons route de Toussus près du rond-point à Châteaufort, 1 en bordure du lotissement du Bel-Air à Villiers-le-Bâcle, 1 en bordure des résidences de Villiers-le-Bâcle et 1 à l'entrée de Villiers-le-Bâcle non loin du rond-point. Sur les 7 points les 2 modèles indiquent des contributions sonores apportées par la L18 ne différant pas de plus de 1dB(A) entre eux et s'échelonnant entre 53,2dB(A) et 56,3dB(A). Que conclure de ces comparaisons ? Basés sur le même biais des mesures « in situ », les valeurs calculées ne peuvent être que similaires. Par ailleurs la réglementation « générale » autoriserait dans le cas présent, c'est-à-dire dans une zone dite à ambiance sonore modérée, une augmentation de près de 10dB(A) par rapport aux valeurs calculées ci-dessus. Il n'en est pas de même de la cohabitation de la L18 avec les ZAC de Polytechnique, de Corbeville et du Moulon où la non-concertation de l'EPAPS et de la SGP aboutit, dans une zone réputée calme, à la création de points noirs de bruit. Pour résoudre ce problème de dépassement des objectifs réglementaires la SGP laconique prévoit des mesures de prévention et de réduction sans en détailler la teneur.</p>															
		<p>Donc dans le non respect de la « directive européenne 2002/49/CE » imposant à la Métropole du Grand Paris de fournir pour 2018 des « cartes stratégiques du bruit » et de mettre en œuvre les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), une ligne de métro va traverser une résidence étudiante, un campus universitaire (campus AgroParisTech) et des logements familiaux. D'autres endroits risquent d'être de futurs points noirs du bruit. En effet, bien que les plans de masse des projets d'aménagement à venir ont été intégré dans l'actuel modèle acoustique, d'autres projets d'urbanisation connexes en bordure de la L18 sont en attente (zone 1AU et 2AU à Châteaufort, par exemple).</p> <p>VIII. Critique des simulations des contributions sonores des ouvrages annexes : La dispersion spectrale des fréquences sonores générées par les ouvrages annexes rend la généralisation des simulations impossible. Le pari est pris de trouver au cours de l'avancement des travaux les solutions pour maîtriser les nuisances sonores. Il n'y a donc pas de mesures avérées d'évitement ou de réduction de ces émergences, mais une profession de foi. « ce cheminement des études techniques et acoustiques permettra le respect des émergences fixées par le décret du 31 août 2006 »</p> <p>IX. Critique de la méthodologie et de la réglementation en vigueur : Deux pré-occupations reviennent constamment sous la plume de la SGP : le respect de l'arrêté du 8 novembre 1999 dictant les limites des contributions sonores maximales admissibles de la L18 et le décret du 31 août 2006 celles des ouvrages annexes. La question sur la signification de l'indicateur utilisé, à savoir le LAeq n'est jamais évoqué. En admettant qu'un enregistrement sonore de 30 minutes puisse être extrapolé sur 16h, comme pour l'indice LAeq jour, ce dernier ne sera toujours qu'une représentation moyenne, équivalent à un bruit permanent et continu. L'indice LAeq ne traduit ni la réalité physique du bruit (fluctuations fréquentielles, intermittences, émergences), ni sa perception neuro-sensorielle humaine. Les autorités se satisfont, pour asseoir leurs décisions, d'un indice non représentatif de la réalité.</p> <p>X. Conclusion sur la nouvelle étude d'impact concernant le bruit : Malgré l'intention déclarée, d'affiner le modèle acoustique par la prise en compte des progrès réalisés dans la compréhension technique du projet, cette nouvelle étude d'impact n'apporte pas de nouveautés en terme de résultats, ni en terme de mesures d'évitement et de réduction. Le souci redondant affiché par la SGP du respect optimisé de la réglementation en vigueur, va à l'encontre des préconisations, en matière sanitaire et environnementale, formulées tant par le « code de santé publique » (« aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine... »), l'OMS en son guide des valeurs sonores tolérables (valeurs limites indiquées en extérieur 55dB'A) le jour et 45dB(A) la nuit) que la « charte de l'environnement de 2004 » (art.1 : « tout individu a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé »).</p> <p>Tant que la réglementation sur le bruit sera à la solde de l'état d'avancement de la technosphère au détriment des consignes sanitaires, la santé publique se détériora au rythme de l'espace sonore.</p>															
		Jean Valli Président de l'ADVMC															

2732		<p>Nous voulons commencer cette contribution à l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express en présentant en quelques mots le collectif Moulon 2020. Né en janvier 2014 de l'idée que les habitants du territoire, et plus particulièrement les Giffois, connaissaient mal le projet Paris Saclay et qu'il était urgent de les informer de la ville nouvelle en train de se créer au-dessus de leur tête, ce collectif regroupe un certain nombre de citoyens, partageant les mêmes idées sur l'urbanisation du Plateau.</p> <p>Pour mieux parvenir à notre objectif de circulation de l'information, nous nous sommes dotés d'un site, qui reçoit jusqu'à 1 000 visites par mois, de 500 visiteurs différents, est suivi par de nombreux acteurs du territoire.</p> <p>Cette enquête fait suite à l'autorisation donnée après l'enquête d'utilité publique. Il est à noter qu'à nouveau, des milliers de contributions ont d'ores et déjà été déposées pour cette nouvelle enquête, preuve que la mobilisation contre cette ligne ne faiblit pas. Lors de l'enquête d'utilité publique de la ligne 18, 4 481 contributions avaient été déposées, ce qui était énorme.</p> <p>En effet, on peut lire sur le site de la SGP que « en trois ans, sept enquêtes publiques ont été réalisées (...) suscitant plus de 7400 observations dans les registres papiers et électroniques. »... dont, donc, 4 481 pour la seule ligne 18. Plus de la moitié des contributions du public sur le Grand Paris express provenaient de la seule ligne 18, montrant bien à quel point cette ligne est controversée.</p> <p>Pour cette enquête environnementale, la plupart des contributions reviennent sur l'utilité publique de la ligne 18... preuve que les signataires, après lecture des conclusions de la commission d'enquête, estiment ne pas avoir été lus, et encore moins compris et entendus ! Le recours en conseil d'état initié par 4 maires et celui des associatifs témoignent d'ailleurs de l'opposition fortement motivée à cette ligne 18.</p> <p>Dans les documents qui nous sont aujourd'hui proposés, nous notons que l'autorité environnementale relève à de nombreuses reprises des modifications qui n'ont rien de marginal, particulièrement en termes d'emprise (qu'il s'agisse d'emprises temporaires « travaux » (92 hectares au lieu des 47 hectares précédemment) ou d'emprises définitives, (16,5 hectares au lieu de 8 hectares précédemment) pour le SMR par exemple).</p> <p>Pas plus tard que la semaine dernière, le gouvernement a affirmé sa volonté de ne plus consommer de terres agricoles. Cela nous paraît en totale contradiction avec la volonté politique actuelle. La lecture de l'avis environnemental nous alerte particulièrement également sur l'absence TOTALE d'application (voire même de réflexion) de la SGP de la doctrine pourtant brandie à tout propos « éviter, réduire, compenser ». Dans les documents, aucune trace d'évitement, augmentation (comme déjà dit des surfaces impactées) plutôt que réduction...</p> <p>Quant à la compensation, il suffit de lire ce qui concerne le SMR/SMA pour constater que, là encore, la SGP pratique la fuite en avant irresponsable : des terrains désormais utilisés pour le centre de remisage/entretien étaient prévus pour compenser d'autres atteintes. La SGP propose de compenser à l'autre bout du département ou sur le territoire giffois... A propos d'évitement, et d'impossible compensation, il faut remarquer les désordres observés sur les terres agricoles où des travaux ont été faits sans aucune réelle attention portée aux drains installés dans les sols, malgré les</p>	1														
2733	Déposé le 10/07/2018 à 11:33 par Anonyme	<p>En tant que chasseur, je donne un AVIS NÉGATIF à cette enquête publique. C'est écrit nul part mais il y a de fortes chances pour qu'on nous interdise la chasse 500 mètres autour du métro et même 1 km autour des gares (puisque qu'il y'a un périmètre de 500 mètres constructible autour de chaque gare). C'est donc une bonne partie du plateau qui ne sera plus accessible à la chasse. La chasse est peut-être critiquée, mais elle permet de régulariser la faune (donc a un coté environnemental) car aujourd'hui qui chasse les sangliers délogés par la construction d'EDF et du cluster ? Sans chasseur, les sangliers e d'autres espèces vont se réfugier près de lieux d'habitation, là où la chasse sera interdite.</p> <p>Aucun problème si le métro était enterré.</p>	1														
2736	Déposé le 10/07/2018 à 11:47 par peannuts@wanadoo.fr Nom : WALTSBURGER Profession : Enseignante Adresse : 9 rue de l'église Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	<p>Ce projet est disproportionné, tant au niveau de son coût que de son intérêt, qui n'est pas prouvé, pour répondre aux besoins des habitants en matière de transport. Améliorer en quantité et qualité les transports existants, surtout le RER B serait d'une vraie utilité. Par ailleurs, ce métro aérien serait désastreux d'un point de vue environnemental en réduisant les terres agricoles du plateau et en dégradant le paysage actuel, poumon vert bénéfique pour tous.</p>	1	1													
2737	Déposé le 10/07/2018 à 11:49 par Anonyme	<p>Ce projet ne s'intègre pas du tout au paysage. Le plateau de Saclay un un plateau donc ce métro aérien sera omniprésent et visible à des kilomètres. Sans oublier que le bruit va se propager à des kilomètres à la ronde puisque par principe un plateau c'est plat et qu'ici il n'y a aucune végétation en mesure de stopper les bruit. Ce métro aérien est un nuisible qu'il faut éradiquer.</p> <p>Avis très négatif. Ce projet de doit certainement pas recevoir d'accord de la part de la commission environnementale.</p>	1									1					
2738	Déposé le 10/07/2018 à 11:50 par catherineesnault@neuf.fr Nom : ESNAULT CATHERINE Adresse : 11 rue fernand Couturier Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU	<p>A Palaiseau, le SMR/SMI est inacceptable à cet emplacement : il détruit presque 3 ha d'espaces boisés classés et coupe 2 corridors écologiques : le bruit généré et la pollution lumineuse sont inacceptables à cet endroit. Je donne donc un avis défavorable au motif de cette enquête publique sur la ligne 18 Catherine Esnault</p>										1				1	

<p>2740</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 11:58 par cyril.girardin@lesjardinsdeceres.net Nom : AMAP JARDINS DE CERES Adresse : Villiers le Bacle</p>	<p>Notre association est engagée au quotidien, depuis 2003, au côté des agriculteurs, pour promouvoir au travers de partenariats entre citoyens et agriculteurs une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement.</p> <p>Nos statuts indiquent que l'association doit : « Veiller et agir pour préserver et défendre les terres agricoles du plateau de Saclay ». La préservation des terres agricoles est, pour nous, un enjeu majeur, surtout quand elles sont d'excellente qualité et très fertiles comme le sont celles du plateau de Saclay. Notre association est donc engagée, avec d'autres, dans un recours au Conseil d'Etat pour contester la déclaration d'utilité de la ligne 18 de 2017.</p> <p>Un vecteur d'urbanisation : Ce projet de métro aérien est une violence qui est faite aux habitants de ce territoire et en premier lieu aux agriculteurs. Ce métro, par sa capacité de transport au regard des besoins actuels, indique clairement la volonté d'urbaniser largement le sud du plateau de Saclay. La ville de Rennes, qui est l'une des plus petites villes en France à disposer d'un métro, a tout de même justifié de plus 200 000 habitants pour réaliser son projet. Est-ce que l'objectif à terme pour rentabiliser ce métro à Saclay est de monter à de niveau de population sur le plateau ? C'est clairement une crainte.</p> <p>Si la situation actuelle et même dans un proche avenir (2027-2030) ne justifie pas cette ligne de métro, nous avons là une sérieuse raison de penser que cette ligne fait partie d'un projet d'aménagement encore plus ambitieux que celui annoncé et qui ne justifiera qu'à plus long terme le coût de cet aménagement. Le projet de campus-cluster, est créé ex-nihilo dans un territoire jusqu'à lors majoritairement agricole, donc non adapté à recevoir les dizaines de milliers de travailleurs prévus dans les prochaines années sur ce secteur.</p> <p>Ce projet entraîne donc une débauche d'investissements en moyens de transport : doublement RD36, métro et maintenant la voie de service qui lui est attachée, le tout sur un seul et même axe, est-ouest. Ainsi les déplacements en nord-sud sont totalement ignorés, alors même que le bassin de population du nord de l'Essonne, donc au sud du plateau, constitue un secteur privilégié d'où arriveront en grande partie les travailleurs.</p> <p>Une dégradation annoncée du paysage : Avec des ouvrages en béton à plus de 10 mètres de haut qui s'inscriront et viendront barrer le paysage sur plusieurs kilomètres, nous considérons que l'option de métro « aérien » vient gravement dégrader les paysages du plateau de Saclay. Aurait-on idée de faire passer un métro dans la grande perspective du château de Versailles, au bout du grand canal? Probablement pas ! Donc les paysages existent bien et doivent être considérés. Quand il s'agit d'espaces qui ont pu être préservés, sur plusieurs siècles, en proche couronne parisienne, ces paysages demandent certainement un juste respect de la part des aménageurs.</p> <p>Un impact environnemental mal évalué : - Concernant le transport des déblais liés au chantier : nous n'avons trouvé nulle part dans les documents fournis une estimation claire et complète du bilan environnemental de cette opération : combien de camions, sur quelle distance, et combien de rotations, pour transporter ces déblais en totalité, et vers où d'ailleurs ? Quel bilan en coût carbone ou énergétique de tout cela ? Quelle contribution aux émissions de particules fines ? Et</p>																								
		<p>Un impact environnemental mal évalué : - Concernant le transport des déblais liés au chantier : nous n'avons trouvé nulle part dans les documents fournis une estimation claire et complète du bilan environnemental de cette opération : combien de camions, sur quelle distance, et combien de rotations, pour transporter ces déblais en totalité, et vers où d'ailleurs ? Quel bilan en coût carbone ou énergétique de tout cela ? Quelle contribution aux émissions de particules fines ? Et pourquoi ne pas évaluer les effets induits puisque ces transports vont ajouter à la congestion déjà importante du trafic routier sur ce secteur des effets cumulés, avec des temps de transport rallongés pour les salariés circulant sur ce secteur, des émissions accrues de particules fines, des augmentations de consommation de carburant. Tout cela n'est pas chiffré. On comprend bien pourquoi.</p> <p>- Concernant la destruction des sols agricoles : il n'est pas bien précisé la qualité des sols qui seront détruits lors de ces aménagements, or, sur ce secteur, il existe des sols aux propriétés tout à fait remarquables au regard de qualités agronomiques ou de services écosystémiques (en référence au « Millenium Ecosystem Assessment » de 2005). Ce sont des luvisols sur limons profonds. Il aurait fallu évaluer et considérer l'impact de l'aménagement prévu sur ce type de sols, une ressource exceptionnelle à proximité de Paris. Connaissant la valeur de ces sols, le simple bon sens, ou le respect d'un patrimoine que nous devrions transmettre aux générations futures, oblige à privilégier de conserver ces sols pour l'agriculture, non les détruire définitivement en les recouvrant de béton ou en les stérilisant sous des ouvrages (défaut d'eau et de soleil).</p> <p>- Nous ne pouvons que nous opposer avec la plus ferme détermination aux demandes de dérogations pour autoriser la destruction d'espèces protégées. Les chiffres indiquant la baisse de la biodiversité sont partout tout à fait alarmants, en France également. Ce n'est pas en donnant ce type de dérogations que l'on pourra enfin juguler cet effondrement des communautés biologiques. Il y a vraiment une incohérence de pouvoir autoriser la destruction de ces espèces réputées « protégées ».</p>																								

		<p>En conclusion, Nous devons faire face à une nouvelle enquête publique sur un aménagement imposé, disproportionné pour ce territoire, surdimensionné aujourd'hui, et avec en plus une seule option technique présentée : un métro « aérien ». Cette façon de procéder est vraiment très violente pour les habitants de ce territoire qui, dans ces conditions, s'interrogent sur le sens que peut avoir une enquête publique sur cette ligne de métro si tout est déjà préalablement établi et décidé, et si les éléments qui pourraient soutenir d'autres options ont soigneusement été oubliés, désinvestis. Le paysage et l'environnement seront massacrés par ce projet qui s'établit en pleine zone agricole, mais ces atteintes sont volontairement minimisées dans le dossier, ce qui est proprement scandaleux. Le dossier organise une forme de dissimulation et de désinformation par rapport aux conséquences réelles de l'aménagement prévu. Les conséquences environnementales sont sous-évaluées ou ignorées. Dans la loi du Grand Paris de 2010 les parlementaires ont souhaité considérer le caractère exceptionnel de l'agriculture et des espaces naturels du plateau de Saclay. Pour cela ils ont créé la ZPNAF. Le projet de métro aérien, tel que présenté, devra, pour être rentable, permettre encore plus d'urbanisation. C'est l'objet de l'option de métro « aérien » qui est devenue, au fil des années, un choix technique non négociable, et ceci malgré les nombreux inconvénients de cette solution de transport dans ce territoire rural. Ce projet porte une atteinte grave et remet en cause la dimension agricole remarquable de ce territoire, comprise et reconnue par le législateur dans la loi de 2010. Nous émettons donc un avis défavorable à ce projet de la ligne 18 tel que présenté. Pour Le Conseil d'Administration, Benoit Maherault, Président de l'Amap des Jardins de Cérés</p> <p>Voir la pièce jointe</p>																								
2742	Déposé le 10/07/2018 à 12:06 par	<p>Ce projet est générateur de nuisances sonores à longueur de journée or les expositions répétitives aux bruits sont considérés comme vecteur de maladies chroniques. https://mobile.allodocteurs.fr/bien-etre-psycho/environnement-et-sante/nuisances-sonores-au-quotidien-le-bruit-nuit-gravement-a-la-sante_3341.html Y a t-il eu un rapport de l'HAS (Haute Autorité de Santé) ou de la DGS sur ce point ? La SGP a t-elle pris le soin de leur présenter ce projet ? En tout cas aucune trace dans la synthèse du rapport d'enquête. On parle quand même d'un métro toutes les 2 minutes ... mais inutile de rappeler qu'il y a 2 sens de circulation et que le métro ne vont pas se croiser à la même seconde. Donc on serait plutôt sur 1 passage (roues en fer sur rails en fer) toutes les minutes. De 6h du matin à minuit, voir 24h/24 à terme c'est un peut aliénant ! Avis fortement négatif.</p>	1											1	1											
2744	Déposé le 10/07/2018 à 12:11 par spy-law@hotmail.fr Nom : LAUMONDAIS Profession : Chargee de production Adresse : 3 rue traversiere Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.22.47.49.55	<p>Non à la ligne 18 passant en aérien vers Chateaufort. Mais oui à la ligne 18 si elle est en sous-terrain ou si un arrêt est créé au niveau de Chateaufort. Permettre une meilleure circulation entre les banlieues est une très bonne idée. Cela permettra d'éviter de passer par Paris pour aller de banlieue à banlieue. Cependant les arrêts de la ligne 18 ne se feront qu'à des villes ou stations déjà largement équipées en transports en communs. Les habitants des villes qui ont le plus besoin de transports (pratiquement toute la vallée de Chevreuse) devront toujours aller à Gif sur Yvette, Saint Remy les chevreuses, saint quentin en Yvelines, massy et palaiseau pour se déplacer et pour cela ce sera toujours en voiture. Si de nouveaux arrêts dans de nouvelles villes ne sont pas créés, cette ligne 18 n'aura pas une grande utilité. Les riverains continueront à utiliser leurs voitures, les vehicules seront toujours plus nombreux ainsi que la pollution. La richesse de la région c'est sa nature et son environnement. C'est sa force et elle est nécessaire pour l'ensemble des citoyens. Tout un éco systeme existe et les nouvelles constructions ne font que détruire ce qui est nécessaire à la survie de notre espèce. Un passage aérien de la ligne ne sera pas forcément moins cher ni plus rentable si vous prenez en compte l'ensemble des problématique qui viendront sur le long terme. Cela fera des nuisances sonores, visuelles, fera baisser la valeur des logements et augmentera le mécontentement des habitants. S'il n'est pas prévu de créer au moins une utilité pour les habitants en construisant un arrêt là où il y en a vraiment besoin, alors construisez au moins cette ligne en sous-sol pour limiter les dégâts.</p>	1		1									1	1											
2745	Déposé le 10/07/2018 à 12:18 par danieloeffret@yahoo.fr Nom : OFFRET Profession : RETRAITEE Adresse : 8 CHEMIN DES BOULEAUX Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT Téléphone : 06.88.91.25.08	<p>Je m'oppose totalement au projet de métro aérien en raison de la dégradation de l'environnement et de la disparition de terres agricoles qu'entraînerait la construction de la ligne 18. Entre Orly et St Quentin en Yvelines il existe déjà une ligne de bus, qu'il suffirait de mettre totalement en site propre afin d'assurer une circulation fluide de ces bus, d'augmenter leur fréquence, ce qui aurait pour conséquence une meilleure fréquentation de ces derniers. Ainsi de nombreuses personnes, pourraient ne plus utiliser leurs voitures sur ce tronçon, ce qui désengorgerait cet axe. De plus il existe déjà une ligne de train qui relie Versailles à Orly, depuis Versailles Chantiers, il suffirait d'y investir de l'argent afin de la rénover, et la prendre plus confortable et du coup plus attrayante. Les travaux du métro entraîneraient une dépense exorbitante qui n'a pas lieu d'être au vue des solutions alternatives suggérées précédemment. Dans l'espoir que la voie des habitants directement concernés soient enfin entendue, cordialement, Danièle Offret</p>	1	1																			1			

<p>2746</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 12:19 par claire.ctn@gmail.com Nom : TOFFANO-NIOCHE Code Postal : 91400</p>	<p>Habitant à proximité du plateau de Saclay, mes remarques porteront principalement sur cette région pour laquelle la ligne 18 est prévue en viaduc aérien. Certaines compensations pour la perte de biodiversité sont évoquées mais ne sont pas mentionnées celles qui seraient mises en place pour les "grandes" espèces (ex. renards, sangliers, chevreuils) qui traversent ou vivent sur le plateau. L'installation des piliers et gares puis de la prévisible densification ultérieure des habitations humaines ne vont-ils pas réduire leurs espaces de vie ? Même si toutes ne sont pas forcément protégées, ces espèces font parties intégrante de la biodiversité du plateau. Pour la santé humaine, l'OMS-Europe attire l'attention sur le fait que la pollution sonore représente un coût social important [1]. "Les impacts directs les plus forts concernent les sections en viaduc et les zones de transition aérien/souterrain (lignes 17 et 18), mais où la densité d'habitats est plus faible (secteurs du plateau de Saclay" (p.137, B4). La densité humaine ne restera pas "faible" en phase d'exploitation et le "développement urbain de la zone et de la densification de la population" est d'ailleurs mentionné (p.109, B4). Et si la densité humaine reste "faible" la pollution sonore du passage aérien impactera alors les animaux et en particulier les oiseaux dont la portée des chants détermine l'aire géographique d'habitat d'une population. En augmentant la pollution sonore, les populations avicoles vont réduire leur aire géographique et donc progressivement diminuer. Ce serait sans grand impact si d'une part les étangs du plateau n'étaient pas considérés comme réserves avicoles et point de pause de nombreuses espèces migratoires et si d'autre part, les chercheurs du CNRS n'avaient pas lancé une alerte concernant la disparition de la biodiversité avicole française [2] certes, pour d'autres facteurs que ceux invoqués ici, mais cette alerte rend justement encore plus important le fait de maintenir de telles zones protégées comme celles du plateau de Saclay. Aucune mesure de réduction du bruit n'est prévue pour les parties aériennes. Je considère que la synthèse donnée en (p.85, B4), "le projet devrait tendre à une diminution de l'étalement urbain réduisant ainsi les risques de voir disparaître des milieux naturels et semi-naturels", indique un parti-pris envers une acceptation du projet qui discrétise le dossier. Si l'emprise au sol des piliers support de la ligne est calculable et permet de quantifier les surfaces de terres agricoles perdues, les surfaces qui subiront l'ombre de la ligne n'y ont pas ajoutées. Or un moindre ensoleillement réduira le développement végétal. Est-il aussi ajouté le coût supplémentaire (temps humain + énergétique) qu'il faudra aux agriculteurs du plateau pour travailler la terre quand ils devront "tourner" autour des piliers ? Avec un coût de culture supplémentaire et ensoleillement réduite, il est possible qu'à terme les terres sous la ligne 18 ne soient plus cultivées/entretenu. Elles retourneront alors à leurs origines, ie. des zones humides et marécageuses. Or ces terres, de par leur spécificité d'être issues d'un ancien marécage assaini par les travaux d'irrigation pour porter l'eau jusqu'au château de Versailles sont actuellement parmi les plus fertiles de France, voire d'Europe.</p>	1																
		<p>Quels flux quotidiens d'employés justifient la construction de la ligne 18 ? Les flux Paris-Versailles sont déjà assurés par la ligne RER C qui longe le plateau dans la vallée de la Bièvre. Vu le faible degré d'urbanisation du plateau, il n'existe aujourd'hui pas de flux plateau-Versailles. Les flux Orly-plateau sont eux aussi déjà assurés par 4 stations de la ligne de RER B (Massy, Lozère, Le guichet, Orsay), la plus proche étant à moins de 2kms de la porte de l'école polytechnique (15 minutes de marche [3]). Il existe aussi déjà plusieurs lignes de bus qui desservent le plateau depuis ces stations. D'autres solutions, bien moins engageantes économiquement qu'une ligne du réseau du Grand Paris sont évoquées par les usagers et habitants du plateau : téléphérique pour du transport de masse, aménagements pour vélos pour du transport individuel (solutions "vélib" mais aussi "ascenseurs à vélo" [4]), le vélo sur un plateau (terrain plat par définition) est un mode de transport idéal. Si la ligne 18 n'est pas utilisée (donc pas rentabilisée) parce que les flux pourraient devenir des flux de voitures (l'urbanisation future prévisible pourrait concerner en premier lieu des flux internes au plateau), et quel sera alors l'impact environnemental de la circulation automobile sur l'environnement ? L'usage de véhicules électriques, s'il supprime la pollution liée aux particules lorsque l'énergie est issue du pétrole, ne résout pas des problèmes environnementaux à venir, en particulier en France où l'électricité est majoritairement d'origine nucléaire. Et en attendant que les véhicules soient électriques, s'attendre plutôt à une dégradation de la qualité de l'air du plateau. D'autant plus que les premières routes créées le sont avec beaucoup de feu d'arrêt, sans possibilité de doublement en cas de blocage (ex. panne d'un véhicule), non seulement ralentissant déjà les temps de traversée du plateau mais aussi augmentant les quantités d'émission de particules émises. Pour toutes ces raisons environnementales, je m'oppose à la ligne 18 (et en particulier en mode aérien) qui correspondra à une perte de terres fertiles non conforme aux directives européennes environnementales, à notre époque où la recherche et sauvegarde de terres nourricières devient un enjeu capital pour nos sociétés. [1] bulletin OMS-Europe, http://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/press-releases/2011/03/new-evidence-from-who-on-health-effects-of-traffic-related-noise-in-europe [2] alerte du CRNS quant à la biodiversité avicole française, https://lejournal.cnrs.fr/articles/ou-sont-passees-les-oiseaux-des-champs [3] site de l'école polytechnique, https://www.polytechnique.edu/fr/accesorientation [4] ascenseurs à vélo, https://www.dailymotion.com/video/x22rgmh</p>																	

<p>2747 Déposé le 10/07/2018 à 12:26 par bouillon.laetitia@gmail.com Nom : BOUILLON Profession : Sans profession Adresse : 10 rue Lucien Coupet Code Postal : 78117 Ville : TOUSSUS LE NOBLE Téléphone : 06.12.74.41.56</p>	<p>Projet pharaonique inadapté aux besoins des usagers, il serait judicieux et certainement moins coûteux d'améliorer les réseaux existants. A cela s'ajoute une pollution sonore et visuelle inacceptable. Avis négatif / défavorable</p>	1																							
<p>2748 Déposé le 10/07/2018 à 12:26 par Nom : M. VACHER Ville : MONTIGNY</p>	<p>A l'époque où l'on parle d'hyperloop ou de train à sustentation magnétique, la Société du Grand Paris parle encore de Métro Aérien sur des rails façon RER ... non mais les gars il faudrait peut-être vous réveiller ! L'architecture de cette LIGNE 18 est typique des années 70. Et vous voulez que Saclay soit considérée comme la silicon-valley française ... je rigole ... ou plutôt vous faites honte à notre pays. On n'attire pas les meilleurs ingénieurs du monde avec un RER ! Il y a peu, je suis passé par l'aéroport de Phoenix aux États-Unis et là il y avait un métro aérien zéro bruit ! C'est un léger bruit au moment de la fermeture des portes qui m'a fait lever la tête, mais déjà plusieurs rames étaient passées sans que je les entende. Non au bruit, Non au métro aérien, Non à l'enquête environnementale.</p>		1																						
<p>2750 Déposé le 10/07/2018 à 12:33 par emiliehuero@gmail.com Nom : LE HUEROU-GODARD Profession : Professeur des écoles</p>	<p>Il me semble totalement injustifié de développer la Ligne de métro 18 pour toutes les raisons suivantes déjà évoquées dans d'autres consultations et d'autres observations de cette enquête: CE METRO SERA: - très coûteux et économiquement déficitaire. - source d'urbanisation accrue sur le Plateau. - ne répondant pas aux besoins de ceux qui viendront travailler sur le Plateau. - n'apportant aucun gain de temps aux habitants. - négligeant des alternatives plus utiles et moins coûteuses. - nuisible à l'agriculture dans sa pérennité sur le plateau. - néfaste à l'environnement. Je rejoins l'avis déposé par l'association TERRES FERTILES. Et j'espère que cette enquête sera effectivement entendue.</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<p>2753 Déposé le 10/07/2018 à 12:36 par zabou.michel@laposte.net Nom : MICHEL Profession : Ingénieur Adresse : 131 av. du Gén Leclerc, Code Postal : 91190 Ville : GIF/YVETTE</p>	<p>Il est temps de réfléchir à la meilleure utilisation des deniers publics. Les nombreuses réflexions qui ont eu lieu indiquent un coût exorbitant de la ligne 18. Il faut des transports qui servent à une majorité des gens préférentiellement et pas favoriser les peu nombreux qui ont besoin d'aller plusieurs fois par mois/semaine à Orly depuis le plateau de Saclay car ils n'ont pas encore compris qu'il fallait faire le maximum de réunion en visio conférences pour notre avenir et celui des générations futures. Il faut améliorer et augmenter la fréquence de l'existant (rendre de nouveau le RER B efficace, doubler enfin le tunnel à Châtelet pour les RER B et D, améliorer la ligne RER C Orly-Massy et Massy-Versailles en augmentant la fréquence à 5 par heure minimum...). Pour ce qui est de l'accès au plateau beaucoup de solutions ont été proposées, téléphériques, augmentation des bus en site propres, navettes... qui permettraient de desservir la zone construite du plateau de façon efficace et beaucoup moins onéreuse que le projet de ligne 18. Toutes ces actions coûteraient moins cher que la ligne 18 et seront plus efficaces pour la grande majorité des personnes qui se rendent quotidiennement sur le plateau. Quand à la partie "plein champ" de la ligne entre St Quentin et le plateau de Saclay, c'est juste une énorme aberration à l'heure où l'on commence à prendre conscience que notre utilisation bétonnesque exponentielle des sols met aussi grandement notre avenir en péril. Il est plus que temps de réfléchir à un avenir qui permette dans des conditions acceptables le futur de l'humanité. L'argent public doit être correctement dépensé. Non à la ligne 18. Oui à toutes les solutions innovantes et moins chères qui ont été proposées pour l'accès à la partie bétonnée ou en cours du plateau de Saclay.</p>	1		1																					
<p>2755 Déposé le 10/07/2018 à 12:43 par michelimonnet@free.fr Nom : SIMONNET</p>	<p>Je souhaite dire à nouveau mon opposition à cette ligne de métro déclarée d'utilité publique alors qu'elle est très controversée, tant par la cour des comptes (à cause de son coût pour les finances publiques en regard de son utilité), par les chiffres prévisionnels faibles du nombre d'utilisateurs potentiels ou le délai avec lequel cette infrastructure lourde va pouvoir être mise en place et utilisée, que par la massive opposition de la population locale qui s'évertue à démontrer (lors par exemple des assises de la mobilité) que d'autres solutions existent, moins chères, plus rapides à installer, répondant plus aux besoins. D'autre part, je demande à la commission d'enquête de demander le report de l'autorisation environnementale pour le tronçon Saclay-Versailles prévu en 2030. D'ici là, les études d'impact d'aujourd'hui seront largement dépassées et il n'est pas acceptable de se baser sur les données de 2018 (voire plus anciennes) pour décider d'un projet prévu pour 12 ans plus tard. Michèle Simonnet</p>	1									1								1						

2756	Déposé le 10/07/2018 à 12:48 par	Le prix du béton armé est en hausse de 30% depuis deux ans et de nouvelles augmentations sont redoutées pour les années à venir. La SGP ne risque t-elle pas de rogner sur la qualité et nous couler du béton de moindre qualité qui va engendrer plus de poussières et de particules nocives pour l'environnement ? Ce qui rendrait impropre à l'agriculture des milliers d'hectares le long du tracé de 14 kilomètres. Qu'en est-il de la marge fournisseurs dans les contrats de la ligne 18 ; personne ne prévoit des inflations de 50% à 60% du prix des matières premières. Quelques euros de plus, mais multipliés par de millions de tonnes d'acier et de béton, ça peut coûter cher aux contribuables. Non la ligne 18 n'est économiquement et environnementalement pas intéressante. Je donne un avis négatif. Je ne tiens pas à payer 2 fois plus d'impôts pour avoir une barre de béton aux portes de nos villages. Salutations.	1	1																											
2757	Déposé le 10/07/2018 à 12:52 par yves@grenieri Yves.net Nom : GRENIER Profession : Professeur Émérite Adresse : 26 rue de la Chapelle Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 0631547470	Je suis défavorable au projet car le passage en viaduc aérien n'est pas compatible avec la charte du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse et en particulier ses axes stratégiques suivants: - Maintenir la vocation agricole, forestière et naturelle des espaces non-urbanisés et garantir leur continuité - S'engager pour des infrastructures de transport respectueuses de la biodiversité et du paysage - Restaurer et préserver la trame verte et paysagère		1										1	1																
2758	Déposé le 10/07/2018 à 12:54 par claudinemoan@wanadoo.fr Nom : MOAN CLAUDINE Profession : retraitée Adresse : rue de toussus Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	Non, ce projet n'est pas humain, il fallait bien cet horreur visuelle pour ajouter aux nuisances sonores de l'aviation de Toussus le Noble, du nucléaire de Saclay. Non à cette horreur.		1											1					1											
2763	Déposé le 10/07/2018 à 13:06 par gfouq@hotmail.fr	Monsieur le président de la commission d'enquête, Messieurs les commissaires enquêteurs, A quoi sert cette nouvelle enquête ? Quand on voit comment ont été traitées les enquêtes précédentes. C'est une insulte à la population. Une mascarade ! Même si les travaux commencent il y aura des manifestations, ce ne sera pas fini. avec 10 Km d'aérien pensez vous vraiment que cette ligne est un projet d'avenir pour les générations futurs ? Si des personnes sensées veulent bien reconsidérer le projet, qu'ils relisent les observations des enquêtes précédentes ... Tout a été dit, dans le document diffusé par les associations et les Maires du Plateau de Saclay. Nous espérons tous que la raison et la sagesse vont enfin reprendre la main et éviter ce scandale financier et la destruction de cette nature indispensable pour l'avenir de nos enfants.	1																												
2768	Déposé le 10/07/2018 à 13:31 par Code Postal : 91190 Ville : VILLERS-LE-BACLE	Le rapport d'enquête parle peu de la profondeur de perçage pour les fondations des piliers. Le sous-sol du plateau de Saclay est constitué de Sables de Fontainebleau. Il faut donc creuser assez profondément pour atteindre une couche solide. Pour creuser profondément, il faut avoir recours à des millions de litres d'eau et autres substances par toujours très saines. Quid de l'évacuation de ces liquides dans les champs ? Par ruissellement et via les drains enterrés dans les champs, ces liquides vont se retrouver dans les rigoles et polluer faune et flore sur plusieurs dizaines de kilomètres bien au delà de chaque pilier percé ! Comment la SGP va contenir ces liquides pollués pour ne pas qu'ils polluent l'environnement. Bien entendu il y aura des bassins de rétention, mais certains piliers seront très éloignés et il faudra prévoir des pompes et autres tuyauteries qui risquent de fuir. Dans la même logique, à creuser aussi profondément, il y a un risque accru de percer une nappe phréatique. Mais les rapports de sondages semblent ignorer cette problématique. En l'état actuel des renseignements et des études, mon avis est DÉFAVORABLE, et Monsieur le Président de l'enquête, il faudrait exiger plus de détails de la part de la SGP, et exiger des plans d'actions au cas où de telles pollutions interviendrait. Il est également obligatoire d'informer la population des risques. Les travaux dureront plusieurs années il est important de savoir s'il est possible de consommer l'eau, les récoltes agricoles ou celles de jardins potagers, si les puits seront pollués, si la consommation de gibier (qui peut boire cette eau polluée) sera sans risque, etc.	Hors sujet																												

<p>2770</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 13:46 par launay.anne1509@gmail.com Nom : LAUNAY ANNE Profession : Conseillère Départementale de l'Essonne (Canton de Palaiseau) Adresse : 32 rue de l'Yvette Code Postal : 91430 Ville : IGNY Téléphone : +33608885921</p>	<p>Contribution d'Anne Launay, conseillère départementale de l'Essonne, à l'enquête publique de demande d'autorisation environnementale de la ligne 18. • Préambule Voici une enquête de plus sur l'impact environnemental d'un énième projet sur le plateau de Saclay, alors que l'impact global du cluster Paris-Saclay et de sa cohorte de projets immobiliers sur la frange Sud du plateau n'a toujours pas été réalisé. Pourtant les impacts environnementaux de chaque projet s'additionnent, créant un effet cocktail non pris en compte. Par ailleurs, les différentes mesures d'évitement d'impact étudiés ne prennent pas en compte des solutions alternatives à la ligne 18. Ces alternatives mettraient pourtant en évidence un impact moindre et une utilité très limitée de la ligne 18. • Considérant que : - Le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) a émis un avis négatif sur la partie Orsay-Versailles de la ligne 18 compte tenu du peu de fréquentation attendu sur ce tronçon et de son absence de rentabilité socio-économique. Il relève aussi un faible gain de temps de la ligne et une estimation au plus juste des coûts d'investissement et d'exploitation alors qu'il existe des risques d'aléas. - L'avis de la Cour des Comptes sur les transports franciliens (février 2016) précise qu'indépendamment de la difficulté à financer tous ces projets, il existe une forte incertitude sur la capacité des opérateurs et de l'industrie à mener de front, et dans les délais actuellement envisagés, à la fois les chantiers de rénovation, de maintenance et de développement du réseau actuel. La priorité absolue doit être donnée à l'amélioration du réseau existant, dans la mesure où la performance de l'infrastructure et de certains matériels roulants n'est plus en adéquation avec l'importance du trafic constatée sur le réseau Transilien. - Le rapport de la Cour des Comptes sur la Société du Grand Paris (décembre 2017) alerte sur les coûts prévisionnels du Grand Paris Express qui n'ont cessé de dériver, une trajectoire financière non maîtrisée, un mode de conduite du projet générateur de risques, un respect des délais de plus en plus aléatoire. - Le tracé de la ligne 18 passe entre le RER-C au Nord et le RER-B au Sud. Il n'est jamais à plus de 3 km de d'une de ces 2 lignes. - Les transports, tout modes confondus, ne sont saturés qu'une heure par jour le matin.</p>	<p>1</p>	<p>1</p>															
		<p>- La ligne 18 (100 000 passagers/jour) initialement estimée à 3,2 milliards d'euros, pourrait atteindre les 5 milliards d'euros si elle suit les dérapages qu'ont connus les autres lignes du Grand Paris Express (+45%). Un tram coûterait autour d'un milliard d'euros. Les 4 milliards économisés permettraient de réaliser les travaux nécessaires à l'entretien et à la modernisation des RER B (plus de 900 000 passagers/jour concernés) et au développement de transports alternatifs sur le plateau avec notamment des liaisons plateau/vallée. - La ligne 18 est dimensionnée pour transporter 100 000 passagers/jour, un tram peut transporter jusqu'à 200 000 passagers/jour (Tram T2 - Issy la défense - Bezons). - La ligne 18 devait être une ligne de transit, rejoignant rapidement (65 km/h) Versailles à Orly, mais la multiplication des gares passant de 4 à 10, en a très fortement diminué l'intérêt. Un tram peut avoir une vitesse commerciale de 50 km/h et une vitesse de pointe dépassant les 70 km/h. - La ligne 18 ne correspond pas aux besoins de mobilité, qui sont majoritairement Nord-Sud, elle ne résoudra pas les problèmes de transports (routes congestionnées, RER-B saturé de Paris à Massy, bus plein à craquer aux heures de pointe). Dans tous les cas il faudra mettre en place un éventail de solutions additionnelles (navettes plateau/vallée, nouvelles lignes de bus en site propre, téléphériques, autopartage, covoiturage, liaisons douces, modification de l'amplitude des horaires de travail, télétravail, etc...). - La Zone de Protection Naturelle Agricole et forestière a vocation à pérenniser l'activité agricole sur le plateau de Saclay. - L'avis réservé de la CLE Orge-Yvette sur les impacts environnementaux de la ligne 18 - L'avis défavorable du Conseil National de la protection de la nature sur les impacts environnementaux de la ligne 18 • Mes réserves sur l'impact environnemental de la ligne 18 L'enquête ne réalise aucune prospective sur l'impact environnemental lié à l'évolution de l'urbanisation induite par la réalisation de la ligne 18. D'autant que la densification sera la solution pour rééquilibrer une rentabilité socio-économique déficiente. Les seules indications sont faites à l'échelle du projet global du Grand Paris Express et les caractéristique de la ligne 18 sont très spécifique, donc hors du champ de l'étude globale. Pourtant cette ligne soulève des interrogations, notamment sur le nombre de gares, ce qui influera sur son impact environnemental.</p>																	

	<p>• Sur la loi sur l'eau La loi du Grand Paris impose une densification de l'urbanisation dans un rayon de 600m autour des gares. Cette artificialisation des sols, directement liée à l'implantation des gares, n'est pourtant pas prise en compte dans l'étude présentée, alors que le projet de ligne 18 se doit d'être en conformité avec la loi. Le dérèglement climatique et la multiplication des phénomènes météorologiques « exceptionnels » ne sont pas pris en compte ou insuffisamment. Les seuils de référence sont en dessous des niveaux observés dans la région ces deux dernières années. Lors des orages du 11 juin 2018 le niveau de précipitation relevé était de plus de 75 mm en quelques heures et en juillet 2017 à Paris il est tombé 49,2 mm de pluie en une heure seulement. Ce sous dimensionnement occasionnera des débordements qui s'ajouteront aux problèmes d'inondation déjà constatés dans la vallée de l'Yvette, ou se déverseront dans les champs, impactant significativement les récoltes des agriculteurs.</p> <p>Quelques exemples : - Page 26 sur le volume d'eaux d'exhaure, le volume d'eau collecté par les excavations à ciel ouvert – boîtes de subsurface et puits – est estimé à partir des surfaces respectives de chacun des éléments, de la durée prévisionnelle des travaux et de la pluviométrie moyenne fournie par Météo-France dans le secteur. Bien que ces eaux ne soient pas à proprement parler des eaux d'exhaure leur gestion ne peut en être séparée. - Page 35 sur le dimensionnement des noues : Le dimensionnement des noues tient compte du volume généré par le viaduc et du volume d'eau du bassin versant amont. Ce dernier volume est potentiellement important, en raison des contraintes hydrauliques du Plateau de Saclay (demande de prise en compte d'une pluie de 60 mm sur 2 heures et 93 mm sur 12 heures). - Page 46 sur la gestion des eaux pluviales du viaduc : Le volume de stockage sera donc défini par la pluie de projet (60 mm en 2h), et un débit de fuite de 0,7 l/s/ha. Compte tenu de sa faiblesse, ce débit de fuite n'est pas pris en compte dans la détermination des volumes de stockage. Par ailleurs, compte tenu du caractère complètement imperméable de l'infrastructure, et la largeur du viaduc étant proche de 10 m, un volume de stockage de 600 m3/km sera nécessaire. Ce volume sera stocké dans des noues paysagères en pied de viaduc. Comme expliqué précédemment, ces noues auront également un rôle de stockage des eaux des bassins versants interceptés par le projet .</p>																							
	<p>• Sur la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière et des zones non urbanisées Depuis la mise en route des différents chantiers du Cluster Paris-Saclay, aucune étude n'a été menée pour analyser l'évolution du comportement de la faune et rien n'est prévu dans l'étude d'impact environnemental de la ligne 18. Pourtant les agriculteurs constatent une modification du comportement des ravageurs qui, expulsés des zones en construction, se concentrent dans les exploitations agricoles, affectant les rendements. Ces effets sont constatés bien au-delà du fuseau d'étude identifié sur la carte Page 597 du volet B3 Page 595 et 596 du volet B3, il est noté : « Si des impacts résiduels étaient identifiés dans les filières de production, les mesures de compensation pourraient alors s'appuyer sur la mise en place d'actions identifiées dans le cadre du plan d'action de la ZPNAF qui est actuellement en cours de réalisation ».</p> <p>Les agriculteurs ont déjà été expropriés d'une partie de leurs terres, pour que la ZPNAF conserve sa vocation agricole, il conviendrait maintenant qu'ils puissent vivre de leur travail et non de compensations. Par ailleurs, s'agissant d'argent public, il est indispensable que le coût récurant de cette compensation soit chiffré.</p> <p>Page 610 du volet 3B, il est écrit à propos du projet global du Grand Paris Express : « On note donc que l'effet projet permet une augmentation des migrations au profit de la Région Ile-de-France d'ici à 2035 avec l'arrivée de 69 200 habitants et 139 800 emplois supplémentaires dans la Région sous l'« hypothèse basse » ; 181 600 habitants et 380 200 emplois supplémentaires dans la Région sous l'« hypothèse haute ». La mise en oeuvre du projet serait donc en mesure de créer une augmentation significative des migrations à destination de l'Ile-de-France, qui viendront s'ajouter à l'évolution positive du bilan entre solde naturel et solde migratoire de la région entre 2005 et 2035. Cet accroissement de populations risque d'avoir des répercussions négatives notamment sur la consommation d'espaces naturels et agricoles, la qualité de l'air et la mobilité des franciliens. ».</p> <p>A la suite de ça, la SGP veut nous faire croire que la ligne 18 n'aura aucun impact direct sur la ZPNAF et les zones non urbanisées du plateau de Saclay ! Il est indispensable qu'une étude spécifique à la ligne 18 soit réalisée. Subsidièrement, sans le projet de ligne 18 et dans l'hypothèse d'un tram sur la voie en site propre de la ligne de bus 91-06, c'est 15,39 ha composés de friches herbacées, de milieux boisés ou de zones humides qui seraient préservés. (surfaces des différentes typologies de terrain indiquées dans une des 3402 pages de l'enquête).</p>																							
	<p>• Sur la qualité de l'air Page 611 du volet B3, il est précisé à propos du projet global du Grand Paris Express : « Le secteur du transport, et en particulier le transport routier, contribue significativement aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle régionale. L'absence du Grand Paris Express ne permettant pas un report modal important de la voiture particulière vers les transports en commun, les émissions de gaz à effet de serre seront plus importantes et la qualité de l'air plus dégradée. ». Sauf qu'en l'occurrence, la ligne 18 ne répondant pas aux besoins des personnes utilisant leur voiture pour se rendre sur le plateau de Saclay, car elles viennent du Sud du Plateau, la présence de la ligne 18 ne participera pas à l'amélioration de la qualité de l'air. Là encore une étude spécifique à la ligne 18 est nécessaire.</p> <p>• Sur les déchets La construction de la ligne et plus particulièrement le percement des tunnels sera générateur de beaucoup plus de déchets que ce qu'entraînerait la transformation du TCSP 91-06 en tram. Par ailleurs l'étude ne précise pas où seraient stocker ces déchets. Compte tenu des difficultés pour l'EPAPS de gérer sur le territoire ses propres déchets liés aux différents programmes de construction sur le plateau et au projet de stockage des déchets de la ligne 15 sur la commune de Villebon-sur-Yvette, il est indispensable que la SGP fournisse un plan détaillé d'évacuation des déchets liée à la ligne 18.</p> <p>• Conclusion L'ensemble de ces éléments me conduisent à formuler un avis négatif à l'enquête publique de demande d'autorisation environnementale de la ligne 18.</p>																							

2776	Déposé le 10/07/2018 à 14:24 par pres.courb@orange.fr Nom : COMITÉ DES USAGERS DU RER B EN VALLEE DE CHEVREUSE (COURB) Profession : Association Adresse : Maison pour tous des Amonts – Avenue de Saintonge Code Postal : 91940 Ville : LES ULIS Téléphone : 06.16.95.95.28	L'association des Usagers du RERB en Vallée de Chevreuse attire l'attention sur le fait que s'il y a ligne 18, les correspondances avec les lignes RER B, RER C, TGV et bus doivent être facilitées. Il conviendra donc de positionner la future gare le plus possible à proximité du pôle gare existant. En complément, le COURB rappelle que le projet de ligne 18 ne doit en aucun cas se faire au détriment de la ligne B du RER, ligne stratégique pour l'Île-de-France et 2ème ligne la plus chargée d'Europe avec ses 900 000 voyageurs quotidiens. Cette ligne B est sinistrée de par sa vétusté (pannes quotidiennes) et sa capacité d'accueil désormais insuffisante au regard de l'affluence sans cesse croissante. Elle ne saurait être encore plus fragilisée en raison de travaux pour une ligne à l'affluence prévisionnelle nettement inférieure (entre 24 et 80 000 personnes / jour). L'arrivée du nouveau matériel roulant, annoncé pour la période 2025 à 2029 nécessitera temporairement de nouveaux garages. Durant cette période, rames vétustes et rames en rodage du RER B cohabiteront et nécessiteront d'être stockées à proximité des ateliers de maintenance. Aussi, le faisceau de 5 voies de garage initialement prévu à proximité des ateliers de maintenance, sur la « réserve foncière RER B » actuellement occupée par la centrale à béton CEMEX, doit être remis à l'ordre du jour (cf. annexes 1 à 3) et à défaut faire l'objet d'une étude d'alternatives sur les espaces fonciers RATP et SNCF (co-exploitants de la ligne B), situés à proximité des ateliers de maintenance. Il serait également judicieux de prévoir une bretelle de sortie de cette réserve foncière vers le sud de la ligne B, afin de faciliter les circulations avec le tronçon sud. En vous remerciant pour la prise en compte de cet avis, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 9 juillet 2018 Marie-Hélène Wittersheim, Présidente du COURB Voir la pièce jointe																								
2777	Déposé le 10/07/2018 à 14:25 par	Au regard des éléments pertinents déposés par les mairies du plateau de Saclay et l'insuffisance de réponses précises et de réponses esthétiques (ce qui est révélateur d'un projet mal ficelé dès le départ), au-delà de toutes les nuisances environnementales que ce projet porte, dans une enveloppe budgétaire bien plus politique que juste et justifiée, on ne peut qu'être défavorable à ce projet de métro aérien. Il existe d'autres solutions à moindre coût et plus conformes à l'environnement, comme signalé par les maires du plateau de Saclay, mais également tous les déplacements qui se profilent tant les technologies avancent rapidement en la matière. Ce projet est en effet déjà obsolète et d'un coût exorbitant dans sa balance bénéfice/risque et qui serait mieux utilisé en favorisant la recherche. Celle-là même qui devra être encore déployée sur ce secteur à haute valeur ajoutée dans le cadre scientifique et technique actuel et futur. Un cadre qui, visiblement, manque à ce projet de métro aérien.	1									1													1	
2779	Déposé le 10/07/2018 à 14:34 par Hugo.waltsburger@wanadoofr Nom : WALTSBURGER Profession : Chercheur en mathématiques Adresse : 9 rue de l'église Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	Je souhaite soulever un point sur la pertinence de la ligne aérienne : sur près de 120km de voies, il est particulièrement étonnant qu'il n'existe qu'un seul tronçon aérien. Je suis par ailleurs persuadé qu'en dépit des justifications invoquées par différents acteurs « il faudrait passer sous une conduite d'eau et cela nous ferait aller trop profond/avec une pente trop raide ». Il n'y a pas besoin d'avoir un bac +8 en mathématiques pour savoir qu'un allongement de la descente permet aisément de compenser le second problème. Quant au premier, je suis étonné que nous puissions forer un tunnel plus de 100 mètres sous le niveau de la mer (tunnel sous la manche), mais que forer sous une conduite qui, selon mes souvenirs, se trouve à 30m sous le sol, pose un problème. Enfin, je déplore la cicatrice visuelle (et la nuisance auditive) infligées aux habitants, par des piliers de béton armé de 8 mètres de haut, une voie de béton et la circulation d'un train toutes les 5 minutes. On notera également l'handicap considérable que cela représente pour les agriculteurs locaux. N'oublions pas que l'un d'entre eux avait menacé de monter une ZAD sur le plateau de Saclay ; cela peut toujours se faire, entraînant au passage des coûts et délais de retards astronomiques avantageusement esquivés par l'enfouissement de la ligne. Enfin, j'ajouterais quand dans le cadre du plan qui vise à faire du plateau de saclay un pôle d'attractivité, la présence d'une ligne de métro est sans doute compensée par la laideur annoncée de l'infrastructure. Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, que c'est après force réflexions et considérations que je vous annonce que je suis vent de bout contre ce projet de ligne aérienne.	1																							
2781	Déposé le 10/07/2018 à 14:37 par cline3737@gmail.com Nom : CÉLINE	NON au métro aérien. Non aux nuisances sonores et visuelles. Laissez la faune, la flore, les exploitants et les habitants du plateau tranquilles. Ne défigurez pas le plateau pour une barre de béton coûteuse, bruyante, moche et inutile. Renforcez plutôt les réseaux existants.	1	1									1													
2782	Déposé le 10/07/2018 à 14:42 par dominique.durand@i2bc.paris-saclay.fr Nom : DURAND DOMINIQUE Profession : Chercheure à Paris Saclay Adresse : 14 rue du Moulin de la Planche - Code Postal : 91140 Ville : VILLEBON-SUR-YVETTE Téléphone : 06.78.53.45.80	Je considère que la ligne 18 est un mauvais projet, et que des solutions alternatives, plus intéressantes à tous points de vue, en terme de coût, de préservation de l'environnement, du nombre de voyageurs transportés, de desserte de la zone traversée, auraient été dues être étudiées, et proposées. En terme de coût et du nombre de voyageurs transportés: Les avis de la Cour des Comptes et du Commissariat Général à l'Investissement ont été négligés. Ils font pourtant état d'un coût trop élevé et d'un manque de rentabilité. D'autres solutions (tram, navettes, etc..) seraient beaucoup moins coûteuses et permettraient de transporter plus de voyageurs. En terme de desserte de la zone: Le très faible nombre de gares, loin des centres des villes traversées, diminue fortement l'intérêt de cette ligne, et laisse présager que les habitants concernés ne laisseront pas leur automobile, en l'absence de nouvelles liaisons plateau-vallée. En terme d'impact environnemental: Celui-ci n'a pas été étudié correctement. L'avis défavorable du Conseil National de la protection de la nature a été négligé. On voit que l'artificialisation des sols sur le plateau de Saclay a déjà des effets catastrophiques (pour rappel, orages du 11 juin 2018) et la création de cette ligne ne fera que les renforcer, notamment à cause de l'implantation des gares. Il faut ajouter à cela l'effet négatif de la destruction de terres agricoles. C'est pourquoi je formule un avis négatif quant à l'implantation de cette ligne. Madame Dominique Durand, Directrice de Recherche I2BC, Paris-Saclay	1	1																					1	1

<p>2783</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 14:44 par chadjidakis@gmail.com Nom : HADJIDAKIS Profession : CHERCHEUR Adresse : 1 Impasse de la Petite Barrière Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : +33652762406</p>	<p>Je m'interroge sur le bien-fondé de la ligne 18 pour plusieurs raisons. D'une part, le tronçon en mode aérien ne me paraît pas compatible avec la volonté de sanctuariser une zone agricole. Il me semble que cette dite zone n'en sera que réduite. D'autre part, le passage du métro aérien prévu en bordure de villages risque d'entraîner du bruit insupportable pour les habitants (il y a déjà des nuisances sonores avec les aéroports voisins). Enfin je redoute également une augmentation de l'urbanisation suite à la Ligne 18 sur le plateau et m'interroge sur les conséquences pour l'écoulement de l'eau. Cette région est déjà sujette à de fortes inondations.</p>																							
<p>2785</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 14:50 par mariejeanne.gueye@gmail.com Nom : GUEYE MARIE JEANNE Profession : Retraitée Adresse : 5 rue voisins le cuit Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Je dis NON à la construction du métro AERIEN proposé. Je rappelle pour mémoire qu'il devrait être enterré sur la totalité du parcours. A l'origine.... Je dis NON pour les raisons suivantes: 1. Cette ligne aérienne est une pollution visuelle.Elle défigure le paysage pour des années. 2. Cette ligne aérienne est une pollution auditive inadmissible pour les gens qui habitent à proximité. 3. Cette ligne aérienne est architecturalement rétrograde et socialement injuste. Ma proposition:pourquoi ne pas doubler la D36 d'un tramway comme Paris et ses banlieues ce qui évitera toutes les nuisances citées ci dessus. En espérant que ma petite bafouille va servir cette fois ci à quelque chose sinon c'est à désespérer!</p>																							
<p>2788</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 14:57 par jsiaud@wanadoo.fr Nom : SIAUD Profession : Ingénieur retraité Adresse : 11, rue du Général Pershing Code Postal : 78000 Ville : VERSAILLES</p>	<p>Il est indispensable que soit protégée l'intégrité des rigoles de Corbeville et des Granges et de leur environnement en vue de la réhabilitation du réseau hydraulique du plateau de Saclay pour l'alimentation des Fontaines de Versailles.</p>																							
<p>2790</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 15:05 par Nom : MOULIN Profession : retraité Adresse : 1 route de saint Aubin Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.13.21.18.65</p>	<p>NON Destruction de l'environnement, il est certainement possible d'utiliser d'autres moyens avant de construire ce métro qui va tout défigurer NON destruction des terres agricoles et de la faune et de la flore Le but aujourd'hui est de bétonner mais les surfaces agricoles disparaissent à vue d'œil la reconstruction de la D36 et la mise en circulation de bus réguliers me paraissent suffisant</p>																							
<p>2792</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 15:08 par apicellafrancois@gmail.com Nom : APICELLA Profession : ingénieur Adresse : 13 rue Jules Vallés Code Postal : 78280 Ville : GUYANCOURT Téléphone : +33661771838</p>	<p>Le Dossier d'Enquête Publique indique que : . la Ligne 18 ne créera quasiment aucun report modal vers le transport en commun (+0.6% seulement) tandis que la circulation automobile augmentera encore dramatiquement dans l'absolu de 4% du fait de l'arrivée de populations nouvelles. . la Ligne 18 ne réduira en rien les émissions de Gaz à Effet de Serre qui restent à un niveau maximum alors que la France vise une réduction de 75% de ces gaz . la Ligne 18 défigurera le Plateau de Saclay sur les 14km de viaduc du fait d'un choix strictement économique (250M€ économisés sur 4MM€) non assumé par la SGP, . la Ligne 18 et la gare CEA Saint-Aubin s'installeront près d'un site nucléaire pourtant déclaré non aedificandi . la Ligne 18 aura des impacts environnementaux considérables sur la biodiversité, les paysages, l'air, l'eau la terre, impacts une fois de plus non assumés par la SGP Pour toutes ces raisons et biens d'autres encore, je dénonce cette Enquête Publique, ses résultats trafiqués ou inconscients et je demande une révision du Dossier et dans tous les cas un report de la présente demande d'Autorisation Environnementale concernant le 2ème tronçon Saclay-Guyancourt-Versailles tant que les vraies mesures de sauvegarde de notre Environnement ne seront pas assurées.</p>																							

2793	Déposé le 10/07/2018 à 15:11 par pascalain106@gmail.com Nom : TORRENTE Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	Il faut des transports qui servent à une majorité des gens et au quotidien et ne pas privilégier uniquement la liaison à Orly (en semi-direct) via le plateau de Saclay. De nombreuses réflexions indiquent un coût exorbitant de la ligne 18. Je pense qu'il faut améliorer et augmenter la fréquence de l'existant : rendre de nouveau le RER B efficace, améliorer la ligne RER C Orly-Massy et Massy-Versailles en augmentant la fréquence (service à l'habitant). Relier les liaisons en site propre existantes de Saint Quentin en Yvelines et de Palaiseau, avec une régularité des bus et des navettes reliant Orly, qui permettrait de desservir la zone construite du plateau de façon efficace (c'est un service à l'habitant, dans le projet ce service n'existe pas puisqu'il n'y a pas de gare) et beaucoup moins onéreuse que le projet de ligne 18. Et si toute fois la ligne 18 était une nécessité absolue il faut que la partie de la ligne entre St Quentin et le plateau de Saclay ne soit pas une barre béton à 12 mètres de haut, c'est juste une énorme aberration de voir un axe sur pylône alors qu'on cherche à enfouir les lignes haute tension et donc faire disparaître les pylônes!! Pourquoi s'entêter à faire une ligne de métro en hauteur, c'est destructeur pour l'environnement c'est détruire les paysages du plateau qui garde encore une vie agricole en zone urbanisée et c'est une pollution sonore supplémentaire !! L'argent public doit être correctement dépensé. Non à la ligne 18. Oui à toutes les solutions moins chères et acceptées par les habitants du plateau.																					
2794	Déposé le 10/07/2018 à 15:13 par martine.debiesse.ch@gmail.com Nom : DEBIESSÉ Adresse : 3 cour de l'image saint-Jean Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE	La ZPNAF, zone de protection naturelle agricole et forestière, a été instituée par la loi du Grand Paris, du 3 juin 2010, zone unique en son genre en France. Rien n'assure qu'elle sera protégée dans le cadre de la construction de ce métro (c'est ce qui ressortait non seulement de l'enquête publique (réserve de la commission d'enquête) mais aussi de l'enquête parcellaire), également à cause de l'urbanisation possible dans un rayon de 600 m autour des gares. De plus, ce métro, tant dans sa phase de chantier que dans son quotidien, risque de mettre à mal la fonctionnalité des exploitations agricoles. C'est inacceptable, surtout dans le contexte d'un récent discours du gouvernement appelant à préserver les terres agricoles : il est temps de caler les actions sur les discours. Rien que cela me ferait répéter mon opposition à ce métro dont l'utilité publique a certes été prononcée, mais qui est fortement contestée par la cour des comptes (avec un budget grevant lourdement les finances publiques pour une utilisation de peu de passagers), par les habitants du Plateau (qui l'ont assez dit lors de l'enquête publique, ne veulent pas d'un tel transport lourd), par le Parc Naturel Régional qui le répète d'ailleurs sur les registres de cette enquête et refuse un projet qui va mettre à mal les paysages du Plateau de Saclay, tout cela alors que des transports alternatifs ont été mis en évidence (en particulier lors des assises de la mobilité), plus rapidement faits, moins coûteux aux finances publiques et beaucoup plus aptes à répondre aux demandes des utilisateurs. Mais il y a également le fait que la SGP ne tient pas compte de la zone de danger autour du CEA, qui interdit toute construction sur ou sous le sol dans cette zone (500m autour de la barrière du CEA). Même la construction des piliers du viaduc sont interdits, alors que dire d'une gare !!! Pourtant intégrée dans le dossier de cette enquête environnementale. Je m'élève donc à nouveau avec force contre cette ligne 18. D'autre part, je demande à la commission d'enquête le report de l'autorisation environnementale pour le tronçon Saclay-Versailles prévu en 2030. D'ici là, les études d'impact qui servent aujourd'hui à étayer le dossier seront largement à remettre à jour pour tenir compte de tout ce qui aura été construit entre temps et des évolutions de la législation. Il est inacceptable de baser sur les données datant d'avant 2018 ; une étude d'impact d'un projet prévu pour tant d'années plus tard. Martine Debiesse.																					
2795	Déposé le 10/07/2018 à 15:17 par helenarel.guitare@gmail.com Nom : HAREL Profession : Musicienne Code Postal : 78470 Ville : SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE	L'objectif principal statutaire d'ADER (Association des Etangs et Rigoles du plateau de Saclay) est : Aider, accompagner et assurer la réhabilitation durable du réseau des étangs et rigoles du Plateau de Saclay dans sa fonction première d'alimentation des fontaines du parc de Versailles. Dans son avis, l'Autorité environnementale souligne l'impact important de l'aménagement de la ligne 18 sur la rigole des Granges et la rigole de Corbeville. Il est donc surprenant que le dossier de l'enquête ne comporte aucune information sur le programme de restauration de l'ensemble de ce réseau pour alimenter à nouveau les fontaines de Versailles. D'autant que ce programme fait l'objet d'un contrat de bassin dont le financement est assuré par l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie), la Région Ile-de-France, les départements de l'Essonne et des Yvelines, et les communes concernées. Cette restauration est assurée par le SYB (Syndicat intercommunal de l'Yvette et de la Bièvre). Un extrait du planning est publié dans la brochure « De l'eau du plateau de Saclay aux fontaines de Versailles », éditée par ADER, page 56 (cf PJ). En outre, il est aussi étonnant de ne pas trouver les avis des instances publiques concernées par cet aménagement, telles le SYB et la CLE (Commission locale de l'eau) de la Bièvre. Ont-elles été officiellement saisies ? En tout cas, faisant partie de la CLE de la Bièvre, je peux affirmer que je n'ai pas été informé à ce titre. En conséquence, tant que ce projet d'aménagement ne prendra pas en compte clairement ce patrimoine hydraulique exceptionnel et son programme de restauration, soutenu par les 3 communautés d'agglomération du territoire, nous ne pouvons que donner un avis négatif à cette demande d'autorisation. Gérard Delattre Président d'ADER Présidents d'honneur des AVB et de l'UASPS * *AVB : Amis de la Vallée de la Bièvre UASPS : Union des Associations de Sauvegarde du plateau de Saclay page 56 de la brochure « De l'eau du plateau de Saclay aux fontaines de Versailles », éditée par ADER,																					
2796	Déposé le 10/07/2018 à 15:15 par adevygif@gmail.com Pour l'ADEVY, Catherine Macquin	Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce attachée les observations formulées par l'ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT VATONNE YVETTE. Nous vous en souhaitons bonne réception. Voir la pièce jointe																					

Demande d'Autorisation Environnementale

2797	Déposé le 10/07/2018 à 15:17 par helenarel.guitare@gmail.com Nom : HAREL Profession : Musicienne Code Postal : 78470 Ville : SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE	Je suis contre cette ligne 18, et encore plus en aérien ! Je suis consciente qu'il y a besoin d'un transport en commun traversant le plateau de Saclay, mais avez vous vraiment étudié d'autres modes de transports que l'on pourrait mettre en place, moins bruyant, qui ne dénatureraient pas les paysages et surtout, sans prendre sur les terres agricoles déjà sacrément réduites ? Nicolas Hulot vient de déposer son plan biodiversité, insuffisant il est vrai, mais qui contient une mesure phare : « objectif zéro artificialisation nette, qui souffre pour l'heure de ne pas avoir de date d'horizon » En créant cette nouvelle ligne, je crains, dans le futur, une urbanisation galopante, comme cela s'est déjà vu après des constructions de lignes de métro ou RER. On construit là où il y a des transports. Ne serait-il pas plus judicieux de consacrer le budget de cette ligne 18 au RER B qui a sacrément besoin d'être amélioré? Mon avis est donc négatif concernant cette ligne 18 Hélène Harel (habite la région depuis 1992 et adhérente à de nombreuses associations environnementales)																	
2799	Déposé le 10/07/2018 à 15:27 par daniel.heyden@dbmail.com Nom : HEYDEN Profession : daniel Adresse : 4 rue des cossettes Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 01.69.85.37.18	Voir la pièce jointe																	
2800	Déposé le 10/07/2018 à 15:31 par odile.roger0@orange.fr Nom : ROGER Profession : Retraité Adresse : 21 rue du grand chemin Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 06.75.65.49.61	NON au métro aérien Très coûteux. Déconseillé par la cour des comptes Nuisible à l'agriculture Néfaste pour l'environnement Pollution sonore pour les habitants. Roues en fer sur rail en fer..... Horreur architecturale Il est inconcevable qu'une partie soit enterrée et pas une autre On se moque des habitants du plateau Nous protégerons notre environnement coûte que coûte. Mme Roger Le 9 Juin 2018																	
2802	Déposé le 10/07/2018 à 15:45 par marieclaire.mery@gmail.com Nom : MERY MARIE-CLAIRE Profession : Retraîtée Adresse : 2 rue Parmentier Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU	Avis défavorable à la ligne 18 L'autorité Environnementale a relevé de nombreux points incompatibles avec l'environnement ; la SGP a répondu de façon incomplète et peu satisfaisante De plus , ce projet est en contradiction avec la politique actuelle du gouvernement , récemment rendue publique . Sur Palaiseau , l'emplacement choisi pour le SMR/SMI est une aberration déjà dénoncée à plusieurs reprises : encore récemment lors de l'enquête publique sur le PLU (mars 2018) ; le CE demande que la SGP trouve une autre solution . Comment vont être compensés les hectares d'EBC bétonnés ? dans la forêt domaniale ,le parc de Gif ou bien à l'autre bout du département ? la SGP ne s'en soucie pas . . On nous vante la création de corridors écologiques et de trames vertes : inutiles si ils sont coupés par le SMR/SMI : bruit et pollution lumineuse garantis en contradiction avec les récentes déclarations de Nicolas Hulot sur la biodiversité. Enfin , le décalage dans le temps , récemment annoncé devrait nécessiter une nouvelle étude d'impact marie-claire méry																	
2804	Déposé le 10/07/2018 à 15:55 par mc.mery@wanadoo.fr Nom : MERY PIERRE Ville : PALAISEAU	AVIS DEFAVORABLE Ce projet est en contradiction avec les déclarations récentes du gouvernement concernant la biodiversité et la préservation des terres agricoles L'implantation du SMR/SMI , au centre d'un EBC (partiellement détruit) va créer bruit et pollution lumineuse , là encore en contradiction avec les annonces de Nicolas Hulot pierre Méry																	
2806	Déposé le 10/07/2018 à 15:59 par martine.deloffre@hotmail.com Nom : DELOFFRE Profession : RETRAITÉE Adresse : 20 CLOS PÉRAULT Code Postal : 91200 Ville : ATHIS-MONS Téléphone : 01.60.48.24.32	Non au projet de la ligne 18 sur des terres agricoles indispensables à l'alimentation de la région Ile de France. Cette ligne va défigurer le plateau sans apporter de bénéfices au déplacement des usagers et salariés (lire les rapports du Commissariat Général à l'Investissement). Le coût en est exorbitant alors que le gouvernement cherche par tous les moyens de réduire les dépenses sur le dos des contribuables lambda, et sans aller chercher les recettes où elles se trouvent (lire le rapport de la Cour des Comptes sur les transports franciliens). STOP aux gâchis de ces projets pharaoniques alors que nous devons remettre à niveau tous les transports de l'Ile de France, principalement le réseau RER. Il existe des solutions de transports en site propre et de réhabilitation de l'existant (ligne B, bus 91-06, ...). Pourquoi s'acharner à détruire pour ensuite toujours bétonner. Ces travaux sont très énergivores et polluants. Il faut cesser le gaspillage.																	

<p>2807 Déposé le 10/07/2018 à 15:59 par christian.lecuyer@ipsen.com Nom : LECUYER CHRISTIAN Profession : Directeur Des Services Généraux Adresse : IPSEN - 5 Avenue du Canada Code Postal : 91940 Ville : LES ULIS Téléphone : 01 60922139</p>	<p>La ligne 18, en plus de soulager les transports en commun déjà complètement saturés, va permettre de réduire les embouteillages sur tout le plateau de Saclay et ses environs. Il est donc indispensable que cette ligne L18 se réalise le plus tôt possible afin que la France et sa recherche, soient toujours dans le peloton des pays innovateurs. Il est difficile d'être crédible au niveau du monde et de la France, si nous n'avons pas de vraie politique d'aménagement notamment pour attirer les talents venants des Etats - Unis, d'Angleterre, Japon,.. Cette ligne de transports devra être en aérien sur le plateau de Saclay et aller jusqu'à Versailles afin de ne pas empêcher les centres de Recherche et de Développement de pouvoir continuer leurs travaux. En espérant que l'on retrouve une véritable politique de développement économique et de développement des transports en commun. Cordialement. Christian LECUYER IPSEN</p>																										
<p>2808 Déposé le 10/07/2018 à 16:01 par michel.coquillay@wanadoo.fr Nom : MICHEL COQUILLAY Code Postal : 91400</p>	<p>Je suis opposé au projet de la ligne 18 pour les raisons suivantes. 1) Ce projet ne répond pas aux attentes des usagers fréquentant le secteur. Son seul objectif est le peuplement massif du plateau de Saclay au détriment de son remarquable patrimoine écologique, historique et culturel constituant une zone de détente appréciée des habitants des zones urbaines riveraines. 2) Les sommes pharaoniques allouées à ce projet seraient plus utiles pour rendre service à la population transitant sur le site (amélioration des lignes B et C et création de lignes transversales efficaces vallées-plateau). 3) La ligne 18 est quasiment parallèle sur tout son tracé à des infrastructures existantes (B jusqu'à Gif et C jusqu'à Versailles; le tronçon Massy-Orly existe en partie). La seule utilité potentielle serait la liaison Massy-campus Paris-Saclay mais d'autres liaisons vers ce site sont tout aussi utiles comme celles partant des Ulis par Orsay ou de Bures ou de Gif, qui doivent toutes trouver des solutions pertinentes (point 2).</p>	1		1																							
<p>2810 Déposé le 10/07/2018 à 16:13 par yannick.texier@wanadoo.fr Nom : TEXIER YANNICK Profession : retraité Adresse : 17 rue du relais de poste Code Postal : 91190 Ville : SAINT AUBIN</p>	<p>Le metro aérien sera une nuisance (bruyance, esthétique et écologique) pour l'ensemble des riverains.</p>			1																							
<p>2816 Déposé le 10/07/2018 à 16:26 par fbridou@gmail.com Nom : BRIDOU Profession : Retraitée Adresse : 8 rue du Vallon Code Postal : 91190 Ville : GIF SUR YVETTE</p>	<p>NON au métro aérien. Une horreur écologique au milieu de terres agricoles qui devaient soi-disant être protégées : nuisances sonores, visuelles, écologiques, désastre pour les agriculteurs, terrains promis à une urbanisation future galopante. Et pourquoi ? Une telle urbanisation et concentration de population dans les années futures est-elle VRAIMENT le signe de progrès ? Ne devrait-on pas se pencher plutôt sur des développements urbains à taille humaine ? Après la dépense de réalisation (toujours supérieure aux prévisions) viendra celle de la maintenance, sera-t-elle à l'image de celle des transports en commun actuels ? A-t-on bien évalué l'intérêt d'une telle ligne, alors que la région est si mal équipée en transports de proximité ? Doit-on sacrifier ces rares terres à blé si fertiles pour bétonner ? Se souvient-on que « l'argent ne se mange pas » ? Mme F. Bridou. Gif sur Yvette</p> <p>Voir la pièce jointe</p>			1	1																						
<p>2817 Déposé le 10/07/2018 à 16:26 par launay.anne1509@gmail.com Nom : LAUNAY ANNE Profession : Conseillère Départementale de l'Essonne (Canton de Palaiseau) Adresse : 32 rue de l'Yvette Code Postal : 91430 Ville : IGNY Téléphone : +33608885921</p>	<p>Contribution d'Anne Launay, conseillère départementale de l'Essonne, à l'enquête publique de demande d'autorisation environnementale de la ligne 18. Je souhaite ajouter une observation au paragraphe "déchets" de ma contribution enregistrer sous le numéro 2770. il est un peu léger de la part de la SGP d'imaginer le réemploi des déchets générés par la réalisation de la ligne 18, en comptant sur l'innovation du secteur de l'économie circulaire. Si l'innovation n'existe pas on ne peut pas compter dessus. Par ailleurs le projet global de la SGP est en contradiction avec le projet de ligne 18. En effet, dans le cadre de la ligne 15, un projet de stockage de déchets est actuellement à l'étude entre les rives de l'Yvette et de la Boële, à Villebon-sur-Yvette, alors que dans le même temps, pour la ligne 18, il est indiqué qu'un programme de restauration de l'Yvette serait mis en place en collaboration avec le SIAHVY. On détruit donc d'un côté et on restaure de l'autre !</p>																										
<p>2819 Déposé le 10/07/2018 à 16:39 par jf.morel@libertysurf.fr Nom : MOREL Profession : technicien Chargé d'affaires Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 06.15.01.17.02</p>	<p>Non au métro aérien Je suis contre ce projet de métro qui passera à 100 m de mon habitation , celui-ci m'apportera des nuisances sonores et visuelles. Cette ligne va défigurer le plateau de saclay , empiéter sur les terres agricoles. Quel est l'intérêt de rajouter cette ligne aux futurs ligne de bus .</p>			1																							

<p>2822 Déposé le 10/07/2018 à 16:51 par dominique.gille@me.com Nom : GILLE DOMINIQUE Profession : retraitée Adresse : 50 rue de Paris - Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU Téléphone : 06.98.35.33.50</p>	<p>Membre de Terres Fertiles depuis sa création, et propriétaire à Palaiseau depuis 6 générations, il me paraît aberrant de vouloir construire cette ligne 18. Le dossier est mal engagé depuis le début et les enquêtes "publiques" à répétition ne servent qu'à masquer une somme considérable d'incohérences. Je ne peux que répéter les arguments déjà utilisés lors de la première enquête et qui, compte-tenu de ce qui précède, sont, hélas, toujours valables. Il s'agit d'un projet de métro : - très coûteux et économiquement déficitaire ; - source d'urbanisation accrue sur le Plateau ; - ne répondant pas aux besoins de ceux qui viendront travailler sur le Plateau ; - n'apportant aucun gain de temps aux habitants ; - négligeant des alternatives plus utiles et moins coûteuses ; - nuisible à l'agriculture dans sa pérennité sur le plateau ; - difficilement compatible avec la ZPNAF1 ; - néfaste à l'environnement. De plus, vouloir déplacer l'école de Grignon sur le plateau est une nouvelle aberration! Continuer ce projet est une fuite en avant déplorable...</p> <p>Je donne donc un avis TRÈS DÉFAVORABLE à cette enquête pour ce projet inutile et déjà extrêmement coûteux!</p> <p>D. Gille</p>	1		1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<p>2825 Déposé le 10/07/2018 à 17:01 par mlsignolle@yahoo.fr Nom : SIGNOLLE Profession : retraitée Adresse : 6 rue de la huchette Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 0617277301</p>	<p>Je renouvelle mon opposition à ce projet Il s'agit d'un projet de métro : - très coûteux et économiquement déficitaire. - source d'urbanisation accrue sur le Plateau. - ne répondant pas aux besoins de ceux qui viendront travailler sur le Plateau. - n'apportant aucun gain de temps aux habitants. - négligeant des alternatives plus utiles et moins coûteuses. - nuisible à l'agriculture dans sa pérennité sur le plateau. - difficilement compatible avec la ZPNAF1 - néfaste à l'environnement. et je vous prie de vous référer au dossier très complet déposé par Terres Fertiles qui justifie cette opposition bien sincèrement Ml signolle</p>	1		1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<p>2826 Déposé le 10/07/2018 à 17:05 par philippe.germanicus@wanadoo.fr Nom : GERMANICUS PHILIPPE Profession : Ingénieur Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>NON AU METRO! Le métro aérien c'est : un flou alarmant sur les coûts réels, une atteinte grave à des terres agricoles très fertiles, un enlaidissement total du plateau de Saclay, des nuisances sonores inacceptables pour les malheureux habitants de ce plateau, un renoncement complet à la défense de l'environnement et tout ça pour un intérêt pourtant contesté par des organismes sérieux et compétents. D'autres solutions plus respectueuses de l'environnement existent mais n'ont jamais été suffisamment explorées.</p>		1								1	1														
<p>2827 Déposé le 10/07/2018 à 17:15 par paul.sergent@worlonline.fr Nom : SERGENT PAUL Profession : retraité Adresse : 10 rue de Chartez Code Postal : 91400 Ville : ORSAY</p>	<p>Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale concernant la création et l'exploitation de la ligne 18 du réseau du Grand Paris Express. Voici quelques arguments qui me conduisent à déclarer que ce projet de ligne 18 est une absurdité sur le Plateau de Saclay. - Sur la question des transports, cette ligne arrivera trop tard (2027) pour être LA solution (comme vendue par certains élus) : les étudiants et les familles qui habiteront sur le plateau seront installés depuis plusieurs années, et équipements collectifs et commerces seront opérationnels, ils n'en n'auront pas un usage tel que ça puisse être une justification - Sur la question des transports, cette ligne sera surdimensionnée, et pas adaptée aux circulations journalières des personnes venant travailler des zones d'habitat (Sud Essonne par exemple) - Les moyens de mobilité locaux auront été développés par nécessité avant cette date. - La partie aérienne du projet constitue une injure au plateau agricole ainsi qu'aux futurs habitants (étudiants, chercheurs, familles) : o il serpente entre les bâtiments, merci pour les occupants des labos, amphis et logements des 1^{er} et 2^{ème} étages (voir les parties aériennes du métro parisien) ! o il coupe en deux les terres cultivables par l'emprise au sol nécessaire aux piliers et voies d'accès de secours (le discours tenu il y a quelques années dans les réunions publiques est loin de la réalité). - Une bonne partie des réseaux de drains et de collecte des eaux du plateau, qui assurent une exceptionnelle agriculture sur le plateau, sont/seront endommagés définitivement ; et en corollaire cela favorisera les désordres lors d'épisodes pluvieux intenses (de plus en plus fréquents) avec mis en danger des populations des vallées limitrophes, et peut être de certains bâtiments récents.</p>		1								1	1														
<p>2828 Déposé le 10/07/2018 à 17:20 par louis.germanicus@outlook.com Nom : GERMANICUS LOUIS Profession : Etudiant Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>NON au métro! L'impact de ce projet sur l'environnement n'a pas été assez étudié. Les risques de pollution, de bétonisation à outrance avec leurs conséquences néfastes, de destruction de la biodiversité et de terres agricoles fertiles sont réelles. Non à la disparition des derniers paysages naturels de l'île de France!</p>	1									1															

<p>2830 Déposé le 10/07/2018 à 17:21 par ddezulier@gmail.com Nom : GXCYYDANIEL DEZULIER Profession : retraité Adresse : 2 Ter avenue Jean Casale Code Postal : 78530 Ville : BUC</p>	<p>La ligne 18 n'est pas la réponse adaptée aux petits déplacements qui constituent les deux tiers des déplacements franciliens. (rapport de l'OMNI) A l'heure du numérique et des problèmes environnementaux et de santé liés à la pollution, il faut accentuer l'effort sur les mobilités actives, le télétravail et les bureaux partagés. Elle (la ligne 18) constitue une dépense collective colossale là ou des budgets d'aménagement de mobilités douces permettent des réaliser des économies d'une grande importance avec un impact bénéfique sur la santé des français. L'argent ainsi économisé n'ira certes pas dans les quelques poches déjà bien pleines des mêmes élites, mais je ne pense pas que leur qualité de vie s'en ressentira. En revanche gréver le budget de l'état, de la région, des collectivités pour un projet qui ne répond pas aux vrais besoins n'est pas admissible de la part d'élus qui ont reçu notre mandat d'agir. Il faut arrêter de transporter les citoyens et les inciter à se déplacer par eux mêmes pour lutter contre l'obésité, les maladies cardiovasculaires, les maladies du squelette, les troubles cognitifs. Tous les médecins sont d'accord pour indiquer que le premier levier est le "mouvement". Ce dont nous avons besoin ça n'est pas que l'on nous porte ou nous transporte mais qu'on nous libère de l'espace encombré par la voiture emblème d'égoïsme afin de nous permettre de nous déplacer à pied ou à vélo. Le vélo à assistance électrique permet de réaliser sans peine des déplacements de 20 km (40 km aller/retour). Pourquoi tente-t-on de relever des défis technologiques quand la solution est à portée de main ? Les arguties opposées aux mobilités actives sont d'un autre âge. Le réchauffement climatique que nous provoquons sans contestes (alpiniste je sais mesurer le recul glaciaire) pourrait en s'accroissant nous faire regretter très amèrement de ne pas avoir su faire preuve de bon sens et de courage politique ! Mieux respirer en ville dans le Grand Paris (le grand pari ?) suppose de ne pas mécaniser mais d'humaniser les déplacements.</p>	1																																	1
<p>2831 Déposé le 10/07/2018 à 17:23 par raphael.lecomte@cea.fr Nom : LECOMTE Ville : SACLAY</p>	<p>Le site CEA de Saclay accueille quotidiennement environ 6 000 personnes, qui accèdent à leur lieu de travail par les transports routiers individuels et collectifs. La situation actuelle des transports publics conduit le CEA à devoir mettre en oeuvre 36 lignes de cars privés pour le transport d'une partie de ses personnels. La Ligne 18 du Grand Paris permettra de limiter le transport routier, et donc d'améliorer les conditions de transport des salariés et visiteurs du CEA tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. La réalisation de cette ligne, dans les meilleurs délais, est indispensable pour répondre au besoin de développement des transports desservant le campus de Paris-Saclay. Lors de l'enquête publique de la Ligne 18 en 2016, le CEA a apporté son soutien au projet tel que conçu par la Société du Grand Paris. Le CEA renouvelle son soutien à la Ligne 18 dans le cadre de l'enquête publique de demande d'autorisation environnementale. Il considère que le dossier prend en compte l'ensemble des impacts du projet sur l'environnement de manière complète et appropriée. <i>Direction du CEA/Paris-Saclay</i></p>	Av	is	fa	vo	ra	bl	e																											
<p>2832 Déposé le 10/07/2018 à 17:28 par math-et-car@hotmail.fr Nom : CABIOCH Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 0611882713</p>	<p>Je m'oppose au métro aérien de la ligne 18, pour les raisons suivantes. Des nuisances visuelles : • Le métro aérien, ce sera un ouvrage en béton de la taille d'une autoroute à quatre voies culminant de 7 à 10 m de haut, qui va très vite se retrouver tagué et devenir aussi laid qu'un mur anti bruit. • Le métro aérien, ce sera un ouvrage en béton qui va bloquer le cône de vue de notre commune sur le plateau, séparant encore plus le plateau agricole du bourg, lui donnant un effet d'enclavement par perte d'horizon. Des nuisances sonores : • Le métro aérien, ce sera 60Db en bruits émergents à 100m de la source. Ces bruits intolérables par vent neutre vont très vite devenir insupportables pour les riverains proches de 200 à 500m par vent d'est (les jours de beau temps). Si métro il doit y avoir, il doit être enterré, comme il l'est partout ailleurs sur cette ligne. Il n'y a pas de concertation et il n'y en a jamais eu, ça fait quatre ans que nous, habitants du plateau de Saclay demandons que le métro soit enterré sans que notre avis soit entendu et pris en compte. Il ne faut pas nous répondre que c'est un problème de budget car 200 millions d'euros en plus pour enterrer le métro, cela représente 0,80% sur un budget initial de 25,525 milliards d'euros et déjà modifié et revu à la hausse. Le budget initial est déjà dépassé et de façon bien plus importante que les 0,8% demandé pour enterrer le métro de la ligne 18. Je vous demande de prendre en compte notre demande et de demander la modification de la section aérienne en viaduc de 13 km de la ligne 18 par une section souterraine. "Isabelle JARRY, garante de la concertation a écrit en juin 2015 : j'ai reçu un grand nombre de témoignages semblable au vôtre durant toute la concertation, et en particulier à la suite de la réunion de Magny les Hameaux. Il me semble que les voix qui se sont élevées, depuis le 12 mai 2015, sont suffisamment nombreuses et constantes pour justifier que j'en fasse largement état dans mon rapport. je m'efforcerais de présenter tous les arguments des courriers que j'ai reçus dans le rapport que je rédigerai au terme de la phase de concertation renforcée. ce rapport, annexé au compte-rendu du maître d'ouvrage, sera présenté en séance plénière de la CNDP, et joint au dossier d'enquête publique." Je vous demande de prendre en compte les nombreux témoignages et de demander la modification de la section aérienne en viaduc de 13 km de la ligne 18 par une section souterraine.</p>	1																																	
<p>2833 Déposé le 10/07/2018 à 17:28 par blandine.roche-d@orange.fr Nom : ROCHE BLANDINE Profession : architecte urbaniste Adresse : 6, RUE DU DOCTEUR GOSSSELIN Code Postal : 94230 Ville : CACHAN Téléphone : 06.20.47.38.85</p>	<p>Associée de Terres Fertiles, je voudrais faire écho à l'avis déjà déposé et insister sur les éléments marquants suivants : Avant toute chose il est important de dire combien les associé(e)s de Terres Fertiles qui ont lu le dossier de cette enquête publique depuis sa mise en ligne ont été choqués par les réponses de la SGP aux questions exprimées par l'A.E. dans son étude d'impact, en raison de la méconnaissance du Plateau, de la vie de ses habitants, des enjeux environnementaux décisifs que révèlent ces réponses, tout autant que du mépris largement perceptible à l'égard des choix de vie des habitants à travers les expressions employées . L'impact paysager du viaduc et des gares est largement minimisé dans le dossier et sera véritablement catastrophique pour le paysage et le maintien des cultures. il n'est pas normal que l'étude d'impact effectuée en 2016-2017, puisse avaliser 10 ans à l'avance un aménagement dont on sait qu'il ne débutera au mieux qu'en 2027 et ne deviendra effectif qu'en 2030 et encore, alors que les critères de protection de l'environnement et ceux d'appréciation des impacts du viaduc aérien auront forcément beaucoup évolué dans 10 ans. il faut privilégier des transports efficaces et moins consommateur de terres agricoles (téléphériques / bus en site propre) pour desservir le plateau - campus depuis les vallées.</p>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

<p>2835 Déposé le 10/07/2018 à 17:35 par ludwig.vandeweghe@laposte.net Nom : LUDWIG VANDEWEGHE Adresse : 14 allée de l'école Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS-LE-BACLE</p>	<p>Je suis opposé à ce projet de ligne 18, tel que présenté. Le projet de la ligne 18 tel que présenté est une attaque à l'environnement, de manière générale et tout particulièrement sur sa partie aérienne. Ce tronçon aérien sera source de nuisances environnementales sur le plan visuel et sonore. Il empiètera sur des terres agricoles et des zones naturelles qui auraient dû être sanctuarisées dans la ZPNAF. Il est inconcevable d'implanter ces immenses structures de bétons sur le périmètre du Parc Naturel de la Vallée-de-Chevreuse. Ce projet va également dégrader l'environnement et le cadre de vie des habitants des communes près desquelles passera la partie en aérien. De manière plus générale, ce projet surdimensionné et non rentable économiquement (d'après de nombreux organismes de contrôle, comme la cour des comptes) sera le point de départ d'un saccage environnemental. Car pour rentabiliser cette infrastructure inappropriée, la solution déjà dans les cartons de la SGP sera a minima d'artificialiser (plus concrètement bétonner) la frange sud du Plateau sur la zone du Moulon pour la transformer en ville nouvelle. Sur le plan environnemental, au-delà des conséquences directes sur les meilleures terres d'Ile de France, cela aura un impact sur le réseau hydraulique complexe et entraînera le déversement incontrôlé des eaux de surface non absorbées vers les vallées environnantes (Orsay, Gif, Etc). A l'heure ou des projets agricoles (cultures ou maraichage) respectueux de l'environnement (agriculture biologique...) se multiplient sur le plateau, cette raréfaction organisée des terres cultivables montrent qu'à partir d'un vrai besoin - développer une offre de transport digne de ce nom en palliant aux insuffisances des infrastructures actuelles - les lobbies du BTP ont réussi à imposer à travers la SGP une destruction environnementale programmée. On peut également s'interroger sur la présence de cette infrastructure en hauteur et l'implantation de la future gare dans le périmètre du CEA, sur un plan sécuritaire et environnemental. Lorsqu'on regarde l'explosion des budgets des travaux de la SGP, on ne peut que s'inquiéter de la construction de telles infrastructures, dont la maintenance et l'entretien n'aura de cesse de se dégrader, comme les lignes actuelles (RER B, C, etc). L'argent du contribuable devrait plutôt servir à faire fonctionner et améliorer l'existant (RER, site propre pour bus 91.06 et 91.10 ou futur tram ?) pour améliorer l'environnement et la qualité de vie des usagers. Revoyez votre copie ou abandonnez ce projet...</p>																													
<p>2837 Déposé le 10/07/2018 à 17:42 par denis.martinez@club.fr Nom : MARTINEZ Adresse : 50 bis rue Joseph Lemarchand Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX Téléphone : 06.70.01.26.22</p>	<p>Les habitants des vallées de Chevreuse, la Mérentaise, du plateau de Magny-les-Hameaux vivent déjà au jour le jour, les désagréments du Plateau de Saclay. Une urbanisation échevelée qui n'a pas intégré les besoins en infrastructure de mobilité autour d'elle. Résultat : les temps de transports sud-nord le matin et inverse le soir sont encore considérablement dégradés aux heures d'embauche. Chevreuse - Vélizy 25mn en 1995, 40mn en 2015, 60mn en 2018 Aujourd'hui, la ligne 18 est présentée comme une réponse, alors qu'elle ne réponds pas au besoin des usagers, ou tellement peu !! — A part les manufacturiers de l'équipement, qui la ligne 18 intéresse-t-elle ? — Pourquoi un transport lourd de type Métro ? alors que des moyens plus légers, plus granulaires, moins chers en acquisition et exploitation sont envisageables comme le Tramway ou une ligne de Bus en site propre / Transport en commun en site propre (TCSP). Par contre, la ligne 18 ne prend pas en compte : — le plateau des ULIS qui est toujours une zone non-raccordée, avec pourtant un grand nombre d'usagers. — pratiquement aucune interconnexion avec les lignes de RER B ou C existantes. Outre les nuisances mentionnées dans tous les autres avis, et que je partage. Je suis CONTRE la Ligne 18 et son inutilité ... surtout au coût où elle est prévue (et dont le budget sera invariablement enfoncé d'un facteur 2 ?) . En revanche, MERCI de penser aux besoins des habitants autour du plateau de Saclay et des gens qui y viennent travailler ; et moins aux intérêts des investisseurs. — Faites déjà fonctionner les RER B ET C + faites y le rattachement CORRECT des plateaux de Saclay et des Ulis — Améliorer/élargir la N118 et les échangeurs, Voir de doubler la N118 via Vélizy avec un Tramway jusqu'à la porte de Sèvres ou la Défense. voilà qui apportera un bénéfice aux usagers</p>	1		1																										
<p>2838 Déposé le 10/07/2018 à 17:44 par martine.roesch@suissemagazine.com Nom : ROESCH Adresse : 3 rue BERTHELOT Code Postal : 92130 Ville : ISSY-LES-MOULINEAUX</p>	<p>Ayant travaillé plusieurs années pour le CEA, j'ai assisté à l'évolution d'urbanisation anarchique qui n'a déjà que trop défiguré et fait disparaître des terres agricoles fertiles du Plateau de Saclay. Il est urgent de mettre un terme à cette évolution, notamment en abandonnant le projet de la ligne 18, qui cumule tous les désavantages: - source d'urbanisation accrue sur le Plateau. - économiquement déficitaire - ne répondant pas aux besoins de la population, les études de flux indiquant que les itinéraires de migrations quotidiennes sont divergents avec l'itinéraire projeté de cette ligne. Il y a donc convergence de raisons d'abandon de ce projet.</p>	1																	1									1		1
<p>2839 Déposé le 10/07/2018 à 17:48 par cjhur@free.fr Nom : HUR Profession : Ingénieur Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE</p>	<p>Au delà de toutes remarques sur le bien fondé d'une telle ligne, et du système associé qui ne manquera pas d'en découluer (développement de l'urbanisation le long de la ligne pour la rentabiliser) pourquoi faire prendre le risque de défigurer ce paysage qui rend Paris encore habitable, en permettant de s'échapper rapidement de la mégalopole, et de se retrouver en pleine nature, une nature à partager entre tous et à faire découvrir à nos descendants</p>																			1										

2842	<p>Déposé le 10/07/2018 à 17:53 par jean-pierre.parisot@wanadoo.fr Nom : PARISOT Profession : Retraité Adresse : 1 rue de la Rigole aux Biches Code Postal : 91190 Ville : SAINT-AUBIN Téléphone : 06.86.97.12.72</p> <p>Je me suis installé avec ma famille à Saint-Aubin en novembre 1984. J'apprécie le calme de ce petit village de 700 habitants, son environnement boisé et agricole. Je ne souhaite pas qu'il se transforme en la réserve verte d'une ville nouvelle de 60 ou 80 000 habitants que ne manquera pas de nous amener la ligne 18. C'est pourquoi je suis opposé à la création de la ligne 18. D'autres solutions existent pour satisfaire les besoins, en matière de transport capacitaire, des entreprises et des établissements d'enseignement et de recherche qui s'installent en ce moment sur le plateau. Elles seront plus rapidement disponibles et moins coûteuses. Voir les propositions de COLOS, de l'UASPS, de FNE.</p>																											
2843	<p>Déposé le 10/07/2018 à 17:54 par poret@numericable.fr Nom : PHILIPPE GORET Profession : retraité Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p> <p>ce projet de L18, tel qu'il est présenté par la SGP, me paraît totalement démesuré au regard du besoin de liaisons entre le village de Saclay et SQY/Versailles... ce projet, rejeté à la fois par la population et les municipalités concernées, n'a pour l'heure aucune estimation budgétaire crédible ni de date de réalisation plausible... doublement de la RD36 + possible TCSP, c'est déjà largement empiéter sur le domaine agricole et champêtre du plateau de Saclay... stop aux fantasmes de la SGP..</p>	1	1			1			1	1	1	1	1	1	1	1												
2845	<p>Déposé le 10/07/2018 à 17:56 par Anonyme</p> <p>En Ile-de-France, les transports lourds électriques, dont fait partie la ligne 18, sont aussi propres ou aussi sales que des bus diesel. En effet 50% de l'électricité consommée en Ile-de-France provient de la cogénération (gaz) et 30% du charbon ou du fioul. Source DRIEE : http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Seminaire_du_6_mars_2012_-_Presentations_Approvisionnement_electrique_du_Grand_Paris_cle2dcb2f-1.pdf Donc la ligne 18 n'est pas aussi verte que voudraient nous le faire croire nos élus et la Société du Grand Paris. Tant qu'elle ne sera pas autosuffisante avec des panneaux solaires, son bilan environnemental ne sera jamais à la hauteur du coût pharaonique du projet. D'ailleurs la SGP n'a oh grand jamais annoncé au bout de combien d'années de service, cette ligne serait à l'équilibre en terme d'émission de CO2. Car mettre en avant un métro électrique est une chose, mais il faudrait également dire que ce transport sera très fortement émetteur de CO2 à cause des millions de litres de béton nécessaire à sa construction. Avis défavorable à ce projet très critiquable notamment en terme de consommation énergétique et d'émission de CO2.</p>		1																									
2846	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:02 par cabon.p@gmail.com Nom : CABON PATRICK Code Postal : 91120 Ville : PALAISEAU</p> <p>L'avis délibéré de l'Autorité environnementale du 21 février 2018 préconise le report de l'autorisation environnementale pour la seconde section de la ligne 18 (Orsay-Gif – Versailles), il est en effet prématuré de statuer sur un tronçon qui ne sera mis en service qu'à l'horizon 2030 et qui n'a pas prouvé sa pertinence, de nombreux organismes le soulignent à commencer par le commissariat général à l'investissement (CGI). Pour la section Orly – Orsay-Gif, le SMR-SMI prévu à l'entrée de l'école Polytechnique détruit plusieurs hectares d'EBC sur une zone de compensation écologique lié à l'aménagement de la ZAC. Le report de 3 ans de la mise en service de ce tronçon permettra de rechercher un autre site moins impactant ou à minima de prévoir sur la zone un renforcement des boisements (et pas à Draveil !) et de veiller à ce que cet équipement génère le moins de nuisances pour la faune et la flore si cela est réalisable. Je demande donc à la commission d'enquête le report de l'autorisation environnementale pour la section Orsay-Gif – Versailles et émet avis réservé pour l'autre partie de la future ligne 18. Patrick Cabon habitant de Palaiseau.</p>							1	1													1						
2847	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:04 par coulou.b.com@free.fr Nom : COULON Profession : retraité Adresse : 140 av f molé Code Postal : 92160 Ville : ANTONY Téléphone : 06.88.89.99.97</p> <p>Manque/ne sont pas assez décrit/pas assez prévu les moyens de correspondance avec les autres moyens de transport 1) correspondances bus 2) correspondances taxi/dépose minute 3) les parkings : - parkings auto, - parkings 2 roues motorisées ("motos") - parkings 2 roues ("vélos") parkings gardés/surveillés</p>						1																					1
2848	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:04 par yann40.lefranc@wanadoo.fr Nom : LEFRANC Profession : biologiste Adresse : 9 rue Alphonse Daudet Code Postal : 91400 Ville : SACLAY Téléphone : 01.69.41.16.06</p> <p>Ce métro aérien ne servira peut-être pas. Ses concepteurs l'ont prévu comme une solution à des transports toujours plus intenses dans un grand paris toujours plus étendu, dans une île de France toujours plus peuplée, avec des ressources en énergie toujours bon marché. Ce n'est pas le seul scénario possible. La région ile de France en 2050 ? lire http://www.institutmomentum.org/bioregion-ile-de-france-2050-scenario-de-linstitut-momentum/ Cet institut est composé de lanceurs d'alerte ou de fous furieux, à vous de choisir... Nous avons besoin de garder les sols fertiles pour l'avenir, surtout près des grandes villes, où une "ceinture verte" de maraîchage fournira des productions bio et locales.</p>	1																										

2850	Déposé le 10/07/2018 à 18:09 par pascale.prybylski@gmail.com Nom : PRYBYLSKI Adresse : 50B rue Joseph Lemarchand Code Postal : 78114 Ville : MAGNY LES HAMEAUX	Je suis CONTRE le projet de la Ligne 18 tel qu'il est présenté actuellement. Il ne réponds pas à un besoins des usagers ! De plus, il n'apporte pas de bénéfices aux habitants des vallées autour du plateau de Saclay. A cet endroit, le besoin de trafic important est : Nord-Sud et non pas Est-Ouest.	1													
2851	Déposé le 10/07/2018 à 18:09 par stephanie.germanicus@orange.fr Nom : GERMANICUS STEPHANIE Profession : Ingénieure Code Postal : 78117 Ville : CHATEaufORT	Non au métro! Ce projet n'est pas moderne. On retrouve toutes les erreurs du passé : * des coûts exorbitants que l'on découvre au fur et à mesure du développement du projet (donc l'augmentation du déficit n'est pas terminée, pourtant le temps des dépenses inconsidérées, lui, l'est), * une bétonisation laide au "rouleau compresseur" qui s'étend même en hauteur dans le cas précis du plateau de Saclay (on n'est pas loin d'un mur de frontière...), aucune insertion des constructions dans le paysage n'a été envisagée, * une absence totale de prise en compte du bien-être des populations locales (nuisances sonores extrêmes dont les répercussions sanitaires seront bien réelles), * une destruction accélérée des milieux agricoles et naturels dans une région qui commence à en manquer cruellement * des affirmations se voulant rassurantes sans réelle base scientifique, * une réflexion sur les transports très basique n'incluant pas les idées innovantes plus respectueuses et moins coûteuses ainsi que les solutions utilisant l'existant, *et pour finir des méthodes pour contourner les oppositions proprement scandaleuses. Quand rentrerons-nous enfin dans le XXIème siècle pour ce type de projet?!	1							1						
2853	Déposé le 10/07/2018 à 18:11 par Anonyme	Attribuer la couleur verte à cette ligne ne lui donnera pas pour autant un caractère écologique. Projet très controversé qui va finir comme à NDDL avec un camp de zadiste au pied de chaque emplacement de pilier. AVIS ENVIRONNEMENTAL NÉGATIF Il faut laisser des zones vierges en région parisienne sans quoi paris va devenir une mégapole invivable comme à Sao Paulo ou Mexico.								1						
2854	Déposé le 10/07/2018 à 18:14 par marileine.arcaro@gmail.com Nom : APESA Profession : Association Adresse : Association de protection des espaces naturels et de l'environnement de Saint-Aubin (APESA) - Maison de la Colombe - Code Postal : 91190 Ville : SAINT-AUBIN Téléphone : 06 12 48 26 07	Contribution de l'APESA à l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale concernant le projet de création de la ligne 18. L'Association de Protection des Espaces naturels et de l'environnement de Saint-Aubin (APESA) regroupe une centaine d'adhérents de Saint-Aubin, village de 770 habitants situé sur le plateau de Saclay, entre Gif sur Yvette et Villiers le Bâcle. Nous sommes résolument opposés à la création de la ligne 18. Les raisons en sont les suivantes : 1) Trop tard Les établissements de recherche et d'enseignement ainsi que les entreprises établis actuellement dans le périmètre des ZAC de Moulon et de Polytechnique ont besoin dès maintenant de transports permettant de desservir le Plateau de Saclay. La ligne 18 arrivera 10 ans trop tard (2027), de plus rien ne permet de garantir que ce délai sera tenu. Des solutions existent à court terme (3 à 5 ans) , basées sur le renforcement et l'amélioration des transports capacitaires actuels (lignes RER B et C, tram-train Evry-Versailles) couplée à la mise en service de liaisons capacitaires entre plateau et vallée (transport par câble, véhicules autonomes, renforcement du maillage de bus Nord-Sud). 2) Trop cher Le cout de la liaison sera prohibitif du fait des dépassements de budget prévisibles. L'estimation actuelle est de 5 milliards d'euros pour une prévision initiale de 3,2 milliards d'euros. Était-il besoin de créer 2 gares à Massy ? Que dire de Palaiseau qui réclame sa 2ème gare ? L'Etat peut-il se permettre ces dépenses en cette période de restrictions budgétaires ? 3) Inadapté Les axes routiers du plateau sont actuellement saturés dans le sens Nord-Sud par un trafic entre le sud de l'Essonne et Paris. Rajouter un transport capacitare Est Ouest ne résoudra pas le problème de ce trafic de transit. De plus, la ligne 18 fait clairement double emploi avec le RER B, pour les accès au plateau en provenance de l'est du plateau et de ses vallées. Enfin, le trafic voyageur prévu entre Versailles Chantiers et CEA-Saint-Aubin ne justifie pas un tel transport capacitare. D'une manière générale, il manque une étude globale des liaisons de et vers le plateau et des liaisons internes à celui-ci, incluant la route (N118 comprise) et le rail, basée sur l'analyse de tous les flux (y compris de transit) et les projections à 5 ans et 10 ans. 4) Dangereux pour l'environnement Les nuisances sonores et visuelles de la partie aérienne sont une évidence. La partie souterraine produira des déblais qu'il faudra stocker dans des zones actuellement occupées par des espaces naturels et des réserves de biodiversité. L'emprise de la partie aérienne de la ligne 18 (tablier plus servitudes) aura des impacts négatifs : on peut craindre que la Zone de Protection des Espaces Naturels et Forestiers (ZPNF) soit amputée. L'exploitation des terres agricoles sera plus difficile au voisinage de cette emprise et les surfaces réellement 5) Un plateau destiné à une urbanisation sans contrôle ? Un transport de type métro construit « au milieu des champs » entraîne forcément une urbanisation. Qui peut nous garantir que la limite d'urbanisation de 500m autour des gares de la ligne 18 sera respectée ? L'APESA soutient les associations qui ont déposé des recours en Conseil d'Etat contre la DUP de la ligne 18 : Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay (UASPS) et Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB). L'APESA partage les positions concernant le transport exprimées sur le site Internet de COLOS par le collectif COLOS : http://www.colos.info/images/doc/Q-R-desserte-Paris-Saclay.pdf , ainsi que par l'UASPS : http://www.colos.info/images/doc/La_Voix_du_Plateau_n19_4-4-2016.pdf . Habitants du Plateau de Saclay, nous sommes très attachés à la préservation de notre environnement actuel, qui est exceptionnel. Il serait mis en péril par la ligne 18 et par l'urbanisation qu'elle entraînera inéluctablement.	1							1	1		1		1	

<p>2855</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:15 par frevens@laposte.net Nom : GUICHARD Code Postal : 91400 Ville : ORSAY</p>	<p>Une enquête liée à un projet qui paraît tout de même « hors-sol » car n'évoquant pas: -Le dépassement de budget constaté. Point lequel la Cour des Comptes est très critique, -Les solutions alternatives à la ligne 18 pourtant déjà évoquées lors d'enquêtes et consultations précédentes, -La dégradation du patrimoine hydrologique actuel, pas d'évocation de la réhabilitation pour alimenter de source d'eau à Versailles par exemple, un contrat de bassin existant n'est pas évoqué. L'entité qui a déposé le projet ne connaît pas son existence? -Des contradictions dans le traitement des déchets (selon les lieux on les stocke ou on les traite grâce à une innovation non encore trouvée): sur ce point Mme Launay vient de soulever un point agaçant qui me faisait tiquer aussi (contribution 2817), -Ce qui existe et ce que les usagers supportent quotidiennement: par exemple un RER B lamentable. Une certaine vision technocratique consiste à parler de cluster scientifique, de trajet Orly Versailles, et à ne pas même évoquer l'amélioration du réseau ferré existant, -Laideur absolue des réseaux sur pylônes (j'ai les images de paysage italiens avec des auto-strades en hauteur, la laideur de la ligne d'Aérotrain qui subsiste entre route nationale et voie ferrée sur plusieurs km entre Etampes et Orléans, -La faible qualité de la diversité faune-flore existant sous ces constructions ou du fait de leur existence (je suis renard ou chevreuil et j'adore passer sous une voie ferrée en hauteur, c'est certain..., je suis entomologiste ou botaniste et j'adore observer sous des pylônes etc...), -Je n'ai toujours pas compris comment on pourra construire cette voie ferrée près du CEA-Saclay car je crois savoir qu'à moins de 500m cela est réglementairement proscrit (à moins que les normes évoluent), -Pas d'évocation de l'impact de la construction de la ligne 18 entre Versailles et Saclay d'ici 2030 alors qu'il y aura très probablement des constructions supplémentaires d'ici cette date, -Le nombre de gares a augmenté et cela a été accepté à mon grand désarroi... La durée du trajet est donc allongée mais c'est 'tout bénéfique' pour l'immobilier car JAMAIS je ne vais croire que seule une gare sera construite en un lieu sans que des additifs parasites se greffent en ce lieu, -La contradiction entre ce projet et l'article 7 de la charte de l'environnement me semble sauter aux yeux, -Des pylônes et du développement durable: une forme d'humour dans le genre science-fiction sans doute... -D'ailleurs avec moins d'humour, la lecture du rapport du CGI montre que le Commissariat est avare de louanges envers ce projet ligne 18. Il y a un oubli de se qui a déjà été fait sur le plateau et à quel prix dans la présentation du projet. Comme si TOUT AVAIT été TOP, satisfaisant et remarquable! Le projet doit avancer tout seul sans se soucier de ce qui fonctionne ou pas depuis qu'il 'avance'? Quel prix pour les tritons créés du plateau par exemple: ce que je sais de leur transport forcé n'a pas été un grand succès (communication orale d'une élue du conseil municipal d'Orsav). Dans ce jardin où nous habitons à Orsay, en contrebas du plateau de Saclay, nous constatons que depuis le début des travaux sur le plateau les cervidés viennent brouter les rosiers et autres plantes. Oui, jamais observé cela depuis 1981. Cela était mentionné dans les études d'impact préalables? Les tiques sont venues en abondance avec cette fréquentation. « Ce ne serait pas un peu lié à l'urbanisation du plateau l'arrivée de ces bestioles par exemple? ». Ce projet est-il en accord avec les « dires » du ministre de l'environnement sur la protection des milieux, des sols, de la biodiversité? Ce qui va être détruit va être remplacé par de milieux améliorés naturels mais où? Cela n'est pas mentionné. Depuis que je réside en cette région j'ai observé moult exemples de projets avec dépassements de budgets et de friches industrielles qui perdurent. Dans ce cas précis elles sont prévues: selon moi une ligne sur pylônes dans un paysage est une pollution visuelle énorme. Ce que j'observe depuis qu'il y a des travaux sur le plateau c'est la disparition pratiquement systématique des bois existants comme je pense l'illustrer ci-dessous: Exemple 1: Pont pour autobus en site propre au dessus de la N118 au sud de l'avenue de la Veuve, avant d'atteindre la rue Nicolas Appert. Pas de chance le tracé choisi est passé sur le bois, il n'y en a plus. Exemple 2: Au Christ de Saclay, il n'y avait pas beaucoup d'arbres mais.... pas de chance: ceux qui existaient au sud-sud-est du rond-point (D306, N118, D36) ont été rasés, anéantis en avril ou en mai dernier. J'ai entendu parler de ZPNAF depuis un moment, voyant ce qui est réalisé je suis catastrophé. Cela me semble de l'humour noir et pas vert du tout: ex-EDF a enterré ou enterré ses lignes haute tension et la SGP met une ligne ferrée avec pylônes dans un site sensé être exemplaire en terme de développement. D'une façon générale les impacts liés à la construction de la ligne 18 ne sont absolument pas assumés par la SGP. Ligne ferrée induisant par exemple de l'immobilier « évidemment bien sûr ». Ainsi jugeant la non pertinence des décisions prises, la coupure avec la réalité du monde je me prononce contre la construction de cette ligne 18.</p>	<p>1</p>																													
<p>2857</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:20 par orspgmc@msn.com Nom : GIVERNE Profession : Reraite Adresse : Rue d'ors Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>NON au passage en aérien sur les communes de Chateaufort, Villiers le bâclé et magny les hameaux qui ne récolteraient que des nuisances sonores supplémentaires (avions de tourisme) et ces rails à hauteur de vue présenteraient un préjudice pour la beauté du site !! L'environnement qui est aussi une priorité Ne doit être sacrifié pour des raisons d'économie PG</p>	<p>1</p>																													
<p>2859</p>	<p>Déposé le 10/07/2018 à 18:26 par collectif@enterrezlemetro.fr</p>	<p>Notre collectif n'a pas retrouvé dans le rapport d'enquête la provision financière correspondant au paiement de la taxe carbone ! Pourtant estimée à 40 à 80 dollars par tonne de CO2 d'ici 2020 et à 50 à 100 dollars par tonne de CO2 à l'horizon 2030 selon le site http://www.banquemondiale.org/fr/results/2017/12/01/carbon-pricing La commission pourrait-elle apporter des précisions sur cet oubli (volontaire ou non) ? Merci d'avance. Entrez-Le-Metro</p>	<p>1</p>																													

2860	Déposé le 10/07/2018 à 18:27 par pascal.gallais@gmail.com	Je suis contre cette ligne de métro qui ne sera pas une réponse efficace aux questions de transports sur et vers le plateau de Saclay, et pour cela, commençons par améliorer les liaisons existantes (RER B), et développer des liaisons vallée/plateau par des moyens bien moins lourds qu'une ligne de métro. C'est une ligne inutile car le besoin de relier la banlieue sud de Paris à la banlieue ouest n'est pas justifié. Par ailleurs, cette ligne qui devrait avoir une emprise conséquente sur la surface défigurera le plateau et réduira encore une fois la capacité d'exploitation des terres agricoles. Or, nous avons besoin de ces terres pour y maintenir une agriculture qui pourra donner un minimum d'autonomie alimentaire à la région IDF (qui en manque cruellement). Je suis contre cette ligne car elle engendre des modifications profondes des systèmes d'irrigation du plateau, une modification notable de la faune et flore, et une atteinte à la bio-diversité.	1																								
2862	Déposé le 10/07/2018 à 18:33 par alain.pouillot@free.fr Nom : POUILLOT Profession : Etudiant Adresse : 2, chemin de la source Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT	L'enquête environnementale est à mon sens incomplète et ne rempli pas les conditions pour l'établissement d'une telle infrastructure dans cette zone protégée par la ZPNAF et le Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Je soutiens les remarques de l'ADVMC ci-jointe. Voir la pièce jointe	1	1				1																			
2863	Déposé le 10/07/2018 à 18:33 par Anonyme	La commission Mobilité 21 préconise l'entretien et à la modernisation des réseaux existants plutôt qu'aux grands projets incompatibles avec l'état des finances publiques. > La rénovation est moins coûteuse en terme « environnemental » >> Avis défavorable à cette enquête environnementale pour la ligne 18																									
2865	Déposé le 10/07/2018 à 18:36 par nanard.paul@wanadoo.fr Nom : PAUL Adresse : Villiers_Le_Bâcle	Non au métro aérien. Habitant à Villiers: - nous n'aurons que les nuisances - nous n'aurons aucun arrêt - il faudrait prendre le "bus du plateau" avant de pouvoir monter dans ce métro! Améliorons l'existant, à savoir "le bus du plateau", cela coûterait beaucoup moins cher: - finissons sa ligne en site propre - augmentons ses rotations aux heures de pointe mais aussi en pleine journée - utilisons pour ce faire des bus électriques																									
2866	Déposé le 10/07/2018 à 18:40 par fran6proust@gmail.com Nom : PROUST Profession : cadre Adresse : 26 rue de la rigole Code Postal : 91190 Ville : VILLIERS LE BACLE Téléphone : 01.60.10.13.21	Non à la pollution sonore, non à la pollution visuelle, non à la destruction de la faune tant en phase chantier qu'en exploitation. lièvres, perdreaux, pigeons ramier, oies, vanneaux... Le plateau est un lieu de reproduction, de nourrissage, une réserve pour l'ensemble de la région.																									
2867	Déposé le 10/07/2018 à 18:46 par jacqueline.lorthiois@gmail.com Nom : LORTHIOIS JACQUELINE Profession : urbaniste et socio-économiste Adresse : 8 rue du passeur d'étoiles Code Postal : 95800 Ville : CERGY Téléphone : 06.08.77.49.46	J'exprime un avis tout à fait défavorable à cette ligne 18. 1/ Elle détruirait irrémédiablement un patrimoine de terres agricoles, de biodiversité, de ressources en eau. 2/ Elle aggraverait les pollutions tout d'abord par son chantier, et ensuite par le transport des personnes après mise en service. 3/ Cette ligne 18 est un axe de transit LOURD qui traverse toute l'Ile de France à hauteur de Orly-Versailles selon un tracé Est Ouest : il n'y a pas de besoin en liaisons domicile-travail entre le 94, le 91 et le 78, il s'agit de 3 bassins différents : Orly, Massy-Palaiseau et St Quentin en Yvelines-Versailles, chacun organisé de façon autonome. 4/ Les besoins sont des transports de desserte LEGERS, de type tramway pour le bassin SQY-Versailles ; téléphérique pour le plateau de Saclay ; et radiale express pour Orly / Paris. 5/ En conséquence, il n'y a pas lieu de défigurer ce paysage et de dépenser des fonds publics coûteux, alors que des solutions simples et séparées suffisent. Je vous joins le lien avec la conférence que j'ai effectué sur ce thème à Gif sur Yvette. https://www.youtube.com/watch?v=c6sc1aKHAVE En vous adressant mes salutations les meilleures Jacqueline Lorthiois																									
2868	Déposé le 10/07/2018 à 18:50 par Anonyme	Une construction de 10 à 14 mètres de hauteur n'est-elle pas soumise à un accord des Bâtiments de France? Les règles environnementales de cet organisme sont très strictes. Cette ligne 18 passe en plein milieu de plusieurs zones protégées, je trouve aberrant qu'il n'y ait personne pour empêcher un tel viaduc. Messieurs les enquêteurs, vous ne pouvez pas laisser la SGP faire ce qu'elle veut. Nous ne sommes quand même pas dans une dictature ! En attendant je donne un avis défavorable à cette enquête environnementale.	1																								

<p>2869 Déposé le 10/07/2018 à 18:52 par l.mondon@gmail.com Nom : LM Code Postal : 78117 Ville : CHATEAUFORT</p>	<p>Dans le cadre de ce projet de métro aérien, beaucoup d'impacts ont été laissés de côté, tant au niveau environnemental que ce soit environnement naturel (faune, flore...) ou le milieu de vie d'êtres humains, mais aussi au niveau économique. En effet, la dégradation du paysage sera la partie visible à l'oeil nu, le bruit engendré par son fonctionnement (sous évalué dans la légère étude réalisée) aura des conséquences nuisibles sur la santé des habitants qui le subissent, l'impact sur les populations animales vivant ou passant sur ce lieu. D'un point de vue économique, le budget annoncé au départ est bien en deça de ce que la Cour des Comptes annonce réellement maintenant. Or des solutions alternatives plus économiques, moins destructrices sont possibles... en développant ce qui existe déjà, tout simplement... Personne n'est obligé de réinventer ce qui fonctionne mais des améliorations, ajustement sont très souvent possible sans repartir de zéro... sans compter que ce projet de métro aérien aura un bilan carbone très honnête et va dans le sens de gaspillage de ressources, d'énergie pour le mettre en place, alors que l'objectif premier de développement des transports en commun est bien de diminuer l'impact environnemental de l'être humain, non de l'alourdir ! Compte tenu de solutions alternatives sont possibles et pourraient être construites avec les citoyens motivés, pourquoi ne pas les écouter ?</p>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4	Mr PENICAUD	<p>Ainsi nous ne sommes plus en démocratie . En effet une consultation comme celle-ci , comme souvent n'est que pure forme . Tout le monde suit l'opposition forte de la très grande majorité des habitants , des élus , des entreprises locales . Ce projet pharaonique est très couteux et surtout nuisible . Nuisances paysagères , écologiques , sonores . Toutes sont bien exprimées par l'ensemble des exposants . La solution pourrait etre une version entéréee au lieu d'aérienne . De plus ce projet pourrait bien faire surgir une résistance radicale , violente comme on l'a vu ailleurs . Après Saint Quentin en Yvelines , l'OIN de PARIS-SACLAY dévoreurs de terres fertiles , force est de constater que les chercheurs n'ont pas manifesté d'intérêt pour l'OIN lors de débats antérieurs , le pouvoir TOP/DOWN, descendant , Jacobin , centralisateur continue de tout vouloir décider, autoritairement au mépris total des personnes concernées . Les technocrates "experts "continuent leurs méfaits , leur entreprise destructrice et leur enfumage délétère. Pour qui roulent-ils ? . On peut se le demander . En tous cas NON , NON, NON . Pas de béton dans nos salades et nos assiettes</p>																														
Nombre de récurrence registres papier des observations par thème.			3	4	6	0	0	0	0	1	5	3	1	1	2	3	3	2	4	2	2	0	1	0	2	1	1	1	0	1		